

Bibliothèque numérique

medic @

**Guide médical parisien publié par
"l'indépendance médicale"**

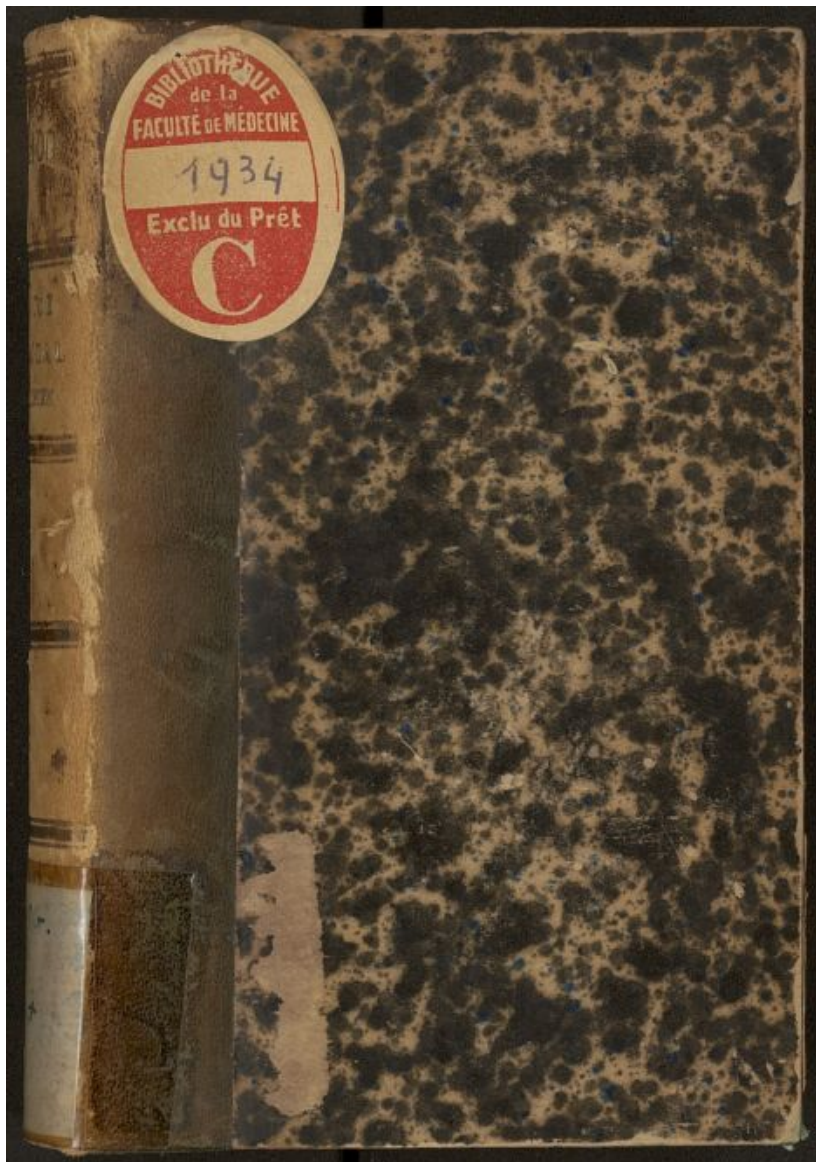
Paris : A. Maloine, 1896.

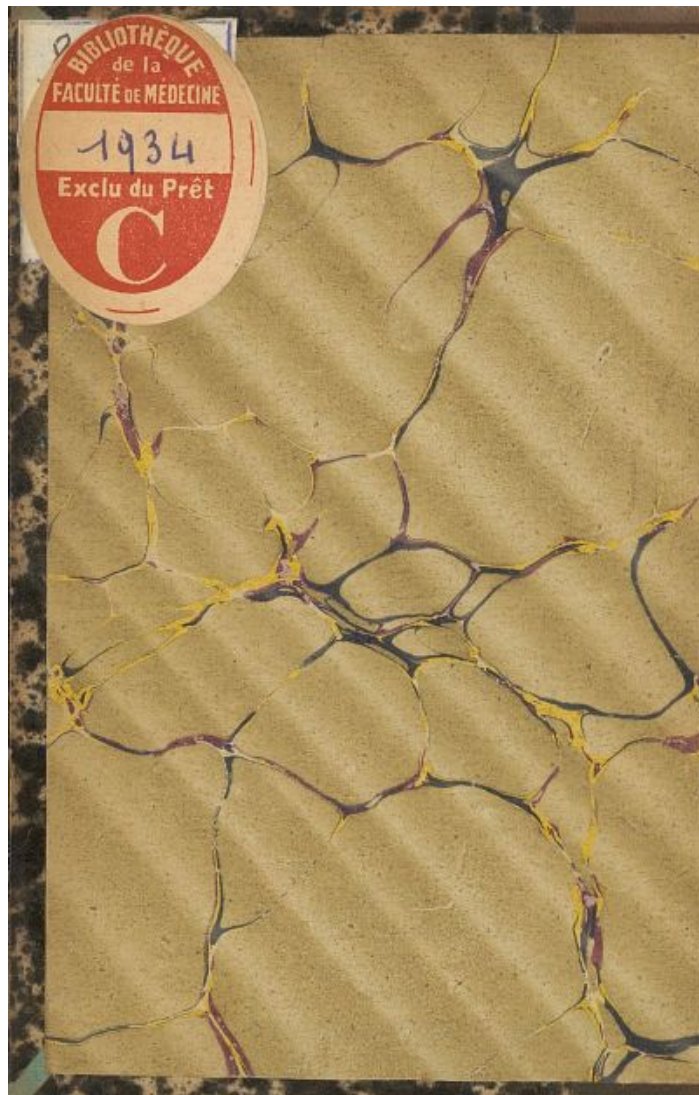
Cote : 81100

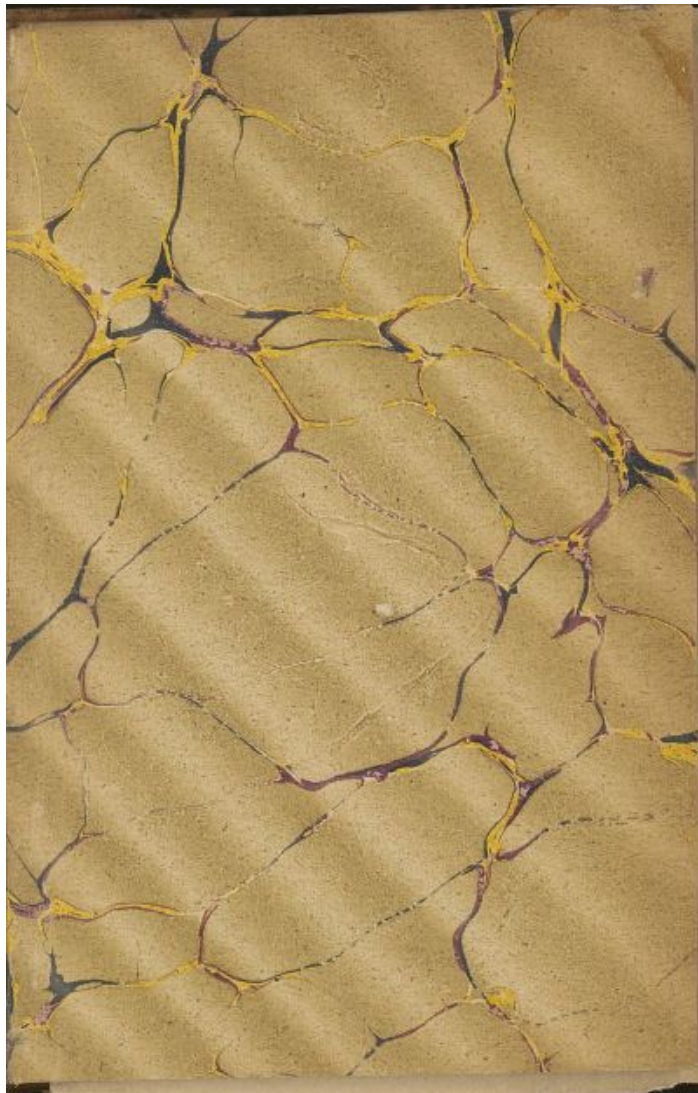


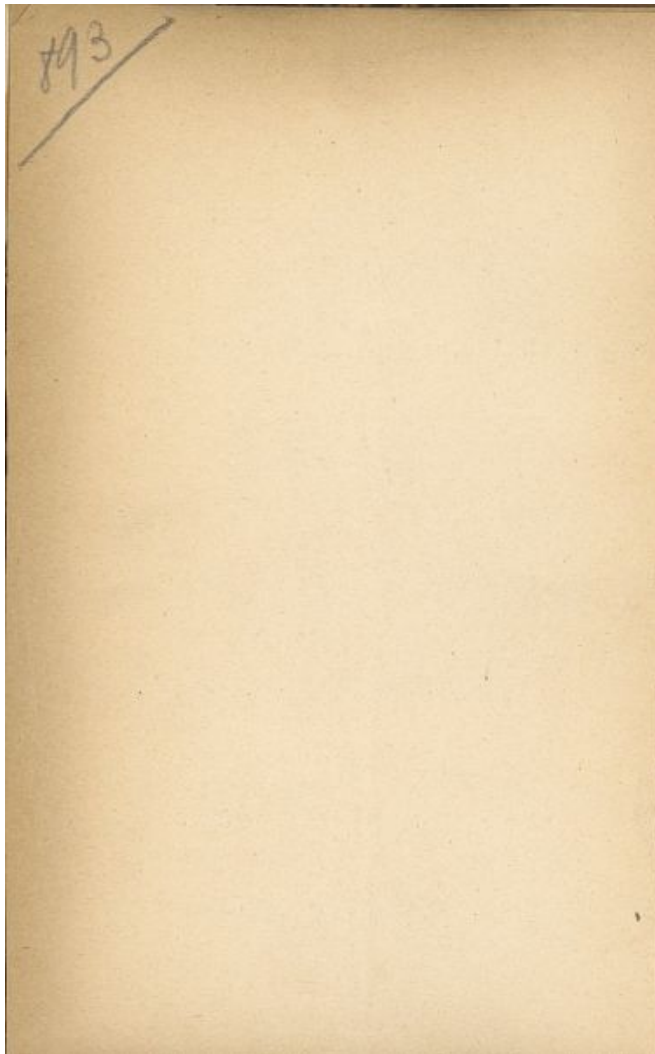
Licence ouverte. - Exemplaire numérisé: BIU Santé
(Paris)

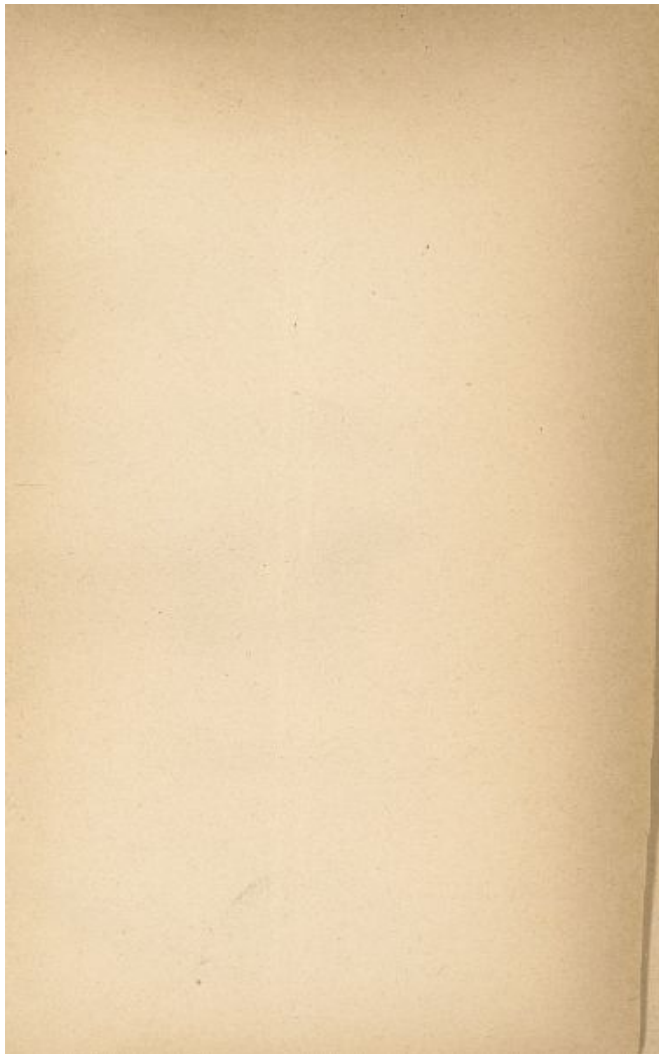
Adresse permanente : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histmed/medica/cote?81100>

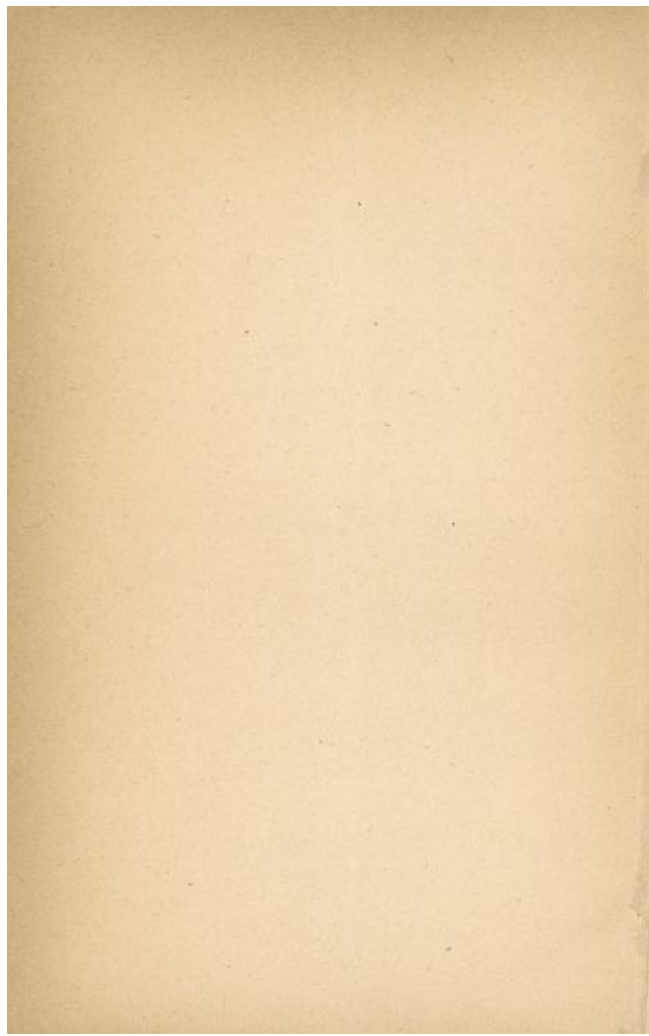












GUIDE
MÉDICAL
PARISIEN

LE NUMÉRO : DIX CENTIMES

L'INDÉPENDANCE MÉDICALE

Revue Hebdomadaire paraissant le Mercredi matin

Publiée sous la direction de MM. S. BERNHEIM et Émile LAURENT

PRIX DE L'ABONNEMENT

France (Algérie et Tunisie) 5 fr.
Étranger..... 6 fr.
On s'abonne en adressant à
l'Administration du Journal
le montant de l'abonnement
en un mandat-poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT

France (Algérie et Tunisie) 5 fr.
Étranger..... 6 fr.
Les abonnements partent du
1^{er} janvier et du 1^{er} juillet de
chaque année et ne sont reçus
que pour l'année entière.

ADMINISTRATION

A. MALOINE, Éditeur

Place et rue de l'École-de-Médecine, 21-23-25
PARIS

Prière d'adresser toutes les Communications Scientifiques à M. le Secrétaire de la Rédaction de l'École de Médecine, Paris, 21-23-25, Place et rue de l'École-de-Médecine, Paris.

Pour la Publicité

s'adresser

à l'Administration

TOUTS LES LIVRES NOUVEAUX ENVOYÉS EN DOUBLE A LA RÉDACTION SERONT
ANNONCÉS ET ANALYSÉS S'IL Y A LIEU

Les communications sont reçues les lundis et vendredis à 6 heures du soir.

La Rédaction de l'Indépendance Médicale a organisé un service de correspondance pour répondre, par la voie du Journal, à toutes les demandes de renseignements qui lui seront adressées par les lecteurs et relatives aux études scientifiques et médicales, au service militaire des étudiants, à l'admission aux divers concours, etc., etc. — L'Administration du Journal répondra aussi par lettre particulière, quand ses correspondants lui en exprimeront le désir.

Chaque numéro de l'Indépendance Médicale contient : 1^o un Travail original clinique ou Leçon d'un professeur; 2^o un Article de diagnostic ou de thérapeutique; 3^o une Revue des périodiques français et étrangers; 4^o une Revue des sociétés françaises et étrangères; 5^o une Revue des thèses; 6^o la Bibliographie française et étrangère; 7^o Échos, Nouvelles et Articles d'intérêt professionnel; 8^o les Actes officiels et le Compte Rendu de tous les congrès.

La librairie
MALOINE
se charge
de fournir tous les
ouvrages cités.

GUIDE
MÉDICAL
PARISIEN

PUBLIÉ

Par « L'INDÉPENDANCE MÉDICALE »



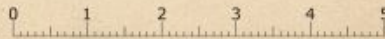
FACULTÉ DE MÉDECINE
ÉCOLE PRATIQUE, HÔPITAUX
HOSPICES, AMPHITHÉÂTRE D'ANATOMIE DES HÔPITAUX
ASILES D'ALIÉNÉS, ÉTABLISSEMENTS SPÉCIAUX
CLINIQUES PARTICULIÈRES, ETC., ETC.

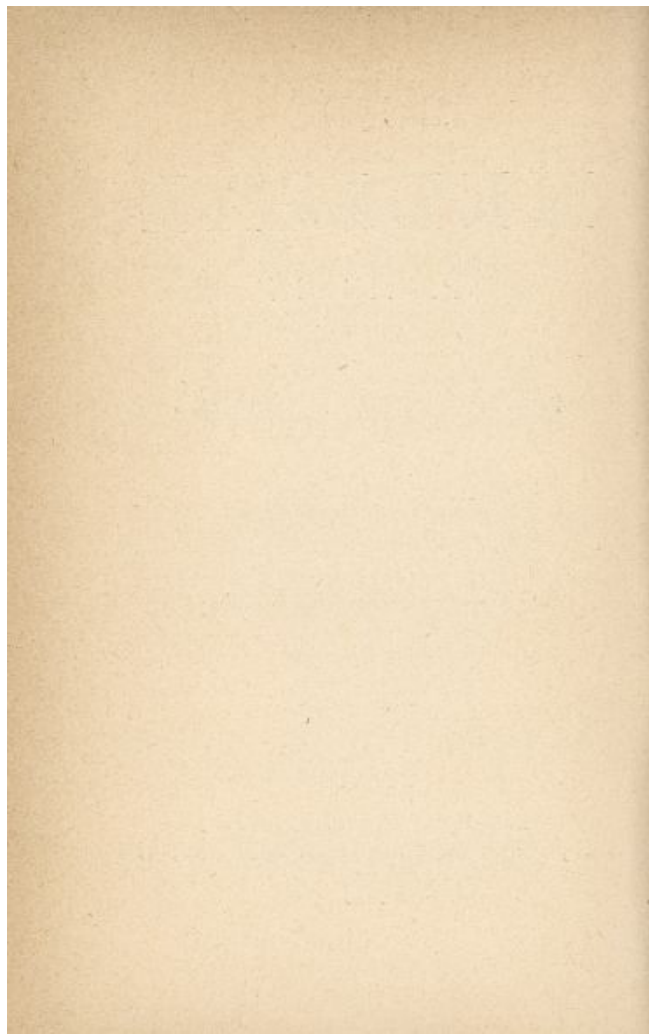
81100

PARIS

A. MALOINE, ÉDITEUR
21, PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 21

1896





INTRODUCTION

L'ENSEIGNEMENT MÉDICAL A PARIS

L'enseignement pratique des sciences médicales a pris, depuis quelques années, à Paris, un développement considérable, grâce à la haute impulsion des maîtres de la Faculté et du Corps des médecins et chirurgiens des hôpitaux, etc...

Nous avons donc pensé qu'il était utile de donner ici une note détaillée des divers établissements d'enseignement scientifique médical et qui pourra servir de Guide utile aux médecins de province et aux médecins étrangers qui désirent mettre à profit leur séjour dans la capitale.

Nous passerons successivement en revue les services pratiques de la Faculté et des hôpitaux. Nous y joindrons les établisse-

ments scientifiques intéressants à visiter et nous y ajouterons quelques services libres, en faisant précéder les indications d'une courte note historique.

I

FACULTÉ DE MÉDECINE ET ÉCOLE
PRATIQUE (1)

La Faculté possède actuellement de grandes ressources au point de vue de l'enseignement pratique et des recherches de laboratoire.

ENSEIGNEMENT FACULTATIF

ADMISSION

1° *Cours et Conférences* : Les cours et conférences qui ont lieu dans les divers amphithéâtres, aux jours et heures indiqués dans le programme, page 10, sont *publics*.

Les conférences de médecine légale qui ont lieu à la Morgue(2), les cliniques obstétricales(2), sont des cours *fermés* et réservés par le professeur aux seuls étudiants inscrits. Pour y être admis, il faut se munir d'une carte d'auditeur *bénévole* qui est délivrée au secrétariat de la Faculté (guichet n° 2), *tous les jours, de midi à trois heures*, sur la justification d'un *diplôme français ou étranger*. (Décret du 30 juillet 1883, art. 8) (3).

(1) V. note historique, page 13.

(2) V. pages 24, 160, 163, 165.

(3) V. notre *Guide de l'Étudiant en médecine de Paris*, pour l'année scolaire 1895-96, page 9.

2° *Travaux pratiques* : Sont admis à prendre part facultativement aux travaux pratiques, à la condition d'y être autorisés par le doyen, sur leur demande écrite (feuille de papier timbré de 0 fr. 60) :

1° Les étudiants ayant seize inscriptions ;

2° Les docteurs français ;

3° Les docteurs et étudiants étrangers à la Faculté.

L'autorisation est valable pour la durée de l'année scolaire.

Les droits sont de 40 francs pour chaque série de travaux et payables en une fois (art. 7 du décret du 20 juin 1878 et règlement du 29 décembre 1879) (1).

L'admission aux divers travaux pratiques de la Faculté peut être facilement obtenue sauf en ce qui concerne les travaux pratiques de dissection et de médecine opératoire.

En effet, comme nous le verrons plus loin, la grande affluence des élèves et la pénurie des sujets ont rendu l'École pratique d'anatomie de la Faculté insuffisante, même pour les travailleurs soumis à l'enseignement obligatoire. Aussi, le Conseil de la Faculté a-t-il dû s'entendre avec l'Assistance publique pour faire admettre un certain nombre de ses élèves à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux (2).

Nous conseillons donc aux praticiens qui voudraient faire quelques exercices de dissection ou de médecine opératoire de s'adresser à ce dernier établissement dont nous parlerons plus loin.

3° *Recherches personnelles* : Des recherches personnelles peuvent être entreprises dans les laboratoires des diverses cliniques de la Faculté, dans les hôpitaux, et dans les laboratoires de

(1) V. notre *Guide de l'Étudiant en médecine de Paris*, pour l'année scolaire 1895-96, page 16.

(2) V. notre *Guide de l'Étudiant*, etc., page 5.

recherches annexés aux chaires d'enseignement théorique et pratique de la Faculté.

Il faut se munir préalablement d'une autorisation du professeur qui a la haute direction du laboratoire annexé à sa chaire.

Dans les laboratoires de clinique, on peut faire des recherches microscopiques, chimiques, physiologiques et physiques, ayant trait à l'enseignement clinique.

Au laboratoire des cliniques de l'Hôtel-Dieu, le professeur d'anatomie pathologique de la Faculté dirige les autopsies une fois par semaine (v. p. 81).

Des recherches scientifiques médicales, des travaux personnels, peuvent être entrepris dans les laboratoires annexés aux chaires d'enseignement.

Avec les appareils qui leur sont nécessaires, les travailleurs trouvent des conseils parmi le personnel enseignant attaché au laboratoire (1).

(1) V. notre *Guide*, etc., p. 7.

COURS DU SEMESTRE D'ÉTÉ

Programme des cours du deuxième semestre de l'année scolaire 1895-96.

Les cours du *semestre d'été* ont lieu dans l'ordre suivant, depuis le 1^{er} mars 1896 :

Physique biologique. — Professeur : M. **Gariel**. — *La méthode graphique dans les sciences biologiques.* — *Mécanique animale.* — *Etude des actions moléculaires, principalement dans les corps organisés.* — *Application de la chaleur en physiologie et en médecine.* — *Effets des radiations principalement sur les êtres vivants,* les mardi, jeudi, samedi, à midi (Grand Amphithéâtre de la Faculté).

Opérations et appareils. — Professeur : M. **Terrier**. — *Opérations qui se pratiquent sur le cou, le thorax et la colonne vertébrale,* les lundi, mercredi, vendredi, à 4 h. (Grand Amphithéâtre de l'École pratique).

Pathologie interne. — Professeur : M. **Debove**. — *Maladies de l'appareil digestif,* les mardi, jeudi, samedi à 3 h. (Grand Amphithéâtre de la Faculté).

Pathologie et thérapeutique générales. — Professeur : M. **Bouchard**. — *La nutrition et ses déviations pathologiques,* les mardi, jeudi, samedi, à 5 h. (Petit Amphithéâtre de la Faculté).

Hygiène. — Professeur : M. **Proust**. — *De l'hygiène thérapeutique* (goutte, obésité, diabète). — *De l'air; des climats; les sanatoria français et étrangers.* — *Leçons pratiques au musée et au laboratoire. Visite des musées, fabriques et de*

divers établissements au point de vue de l'hygiène, les mardi, jeudi, samedi, à 4 h. (Grand Amphithéâtre de la Faculté.)

Médecine légale. — Professeur : M. **Brouardel**. — *Asphyxie par cause mécanique. — Infanticide, les lundi, vendredi, à 4 h. (Grand Amphithéâtre de la Faculté.)*

Conférences de médecine légale. — Professeur : M. **Brouardel**. — *Conférences pratiques de médecine légale, les lundi, mercredi, vendredi, à 2 h. (à la Morgue).*

CLINIQUES

Visites des malades tous les matins.

Cliniques médicales. — Professeurs : MM. **G. Sée** (1), (**M. Charrin**, agrégé, chargé de cours), les lundi, vendredi, à 10 h. (à l'Hôtel-Dieu); **Potain** les mardi, samedi, à 10 h. (à la Charité); **Jaccoud** les mardi, samedi, à 9 h. 1/2 (à la Pitié); **Hayem**, les mardi, jeudi, samedi, à 10 h. (à l'hôpital Saint-Antoine).

Cliniques chirurgicales. — Professeurs : MM. **Duplay**, les mardi, vendredi, à 9 h. 1/2 (à l'Hôtel-Dieu); **Le Dentu**, les mardi, vendredi, à 9 h. 1/2 (à l'hôpital Necker); **Tillaux**, les lundi, vendredi, à 9 h. 1/2 (à la Charité); **Berger**, les lundi, vendredi, à 9 h. 1/2 (à la Pitié).

Clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale. — Professeur : M. **Joffroy**, les mercredi, samedi, à 9 h. 1/2 (à l'asile Sainte-Anne).

Clinique des maladies des enfants. — Professeur : M. **Grancher**, les mardi, samedi, à 4 h. (à l'hôpital des Enfants-Malades).

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — Professeur : M. **Fournier**, les mardi, vendredi, à 9 h. 1/2 (à l'hôpital Saint-Louis).

(1) M. Germain Sée est décédé le 13 mai 1896. V. *l'Indépendance méd.*, n° du 20 mai 1896.

Clinique des maladies du système nerveux. — Professeur : M. **Raymond**, les mardi, vendredi, à 10 h. (à la Salpêtrière).

Clinique ophthalmologique. — Professeur : M. **Panas**, les lundi, vendredi, à 9 h. (à l'Hôtel-Dieu).

Clinique des maladies des voies urinaires. — Professeur : M. **Guyon**, les mercredi, samedi, à 9 h. (à l'hôpital Necker).

Cliniques d'accouchements. — Professeurs : M. **Tarnier** (M. **Bar**, agrégé, chargé de cours), les mardi, samedi, à 9 h. (à la clinique d'accouchements, rue d'Assas); M. **Pinard**, les lundi, mercredi, vendredi, à 9 h. (à la Clinique d'accouchements, Clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal).

Professeur honoraire. — M. **Pajot**.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Pathologie externe. — M. **Lejars**, agrégé. — *Pathologie générale.* — *Chirurgie de la tête, du cou et de la poitrine*, les lundi, mercredi, vendredi, à 3 h. (Grand Amphithéâtre de la Faculté).

Accouchements. — M. **Maygrier**, agrégé. — *Dystocie.* — *Opérations*, les mardi, jeudi, samedi, à 6 h. (Petit Amphithéâtre de la Faculté).

CONFÉRENCES

Anatomie. — M. **Sebileau**, agrégé. — *Cou, thorax et membre supérieur*, les mardi, jeudi, samedi, à 4 h. (Petit Amphithéâtre de la Faculté).

Histologie. — M. **Retterer**, agrégé. — *Structure des glandes.* — *Structure du système nerveux et des organes des sens.* — *Structure des organes génitaux*, les lundi, mercredi, vendredi, à 5 h. (Grand Amphithéâtre de la Faculté).

Physiologie. — M. **Gley**, agrégé. — *Système nerveux.* — *Organes des sens*, les mardi, jeudi, samedi, à 4 h. (Grand Amphith. de l'École pratique).

Pathologie interne. — M. Achard, agrégé. — *Maladies générales*, les lundi, mercredi, vendredi, à 4 h. (Petit Amphithéâtre de la Faculté).

Pathologie externe. — M. Ricard, agrégé. — *Chirurgie de l'abdomen*, les mardi, jeudi, samedi, à 5 h. (Gr. Amphith. de la Faculté).

Thérapeutique. — M. Gilbert, agrégé. — *Les médicaments.* — *Les eaux minérales.* — *Les régimes alimentaires.* — *L'art de formuler*, les mardi, jeudi, samedi, à 6 h. (Gr. Amphith. de la Faculté).

Anatomie pathologique. — M. Letulle, agrégé. — *Maladies des glandes.* — *Maladies des voies digestives*, les lundi, mercredi, vendredi à 2 h. (Gr. Amphith. de l'Ec. prat.)

Maladies de la peau. — M. Gaucher, agrégé. — *Dermatoses diathésiques et pathogénétiques*, le dimanche, à 10 h. 1/2 (à l'hôpital Saint-Louis).

TRAVAUX PRATIQUES

Physique biologique. — M. Weiss, agrégé, chef des travaux. — *Travaux pratiques de physique biologique*, de 4 h. à 6 h.

Histologie. — M. Rémy, agrégé, chef des travaux. — *Travaux pratiques d'histologie*, tous les jours, de 1 h. à 3 h.

Physiologie. — M. Laborde, chef des travaux. — *Démonstrations de physiologie expérimentale*, les lundi, vendredi, à 4 h.

Médecine opératoire. — M. Poirier, agrégé, chef des travaux anatomiques. — *Exercices de médecine opératoire*, tous les jours, de 1 h. à 4 h.

Anatomie pathologique. — M. Brault, chef des travaux. — *Travaux pratiques d'anatomie pathologique*, tous les jours, à 6 h.

La bibliothèque est ouverte tous les jours de onze heures du matin à six heures de l'après-midi et tous les soirs de sept heures et demie à dix heures et demie.

BRANCHES DE L'ENSEIGNEMENT

I. — Chimie.

Travaux pratiques : sous la direction de M. HANNOT, agrégé (le laboratoire des travaux pratiques de chimie est situé à l'École pratique, dans le corps de bâtiment qui donne sur la rue Racine).

Laboratoire de recherches : Il est situé dans les bâtiments de la Faculté et dispose d'un amphithéâtre très grand.

II. — Physique.

Un cours magistral de Physique biologique est professé par M. GABRIEL (1). (V. p. 10.)

Travaux pratiques de physique biologique : M. WEISS, agrégé, dirige les démonstrations au laboratoire des travaux pratiques, dans les bâtiments qui donnent sur la rue Racine, à l'École pratique.

Le *laboratoire de physique* de M. le professeur GABRIEL, situé dans les bâtiments de la Faculté, possède de nombreux appareils.

III. — Histoire naturelle.

Provisoirement, M. HEIM, agrégé, est chargé de cet enseignement.

(1). V. *l'Indépendance médicale*, n° 9, du 26 février 1896, p. LXXI.

Il fait des conférences pratiques au laboratoire d'histoire naturelle, à l'École pratique (1).

M. HEIM a aussi la direction intérimaire du *Jardin botanique*.

Créé par feu M. le professeur BAILLON, le Jardin botanique de la Faculté contient quelques types bien choisis de la plupart des grands groupes végétaux, susceptibles d'intérêt pour la médecine, mais sans préjudice des plantes utiles dont il possède encore une riche collection.

M. le professeur BAILLON a publié un classement, d'après ses idées personnelles, des plantes cultivées au Jardin.

IV. — Anatomie.

Note historique de la Faculté et de son École pratique de dissection : La Faculté de Médecine fit un corps à part en 1281 et vint s'installer près des *Écoles des Arts*, dans une rue qui fut appelée rue des *Escholes* ou des *Escholiers*, pour prendre plus tard le nom de la rue du *Fourre* à cause de la paille dont elle était couverte et qui servait de siège aux étudiants qui écoutaient les leçons.

CORLIEU (2) nous apprend que la Faculté s'agrandit en 1469 par l'acquisition aux Chartreux d'une vieille maison sise rue de la *Bûcherie* à laquelle fut jointe une autre maison antérieurement acquise.

Un premier amphithéâtre d'anatomie, en bois et ouvert à tous les vents, fut construit en 1604. A cette époque de luttes vives entre les médecins et les chirurgiens, il y eut un tel engouement pour l'anatomie que la ruse et la violence furent souvent employées pour se procurer des cadavres. L'avidité des maîtres et des élèves produisirent des excès scandaleux, et cependant les cadavres manquaient pour les études anatomiques.

Un amphithéâtre d'anatomie plus solide et mieux installé, remplaça, vers 1617, le premier amphithéâtre dont nous venons de parler.

RIOLAN, qui enseigna l'anatomie dans le second amphithéâtre, lui donna son nom.

(1). V. *l'Indépendance médicale*, n° 3, du 15 janvier 1896, p. xix.

(2) CORLIEU, *Histoire de l'ancienne Faculté*, Paris, 1877.

En 1744, ce dernier amphithéâtre fit place à un amphithéâtre monumental qui prit le nom de Winslow. C'est aujourd'hui une maison qui existe au coin des rues de la *Bâcherie* et de l'*Hôtel-Colbert*; elle est peinte en vert et porte un gros numéro (1).

En 1775, les constructions de la Faculté de Médecine, rongées par les eaux de la Seine qui n'était pas endiguée, étaient dans un complet état de délabrement. L'enseignement officiel fut alors déplacé. Les docteurs régents donnèrent leurs leçons dans des locaux de la rue *Jean-de-Beauvais*, qu'avaient abandonnés les Ecoles de Droit pour aller s'installer là où se trouve actuellement la Faculté de Droit; cependant, ce fut toujours à l'amphithéâtre de Winslow que se firent les démonstrations anatomiques.

Mais le *Collège des Maîtres Chirurgiens* jurés de Paris, qui se trouvait alors dans la rue des *Cordeliers*, donnait un enseignement anatomique beaucoup plus apprécié que celui de la Faculté. Il avait des professeurs célèbres et on pouvait y écouter des leçons matin et soir. A son amphithéâtre devenu trop étroit, s'ajouta celui de l'*Académie de chirurgie*, pour se transporter sur l'emplacement du *Collège de Bourgogne*: les dissections se faisaient dans une salle qui tenait l'espace entre le grand et le petit amphithéâtre actuels de la Faculté.

La Révolution ayant renversé tous les corps enseignants, la Faculté de Médecine ne reparut qu'en 1794, sous le nom d'*Ecole de santé*, et fut installée dans les locaux du *Collège de l'Ecole de chirurgie*.

Jusqu'en 1824, les dissections se firent dans une des salles du couvent des *Cordeliers* presque en face. On éleva à cette époque 5 pavillons contenant environ 60 élèves chacun. Des cours libres d'anatomie furent professés avec beaucoup de succès, et pendant longtemps, à l'Ecole pratique, mais cet enseignement libre fut tué par l'enseignement officiel vers 1878. Vers cette époque, l'Ecole pratique de dissection fut momentanément transférée rue *Vauquelin*, où elle resta pendant 5 ans environ, en attendant l'achèvement des locaux qu'elle occupe actuellement au n° 15, de la rue de l'*Ecole-de-Médecine*, en face la Faculté.

Faculté de Médecine actuelle: La Faculté de Médecine occupe actuellement un vaste emplace-

(1) *Les anciens bâtiments de la Faculté de Médecine*, — Communication de M. le D^r COLLIER à l'Académie de Médecine, séance du 17 septembre 1895.

ment au n° 12, de la rue de l'École-de-Médecine, en face son École pratique, mais tous les locaux qui lui sont destinés ne sont pas encore terminés.

Dans la cour d'honneur, faisant face à la grille, la statue en bronze de l'anatomiste BICHAT. Une statue en plâtre de BICHAT est située au bas de l'escalier qui conduit au musée Orfila.

Dans le vestibule du concierge se trouvent : au-dessus de la porte d'entrée, un buste en marbre sans désignation, un médaillon en marbre représentant Ambroise PARÉ. D'autres médaillons en marbre figurent : MARC-AURÈLE SÉVERIN, mort à Naples, le 15 juin 1656; FABRICE DE HILDEN, mort à Berne le 24 février 1634; FABRICE D'ACQUAPENDENTE, mort à Prague, le 24 mai 1619.

Dans la salle du Conseil et dans les diverses salles d'examen sont disséminés un certain nombre de bustes et de portraits de professeurs dont nous citerons :

1° *Bustes en marbre* : BROUSSAIS, CHOMEL, BOYER, TARDIEU, BEHIER (1880-1884), THOURET, SABATIER, DUMAS (1800-1884), TROUSSEAU, ROSTAN, MOREAU, (F.-J.), FOURCROY (A. E.), DUPUYTREN, LORAIN, DAMASCHINO (1840-1889), DEBOIS, ANDRAL, CRUVEILHIER, BROCA, FERRIN (Antonius), PÉTER.

2° *Bustes en bronze* : LAËNNEC, ASTRUC, GERDY, VELPEAU, TRÉLAT, PARROT, GAVARRET.

3° *Bustes en plâtre* : PIORRY, BÉCLARD, RICHARD, FRÈRE CÔME, LAVOISIER, CORVISART, FOUQUIER.

Le grand amphithéâtre de la Faculté contient également deux bustes en marbre, sans nom ni date.

Mais ce qui, dans le grand amphithéâtre de la Faculté, est surtout digne de l'attention des médecins aimant les études historiques et du public connaisseur, c'est la nouvelle peinture murale de M. BOURGEOIS.

Cette peinture murale mesure 23 mètres de long sur 5 de large et comprend 56 personnages habilement groupés.

Cette œuvre s'harmonise avec le milieu qu'elle décore, donne une certaine importance à l'architecture, et sa bordure de feuillages et d'ornements sobres et fermes ménage une transition nécessaire entre la couleur du tableau et celle, assez terne, des murs de l'amphithéâtre.

Le choix des personnages a été fait par une Commission composée de : M. le professeur BROUARDEL, doyen, et MM. les professeurs LABOULBÈNE et BAILLON.

Sans que la classification soit trop froide et trop rigoureuse, les personnages sont groupés par époque, et il est facile de suivre la marche du temps en commençant par le groupe central formé par les philosophes : PYTHAGORE, ALCMÉON, ARISTOTE; l'école d'Alexandrie avec ERASISTRATE, et, près de lui, HÉROPHILE.

Ces personnages entourent HIPPOCRATE assis sur un siège élevé et tenant de la main gauche le texte du serment hippocratique.

Le personnage qui est assis plus bas et au même plan qu'Hippocrate est GALIEN; ses nombreux ouvrages sont amassés à ses pieds et à moitié déroulés autour du SCAPUS ou enfermés dans la CAPSA. De l'autre côté, ASCLÉPIADE de BITHYNIE, ami de Cicéron, écrit comme sous la dictée d'Hippocrate.

Viennent ensuite, terminant la médecine grecque, CELSE, PLIN L'ANCIEN, THÉMISON de LAODICÉE, ARÉTÉE de CAPPADOCE, DIOSCORIDE, AÉTIUS, ALEXANDRE de TRALLES, et PAUL d'EGINE, surnommé le *Voyageur*, représenté déchiffrant un vieux papyrus, il a déposé à terre son bâton passé dans la courroie de son sac de voyage.

Le groupe des Arabes comprend : AARON, d'Alexandrie, expliquant ses pandectes à RAZÈS et à ALBUCASIS. BATSCHUA, absorbé, près d'eux, dans son travail de traducteur, AVICENNE causant avec les Salertinais, JEAN de MILAN, GARIOPONTUS et CONSTANTIN l'Africain.

Au premier plan, l'épopée du moyen âge avec

GUILLAUME de SALICET, ARNAUD de VILLENEUVE, MONDINO, GUY de CHAULIAC, VÉSALE, Ambroise PARÉ, Jacques DUBOIS (SYLVIUS), Michel SERVET, BAILLOU, RABELAIS. En allant du centre à l'extrémité droite se tiennent, en groupes plus serrés, les médecins, chirurgiens et physiologistes depuis le XVII^e siècle jusqu'à nos jours : RIOLAN, VAN HELMONT, SYDENHAM, Jean-Louis PETIT, Th. BORDEU, LA PEYRONIE, MAURICEAU, le frère COME, ANTOINE LOUIS, DESAULT, BICHAT, BARTHEZ, CORVISART, BROUSSAIS, HARVEY, LAENNEC, DUPUYTREN, LARREY.

LARREY tient à la main le rapport présenté par lui à l'empereur Napoléon après la bataille de Bautzen. En avant de Larrey, la main appuyée sur le piédestal du groupe, CLAUDE BERNARD.

A droite de la composition, un groupe allégorique symbolise la santé se réfugiant dans les bras de la science.

Cette peinture murale, placée au mois de novembre 1895, remplace les trois tableaux de Matout (1), détruits par l'incendie du 7 février 1888, et dont voici la description :

1^o Grand tableau dans le haut et au centre de 9^m,30 de hauteur sur 5 mètres de largeur représentant *Ambroise Paré faisant l'opération de la ligature* ;

2^o Deux tableaux qui épousaient la forme des encoignures de la coupole et représentant, l'un : *La première clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu* ; l'autre : *Le cours d'anatomie physiologique dans la Chapelle de Saint-Julien le Pauvre*.

École pratique actuelle de dissection : Actuellement, l'École pratique de dissection possède 8 pavillons pouvant contenir chacun 90 travailleurs. Chaque pavillon est pourvu d'environ 44 tables destinées à recevoir 5 élèves qui disloquent sur un même sujet.

(1) L. Matout, peintre décorateur et portraitiste, né en 1814 à Renwez (Ardennes), est mort à Paris le 24 janvier 1888.

Mais le nombre des élèves a augmenté dans de telles proportions à la Faculté depuis quelques années, que le chiffre des travailleurs s'est élevé l'année dernière à 1348! tandis que le nombre des cadavres va toujours en diminuant.

Avec un nombre restreint de sujets, il a fallu suffire aux besoins de l'enseignement de ce trop grand nombre de travailleurs que les pavillons ne pouvaient tous contenir, et on a dû installer des salles supplémentaires dans les locaux qui n'étaient pas du tout destinés à cet usage.

Aussi les négociations engagées avec l'Assistance publique par la Faculté seront-elles un grand soulagement pour ELLE! (1).

Chaque pavillon possède un lavabo à son entrée et des cases dans un vestibule. Le sol en macadam est soigneusement lavé tous les jours et recouvert de sels désinfectants. Le cabinet du prosecteur se trouve au fond ainsi qu'une salle de macération où des injections peuvent être pratiquées par les élèves. Des planches murales de myologie sont placées sur les murs.

La salle d'injection qui se trouve au delà des pavillons de l'Ecole pratique reçoit chaque matin les sujets provenant des différents hôpitaux et hospices de Paris. La méthode employée pour leur conservation consiste en une injection, poussée *très doucement*, de liquide conservateur, savoir :

Pour un sujet de taille moyenne, 4 litres de liquide composé comme suit :

Glycérine phéniquée au dixième	2 ^l , 50
Alcool	1 ^l , 50
Arsenic	1 litre
Chlorure de zinc brut	28 grammes

On emploie 5 litres du même liquide pour un ort sujet et, s'il s'agit d'un sujet « avancé » on force la dose de chlorure de zinc.

(1) V. l'*Indépend. méd.*, n° 5 du 3 déc. 1895.

L'enseignement est donné dans chaque pavillon par un prosecteur qui en est le chef (1) et auquel sont adjoints trois aides d'anatomie. Le prosecteur fait trois leçons par semaine et les trois aides d'anatomie font chacun une leçon (2).

En première année de dissection, on enseigne : l'ostéologie, l'arthrologie, la myologie, l'angiologie et les rapports des principaux viscères du thorax et de l'abdomen et les régions.

En deuxième année : la névrologie et la splanchnologie. — au point de vue topographique — l'histologie est indiquée très sommairement.

La dissection commence en novembre par l'ouverture du premier pavillon d'élèves de deuxième année. Les conférences d'ostéologie pour les élèves nouveaux commencent en même temps. Ces conférences préparatoires durent environ trois semaines et se terminent par un examen que fait passer le chef des travaux anatomiques et qui précède l'admission dans les pavillons de dissection.

Les premiers pavillons ouverts dissèquent environ quatre mois et demi, mais le manque de sujets fait que les deux derniers pavillons dissèquent à peine 2 mois et demi.

Le chef des travaux anatomiques fait un cours tous les hivers.

Remarquer dans la nouvelle Ecole pratique : une statue en plâtre d'ESCULAPE (vestibule); au bas de l'escalier B, les bustes en marbre de RIOLAN (1580-1657) et de DEPARS (1380-1457); au pied de l'escalier A, les bustes de MERRY (1645-1922), et Jacques DUBOIS (1478-1555); à côté, sous la voûte, la statue de BOULLAUD, en pied, et revêtu de sa robe professorale.

Ailleurs, les bustes de ROBIN (1821-1885), WINS-

(1) Voir notre *Guide de l'étudiant en médecine de Paris* pour l'année scolaire 1895-96, page 3.

(2) Voir également page 133 l'enseignement de la dissection donné à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

LOW (1669-1760), CHAUSSIER (1748-1828), CORVISART (1755-1821), J.-L. PETIT (1674-1750).

Pendant le deuxième semestre 1895-96, une conférence est faite par M. SÉBILEAU, agrégé (1) (V. *Progr.* p. 12).

Laboratoire du professeur d'anatomie : Situé à l'École pratique au premier étage du corps de bâtiment en bordure sur la rue de l'École-de-Médecine; il comprend plusieurs pièces servant aux dissections et renfermant les nombreux dessins du Professeur.

Musée d'anatomie : Voir musée Orfila, page 30.

V. — Histologie.

Travaux pratiques : Le laboratoire occupe, à l'École pratique, la presque totalité du deuxième étage du corps de bâtiment en bordure sur la rue de l'École-de-Médecine. Il est divisé en huit salles dont l'une forme le laboratoire personnel du chef des travaux. Les séries de travailleurs comptent de 100 à 150 élèves, répartis dans quatre salles différentes, où le préparateur chargé de la salle les exerce au microscope après une démonstration faite au tableau.

Les élèves sont initiés aux principes de la *technique histologique*. On met à leur disposition des réactifs et les instruments nécessaires et ils peuvent faire eux-mêmes des préparations qu'on leur permet d'emporter chez eux.

Les travaux durent un mois pour chaque série d'élèves et comprennent douze séances (V. p. 13, jours et heures). Pendant le semestre d'hiver, on étudie les différents *tissus* et leurs *éléments*. Le semestre d'été est réservé à l'étude des *organes* (2).

(1) V. *l'Indépend. Méd.*, n° 10 du 4 mars 1896, p. LXXV.

(2) V. *l'Indépend. méd.*, n° 7, du 12 fév. 1896, p. LI.

Laboratoire de recherches : Situé au premier étage dans le même corps de bâtiment. Il comprend le laboratoire personnel de M. le professeur Mathias DUVAL. Les travaux de recherches personnelles sont faits dans un laboratoire contigu sous la direction de M. RETTERER, prof. agrégé.

M. RETTERER professe une conférence pendant le deuxième semestre 1895-96 (1) (V. p. 12).

VI. — Physiologie.

Travaux pratiques : Ces travaux ont lieu l'été dans un amphithéâtre voisin du laboratoire de M. le professeur Ch. RUCHET et sous la direction de M. LABORDE, dont le laboratoire personnel est placé à l'entrée de l'École pratique (2).

Laboratoire de recherches : Ce laboratoire est situé au fond de l'École pratique. Il est composé de 6 salles comprenant : bibliothèque, salle d'expériences, salles pour les cages d'animaux.

M. GLEY, agrégé, professe une conférence pendant le deuxième semestre 1895-96 (1) (V. p. 12).

VII. — Anatomie pathologique.

Travaux pratiques : Ces travaux comprennent 30 démonstrations pour chaque série d'élèves. Chaque série comporte environ 80 élèves : il y en a 6 par an.

Les démonstrations durent une heure : *examen* de pièces fraîches d'autopsie provenant des services de clinique de la Faculté d'où elles sont apportées chaque jour, et *examen* de pièces conservées au laboratoire.

Examen de coupes microscopiques.

(1) V. l'*Indépend. méd.*, n° 9, du 26 fév. 1896, p. LXVI.

(2) V. l'*Indépend. méd.*, n° 9, du 26 fév. 1896, p. LXVII.

Laboratoire de recherches : Outre les travaux qui peuvent être poursuivis dans ce laboratoire, on y fait des cours libres *payants* d'histologie pathologique technique et de bactériologie.

Une conférence est professée par M. LETULLE, agrégé (1) (V. p. 13).

Musée d'anatomie pathologique : Voir musée Dupuytren, page 29.

VIII. — Thérapeutique et matière médicale.

Laboratoire : Sérothérapie — préparation de sérums. Recherches bactériologiques.

Conférence par M. GILBERT, agrégé (1) (V. p. 13).

IX. — Médecine légale.

Cours magistral : Ce cours a lieu à la Faculté (2) (V. jours et heures, p. 11).

Les conférences pratiques ont lieu à la Morgue dans l'ordre suivant, savoir (3) : les mercredis : M. le professeur BROUARDEL ; les vendredis : M. le D^r DESCOST, *chef du laboratoire de médecine légale* ; les lundis : M. le D^r VIBERT, *chef du laboratoire d'anatomie pathologique*.

Conférences pratiques de physiologie, d'anatomie pathologique et de chimie appliquées à la toxicologie : Ces conférences sont faites au laboratoire de toxicologie (Caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf).

Ordre des conférences : les jeudis à 4 h. : M. le D^r DESCOST ; les mardis à 3 heures : M. le D^r VIBERT ; les samedis à 3 h. : M. OGIER, *docteur en sciences, chef du laboratoire de chimie*.

Sont seuls admis à suivre le cours de médecine

(1) V. *l'Indépend. méd.*, n° 10, du 4 mars 1896, p. LXXV.

(2) V. *l'Indépend. méd.*, n° 9, du 26 fév. 1896, p. LXVI.

(3) V. *l'Indépend. méd.*, n° 1, du 6 mars 1895, p. II.

cine légale pratique et les conférences, sur la présentation d'une carte spéciale qui est délivrée, après inscription, au Secrétariat de la Faculté (1).

- 1° Les Docteurs en Médecine.
- 2° Les étudiants de 3^e année.

Le laboratoire de chimie (Caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf) est également ouvert aux personnes qui désirent entreprendre des recherches personnelles sur des sujets de chimie toxicologique.

X. — Hygiène.

Cours magistral (2) : Voir page 10.

Laboratoire de recherches : Situé dans les bâtiments de l'Ecole pratique. Les recherches sont dirigées par MM. PROUST et NETTER.

Musée d'hygiène : Voir page 31.

XI. — Pharmacologie.

Pas de *cours magistral* pendant le deuxième semestre.

Laboratoire de recherches : Situé dans les bâtiments de la Faculté et pourvu d'un amphithéâtre spacieux.

Des exercices de reconnaissance de drogues, pour lesquels les élèves sont reçus deux fois par semaine, ont lieu dans ce laboratoire, les *vendredis* dans la matinée, les *mercredis* dans l'après-midi. On peut y manier et y étudier sur place les médicaments les plus usuels ainsi que les substances les plus importantes par leurs applications à l'hygiène, à la toxicologie, etc...

M. le professeur POUCHET dirige lui-même, le

(1) Voir page 7.

(2) V. *l'Indépend. méd.*, n° 9, du 26 fév. 1896, p. LXVI.

jeudi, une conférence exclusivement pratique au cours de laquelle chaque auditeur a à reconnaître une ou plusieurs substances, à décrire les signes permettant de les caractériser, à indiquer leur emploi et leurs applications, enfin à énumérer les formes sous lesquelles on les utilise et à libeller les formules servant à les prescrire.

C'est un très utile complément de l'enseignement théorique donné à l'amphithéâtre. Il répond à une utilité d'autant plus pressante que le nombre des substances médicamenteuses augmente rapidement et que la connaissance de leurs propriétés physiologiques et thérapeutiques se développe tous les jours.

XII. — Opérations et appareils.

(*Médecine opératoire*) (1).

Cours magistral : Voir page 10.

Travaux pratiques : L'enseignement pratique de la médecine opératoire est donné dans les pavillons de l'École pratique, sous la haute direction du chef des travaux anatomiques (V. jours et heures, p. 13).

Il y a environ 7 séries par an et comprenant chacune 90 élèves au maximum.

Un prosecteur, assisté de 6 aides d'anatomie, donne l'enseignement à chaque série d'élèves. Les sessions ordinaires d'exercices pratiques ont lieu, au printemps et en été : une session extraordinaire est réservée en octobre aux élèves qui n'ont pu travailler dans les sessions ordinaires.

En raison de la pénurie des cadavres, chaque

(1) Voir également page 193 l'enseignement de la médecine opératoire donné à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.

série d'élèves ne comporte pas plus de 16 à 18 leçons. Le programme comprend les *ligatures*, les *amputations*, quelques *résections* et les *opérations d'urgence*. Cet enseignement ne peut être considéré que comme un court prélude à celui qui est donné dans les services de chirurgie des hôpitaux où l'élève étudie, d'une façon beaucoup plus profitable, les opérations gynécologiques et autres.

L'enseignement de la médecine opératoire, comme celui de la dissection, est encombré en raison de la pénurie des cadavres. Cette pénurie s'explique par les subventions municipales, les sociétés de secours mutuels, etc..., qui facilitent les enterrements en les rendant peu coûteux.

Le chef des travaux anatomiques et de médecine opératoire possède un pavillon particulier qui est la rotonde centrale de l'École pratique. Des salles de dissection, de dessin, de macérations, grandement installées, y sont annexées.

Laboratoire du professeur de médecine opératoire : Il est situé tout près du laboratoire du professeur d'anatomie et a la même disposition (V. p. 22).

XIII. — Pathologie et thérapeutique générales.

Cours magistral (1) : Voir page 10.

Laboratoire : Recherches microbiologiques.

XIV. — Pathologie expérimentale et comparée.

Laboratoire : Démonstrations portant sur l'examen des fausses membranes et le diagnostic

(1) V. *l'Indépend. méd.*, n° 11, du 11 mars 1896, p. LXXXIII.

bactériologique des angines ; diagnostic bactériologique de la tuberculose et du choléra. — *Sérothérapie* : Préparation de sérums analogues à ceux de la diphtérie et recherches bactériologiques pour reconnaître la présence de bacilles de la tuberculose, des microbes de la suppuration, etc... Conséquences applicables au traitement.

XV. — Pathologie externe.

Cours complémentaire (1) : par M. LEJARS, agrégé (V. p. 12).

Conférence (2) : par M. RICARD, agrégé (V. p. 13).

Laboratoire : Il comprend cinq vastes pièces qui ont été formées des grands couloirs inutilisés de l'Ecole pratique. Une petite salle pourvue de bancs sert pour les cours pratiques de *pathologie externe* et *démonstrations bactériologiques*. Les salles du fond contiennent une *chambre à photographie*, des *chambres à étuve* et des *tables pour examen histologique*.

Musée de pathologie externe (V. p. 146).

XVI. — Pathologie interne.

Cours magistral (3) : par M. le professeur DEBOVE (V. p. 10).

Conférence : par M. ACHARD (V. p. 13).

XVII. — Cliniques.

Pour l'enseignement clinique de la Faculté voir pages 74 et suiv.

(1) V. *l'Indépend. méd.*, n° 9 du 26 fév. 1896, p. LXXVI, et n° 10, du 4 mars 1896, p. LXXV.

(2) V. *l'Indépend. méd.*, n° 10, du 4 mars 1896, p. LXXV.

(3) V. *l'Indépend. méd.*, n° 9, du fév. 1896, p. LXXVI.

XVIII. — Histoire de la médecine et de la chirurgie.

Pas de cours pendant le 2^e semestre.

MUSÉES DE LA FACULTÉ

1^o *Musée Dupuytren* : Installé à l'École pratique, dans l'ancien couvent des Cordeliers. Dans le vestibule d'entrée, se trouve la statue d'Ambroise PARÉ.

Par son testament olographe en date du 21 octobre 1834, Dupuytren avait légué 200,000 fr. à la Faculté pour la création d'une chaire d'anatomie pathologique. Cette somme étant insuffisante, le doyen Orfila obtint de Dupuytren une modification à son testament et il s'engagea à affecter les 200,000 fr., à la fondation d'un musée d'anatomie pathologique médicale et chirurgicale.

Ce musée fut créé par un arrêté du Conseil Royal en date du 2 juillet 1835 et fut appelé *Musée Dupuytren*.

Dans l'*Hôpital des cliniques de la Faculté de Médecine de Paris*, par le D^r CORLIEU, on lit :

« Tous les médecins connaissent le réfectoire du
« couvent des Cordeliers, monument du xvi^e siècle,
« ou du moins la partie consacrée au musée, fondé
« par la donation de Dupuytren en 1835. En par-
« courant le côté sud qui conduit aux salles des
« cours de l'École pratique, on voit treize fenê-
« tres ogivales parfaitement conservées, entre
« lesquelles d'énormes piliers soutiennent les
« murs. En pénétrant dans la cour du n^o 7 de la
« rue de l'École-de-Médecine, on peut voir encore,

« assez bien conservés, des noms innombrables
 « gravés dans la pierre depuis le premier étage
 « jusqu'à environ 4 ou 5 mètres du sol » (p. 5 et 6).

Le grand nombre de pièces qu'il contient sont un peu à l'étroit quoique ce musée d'anatomie pathologique soit vaste.

On y trouve des pièces ayant trait à l'*appareil locomoteur*, au *système nerveux*, aux *organes des sens*, à l'*appareil circulatoire*, à l'*appareil digestif* et les *glandes annexes*, à l'*appareil respiratoire*, à l'*appareil génito-urinaire*; des pièces de *tumeur* et de *téatologie* et une grande collection de cerveaux offerte en novembre 1894, par M. LUYB, médecin honoraire des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine.

Cette collection de cerveaux momifiés comprend 220 lobes cérébraux et présente des échantillons multiples de lésions du cerveau humain, depuis les plus communes, — les *hémiplegies vulgaires*, les *aphasies* — jusqu'aux lésions les plus caractéristiques de la folie. Celles-ci, désormais fixées, peuvent servir de base aux études, jusqu'ici si mal assises, de la pathologie mentale.

Le musée Dupuytren est ouvert tous les jours de 11 h. à 4 h. en hiver et de 11 h. à 5 h. en été.

2^o *Musée Orfila* : Situé au premier étage des bâtiments de la Faculté en façade sur la rue de l'Ecole-de-Médecine.

Ce musée comprend, pour ainsi dire 3 sections spéciales :

Le musée d'anatomie;
 Le musée d'histoire naturelle;
 Les instruments de chirurgie.

Les 4,000 pièces qu'il contient environ se rapportent aux matières suivantes : *ostéologie*, *myologie*, *système nerveux*, *organes des sens*, *tube digestif*, *système lymphatique*, *appareil respiratoire*, *organes génito-urinaires*, *embryologie*, *anatomie comparée*.

Le musée d'anatomie renferme aussi une

superbe collection sur le *système lymphatique* par M. le professeur SAPPÉY.

Ouvert tous les jours de 10 h. du matin à 4 h. du soir en hiver et à 5 h. en été.

3° *Musée d'hygiène* : Installé au premier étage des bâtiments de l'École pratique et ouvert les mardis, jeudis et samedis de 2 à 4 h.

Il contient de nombreux appareils relatifs à l'enseignement de l'hygiène et entre autres :

Une collection de produits servant à la fabrication des substances alimentaires ;

Des modèles pour l'étude de l'ensemble de la salubrité et de l'insalubrité des habitations ;

Des photographies sur verre et sur papier pour l'étude des microorganismes des maladies transmissibles ;

Un aquarium à trois cases pour l'étude des diverses eaux livrées à l'alimentation.

Des appareils pour l'évacuation des immondices hors des villes ;

Des appareils pour la prophylaxie des épidémies.

4° *Musée Verdin* (appareils de précision pour la physiologie) : Situé dans les bâtiments de l'École pratique, ce musée se compose de deux salles. Il a été installé par M. VERDIN, constructeur d'instruments de physiologie.

La salle principale contient six vitrines remplies d'instruments. La seconde salle est réservée aux grands appareils : *le schéma de la circulation, tables de vivisection, histoire des instruments de physiologie.*

Ce musée ne peut être visité que sous la conduite de M. VERDIN.

LABORATOIRE DE TÉRATOLOGIE

Egalement situé dans les bâtiments de l'École pratique, ce laboratoire est ouvert à toutes les

personnes qui désirent s'occuper d'études d'*embryogénie*.

BIBLIOTHÈQUE

Située dans les bâtiments de la Faculté, en façade sur le boulevard Saint-Germain, on y accède en ce moment par une entrée provisoire qui se trouve derrière le grand amphithéâtre (v. p. 13, jours et heures d'ouverture).

La Bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris comprend deux salles : une immense salle publique, dans laquelle les étudiants ne peuvent consulter qu'un livre à la fois ; une salle privée où l'on peut entrer par autorisation spéciale.

Les ouvrages récents et les journaux de médecine sont mis à la disposition des lecteurs aussitôt après leur apparition.

Malgré les incessantes réclamations du bibliothécaire en chef, cette bibliothèque est loin de pouvoir procurer les ressources qu'on devrait y trouver (1).

MM. les membres du corps médical sont admis dans la salle de lecture sur la présentation de leur carte personnelle.

Pour obtenir communication des volumes, il faut se conformer au règlement intérieur (2).

(1) V. *l'Indépend. méd.*, n° 5, du 3 déc. 1895.

(2) V. notre numéro spécial des étudiants pour l'année scolaire 1895-96, p. 7.

**SERVICES HOSPITALIERS
DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS**

ADMINISTRATION SUPÉRIEURE

La Direction des services hospitaliers de la ville de Paris, en même temps que la tutelle des Enfants assistés des départements de la Seine, est confiée au Directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique responsable, sous la surveillance d'un Conseil appelé seulement à émettre des avis.

Le Directeur de l'Assistance publique de Paris est nommé par le ministre de l'Intérieur; il est placé sous l'autorité du préfet et du ministre de l'Intérieur; cependant, lorsqu'il a pris l'avis du Conseil de surveillance, il a un véritable pouvoir de direction pour tous les actes de pure administration non contraires aux lois et règlements d'administration publique.

Le Conseil de surveillance de l'Assistance publique est composé ainsi qu'il suit (1) :

Le Préfet de la Seine, Président de droit ;
Le Préfet de Police, membre de droit ;
Dix membres du Conseil municipal ;
Deux maires ou adjoints ;
Deux administrateurs des bureaux de bienfaisance ;
Un Conseiller d'Etat ou Maître des requêtes ;
Un membre de la Cour de Cassation ;
Un médecin des hôpitaux et hospices en exercice ;
Un chirurgien des hôpitaux et hospices en exercice ;
Un médecin-accoucheur des hôpitaux en exercice ;
Un médecin du service des secours à domicile en exercice ;

(1) V. *l'Indépend. méd.*, n° 16, du 15 avril 1896, p. cxxii.

Un professeur de la Faculté de médecine ;
Un membre de la Chambre de Commerce ;
Un membre patron et un membre ouvrier des conseils de prud'hommes ;
Neuf membres pris en dehors de toute catégorie.

CORPS MÉDICAL DES HOPITAUX ET HOSPICES DE PARIS

MÉDECINS ET CHIRURGIENS

Le corps médical des hôpitaux de Paris, unique en Europe, occupe une place importante dans l'histoire de la science médicale.

Les médecins et chirurgiens des hôpitaux sont pris suivant l'ordre d'ancienneté parmi les médecins et chirurgiens du bureau central qui sont eux-mêmes nommés à la suite d'un concours annuel qui est considéré comme une épreuve de haute difficulté en raison de la multiplicité des connaissances des candidats et de la valeur scientifique des concurrents (1).

Les médecins et chirurgiens des hôpitaux et hospices, titulaires d'un service, ont le titre de médecins ou chirurgiens, chefs de service de l'hôpital de... ; sont chefs du service de santé ; ils ne sont pas subordonnés, au point de vue du traitement des malades, à l'Administration hospitalière.

MÉDECINS DU SERVICE DES ALIÉNÉS

Parmi les médecins de l'Assistance publique, les médecins du service des aliénés forment un

(1) Pour les conditions du concours, V. *l'Indépend. méd.*, n° 1, du 1^{er} janv. 1896, p. v, et n° 4, du 22 janvier 1896 p. xxx.

corps à part recruté par un concours spécial. Ils sont spécialement chargés des quartiers d'aliénés de *Bicêtre* et de la *Salpêtrière*.

Les médecins titulaires sont pris par ordre d'ancienneté parmi les médecins adjoints; les conditions d'admission sont les mêmes que pour les médecins du Bureau central, et en raison de leur difficulté, les épreuves du concours donnent un haut prix au titre de *médecin du service des aliénés* (1).

ACCOUCHEURS

Les fonctions des accoucheurs comprennent : la direction du service des accouchements dans les hôpitaux et chez les sages-femmes agréées; la pratique des opérations obstétricales dans les services d'accouchement des hôpitaux, dans les services de médecine et de chirurgie autres que ces services, où des accouchements peuvent se présenter, et dans les services d'accouchement existant chez les sages-femmes agréées.

Les accoucheurs des hôpitaux sont recrutés par la voie du concours (2).

Les titulaires d'un service ont le titre d'accoucheur, chef de service de l'hôpital de...

ASSISTANTS

Les assistants sont de plusieurs ordres :

1° *Chirurgiens assistants*. — La moitié des chirurgiens des hôpitaux peuvent être attachés à des services de chirurgie généraux ou spéciaux, à titre de chirurgiens assistants.

Les chirurgiens auxquels des assistants peuvent être attachés, sont désignés par le directeur de

(1) Pour les conditions du concours, V. *l'Indépend. méd.*, n° 14, du 11 mars 1896, p. LXXXII.

(2) Pour les conditions du concours, V. *l'Indépend. méd.*, n° 9, du 26 février 1896, p. LXXX.

l'administration après avis du conseil de surveillance et choisis parmi les chirurgiens ayant au moins dix ans de services comme chirurgiens-chefs de service.

Les assistants de chirurgie sont nommés par le directeur de l'administration sur la proposition du chef de service.

Pendant la durée de leurs fonctions, ils ne peuvent prendre part à la direction des services temporaires, ni au service des suppléants, sauf pendant la période des vacances (15 juillet, 15 octobre).

Ils assurent la suppléance des chirurgiens chefs de services auxquels ils sont attachés, pendant les congés de ces derniers ; mais cette suppléance ne peut se prolonger au delà de trois mois.

La cessation des fonctions du chef de service entraîne la cessation des fonctions de l'assistant.

2° *Assistants de consultation.* — Les assistants de consultation sont chargés, à défaut de chirurgien des hôpitaux, d'assurer le service des consultations.

Ils sont nommés pour deux ans et peuvent être maintenus en fonctions, pendant une troisième année, par le directeur de l'administration sur l'avis du conseil de surveillance.

3° *Assistants des services spéciaux de chirurgie.*
Ils sont nommés par le directeur de l'Assistance publique et choisis parmi les docteurs en médecine comptant quatre années d'internat dans les hôpitaux de Paris.

Nommés pour deux ans, ils peuvent être maintenus une troisième année par le directeur de l'administration sur l'avis du conseil de surveillance.

La cessation des fonctions du chef de service entraîne la cessation de leurs fonctions.

Les consultations ont lieu chaque jour, le dimanche compris, à partir de 9 h. (1).

(1) La cinquième Commission du Conseil municipal (rapporteur M. Dubois), s'inspirant des amendements déposés par

ÉLÈVES EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE

Internes : L'internat des hôpitaux de Paris est considéré non sans raison en France et dans le monde entier comme un titre scientifique considérable.

Les élèves les plus distingués se disputent ce titre ; et la France se fait honneur de laisser les étrangers prendre part avec elle à ce difficile concours (1).

plusieurs membres du Conseil, a décidé d'apporter au règlement hospitalier les modifications suivantes :

1° Chacun des quartiers de Paris et chacune des communes du département de la Seine qui ont passé un traité avec l'administration pour l'hospitalisation de leurs malades indigents, seront rattachés à un hôpital déterminé ;

2° Tout malade indigent ou nécessiteux qui désirera formellement être soigné par un médecin ou un chirurgien, en dehors de sa circonscription, pourra y être autorisé à la suite d'une demande faite par lui, par le médecin du bureau de bienfaisance, ou le médecin consultant de sa circonscription.

La Commission propose ensuite d'ajouter au règlement le paragraphe suivant :

« Les médecins et chirurgiens auront la faculté de consulter dans leurs salles leurs anciens malades. »

En ce qui concerne la répartition des malades dans les salles, la Commission dit que cette répartition sera faite par le directeur de l'hôpital, sur l'indication de chaque chef de service, à tour de rôle, en ce qui touche son service, et que l'admission d'urgence sera prononcée par le directeur, sur l'avis de l'interne de garde.

Enfin, la Commission est d'avis de modifier en ces termes l'article concernant la nomination des assistants de consultation.

« Les assistants de consultation en titre ou suppléants seront nommés par le directeur de l'administration, sur une liste double de candidats choisis parmi les docteurs en médecine comptant quatre années d'internat dans les hôpitaux de Paris. »

Ces conclusions sont adoptées. (*Séance du Conseil municipal du 17 avril 1896.*)

(1) Pour les conditions du concours, voir notre numéro spécial des étudiants, pour l'année scolaire 1895-96, p. 38.

Externes : Les externes sont également recrutés par la voie du concours (1). Tout élève justifiant d'une année d'études médicales peut concourir. Le nombre des externes n'est pas fixe; la règle est d'en nommer en moyenne un par 20 malades dans les services de médecine et un par 15 malades dans les services de chirurgie.

Les externes suivent la visite du chef de service et sont chargés, sous la surveillance des internes, de recueillir les observations et de faire les pansements dans les services de chirurgie.

Stagiaires. — Les stagiaires dont nous parlerons plus loin, sont tenus de suivre la visite du chef de service.

Bénévoles (2). — Les chefs de service peuvent en outre se faire accompagner dans leurs visites par toutes personnes pour lesquelles ils ont demandé une autorisation spéciale à l'Administration. C'est dans cette catégorie que nous devons ranger tout auditeur non soumis à l'enseignement obligatoire de la Faculté de médecine et n'étant attaché à l'Assistance publique par aucune fonction, c'est-à-dire tous ceux auxquels s'adresse de préférence le présent Guide.

PERSONNEL SECONDAIRE

Dans chaque établissement hospitalier, le personnel secondaire se compose :

1° Des personnes qui concourent directement au traitement ou aux soins qu'exigent les hôtes de l'Assistance publique, malades, infirmes, vieillards, enfants ;

2° Des personnes chargées des services généraux des établissements (cuisine, lingerie, buanderie, service de la salubrité, etc.).

(1) Pour les conditions du concours, voir notre numéro spécial des étudiants, pour l'année scolaire 1895-96, p. 41.

(2) V. page 74.

Dans tous les établissements, même ceux desservis par un personnel congréganiste, les infirmiers, infirmières et gens de service des deux sexes, sont toujours laïques; le personnel congréganiste n'est en effet chargé que de la direction des services, direction qui, dans les hôpitaux laïques, est confiée aux surveillants et sous-surveillants (1).

Les religieuses ne sont pas nommées par l'Administration; elles ne peuvent être révoquées par elle, c'est la supérieure qui désigne les sœurs pour les différents services; toutefois, le changement des sœurs peut avoir lieu sur la demande de l'administration.

CONCOURS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS AUX ÉTUDES SCIENTIFIQUES (2)

En dehors de sa mission d'assistance publique proprement dite, l'Administration hospitalière de Paris a toujours tenu à honneur de favoriser les progrès de la science médicale, dans l'intérêt même du service de ses hôpitaux.

Indépendamment des cliniques officielles organisées dans certains de ses établissements, et relevant de la Faculté de médecine, elle a encore mis à la disposition de cette dernière, pour l'enseignement clinique obligatoire de ses nombreux élèves (3) tous les services de médecine et de

(1) Tous les établissements hospitaliers dépendant de l'Assistance publique sont desservis par un personnel laïque sauf l'Hôtel-Dieu, l'hôpital Saint-Louis, et divers établissements desservis par des religieuses en vertu des intentions des donateurs.

(2) V. *l'Indépend. méd.*, n° 5 du 3 déc. 1895.

(3) V. notre *Guide de l'étudiant en médecine de Paris*, pour l'année scolaire 1895-96, p. 17.

chirurgie et les services spéciaux indiqués dans le tableau ci-dessous.

Le nombre de ces stagiaires est d'environ vingt par service.

I. — Services réservés aux stagiaires de 4^e année (vétérans) pourvus de 12 à 15 inscriptions.

Hôtel-Dieu. — 1^o Médecine : MM. G. Sée, prof. (M. Charrin prof. agr. suppl.); Cornil, Straus, Proust, professeurs ; Ferrand. — 2^o Chirurgie : MM. Duplay, prof. ; Polailton, prof. agrégé. — 3^o Service des mal. des yeux : M. Panas, prof.

Charité. — 1^o Médecine : MM. Potain prof. ; Gouraud. — 2^o Chirurgie : M. Tillaux, prof.

Pitié. — 1^o Médecine : MM. Jaccoud, prof. ; Robin, prof. agr. ; Faisans ; Petit. — 2^o Chirurgie MM. Berger, prof. ; Reclus, prof. agr.

Enfants-Malades. — Maladies des enfants : MM. Grancher, prof. ; J. Simon.

Necker. — 1^o Chirurgie : M. Le Dentu, prof. — Mal. des voies urinaires : M. Guyon, prof.

Salpêtrière. — Maladies nerveuses : M. Raymond, prof.

Sainte-Anne. — Maladies mentales : M. Joffroy, prof.

Trousseau. — Maladies des enfants : MM. Lannelongue, prof. ; Comby.

Saint-Antoine. — Médecine : M. Hayem, prof. ;

Saint-Louis. — Maladies cutanées et syphilitiques : M. Fournier, prof.

II. — Services réservés aux stagiaires (débutants) pourvus de 8 à 11 inscriptions.

Charité. — Médecine : M. Moutard-Martin.

Cochin. — 1^o Médecine : M. Chauffard, prof.

agr. — 2^o *Chirurgie* : MM. Schwartz, prof. agr. ; Quénu, prof. agr.

Broca. — *Chirurgie* : M. Pozzi, prof. agr.

Laënnec. — *Médecine* : MM. Landouzy, prof. ; Gingeot, Merklen ; Oulmont.

Necker. — 1^o *Médecine* : MM. Dieulafoy, prof. ; Rendu, prof. agr. ; Huchard, Cuffer. — 2^o *Chirurgie* : M. Roulier.

Saint-Antoine. — 1^o *Médecine* : MM. Hanot, Letulle, Gaucher, Ballet, prof. agrégés ; Siredey. — 2^o *Chirurgie* : MM. Monod, Blum, prof. agrégés.

Broussais. — 1^o *Médecine* : MM. Gilbert, prof. agr. ; Barth. — 2^o *Chirurgie* : M. Campenon, prof. agr.

Beaujon. — 1^o *Médecine* : MM. Fernet, prof. agr. ; Troisier, prof. agr. — 2^o *Chirurgie* : M. Th. Anger.

Saint-Louis. — *Chirurgie* : MM. Richelot, prof. agr. Nélaton prof. agr.

Lariboisière. — 1^o *Médecine* : MM. Duguet, prof. agr. ; Tapret, prof. agr. ; Dreyfus-Brisac ; Landrieux. — *Chirurgie* : MM. Peyrot, prof. agr. ; Reynier, prof. agr.

Bichat. — 1^o *Médecine* : MM. Lacombe, Roques. — 2^o *Chirurgie* : M. Terrier, prof.

Tenon. — 1^o *Médecine* : MM. Talamon, Brault, Barie, Hirtz, Galliard. — 2^o *Chirurgie* : MM. Félizet, Gérard-Marchant.

Laboratoires. — Enfin, l'Assistance publique a ménagé dans presque tous ses établissements des laboratoires particuliers pour ceux des médecins et chirurgiens qui ont témoigné le désir de se livrer à des recherches scientifiques.

Tous ces laboratoires sont subventionnés par la ville de Paris ; et, à ce propos, en 1895, M. Dubois a soulevé, au sein du Conseil municipal, la question de savoir si, au lieu de subventionner plusieurs laboratoires dans un même hôpital, il ne serait pas plus utile de créer, dans chaque établissement hospitalier, un seul laboratoire où tous les maîtres pourraient travailler et réunir leurs élèves.

M. Dubois se demande également si, en dehors de ces diverses créations, il ne conviendrait pas d'organiser à Paris un grand laboratoire général et central.

Ces deux questions sont à l'étude.

Bibliothèques — Dans tous les hôpitaux, une bibliothèque est annexée à la salle de garde des internes en médecine. Ces bibliothèques sont subventionnées par le Conseil municipal.

Amphithéâtre d'anatomie. — En ce qui concerne les élèves, appelés déjà à bénéficier de l'enseignement des chefs de service, l'Administration met gratuitement à leur disposition un amphithéâtre d'anatomie où, sous la direction d'un chirurgien professeur, chef des travaux anatomiques, des prosecteurs et des aides d'anatomie sont chargés de leur faciliter l'étude de l'anatomie de l'histologie, et de les exercer au manuel opératoire (V. p. 20).

HOPITAUX

On emploie assez indifféremment dans le monde, les mots *hôpital* ou *hospice* pour désigner les établissements où sont soignés les malades.

Techniquement, l'hôpital est l'établissement où sont traitées les personnes atteintes d'affections susceptibles de guérison, tandis que l'hospice est réservé aux incurables, aux vieillards et à certaines catégories d'enfants.

Les hôpitaux de l'Assistance publique de Paris se divisent en :

Hôpitaux généraux ;
Hôpitaux d'enfants ;
Hôpitaux spéciaux.

Une polyclinique est annexée à chaque service.

**SERVICE DES HOPITAUX ET HOSPICES
CIVILS DE PARIS**

PENDANT L'ANNÉE 1896

Hôtel-Dieu. — Services de médecine.**M. le prof. G. Sée** (M. Charrin, suppléant).

Chef de clinique : M. Auscher.

Int. : M. Binot.

Ext. : MM. Voisin, Bernard (Art.), Bonniot, Miot,
Camus, Hernette, Loubet, Souberbielle, Logerot.**M. le prof. Proust.**

Int. : M. Cavasse.

Ext. MM. Tathéossian, Morillo, Lourrier, Gué-
nard, Feurtet.**M. le prof. Cornil.**

Int. : M. Vermorel.

Ext. : MM. Drouet, Robert (Jean), Stroheker,
Bricet, Glippe, Mesnard.**M. le D^r Ferrand.**

Int. : M. Théohari.

Ext. : MM. Dimitrescu, Nafilian, Périetzéanu,
Querneau, Raimond.

M. le D^r Audhoni (M. le D^r Guinon, supp.).

Int. : M. Griffon.

Ext. : MM. Dolbeau, Constantinesco, Heulin.

M. le prof. Straus.

Int. : M. Auclair (Jules).

Ext. : MM. Montais, Guériteau, Herrenschmidt, Javal (G.), Tridon, Theuveny.

Services de chirurgie.

M. le prof. Duplay.

Chef de clinique : M. Cazin.

Int. : MM. Fouquet, Ombredanne, Bigeard, Bize.

Ext. : MM. Aoustin, Braye, Grenet, Guillaïn, Garofid, Lemesle, Roux (Ch.), Stini, Babonneix.

M. le prof. Panas.

Chef de clinique : M. Terson.

Int. : MM. Lévy (Sam.), Le Für, Brin.

Ext. : MM. Scrinì, Jeannulatos, Campos, Castan, Jacovidès, Marechal.

M. le D^r Polaillon.

Int. : MM. Keim, Dartigues.

Ext. : MM. Mayer (Paul), Follet (René), Inglezzi, Bobo, Mlle Cohn, M. Zannellis.

Services de consultations.

Médecine. — **M. le D^r Raymond.**

Int. prov. : M. Celos.

Ext. : M. Poujade.

Chirurgie. — **M. le D^r Demoulin.**

Ext. : MM. Guénot, Foisy.

Hôtel-Dieu (annexe). — *Services de médecine.***M. le D^r Ménétrier.**

Int. prov. : M. Guilbaud.
 Ext. : MM. Balthazard, Masselon, Chevalier (P.), Hulleu.

M. le D^r Duflocq.

Int. prov. : M. Monthus.
 Ext. : MM. Lœvy, Pagniez, Athanasiu, Silvie.

*Service d'accouchements.***M. le D^r Varnier.**

Int. prov. : M. Rudaux.
 Ext. : MM. Raimondi, Fernique, Marotte.

Hôpital de la Pitié. — *Services de médecine.***M. le prof. Jaccoud.**

Chef de clinique : M. Lesage.

Chef de clinique adjoint : M. Thiroloix.

Int. : M. Fauquez.

Ext. : MM. Daniel, Stoïcescu, Sikora, del Pozo, Fougères, Chéruy.

M. le D^r Robin.

Int. : M. Kuss.

Ext. : MM. Gaultier (René), Dupuy, Gamblin, Wateau, Maurage, Guillot (Hipp.), Bournigault.

M. le D^r Faisans.

Int. : M. Gandy.

Ext. : MM. Brôn, Auffray, Subercaze, Guisez, Lenormant, Bourgeois, Lajaunie.

M. le D^r Thibierge.

Int. : M. Gestan.

Ext. : MM. Morély, Drouin, Guyot, Devignevielle.

M. le D^r Petit.

Int. : M. Piatot.

Ext. : MM. Viaud-Grand-Marais, Jalabert, Sihol, Houdé, Pochon.

M. le D^r Babinski.

Int. : M. Levrey.

Ext. : MM. Pupier, Mirande, Brun, Duval.

*Services de chirurgie.***M. le D^r Reclus.**

Int. : MM. Gosset, Wiart, Lardennois.

Ext. : MM. Gougis, Sentex, Anghel, Caubet, Pécharmant, Jalaguier.

M. le prof. Berger.

Chef de clinique : M. Reblaub.

Int. : MM. Mouchet, Fredet, Marion.

Ext. : MM. Slatineanu, Sicard (Justin), Blandeau, Baup, Huguier, Audoin, Mettey, Housquains.

*Service d'accouchements.***M. le D^r Doléris.**

Int. : M. Benoit.

Ext. : MM. Sicard (Gab.), Lefèvre.

*Services de consultations.**Médecine.* — **M. le D^r Capitan** (M. Régnier, sup.).

Ext. : MM. Croisier, Le Tellier.

Chirurgie. — **M. le D^r Faure** (M. Ehrhardt, sup.).

Ext. : MM. Dufour, Cave.

Hôpital de la Charité. — *Services de médecine.***M. le prof. Potain.**

Chef de clinique : M. Teissier.

Int. : M. Nobécourt.

Ext. : MM. Baudelot, Serbanescu, Arnal, Mahu.

M. le prof. Bouchard (M. Vidal, *supp.*).

Int. : M. Mourette.

Ext. : MM. Berthier, Pitance, Lacaille, Lucius.

M. le D^r Const. Paul (1).

Int. : M. Rebreyend.

Ext. : MM. Leduc, Ranson, Vast, Lalande, Bardou.

M. le D^r Gouraud.

Int. : M. Tissier.

Ext. : MM. Bratiano, Kermektchieff, Barrault.

M. le D^r Moutard-Martin.

Int. : M. Dupuy-Dutemps.

Ext. : MM. Ferrari da Grado, Khorassandji, Gentin, Mircousch.

M. le D^r Labadie Lagrave.

Int. : M. Magdelaine.

Ext. : MM. Roché, Garin, Roglet, Mlle Pariselle.

*Services de chirurgie.***M. le D^r Després.**

Int. : MM. Coyon, Guillemot.

Ext. : MM. Parmentier, Moureyre, Barrieu, Crotet.

(1) M. Constantin Paul est décédé le 12 avril 1896.

M. le prof. Tillaux.

Chef de clinique : M. Rieffel.

Int. : MM. Gesland, Baraduc, Veau.
Ext. : MM. Meuriot, Loiseau, Chifoliau, Alivizatos, Fournié, Léger, Galca.

*Service d'accouchements.***M. le D^r Porak.**

Int. : M. Siron.
Ext. : MM. Dumas (Pierre), Duclos, Ozo, Hémet.

*Service de consultations.**Médecine.* — **M. Gallois.**

Ext. : MM. Leroy (Louis), Parent.

Chirurgie. — **M. Thiéry** (M. Souligoux).

Ext. : MM. Lobligeois, Lecœur.

Hôpital Saint-Antoine. — *Services de médecine.***M. le prof. Hayem.**

Chef de clinique : M. Parmentier.

Int. : M. Lenoble.
Int. prov. : M. Zadok.
Ext. : MM. Thorp, Herscher, Lehmann, Heitz, Turquet, Dreyer-Dufer.

M. le D^r Hanot.

Int. : M. Kahn.
Ext. : MM. Goujon, Caboche, Quiserne, Duvernoy, Dezirot.

M. le D^r Ballet.

Int. : M. Bodin.
Ext. : MM. Oppeinheim, Castin, Bessonnet, Thuvenet.

M. le D^r Letulle.

Int. : M. Dominici.
Ext. : MM. Janot, Spindler, Prudhomme, Nattan, Bergeron.

M. le D^r Siredey.

Int. : M. Le Roy.
Ext. : MM. Hélie, Goupille, Sallé, Coudert (Em.), Balli.

M. le D^r Brissaud.

Int. : M. Lantzenberg.
Ext. : MM. Mauchamp, Tissot, Faure (Elie), Furet.

M. le D^r Gaucher.

Int. : MM. Sergent (*int. lauréat*), Villière.
Ext. : MM. May, Lacapère, Letellier, Barbarin.

M. le D^r Lermoyez.

Int. : M. Griner.
Ext. : MM. de Lorgeril, Poirson, de Gorsse, Moret (Arm.).

*Services de chirurgie.***M. le D^r Monod.**

Int. : MM. Chabry, Monod (F.), Vanverts.
Ext. : MM. Pestemalzoglu (Alexandre), Bonnet, Courtellemont, Glin, Roux.

M. le D^r Blum.

Int. : MM. Blanc, Termet, Vouzelle.
Ext. : MM. Bisch, Wegbécher, Couillard, Neveu, Bourgain, Mme Tobolowska.

*Services de consultations.**Médecine. — M. Lyon.*

Int. prov. : M. Hauser.
Ext. : MM. Desmaroux, Dezon.

Chirurgie. — M. Walther (M. Conzette, supp.).

Ext. : MM. Lochelongue, Schwob, Chalochet, Pierrot.

Hôpital Necker. — *Services de médecine.***M. le D^r Rendu.**

Int. : M. Funck-Brentano.
Ext. : MM. Posth, Leraître, Labbé, Brusset, Tixier.

M. le prof. Dieulafoy.

Int. : M. Apert.
Ext. : MM. Mousseaux, Matza, Leven, Bizet, de Rothschild.

M. le D^r Huchard (H.).

Int. : M. Baillet.
Ext. : MM. Maury, Zacchiri, Letourneur, Vassaux.

M. le D^r Cuffer.

Int. : M. Chevereau.
Ext. : MM. Veeck, Baranger, Maucotel, Aubert.

*Services de chirurgie.***M. le prof. Guyon.**

Chef de clinique : M. Chevalier.
Int. : MM. Escat, Pasteau, Imbert.
Ext. : MM. Brécy, Guessarian, Paquet, Le Masson, Hanotte, Barbin, Molz.

M. le prof. Le Dentu.

Chef de clinique : M. Brodier.

Int. : MM. Guinard, Petit (Raym.), Proust.

Ext. : MM. Arnoux, Cuqu, Girard (J.), Le Sourd (F.), Le Sourd (Louis), Godineau, Watelet, Thiolier.

M. le D^r Routier.

Int. : MM. Diriant, Chauvel.

Ext. : MM. Desjardins, Chauveau, de Milly, Petit (Paul), Meyer (R.), Girod.

Services de consultations.

Médecine. — **M. Weber** (M. Charrier, supp.).

Ext. : MM. Ertzbischoff, Poulin.

Chirurgie. — **M. Albarran** (M. Glantenay, supp.).

Ext. : MM. Saint-Cène, Larigaudry.

Hôpital Cochin. — *Services de médecine.***M. le D^r Chauffard.**

Int. : MM. Bonnus, Ramond.

Ext. : MM. Froussard, Lejonne, Viollet, Lereboullet, Malméjac, Ravaut, Margnat.

M. le D^r Richardiere.

Int. : M. Faitout.

Ext. : MM. Morlet, Cistrier, Gouffier, Courtois.

Service temporaire de médecine.

(M. Vaquez, supp.)

Int. prov. : M. Iselin.

Ext. : MM. Audart, Baudrant.

*Services de chirurgie.***M. le D^r Schwartz.**

Int. : MM. Mermet, Lacour.
 Ext. : MM. Mathé, Esmonet, Rey, Ferry, Pertat.

M. le D^r Quenu.

Int. : MM. Lenoir, Schmid, Robineau.
 Ext. : MM. Guerlain, Jully, Goudard, Mutzner,
 Lustgarten, Faraut, Schultz.

M. le D^r Bouilly.

Int. : MM. Demantké, Planque.
 Ext. : MM. Gabory, Guéniot, Saïas.

*Services de Consultations.**Médecine.* — **M. Lebreton.**

Int. prov. : M. Langlet.
 Ext. : M. Alquier.

Chirurgie. — **M. Sebilleau** (M. Wassilieff.
 supp.).

Ext. : MM. Monod (Adrien), Sibut, Asselineau,
 Leh.

Hôpital Beaujon. — *Services de médecine.***M. le professeur Debove.**

Int. : M. Bensaude.
 Ext. : MM. Mulon, Gleize, Perrée.

M. le D^r Fernet.

Int. : M. Derocque.
 Ext. : MM. Nicolaïdi, Planchon, Bouvet, Baron.

M. le D^r Rigal (M. Dalché, supp.).

Int. : M. Mortagne.
Ext. : MM. Labey, Rivet, Guilnard, Hurtaud,
Paris, Arago.

M. le D^r Tróisier.

Int. : M. Sicard (Athanase).
Ext. : MM. Mouille, Bizard, Tardif.

*Services de chirurgie.***M. le D^r B. Anger.**

Int. : MM. Ferron, Lorrain.
Ext. : MM. Nazare-Aga, Derome, Maire, Henry,
Cocurat.

M. le D^r Th. Anger (M. Lejars, assist.).

Int. : MM. Auclair, Bonamy.
Ext. : MM. Bouteillier, Fromageot, Foulon, Fon-
vielle, Magnan, Bufnoir.

M. le D^r L. Championnière.

Int. : MM. Angelesco, Barozzi.
Ext. : MM. Cuiianu, Poulain, Lebœuf, Durand-
Viel, Beaugrand, Geoffroy-Saint-Hilaire, Zim-
mern, Mauger.

Service temporaire de chirurgie.

Int. prov. : M. Le Dard.
Ext. : Mme Monnier.

*Service d'accouchements.***M. le D^r Ribemont-Dessaignes.**

Int. : M. Bouchacourt.
Ext. : MM. Lourdin, Bluysen.

Services de consultations.

Médecine. — **M. Launois** (M. Soupault, adj.).

Int. prov. : M. Delestre.

Ext. : MM. Cartier, Wahl.

Chirurgie. — **M. Jarjavay** (M. Bernard, supp.).

Ext. : MM. Pierreson, Ramond.

Hôpital Lariboisière. — *Services de médecine.***M. le D^r Duguet.**

Int. : MM. Fournier (Edmond).

Ext. : MM. Delabost, Lippmann, Charpentier, Palle, Gosselin.

M. le D^r Muselier.

Int. : M. Papillon.

Ext. : MM. Hauviller, Millot, Cathala, Levesque.

M. le D^r Gouguenheim.

Int. : M. Desvaux.

Int. prov. : M. de Font-Reaulx.

Ext. : MM. Goizet, Bouchard, Heuzard, Percheron, Dubost, Ratynski, Grosjean, de Nittis.

M. le D^r Landrieux.

Int. : M. Emery.

Ext. : MM. Mercier, Rousseau, Jacowski, Briens, Salomon.

M. le D^r Dreyfus-Brisac.

Int. : M. Long.

Ext. : MM. Gil, Laubry, Balencie, Lévy-Valency, A. Richard, André Weil, Teisseire.

M. le D^r Tapret.

Int. : M. Macrez.

Ext. : MM. Tintrelin, Verdin, Dardel, Compoint.

*Services de chirurgie.***M. le D^r Perier** (M. Rochard, assist.).

Int. : MM. Page, Cottet.

Int. prov. : M. Larrieu.

Ext. : MM. Dauphin, Léonce, Druelle, Gueysse, Roubaud, Le Gambier, Deyber, Carret.

M. le D^r Delens.

Int. : MM. Terrien, Guillemin.

Ext. : MM. Ehrmann, Thomas (Jacques), Andiganne.

M. le D^r Peyrot (M. Guinard, assist.).

Int. : MM. Leblanc, Pissavy.

Ext. : MM. Coustols, Pamard, Férrouelle, Gaudaud, Vivier.

M. le D^r Reynier.

Int. : MM. Fauvel, Estrabaut.

Ext. : MM. Salmon, Heitz (Maurice), Savignat, Schwanhardt, Géraudel, Nikonoff.

*Service d'accouchements.***M. le D^r Maygrier.**

Int. : M. Le Damany.

Ext. : MM. Noisette, Michel, Dériaud, Guillermin.

*Services de consultations.**Médecine.* — **M. P. Tissier.**

Int. prov. : M. Chastanet.

Ext. : MM. Quentin, Bertrand (II.).

Chirurgie. — M. Beurnier (M. Manson, supp.).

Ext. : MM. Royer, Lecornu.

Hôpital Tenon. — *Services de médecine.*

M. le D^r Talamon.

Int. : M. Guillemot (Louis).

Ext. : MM. Richard, Rabant, Brodier, Voisin, Houselot, Mme Tylicka.

M. le D^r Brault.

Int. : M. Riche.

Ext. : MM. Roche, Brunel, Linard, Montignac, Ozanne.

M. le D^r Barié.

Int. : M. Got.

Ext. : MM. Manuel, Abraham, Bernard, Clément.

M. le D^r Hirtz.

Int. : M. Lesné.

Ext. : MM. Germond, Félizet, Monel, Rey.

M. le D^r Martin.

Int. : M. Martin (André).

Ext. : MM. Latteux, Mouchotte, Petit (Paul), Lebard.

M. le D^r Galliard.

Int. : M. Milian.

Ext. : MM. Ombredanne, Bernard (H.), Marchand, Robillard, Thoizon.

M. le D^r Delpeuch.

Int. : M. Saiton.

Ext. : MM. Lebel, Halberchtadt, Marty, Dutar, Vaslet de Fontaubert.

M. le D^r Bourcy.

Int. : M. Bertherand.
Ext. : MM. Retournard, Huguet, Langlois, O'Followell, Vassal.

*Services de chirurgie.***M. le D^r Felizet.**

Int. : MM. Branca, Lombard, Rosenthal.
Ext. : MM. Combret, Lemaitre, Mermier, Friaque, Lorot, Briaïs.

M. le D^r Bazy.

Int. : MM. Ravanier, Batigne, Wintrebert.
Ext. : MM. Chambon, Roche (Charles), Picart, Agavnian, Masson, Malterre.

M. le D^r G. Marchant.

Int. : MM. Herbet, Zemet, Ouvry.
Ext. : MM. Tueffer, Fachatte, Calais, Lachâtre, Løper, Jacomet.

*Service d'accouchements.***M. le D^r Champetier de Ribes.**

Int. : M. Baron.
Ext. : MM. Gombault (Louis), Forestier.

*Services de consultations.**Médecine.* — **M. Duplaix.**

Int. prov. : M. Drouard.
Ext. : M. Debienne.

Chirurgie. — **M. Paul Delbet**

(M. Isch-Wall, supp.).

Ext. : MM. Cormier, Berthier.

Hôpital Laënnec. — *Services de médecine.***M. le prof. Landouzy.**

Int. : M. Josué.
Ext. : MM. Leroy des Barres, Fortunet, Boucher,
Gauthier, Aribat, Schwartz, Bernard.

M. le D^r Gingeot.

Int. : M. Deguy.
Ext. : MM. Barre, Remoussenard, Resibois,
Menu, Gauckler.

M. le D^r Oulmont.

Int. : M. Hermary.
Ext. : MM. Ménachem, Aron, Attal, Dufour-
Labastide, Blotières.

M. le D^r Merklen.

Int. : M. Venot.
Ext. : MM. Grivot, Dèvé, Tourlet, Legroux,
Jacob-Lortat.

*Service temporaire de médecine.***M. Queyrat.**

Int. prov. : M. Poix.
Ext. : MM. Gotar, Raulin, Lefas, Lelong, Sau-
vage.

*Service de chirurgie.***M. le D^r Nicaise (M. Delbet, assist.).**

Int. : MM. Claisse, Héresco.
Int. prov. : M. Nicaise.
Ext. : MM. Français, Gouraud, Couvelaire, Ber-
tin, Milanoff, de Combarel.

*Services de consultations.**Médecine.* — **M. de Grandmaison**

(M. Aviragnet, supp.).

Ext. : MM. Kendirgy, Cathelin.

Chirurgie. — **M. Villemin** (M. Benoit, supp.).

Ext. : MM. Rion, Marais.

Hôpital Bichat. — *Services de médecine.***M. le D^r Lacombe.**

Int. : M. Constensoux.

Ext. : MM. Boureau, Touchard, Raoux, Kassaboff, Leclerc.

M. le D^r Rogues.

Int. : M. Turner.

Ext. : MM. Guyotte, Weber, Chevrey, Brinon, Capart.

*Services de chirurgie.***M. le prof. Terrier** (M. Hartmann, assist.).

Int. : MM. du Bouchet, Paquy, Dujon.

Ext. : MM. Bernard, Prat, Arloing, Stanculéanu, Bentz, Ripault.

*Services de consultations.**Médecine.* — **M. Barbier** (M. Pineau, supp.).

Int. pr. : M. Guillemard.

Ext. : M. Bluzat.

Chirurgie. — **M. Péraire** (M. Raymond, supp.).

Ext. : MM. Sudaka, Soulier.

Hôpital de la porte d'Aubervilliers.*Service de médecine.***M. le D^r Roger.**

Int. : M. Comte.
Int. prov. : M. Tournemelle.
Ext. : MM. Malartie, Bliivet, Ball, Bertrand,
Hentgen.

Hôpital du Bastion 29. — Service de médecine.**M. le D^r Chantemesse.**

Int. : M. Terrien.
Ext. : MM. Degorce, d'Avellar, Ménétrel, Lau-
nay, Bouzanquet.

Hôpital Héroid. — Service de médecine.**M. le D^r Gilles de la Tourette.**

Int. : M. Haury.
Int. prov. : M. d'Herbécourt.
Ext. : MM. Bonnemaïson, Tabary, Collard,
Moulin, Dumas.

Hôpital Andral. — Service de médecine.**M. le D^r Mathieu.**

Int. : MM. Decazals, Delamarre,
Ext. : MM. Mercier, Chantemille, Le Maguet,
Métivier, Lévy.

*Service de consultations.**Médecine.* — **M. Polguère.**

Ext. : MM. Barbet, Nass.

Hôpital Broussais. — *Services de médecine.***M. le D^r Barth.**

Int. : M. Martin.

Ext. : MM. Traverse, Chenal, Legros, Dauzats, Ribierre.

M. le D^r Gilbert.

Int. : M. Grenet.

Ext. : MM. Berthe, Morichaut-Beuchant, Lamoureux, Petit, Schulzenberger.

*Service de chirurgie.***M. le D^r Campenon.**

Int. : MM. Bellot, Morel.

Ext. : MM. Signeux, Demerson, Herpain, Wildenstein, Coudray.

*Services de consultations.**Médecine.* — **M. Wurtz** (M. Lafûte, supp.).

Ext. MM. Besredka, Bellin.

Chirurgie. — **M. Morestin** (M. Malherbe, supp.).

Ext. : MM. Mascarel, Héron de Villefosse.

Hôpital des Enfants-Malades. — *Services de médecine.***M. le D^r Simon.**

Int. : MM. Paul Boncour, Lévy (Emile).
Ext. : MM. Laclautre, Emmerich, Olgiati, Bourgeois, Mignon.

M. le D^r Descroizilles.

Int. : M. Garnier (Marcel).
Ext. : MM. Deck, Hugé, Beaujard, Géraud.

M. le prof. Grancher.

Chef de clinique : M. Bouloche.

Int. : M. Philippe.
Ext. : MM. Lagrange, Cabrol, Milhiet, Denys, Zamfiresco.

M. le D^r d'Heilly.

Int. : MM. Monod (J.), Laroche.
Ext. : MM. Fromageot, Cugnin, Dubois, Manet, Picandet.

M. le D^r Moizard.

Int. : M. Babé.
Ext. : MM. Polle, Costinesco, Fraleu, Mme Servant.

M. le D^r Sevestre.

Int. : M. Petit (René).
Ext. : MM. Salles, Wibault, Ganault, Bigot.

*Services de chirurgie.***M. le D^r de Saint-Germain.**

Int. : MM. Ulmann, Grisel.
Ext. : MM. Ligerot, Detot, Sabatié, Genton, Bertrand, Brocard, Dardeau.

M. le Dr Brun.

Int. : MM. Chaillous (Maurice), Desfosses.
Ext. : MM. Demaldent, Michaux, Assicot, Diel,
Darbois.

Hôpital Trousseau. — Services de médecine.**M. le Dr Comby.**

Int. : M. Frankel.
Ext. : MM. Schachmann, Choyau, Ferester,
Delthil, Weinberg.

M. le Dr Josias.

Int. : MM. Schaefer, Roux.
Ext. : MM. Latruffe, Dardelin, Robert, Marchais,
Rodiet.

M. le Dr Netter.

Int. : MM. Carnot, Salmon.
Ext. : MM. Weil, Le Meignen, Cahen, Dide,
Popesco.

M. le Dr Variot.

Int. MM. Bayeux, Ghika.
Ext. : MM. Dieupart, Dupau, de Mafo, Audebal.

*Services de chirurgie.***M. le prof. Lannelongue (M. Broca, supp.).**

Int. : MM. Courtillier, Baudet.
Int. prov. : M. Weil.
Ext. : MM. Pasquier, Méheut, Legrand, Grégoire,
Renaut (Paul) Millien, Guihal, Mme Waitz.

M. le Dr Jalaguiet.

Int. : MM. Pascal, Cange.
Ext. : MM. Ameline, Lachouille, Brousse, Cham-
pion.

Hôpital Saint-Louis. — *Services de médecine.***M. le D^r Ernest Besnier.**

Int. : M. Rist.
Ext. : MM. Chicotot, Boricaud, Leroy (Eug.),
Sorre.

M. le prof. Fournier.

Chef de clinique : M. Wickham.
Int. : MM. Brouardel, Canuet.
Ext. : MM. Alglave, Deschamps, Husson, Ba-
rasch, Monod (Jean).

M. le D^r Hallopeau.

Int. : M. Bureau.
Int. prov. : M. Jousset.
Ext. : MM. Vassor, Bony, Boury, Faivre.

M. le D^r Tenneson.

Int. : M. Martinet.
Ext. : MM. Blandin, Bergouignan, Bénéteau,
Roy, Charpentier, Bonfils.

M. le D^r Du Castel.

Int. : M. Jacobsen.
Ext. : MM. Vangeon, Saurain, Chalmette, Girbe.

M. le D^r Danlos.

Int. : M. Decloux.
Ext. : MM. Berton, Decorse, Robin, Mme Roma-
nescu.

*Services de chirurgie.***M. le D^r Marchand.**

Int. : MM. Tissier, Junien-Lavillauroy, Roger.

Ext. : MM. Valençon, Valle, Ignard, Peyre, Macrycostas, Mouthon.

M. le D^r Richelot.

Int. : MM. Pauchet, Laurens, Pochon.
Ext. : MM. Kahn, Bernard, Viard, Toupart, Rinuy, Coronat.

M. le D^r Nélaton.

Int. : MM. Cocquelet, Cunéo, Coville.
Ext. : MM. Lenoble, Vallat, Chardin, Lamoureux, Cherbétian, Trémolières, Mauban.

Service d'accouchement.

M. le D^r Bar.

Int. : M. Boquel.
Ext. : MM. Gaudeffroy, Lozé, Deslandes, Pasquet.

Service de consultation.

Chirurgie. — **M. le D^r Leguen** (M. Regnaud, suppl.).

Ext. : MM. Lihou, Crouzon.

Hôpital Ricord. — *Services de médecine.*

M. le D^r Mauriac

Int. : M. Fontoyront.
Ext. : MM. Brès, Merlet, Henriot.

M. le D^r Balzer.

Int. : M. Druault.
Ext. : MM. Millon, Blondin, Dupuy (Paul).

*Service de chirurgie.***M. le D^r Humbert.**

Int. : M. Hepp.

Ext. : MM. Giffart, Louste, Lambert, Manheimer.

Hôpital Broca. — *Services de médecine.***M. le D^r Renault.**

Int. : M. Bigard.

Ext. : MM. Mannoni, Wagon, Fossier, Le Couëdic, Vaillant.

M. le D^r de Beurmann.

Int. : M. Gheorghiu.

Ext. : MM. Dueroquet, Milon, Poutchkow, Moulon, Chalret du Rieu, Juquelier, Duc-Dodon.

*Service de chirurgie.***M. le D^r Pozzi.**

Int. : MM. Collinet, Beaussehat, Caboche.

Ext. : MM. Marcereau, Gosselin, Ferrand, Mihailescu, Boissier, Regnard.

*Service de consultation.**Chirurgie.* — **M. Jayle.**

Ext. : MM. de Lacroix de Lavalette, Wiliard.

Maison d'accouchement. (Bd Port-Royal, 119.)*Service de médecine.***M. le D^r Charrin.**

Int. : M. Millet.

Service d'accouchement.

M. le D^r Budin, accouch., prof. en chef.
(M. Boissard, adj.)

Int. : MM. Chéron, Gibert.

Clinique d'accouchement (rue d'Assas, 89).
Service d'accouchement.

M. le prof. Tarnier.

Chef de Clinique : M. Dubrisay:

Ext. : MM. Orlowsky, Jolly, Rabaud, Chevallier,
Costin, Briançon.

Clinique d'accouchement Baudeloque (bâ-
timents de la Maternité en bordure de l'avenue
de l'Observatoire). — *Service d'accouchement.*

M. le prof. Pinard.

Chef de Clinique : M. Bouffe de Saint-Blaise.

Ext. : MM. Geis, Bastard, Gaillard, Clavaud-
Ribourgeon, Ausselin. Palas.

Maison municipale de santé. — *Services de
médecine.*

M. le D^r Ettinger.

Int. : M. Mercier.

Ext. : MM. Coudert, Pauly, Cotard.

M. le D^r Le Gendre.

Int. : M. Delmond-Bébet.

Ext. : MM. Poulard, Girard, Rivalta.

*Services de chirurgie.***M. le D^r Tuffier.**

Int. : MM. Dujarier, Marchais.

Ext. : MM. Fouquet, Mauté, Piedvache, Goubeau.

M. le D^r Picqué.

Int. : MM. Barnsby, Macé.

Ext. : MM. Maudemain, Laugier, Gerbaud, Bargy.

Hospice de Bicêtre. — Services de médecine.1^o INFIRMERIES**M. le D^r Marie.**

Int. : M. Jolly.

Int. prov. : M. Pédeprade.

2^o ALIÉNÉS**M. le D^r Bourneville.**

Int. : MM. Mettetal, Luys.

Int. prov. : M. Pelisse.

M. le D^r Deny.

Int. : M. Mercier (Edm.).

Int. prov. : M. Gaullieur l'Hardy.

M. le D^r Charpentier.

Int. : M. Marcille.

Int. prov. : M. Audistère.

M. le D^r Féré.

Int. : M. Herrenschmidt.
Int. prov. : M. Weill.

*Service de chirurgie.***M. le D^r Chaput.**

Int. : MM. Durrieux, Chaillous (Joseph).
Int. prov. : M. Cochemé.

Musée : M. Sollier, directeur.

Hospice de la Salpêtrière. — Services de médecine.**M. le prof. Raymond.**

Chef de Clinique : M. Charcot.

Int. : MM. Claude, Gasné, Faure (Maurice).
Ext. : MM. Margouliès, Bonnard, Ferrand, Monier, Rogier, Delamarre, Petresco, Mlle Kachpérow.

M. le D^r Déjerine.

Int. : M. Thomas.
Int. prov. : M. Michaut.
Ext. : MM. Glinéanu, Ingelrans, Noïca, Rivior, Tassigny.

*Service de chirurgie.***M. le D^r Segond.**

Int. : MM. Chauveau, Lapointe.
Ext. : MM. Millet, Hanot, Meunier, Katz.

*Services des aliénés.***M. le D^r Falret.**

Int. : M. Audion.
Ext. : M. Lalanne.

M. le D^r Voisin (Aug.).

Int. : M. Bernheim.
Ext. : MM. Battier, Delherm.

M. le D^r Voisin (Jules).

Int. : M. Roques.
Ext. : MM. Adeline, Gênevrier.

*Service de consultation.**Chirurgie. — M. le D^r Chipault.*

Ext. : MM. Sersiron, Desvaux.

Hospice d'Ivry. — Service de médecine.**M. le D^r Gombault (A.).**

Int. : M. Castaigne.
Int. prov. : M. Rastouil.
Ext. : M. Legrand.

*Service de Chirurgie.***M. le D^r Michaux.**

Int. : M. Bonnet.
Int. prov. : M. Hivet.
Ext. : M. Bacquelin.

Hospice des Enfants-Assistés. — *Service de médecine.***M. le D^r Hutinel.**

Int. : MM. Lévi, Labbé.
Ext. : MM. André, Gennet, Martirené, Charpentier, Talandier.

*Service de chirurgie.***M. le D^r Kirmisson.**

Int. : MM. Pétron, Ardouin.
Ext. : MM. Clermont, de Clomesnil, Heller, Carton, Dionis du Séjour.

Hospice Debrousse. — *Service de médecine.***M. le D^r Bécclère.**

Int. prov. : M. Ungauer.

Maison de retraite de La Rochefoucauld.*Service de médecine.***M. le D^r Brocq.**

Int. : M. Hallé.
Ext. : MM. Legay, Simon.

Maison de retraite des ménages. — *Service de médecine.*

M. le D^r Marfan (M. Achard, suppl.).

Int. : M. Bernard.
Int. prov. : M. Maret.
Ext. : M. Cury.

Institution Sainte-Périne. — *Service de médecine.*

M. le D^r Giraudeau.

Int. : MM. Cadol, Hennecart.

Hospice de Moisselles. — *Service de médecine.*

M. le D^r Queyrat.

Int. prov. : M. Mauger (Ad.).

Maison de retraite Rossini. — *Service de médecine.*

M. le D^r Giraudeau.

Int. : M. Cadol.

Hospice de Brevannes. — *Service de médecine.*

M. le D^r Geffroy.

Int. : MM. Cros, Gagey.

Maison de retraite Chardon-Lagache.*Service de médecine.***M. le D^r Giraudeau.**

Int. : M. Hennecart.

**Hôpital de Berck-sur-Mer. — Service
de chirurgie.****M. le D^r Ménard.**

Int. : MM. Grosjean, Ménier, Véron.

MODE D'ADMISSION DES MALADES (1)

Les malades sont reçus dans les hôpitaux de leur circonscription à l'exception : 1° des enfants ; 2° des malades auxquels sont réservés des hôpitaux spéciaux, à la consultation faite à l'hôpital le matin, ou bien admis en dehors de la consultation, à toute heure du jour et de la nuit, en cas d'urgence, sur l'attestation de l'interne de garde constatant le cas d'urgence. Dans tous les cas, l'admission doit être requise par un membre du corps médical ; elle est prononcée sur cette réquisition par le Directeur de l'hôpital, représentant l'Administration.

CONSULTATIONS

Des consultations de médecine et de chirurgie ont lieu tous les jours non fériés dans les services spéciaux de consultation ci-dessus indiqués.

(1) Voir rapport sur les réformes hospitalières par M. Emile Denois, conseiller municipal, Imprimerie municipale, 1894.

Ces consultations sont données dans chacun de ces services par des médecins et des chirurgiens des hôpitaux et des médecins et chirurgiens assistants, spécialement désignés et choisis parmi les anciens internes des hôpitaux.

Les personnes qui veulent bénéficier de ces consultations sans réclamer leur admission ne sont pas tenues de se présenter à l'hôpital déterminé par leur circonscription.

Les consultations commencent à 9 heures du matin.

ADMISSION COMME AUDITEUR BÉNÉVOLE

Pour être admis à suivre, en qualité d'auditeur bénévole, les leçons des chefs de service des hôpitaux, il faut s'adresser à l'Administration centrale de l'Assistance publique, 3, avenue Victoria (secrétariat général, bureau du personnel) pour demander une carte d'admission.

HOPITAUX GÉNÉRAUX

Hôtel-Dieu (1).

(Place du Parvis Notre-Dame.)

Fondé au vi^e siècle, auprès de l'église Saint-Christophe, cet établissement prit successivement les noms d'hôpital Saint-Christophe, de Maison-Dieu et d'hôpital Sainte-Marie.

Vers la fin du vi^e siècle, il fut en partie reconstruit.

En 1786, Tenon signalait aux pouvoirs publics son insuffisance, et Louis XVI chargeait l'Académie des Sciences de l'examen du projet d'un nouvel Hôtel-Dieu. L'Académie

(1) Voir HESSON, *Etude sur les hôpitaux* (Paul Dupont, 1862), et D^r Prosper de Pietra Santa, *L'Hôtel-Dieu de Paris, son passé, son avenir* (J.-B. Baillière, 1867). — BAÛRE, *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris* (Imprimerie Nationale, 1891).

nomma une commission composée de Lassone, Daubenton, Tenon, Lavoisier, Laplace, Coulomb, Durut et Bailly.

Ce dernier, chargé du rapport, après avoir fait un tableau saisissant des inconvénients qui résultaient de l'accumulation dans un espace si restreint de malades atteints d'affections diverses, conclut à la répartition des malades en quatre petits hôpitaux. On peut donc dire que Bailly a été un précurseur dans la question des hôpitaux d'isolement, qui devait plus tard préoccuper si vivement les hygiénistes et les médecins.

La réforme, indiquée par la Commission de l'Académie des Sciences au xviii^e siècle, devait en grande partie être réalisée par l'Administration hospitalière de Paris, qui, en principe, traite chaque maladie spéciale dans un hôpital spécial, et qui projette de localiser rigoureusement, pour un avenir prochain, chaque affection contagieuse dans un établissement particulier, situé dans, ou mieux hors Paris (1).

Les deux grands corps de logis de l'Hôtel-Dieu, élevés sur les deux rives du petit bras de la Seine, communiquaient entre eux au moyen d'un pont, le pont Saint-Charles, démoli lors de la construction du quai Montebello, construction qui entraîna en même temps la disparition de l'un des bâtiments de l'Hôtel-Dieu.

Le pont démoli fut remplacé par une passerelle et un passage souterrain. Malgré la vétusté et l'insuffisance de ses bâtiments, l'ancien Hôtel-Dieu était installé dans des conditions de salubrité incontestées, dues sans doute à la grande circulation d'air causée par le voisinage immédiat du fleuve. Il fallut, néanmoins, malgré les souvenirs que rappelait le vieil hôpital, démolir ses bâtiments qui menaçaient ruine.

Le nouvel Hôtel-Dieu, situé entre la rue d'Arcueil, la rue de la Cité, le quai aux Fleurs et le Parvis Notre-Dame, construit sur un emplacement voisin de l'ancien, dans la cité, a été commencé en 1865 et terminé seulement en 1878. Il a été édifié sur les plans d'un habile architecte, M. Diet, de l'Institut.

Un corps de bâtiment en façade sur la place du Parvis est affecté à l'Administration. On pénètre ensuite, après avoir traversé un vaste vestibule d'honneur, dans la cour

(1) Voir rapport de M. le D^r CRAUTEMPS, Président du Conseil municipal de Paris, sur un projet tendant à ce qu'à l'avenir toutes les maladies infectieuses soient traitées hors Paris, et sur diverses propositions concernant le transport des contagieux et la désinfection de leurs logements (Imprimerie municipale, 1887).

principale fermée latéralement par deux bâtiments perpendiculaires au premier. Cette cour est entourée d'arcades et de galeries qui produisent un effet perspectif grandiose, rappelant les cours des palais florentins. Au fond, au haut d'un escalier monumental, se détache un porche qui, avec son fronton aux belles proportions, vient compléter l'aspect imposant de cette cour. Perpendiculairement aux deux bâtiments latéraux sont les pavillons des malades, séparés entre eux par des jardins servant de promenoirs aux hospitalisés.

L'Hôtel Dieu est desservi par la congrégation des *Augustines*, qui y ont leur maison-mère.

Des laboratoires d'*histologie*, de *chimie*, de *physiologie*, et d'*ophtalmologie* appartenant à la Faculté de Médecine, sont installés à l'Hôtel-Dieu.

Des conférences ou des leçons théoriques et pratiques sont faites dans cinq grands amphithéâtres par les chefs de service et les attachés aux laboratoires.

Un service de gynécologie fonctionne à proximité de la consultation.

La salle de garde des internes possède une belle *Bibliothèque*.

MÉDECINE

Service de M. le prof. Germain SÉE (1).

Salle Saint-Christophe (H.).

— Sainte-Jeanne (F.).

M. CHARRIN, supp., fait des leçons cliniques les *lundis et vendredis* à 10 h.

Lundi : Clinique sur la thérapeutique ;

Mercredi : Leçon sur la pharmacologie, sur l'anatomie pathologique ;

Vendredi : Clinique sur le diagnostic.

Service de M. le prof. PROUST.

Salle Saint-Charles (H.).

— Sainte-Madeleine (F.).

Service de M. le prof. CORNIL.

Salle Saint-Denis (H.).

— Sainte-Monique (F.).

(1) Chaire de clinique médicale de la Faculté de Médecine.
(V. p. 11.)

Leçons de démonstration au laboratoire le mercredi.

Service de M. le D^r FERRAND.

Salle Saint-Thomas (H.).
— Saint-Anne (F.).
— Sainte-Anne (Grèche).

Clinique, chaque matin à 9 h.

Leçons spéciales, le jeudi à 10 heures au laboratoire et à la salle Sainte-Anne.

Propédeutique clinique et indications thérapeutiques. Applications spéciales aux maladies de l'appareil cardio-pulmonaire.

Service de M. le D^r AUDHOUL.

Salle Saint-Augustin (H.).
— Sainte-Monique (F.).

Service de M. le prof. STRAUS.

Salle Saint-Denis (H.).
— Sainte-Martine (F.).

CHIRURGIE

Service de M. le professeur DUPLAY (1).

La clinique chirurgicale de M. le prof. Duplay occupe de vastes locaux bien aménagés.

Elle comprend :

Salles d'hommes :

Grande salle *Saint-Landry*, réservée aux malades non suppurés.

Petite salle *Saint-Landry*, destinée aux malades atteints de suppuration (2 cab. d'isolement).

(1) Chaire de clinique chirurgicale de la Faculté de Médecine. (V, p. 11.)

Salles de femmes (Salle Notre-Dame) :

Le service de gynécologie que M. Duplay a créé et installé lors de son entrée à l'Hôtel-Dieu, et qui se trouve entièrement séparé de la clinique de chirurgie générale, comprend :

Salle Saint-Jean, divisée en deux parties, dont l'une renferme neuf lits et l'autre dix et au besoin douze lits.

2 chambres d'isolement ;

Une salle d'opérations ;

Une salle de spéculum, pour l'examen des malades qui viennent du dehors, et qui se trouvent à l'entrée du service.

L'amphithéâtre Chomel, où sont pratiquées les opérations de chirurgie générale, et qui sert en même temps à l'enseignement, peut contenir 100 auditeurs.

M. le prof. Duplay a contribué à l'amélioration de cet amphithéâtre qui est pourvu maintenant d'un lavabo contenant les antiseptiques les plus usuels. Il est aussi muni d'un lavabo avec eau filtrée et bouillie.

Dans une pièce qui précède l'amphithéâtre, se trouvent un autoclave, une étuve sèche de Poupinel : des objets de pansement et des instruments sont renfermés dans une vitrine.

M. le prof. Duplay donne l'enseignement chaque matin.

L'enseignement du soir est donné par ses adjoints.

Matin.

Lundi : Visite à 9 heures (salle des hommes).
Examen des malades nouveaux.

Mardi : Leçon de clinique chirurgicale et opérations à 9 h. 1/2 (amphithéâtre de chirurgie générale).

Mercredi : Visite à 9 h. (salle des femmes).
Examen des malades nouvelles.

Jeudi : Opérations abdominales à 9 h. 1/2, (service de gynécologie).

Vendredi : Leçon de clinique chirurgicale et

opérations à 9 h. 1/2 (amphithéâtre de chirurgie générale).

Samedi : Visite à 9 h. (salle des femmes) ; puis visite dans le service de gynécologie, où sont pratiquées les opérations de petite gynécologie.

Soir (enseignement complémentaire).

Mardi, à 5 h. : Conférence de séméiologie chirurgicale, étude des moyens d'exploration clinique, par le chef de clinique.

Jeudi et *samedi*, de 5 à 7 h. : Examens des malades par les élèves, sous la direction du chef de clinique (amphithéâtre de chirurgie générale).

Mercredi à 5 h. : leçons sur les moyens d'exploration clinique en gynécologie, par les chefs des travaux gynécologiques.

Vendredi, de 5 à 7 h. : Examen des femmes par les élèves sous la direction du chef des travaux gynécologiques (salle du spéculum).

Service de M. le prof. PANAS (1)

Ophthalmologie.

Salles Saint-Julien (H.).

— Sainte-Agnès (F.).

— Sainte-Agnès (Crèche).

Le service de clinique ophtalmologique a été organisé en 1879, par M. le prof. PANAS, dans son service de chirurgie générale qu'il a transformé.

Le service des hommes est situé au deuxième étage du troisième pavillon. Un petit cabinet pour les examens ophtalmoscopiques se trouve à droite d'un couloir qui part de la salle, et, au bout de ce couloir, on arrive à un salon où se font les opérations d'urgence et les pansements.

Les malades atteints de la cataracte sont placés dans une chambre à 3 lits qui fait suite au salon.

(1) Chaire de clinique ophtalmologique de la Faculté de médecine. (V. p. 12.)

Cinq pièces situées au rez-de-chaussée, en se suivant, entre le deuxième et le troisième pavillon de droite, forment le service des femmes. Le rez-de-chaussée, entre les deux premiers pavillons, est occupé par un service de polyclinique qui fournit l'aliment nécessaire à l'enseignement du professeur. Le chef de clinique examine dans un petit cabinet noir qui fait face à un autre cabinet où se font les applications électriques. On est amené ensuite à une salle spacieuse où se font les examens de l'*acuité visuelle*, les *examens périmétriques*, les *mensurations ophtalmométriques*, etc. Seize élèves peuvent faire simultanément des exercices pratiques dans quatre cabines noires munies chacune de deux becs Auer. Deux banquettes spéciales sont mises en outre à la disposition des élèves débutants pour l'examen du fond de l'œil des lapins vivants. Les malades nouveaux sont examinés par le professeur le *lundi* et le *vendredi*, de 9 h. à 11 h.; il choisit les cas intéressants comme sujet de son enseignement clinique. Sur le palier du premier pavillon de gauche, au rez-de-chaussée, se trouve l'amphithéâtre Dupuytren, où se fait l'enseignement *dogmatique* le *lundi* et le *vendredi*. Les grandes opérations ont lieu, après la leçon clinique, dans cet amphithéâtre qui contient une vitrine renfermant les instruments nécessaires; dans un cabinet qui le précède, sont déposés les appareils d'optique.

Le mercredi est consacré aux *examens ophtalmoscopiques*, dans la salle de consultations, sous la direction du professeur.

Dans un couloir noir, qui se trouve au-dessous de l'amphithéâtre Dupuytren, existe ce qui est nécessaire pour la photographie *microscopique* et *macroscopique*.

Le chef de clinique fait, toute l'année, dans l'après-midi, un enseignement complémentaire sur l'*optique physiologique*; il dirige l'examen

fonctionnel des malades fait par les élèves et leur fait faire des exercices opératoires. Le chef du laboratoire ophtalmologique fait parallèlement des conférences d'*histologie normale et pathologique spéciale* et de *bactériologie*.

Ce service est fréquenté chaque année par un grand nombre de spécialistes étrangers et par un certain nombre de docteurs français bénévoles.

On pratique un grand nombre d'opérations (*cataractes, strabotomie, chirurgie des paupières, de l'orbite, des sinus cranio-faciaux, autoplasties, etc.*).

Service de M. le Dr POLAILLON.

Salle Saint-Côme (H.).
— Sainte-Marthe (F.).

Visite à 9 heures.

Mardi, jeudi et samedi : Consultation.

Tous les jours, examen clinique et opérations.

LABORATOIRE DES CLINIQUES

Samedi à 4 h. : Autopsies sous la direction de M. le prof. CORNIL.

Examens *anatomo-pathologiques* et *bactériologiques* des pièces provenant de la clinique chirurgicale de M. le prof. Duplay et conférences par le chef de laboratoire le *lundi* matin à 11 h., après la visite ; les élèves examinent les préparations microscopiques faites à l'aide des matériaux recueillis dans le service susindiqué.

Au premier étage du deuxième pavillon, sont situées les deux salles du laboratoire de la clinique ophtalmologique. Les expérimentations faites par les élèves sur les animaux sont dirigées par le chef du laboratoire qui, avec M. le prof. PANAS, se livre à des recherches d'*anatomie normale et pathologique, de bactériologie et de physiologie pathologique expérimentale*. C'est

spécialement la matinée du jeudi que M. Panas consacre à ces recherches.

Les *Archives d'ophtalmologie* créées par M. le prof. PANAS contiennent la plupart des mémoires relatifs aux travaux originaux qui sont sortis de ce laboratoire.

Toute l'année, dans l'après-midi, le chef du laboratoire fait un cours pratique d'*histologie normale et pathologique de l'œil*, de *bactériologie* et de *médecine opératoire oculaire*.

CONSULTATIONS

- 1^o Médecine : M. Paul RAYMOND.
Tous les jours de 9 à 11 h. Salle de consultations de médecine.
2^o Chirurgie : M. DEMOULIN.
3^o Orthopédie : M. DE SAINT-GERMAIN (V. p. 144).

Hôtel-Dieu (annexe).

Situé entre la rue de la Bûcherie, l'église Saint-Julien le Pauvre et la rue Lagrange.

C'est le tronçon d'un des bâtiments qui restent encore du vieil Hôtel-Dieu et qui est entamé par le percement de la rue Lagrange, fermé de ce côté sur toute sa hauteur par de simples cloisons en planches.

Tour à tour abandonné et utilisé, ce vieux bâtiment servit successivement, avec celui qui lui fait face et se trouve en bordure sur le quai, à loger les miséreux pendant les hivers rigoureux et à isoler des malades durant les épidémies qui se succédaient ces dernières années (choléra, typhus, grippe).

Actuellement, dans le corps de bâtiment donnant sur la rue de la Bûcherie, est installé un service d'accouchement de 56 lits qui fonctionne depuis le 1^{er} juin 1895.

Les 4 salles comprises dans le bâtiment ayant vue sur le quai Montebello sont affectées au traitement des maladies ordinaires de médecine et comprennent 138 lits d'hommes.

MÉDECINE

Service de M. le D^r MÉNÉTRIER.
Service de M. le D^r DUFLOQ.

ACCOUCHEMENT

Service de M. le D^r VARNIER (1).

Occupant trois étages, la Maternité est desservie par un couloir et un vaste escalier.

Le premier étage comprend les services de consultation, d'isolement et la salle de travail.

Dans le couloir se trouvent des banquettes où attendent les femmes venues pour la consultation à gauche d'une salle d'examen contenant deux lits et à droite d'une salle de spéculum.

La salle de travail est précédée d'une salle de change où se trouve une baignoire pour les femmes en travail. Cette salle de travail contient trois lits et renferme une étuve à linge, un lavabo et des filtres Pasteur qui donnent l'eau filtrée nécessaire au service. Les cloisons qui ferment la salle sont recouvertes de liège afin d'atténuer, pour les malades des chambres voisines, la propagation des cris des parturientes.

En face de la salle de travail, et séparées par un couloir, se trouvent trois chambres d'isolement contenant chacune deux lits.

Les salles d'accouchées de cette Maternité (salles Mauriceau et Baudelocque) occupent les deux étages situés directement au-dessus de celui que nous venons d'indiquer.

Le sol de toutes les pièces du service est constitué par le parquet de chêne des anciennes salles que l'on lave fréquemment (2).

Nombre de lits : 56.

Nombre d'accouchements du 6 juin 1895 (ouverture du service) au 15 mars 1896 : 1004.

(1) M. le D^r VARNIER fait également un enseignement obstétrical à la clinique Baudelocque (V. p. 168).

(2) ANCELET. *Des maternités à Paris*. Thèse, Paris, 1896.

Hôpital de la Pitié (1).

1, Rue Lacépède; la porte principale donne en face le Jardin des Plantes.

Construite par ordre de Louis XIII pour renfermer les mendiants et les pauvres, la Pitié doit son nom à sa chapelle consacrée à Notre-Dame de la Pitié.

En 1656, cette Maison fut choisie pour être le chef-lieu de l'Hospice général et affectée à l'éducation des jeunes enfants pauvres. Elle reçut le nom d'Hôpital des Orphelins du faubourg Saint-Victor, puis d'Hospice de la Patrie, sous la Révolution.

Le Conseil général des Hospices en fit une annexe de l'Hôtel-Dieu en 1806. Les enfants qui y étaient hospitalisés furent évacués sur l'établissement qui s'appelle aujourd'hui l'hôpital Trousseau. La Pitié devint alors un hôpital général.

Un laboratoire, une chambre de spéculum et un cabinet d'isolement sont annexés à chacun des services de la Pitié. Les chirurgiens ont à leur disposition un pavillon pour les grandes opérations. Il existe aussi une salle de consultations et une salle d'opérations pour le service d'accouchement.

Cet établissement possède une des trois écoles municipales d'infirmiers et d'infirmières.

La bibliothèque des internes en médecine, fondée en 1869, contient environ 1400 volumes. Elle est alimentée par les cotisations mensuelles des internes et une subvention du Conseil municipal.

MOYENS DE COMMUNICATION

Omnibus. — Batignolles-Jardin des Plantes. — Boulevard Saint-Marcel-Gare du Nord. — Place de la République-Montsouris (descendre rue Monge à la rue Lacépède et tourner à gauche).

Tramways. — Châtelet-Ivry-Vitry-Bicêtre (descendre rue Monge, à la rue Lacépède et tourner à gauche).

(1) *Histoire de Notre-Dame de la Pitié (1612-1882)*, par le Dr Octave GUILLET (Paris, Cocoz, 1882). — HUSSON. *Étude sur les Hôpitaux*, p. 18.

MÉDECINE

Service de M. le prof. JACCOUD (1).

Salles Jenner (H.).
— Laënnec (F.).

Clinique médicale les mardis et samedis à 10 h.

Service de M. le D^r Albert ROBIN.

Salles Serres (H.).
— Valleix (F.).

Leçons de thérapeutique le lundi à 9 h. 3/4 à l'amphithéâtre des cours.

Clinique thérapeutique au lit du malade, mercredi et vendredi.

Leçons de pathologie, par MM. les D^{rs} MICHEL, LONDE, LEREDDE, BAUDOIN, MÉNIER, TERSON, CASTEYR, BARDET.

Travaux de laboratoire : MM. BOURNIGAULT et MAURICE BINET.

Service de M. le D^r FAISANS.

Salle Piorry (H.).
— Lorain (F.).

Clinique médicale.

Maladies des voies respiratoires : mardi et mercredi à 9 heures, dans les salles; jeudi, à 10 heures, à l'amphithéâtre des cours.

Service de M. le D^r THIBERGE.

Salle Monneret (H.).
— Cruveilhier (F.).

Leçons de clinique sur les maladies de la peau le vendredi à 10 h. 3/4.

Consultations pour les maladies de la peau et la syphilis, mercredi et samedi, à 9 h.

(1) Clinique médicale de la Faculté de Médecine (V. p. 11).

Opérations dermatologiques. *Mardi* à 9 h. 1/2
(salle Cruveilhier).

Service de M. le D^r André PETIT.

Salle Rayet (H.).
— Trousseau (F.).

Leçons de clinique médicale (maladies du cœur).

Service de M. le D^r BABINSKI.

Salle Rostan (H.).
— Grisollet (F.).
Clinique médicale.

Conférences cliniques sur les maladies du système nerveux le *samedi* à 10 h. du matin.

CHIRURGIE

Service de M. le D^r RECLUS.

Salle Broca (H.).
— Gerdy (F.).
— Pav. Gerdy (F.). Isol.

La première salle est au rez-de-chaussée, la seconde est au premier étage. Un pavillon pour la chirurgie abdominale est annexé à la première salle.

Tous les jours à partir de 9 h. 1/4, ont lieu les visites, les leçons cliniques et les opérations.

Service de M. le prof. BERGER (1).

Salle Michon (H.).
— Lisfranc (F.).
— Pav. Lisfranc (F.). Isol.

M. le prof. BERGER a complètement transformé

(1) Clinique chirurgicale de la Faculté de Médecine (V. p. 11).

le service de la clinique chirurgicale de la Pitié.

Des grandes salles du rez-de-chaussée et du mauvais amphithéâtre d'opérations établi au-dessus de la salle d'autopsies, l'éminent chirurgien a construit une salle d'opérations répondant aux nécessités de la chirurgie moderne.

Un amphithéâtre, substitué à l'ancienne salle Michon, et long de 12 mètres sur 5 de haut, comprend un hémicycle bien éclairé, des gradins séparés par une grille, un chauffe-linge et des lavabos dont les robinets mélangent l'eau stérilisée chaude et froide. La salle d'anesthésie communique avec l'amphithéâtre.

Dans une pièce qui est en face, et où se fait la préparation et la stérilisation de ce qui est nécessaire à l'opération, se trouvent l'autoclave, le stérilisateur Poupinel, les bocaux d'éponges, de gaze stérilisée, les appareils de chauffage pour l'eau bouillie froide et chaude, les réservoirs de chasse pour le nettoyage des lavabos.

Des deux autres pièces disponibles, l'une sert de cabinet au professeur, l'autre sert de salle d'isolement.

Les malades *aseptiques* sont abrités par un baraquement en bois élevé dans la cour parallèlement à la grande salle d'hommes; jamais aucune plaie suppurante ne pénètre dans ce baraquement.

La grande salle Michon contient les malades ordinaires qui suppurent, le baraquement, les malades *aseptiques*. Enfin, le pavillon de *laparotomie* contient une petite salle d'opération.

Le laboratoire très éloigné du service comprend trois pièces : un laboratoire d'*histologie pathologique* et de *bactériologie* muni de microscopes, microtomes, étuves, etc., une salle où se fait le flamage pour la bactériologie et renfermant les animaux en expérience et qui doivent être observés attentivement, puis un laboratoire très complet de photographie.

Des conférences hebdomadaires d'*anatomie*

pathologique sont faites par le chef du laboratoire.

ACCOUCHEMENTS

Service de M. le D^r DOLÉRIIS

Salles d'accouch. : 22 lits et 16 berceaux.

Ce service, disposé tout en longueur (il a 65 mètres de long) est installé dans l'aile droite de l'hôpital, et situé au-dessus des cuisines et au-dessous des services de médecine.

Deux escaliers desservent la Maternité, permettant au service de la consultation d'être indépendant de celui de la salle de travail. On accède à cette dernière salle par un escalier donnant dans une petite cour à côté des cuisines. Précédée d'une pièce servant de vestiaire aux élèves, la salle de travail contient 2 lits; le sol carrelé est en grès céramé. Cette salle contient encore un appareil stérilisateur pour l'eau, un lavabo et une étuve à linge.

Un laboratoire fait suite à la salle de travail.

Pour compléter ce service, une autre petite salle de 5 lits destinée à recevoir des femmes enceintes mises en observation se trouve située au second étage et desservie par l'escalier qui mène à la salle de travail et à celle des accouchées.

La salle de consultation est située au premier étage; elle contient 2 lits d'examen (1).

L'enseignement est organisé dans le service de la façon suivante :

1^o Tous les jours *conférences cliniques au lit des malades* sauf le dimanche;

2^o Le *mercredi* et le *samedi* à 9 h. du matin, le *jeudi* à 3 h. de l'après-midi, les élèves inscrits par séries sont admis à l'examen des sordantes et des consultantes et exercés au manie-

(1) ANGLETT. *Des Maternités à Paris*, Thèse, Paris, 1836.

ment des instruments. Ces exercices sont dirigés par le chef de service;

3° Deux fois par semaine, le mercredi et le samedi à 10 h. 1/2, *leçons théoriques sur des sujets empruntés à l'obstétrique et à la gynécologie.*

Ces leçons portent de préférence sur les *inflammations génitales*, *l'involution normale et la subinvolution*, les *déviation utérines*, les *traumatismes de l'utérus et du plancher pelvien*, l'étude des *néoplasmes génitaux* en rapport avec la grossesse et l'accouchement.

Ces leçons ont pour objet de mettre en relief l'importance de la période post-puerpérale au point de vue de la pathogénie des affections gynécologiques proprement dites, à faire ressortir la transition naturelle entre la fonction physiologique et l'apparition des troubles pathologiques et l'intérêt d'une thérapeutique prolongée méthodiquement instituée pour prévenir les écarts d'hygiène et les dangers d'infection ultérieure.

Elles résument la *prophylaxie raisonnée* des maladies de l'appareil génital dépendant de la parturition.

4° Les lundi, mercredi et vendredi de 2 h. à 3 h., l'interne du service, M. BENOIT, exerce les élèves inscrits par séries de 4, aux opérations obstétricales, sur le mannequin.

5° Les lundi, mercredi et vendredi, le matin, M. le D^r BOURGES, chef de laboratoire, pratique les examens bactérioscopiques et fait les *démonstrations histologiques* relatives aux cas observés dans le service.

CONSULTATIONS

1° Médecine : M. CAPITAN (M. Regnier, suppl.).

Cours d'électrothérapie théorique et clinique

tous les vendredis de quinzaine dans le service du D^r A. ROBIN à partir du 27 mars.

Mardi et vendredi *gynécologie* à la salle de consultation de 9 h. à 10 h. 1/2 du matin.

2^o Chirurgie : M. FAURE (M. Ehrhardt, suppl.).

École municipale d'infirmiers et d'infirmières.

Directeur de l'enseignement : M. le D^r BOURNEVILLE.

L'école est ouverte à toute personne désirant suivre les cours.

Cours pratiques : le jour dans les salles.

Cours théoriques : le soir à 8 h. (mardi, jeudi, samedi).

L'enseignement professionnel comprend les cours suivants : *Administration ; Anatomie ; Physiologie ; Pansement et petite chirurgie ; Hygiène ; Petite pharmacie ; Soins à donner aux femmes en couches et aux enfants nouveau-nés.*

Exercices pratiques.

N. B. — Les personnes qui veulent suivre les cours professionnels de l'école de la Pitié, doivent se faire inscrire à l'hôpital de la Pitié, 1, rue Lacépède, Bureau de la direction, de 8 h. du matin à 5 h. du soir.

Les cours sont publics et gratuits; ils commencent en *Octobre*.

Hôpital de la Charité (1),

47, Rue Jacob.

Quatre religieux de la congrégation de Saint-Jean-de-Dieu, autrement dits frères de la Charité, et qui, par leur

(1) *L'Hôpital de la Charité de Paris*, par M. le prof. LAROCHE (J.-B. Baillière et fils, 1878). — HUSSON. *Etude sur les hôpitaux*, p. 16.

règle, étaient astreints à être en même temps médecins et pharmaciens, furent mandés d'Italie en 1602 par Marie de Médicis.

Trois ans après, elle leur donna la direction d'un petit hôpital situé rue de *Petit-Seyne*, devant le port de *Malaquest*.

Cet hôpital, dont ils avaient entièrement la direction administrative et médicale, ils le transportèrent en 1606 rue des Saints-Pères, où se trouvaient des maisons et terrains qu'ils tenaient de Marguerite de Valois.

Sur une portion de terrain provenant des religieux de Saint-Germain-des-Prés, les frères de la Charité érigèrent en 1637, des salles plus vastes et mieux aérées.

De 1793 à 1800, cet établissement porta le nom d'*Hospice de l'Unité*.

L'hôpital de la Charité commença à devenir un hôpital important au XIX^e siècle et, à la suite d'importantes expropriations faites en 1861, cet établissement devint un des plus grands hôpitaux de Paris.

Les laboratoires des Professeurs de clinique, l'amphithéâtre, sont de remarquables installations.

La Bibliothèque des internes en médecine est installée dans un local confortablement aménagé. Elle a reçu des dons de plusieurs médecins célèbres et est subventionnée par le Conseil municipal.

MOYENS DE COMMUNICATION

Omnibus. — Batignolles-Clichy-Odéon. — Montmartre. — Saint-Germain-des-Prés.

Tramways. — Bastille-Porte Rapp. — Gare de Lyon-Place de l'Alma (descendre rue des Saint-Pères).

MÉDECINE

Service de M. le prof. POTAIN (1).

Salles Bouillaud (H.)

— Piorry (F.)

Examen au spéculum : les jeudis et vendredis.

Leçons aux lits des malades : les lundis, mercredis et vendredis.

(1) Clinique médicale de la Faculté de Médecine (V. p. 11).

Interrogatoire des malades par les élèves : le jeudi.

Leçons au grand amphithéâtre avec présentation des malades et des pièces pathologiques : les mardis et samedis.

Autopsies pratiquées devant les élèves au grand amphithéâtre.

Service de M. le prof. BOUCHARD
(M. Vidal, suppl.).

Salle Corvisart (H.).
— Cruveilhier (F.).

Service de M. le D^r CONSTANTIN PAUL (1).

Salle Vulpian (H.).
— Beau (F.).

Crèche.

Leçons cliniques sur le traitement des maladies du cœur, le vendredi à 9 h. 1/2, à l'amphithéâtre Velpeau.

Service de M. le D^r GOURAUD.

Salle Louis (H.).
— Andral (F.).

Service de M. le D^r MOUTARD-MARTIN.

Salle Rayer (H.).
— Briquet (F.).

Clinique et examen des malades par les élèves, tous les jours à 9 heures, au lit des malades.

Service de M. le D^r LABADIE-LAGRAVE.

Salle Briquet (F.).
— Rayer (H.).

(1) M. CONSTANTIN PAUL est décédé le 12 avril 1896. (V. *l'Indépend. méd.*, n^o 16, du 15 avril 1896, p. CXXVII.)

Visite tous les jours de 9 h. 1/2 à 11 h. du matin.

CHIRURGIE

Service de M. le D^r DESPRÉS.

Salles Boyer (H.).
— Petit (F.).

La salle *Boyer* est située au premier étage, la salle *Petit* au deuxième.

A l'extrémité de la salle *Boyer* se trouve une chambre à deux lits destinée à isoler les malades atteints d'affections particulièrement graves.

La salle *Petit* possède à son extrémité un salon de repos qui donne accès à une petite pièce qui sert aux examens *gynécologiques*. Tous les *jeudis*, M. Després fait, dans cette pièce, une consultation de *gynécologie*.

Tous les matins à 9 h. 1/4, a lieu la visite dans les salles. Les opérations sont pratiquées dans l'*amphithéâtre Petit*, au second étage.

Service de M. le prof. TILLAUX (1).

Salles Velpeau (H.).
— Trélat (H.).
— Gosselin (F.).

Le service est également pourvu de chambres d'isolement, de deux amphithéâtres et d'un laboratoire.

Les salles *Velpeau* et *Trélat* sont situées au premier étage.

Les examens de la Faculté ont lieu dans un salon qui précède ces salles.

A l'entrée du service des femmes se trouve une chambre où a lieu l'examen au spéculum qui se pratique le *jeudi* matin.

(1) Chaire de clinique chirurgicale de la Faculté de Médecine (V. p. 11).

L'amphithéâtre *Trélat* est situé à l'extrémité de la salle *Velpeau* (premier étage). Il peut contenir 200 élèves. M. le prof. TULLAUX y fait ses leçons et y pratique les opérations : quand il y a urgence, celles-ci sont pratiquées en hiver, le *lundi* et le *vendredi* à 6 h. du soir.

Outre l'hémicycle où opèrent le professeur et ses assistants, l'amphithéâtre est pourvu de gradins inférieurs et d'une galerie élevée à laquelle on accède par un escalier spécial et d'où l'on peut facilement voir les opérations.

Une salle de *laparotomie*, située à l'extrémité de la salle *Gosselin* (deuxième étage) est exclusivement réservée aux opérations abdominales auxquelles sont admis les élèves, et qui ont lieu le *mardi*, le *jeudi* et le *samedi*.

Ce service comprend en outre un cabinet noir utilisé pour l'examen des yeux et des oreilles.

Tous les jours, à 9 h. précises, M. le prof. TULLAUX examine les malades entrants et fait sa visite. Le célèbre chirurgien donne ses leçons cliniques à l'amphithéâtre *Trélat* les *lundis* et *vendredis* à 10 h. Le *mercredi*, il fait procéder à l'examen clinique d'un malade que les élèves interrogent.

Des exercices, dirigés par le chef de clinique, ont lieu les *lundis* et *vendredis* à 5 h.

ACCOUCHEMENT

Service de M. le D^r PORAK.

La Maternité, construite dans les anciens bâtiments de la communauté, fut inaugurée en octobre 1891.

Elle est divisée en trois parties :

La *première partie* comprend le service d'accouchement proprement dit. Ce service occupe l'aile neuve au rez-de-chaussée et on y trouve :

- 1° La salle d'accouchements ;
- 2° Une salle de bains ;

3° Un local où sont examinées les pièces anatomiques (placentas, etc.), recueillis dans les vingt-quatre heures.

Les femmes en couches sont au *premier* et au *deuxième étage*.

Le service d'isolement est disposé au *troisième étage*.

La *deuxième partie*, située au rez-de-chaussée, est consacrée au service de la consultation et à l'enseignement, et comprend :

Une salle de garde avec deux lits relevés dans une armoire pendant le jour et sur lesquels peuvent reposer, la nuit, les étudiants de garde. Dans cette salle sont faits les cours théoriques.

Une salle d'attente pour l'examen des femmes qui se présentent dans la journée et dans la nuit pour accoucher ; un cabinet pour les élèves de garde ; une salle pour un musée.

Troisième partie. — Ce service est situé tout à fait à gauche des vieux bâtiments, au rez-de-chaussée, et comprend deux pièces, l'une servant de laboratoire d'histologie et de bactériologie ; l'autre servant surtout à la préparation du lait stérilisé (1).

Enseignement clinique : les jeudis et dimanches, à 8 h. 1/2.

(Pour être admis dans ce service, il faut se munir d'une carte délivrée à l'hôpital.)

LABORATOIRE DES CLINIQUES DE LA FACULTÉ

Ce laboratoire est composé de trois grandes pièces ; on y fait de nombreuses recherches spéciales, des *examens histologiques* et *bactériologiques* nécessaires à la clinique. Le chef du laboratoire y fait des *autopsies* ; il fait aussi des démonstrations d'*anatomie pathologique* les *lundis* et *jeudis* à 4 h.

(1) ANCELST. *Des Maternités à Paris*, Thèse, Paris, 1896.

CONSULTATIONS.

1^o Médecine : M. GALLOIS.

2^o Chirurgie, M. THIÉRY (M. Souligoux, suppl.).

Examen des malades tous les jours de 9 h. à midi.

Exercices pratiques de diagnostic et de thérapeutique chirurgicale les mardi, jeudi, samedi, à 9 h.

Hôpital Saint-Antoine (1),

184, faubourg Saint-Antoine.

L'hôpital *Saint-Antoine* a été ouvert, par décret de la Convention nationale du 17 janvier 1795, dans les bâtiments d'une ancienne abbaye de femmes, soumise à la règle de Cîteaux, et qui avait été fondée en 1198 par Foulques, curé de Neuilly, et prédicateur de la quatrième croisade.

Les bâtiments en furent reconstruits, en 1770, par l'architecte *Lenoir*, dit le *Romain*.

L'ancienne église de l'abbaye, bâtie, dans le style ogival le plus pur par Blanche de Castille, en mémoire de la naissance de Saint-Louis, a été totalement détruite sous la Révolution.

A chacun des services de médecine est attaché un laboratoire. On peut signaler comme présentant un intérêt particulier l'installation d'un pavillon, puis de deux salles d'opération, dans lesquelles ont été réalisés tous les aménagements propres à faciliter l'emploi de la méthode antiseptique. Les murs, à leur partie inférieure, sont recouverts de glaces de Saint-Gobain encadrées dans des fontes émaillées.

Sur une partie de terrain dépendant de l'hôpital Saint-Antoine, on a construit un pavillon portant le nom de son fondateur, *M. Moiana*, et contenant 80 lits.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramways. — Louvre-Vincennes. — Charenton-Ecoles (descendre à l'entrée de la rue Crozatier et continuer le faubourg Saint-Antoine).

(1) Hesson, *Etude sur les Hôpitaux*, p. 13.

MÉDECINE

Service de M. le prof. HAYEM (1).

Pavillon Moïana.

Salle Béhier-Bazin (H.).

— Moïana (F.).

— Vulpian (crèche).

Leçons cliniques les mardi et samedi à 10 h.

Leçons de technique clinique, le jeudi.

Service de M. le Dr Gilbert BALLEZ.

Salle Aran-Broussais (H.).

— Rostan (F.).

Consultations spéciales pour les maladies nerveuses, le vendredi à 9 h. 1/2 à la salle des cours.

Leçons cliniques, le dimanche à 10 h. pendant la saison d'hiver (novembre, décembre, janvier, février).

Service de M. le Dr HANOT.

Salle Magendie (H.).

— Grisolles (F.).

— Grisolles (chambres) (F.).

Clinique médicale et examen au spéculum, le jeudi à 10 heures, au lit des malades.

Service de M. le Dr LETELLE.

Salle Chomel (F.).

— Bichat-Malgaigne (H.).

Démonstrations d'anatomie pathologique le mardi, au laboratoire.

(1) Chaire de clinique médicale à la Faculté de médecine (V. p. 11).

Service de M. le D^r SIREDEY.

Salle Barth (F.).
— Axenfeld (H.).
— Andral (H.).

Clinique médicale au lit du malade, tous les jours.

Le vendredi, *gynécologie*.

Service de M. le D^r BRISSAUD.

Salle Damaschino (Pav. H.).
— Lorrain (Pav. H.).
— Littré (Pav. F.).

Leçons cliniques sur les maladies nerveuses, le jeudi à 10 h.

Examen au spéculum, le mardi.

Service de M. le D^r GAUCHER.

Salle Louis (H.).
— Nélaton (F.).

Consultations pour les maladies de la peau, lundi, mercredi et samedi.

Service de M. le D^r LERMOYER.

Consultation spéciale, maladies des oreilles, du nez et du larynx, mardi et samedi, à 9 h.

CHIRURGIE

Service de M. le D^r MONOD.

Salles Broca et Blandin (H.).
— Cruveilhier (F.).

Ces salles sont situées au rez-de-chaussée avec une chambre pour les examens *gynécologiques*, une salle d'opération, une salle de pansements et un laboratoire.

Un pavillon isolé (*pavillon Gosselin*) au fond de l'hôpital, est réservé aux opérations abdominales.

La salle *Blandin* est réservée aux malades *aseptiques*.

La salle *Broca*, annexée à la salle des pansements, est réservée aux suppurants. Elle possède un lavabo à eau chaude et froide et un lit d'opérations. Son carrelage permet les grands lavages.

Le laboratoire particulier de M. Monod renferme tous les appareils nécessaires aux examens *bactériologiques* et *microscopiques*. Les autopsies sont pratiquées par le Directeur du laboratoire.

M. Monod fait sa visite *tous les jours* à 9 h. 30. Il opère à la salle d'opérations les *mardi, jeudi* et *samedi*; les opérations abdominales se font au pavillon *Gosselin* le jeudi.

Service de M. le D^r BLUM.

Salle Dupuytren-Velpeau (H.).

— Lisfranc (F.)

La salle *Dupuytren* occupe le rez-de-chaussée de la partie ouest du bâtiment, face à l'entrée de l'hôpital. Elle est réservée aux suppurants.

La salle *Velpeau*, située au rez-de-chaussée de l'aile ouest du bâtiment principal, est réservée aux malades *non infectés* et aux *fractures*.

La salle *Lisfranc* est située dans le même bâtiment que la salle *Velpeau* et sur le prolongement de celle-ci. Une salle de spéculum, avec lavabos et fourneau à gaz pour la stérilisation des instruments de gynécologie se trouve au fond.

Le service comprend également une salle d'opérations, un pavillon de *gynécologie*, une salle de pansements externes et un laboratoire.

Les opérations de gynécologie sont pratiquées au pavillon *Gosselin* qui est commun aux deux services de chirurgie de Saint-Antoine.

Un laboratoire dans lequel on peut poursuivre des recherches *bactériologiques* et *histologiques* est annexé au service de M. BLUM.

La visite de M. BLUM commence *exactement*

chaque jour à 9 h. pour se terminer entre 11 h. et 11 h. 15.

La visite de la salle des femmes du *samedi* est suivie des examens au spéculum.

Les séances opératoires ont lieu après les visites des *lundis*, *mercredis* et *vendredis*. Les opérations *gynécologiques* sont réservées pour le *mercredi* et toutes les personnes qui doivent prendre part à l'intervention, soit comme assistants, soit comme auditeurs, se rendent directement au pavillon *Gosselin* sans passer par les salles.

CONSULTATIONS

1^o Médecine : M. LYON ;

2^o Chirurgie : M. WALTHER (M. Conzette, suppl.).

Hôpital Necker,

151, rue de Sèvres.

L'hôpital *Necker* occupe l'emplacement où s'élevait autrefois un couvent de Bénédictines, connu sous le nom de *Sainte-Dame de Miesse*. En 1776, Louis XVI ayant accordé une somme de 42,000 fr. pour faire l'essai d'un hôpital de 42 lits, *M^{me} Necker*, femme du banquier genevois, se chargea de diriger cet hôpital, dont elle conserva la direction jusqu'en 1788.

La maison porta d'abord les noms d'*hospice de la Charité*, puis *hospice des paroisses de Saint-Sulpice et du Gros-Cailou*.

Dénommé, pendant la Révolution, *hospice de l'Ouest*, il porte aujourd'hui le nom de sa première directrice.

L'établissement actuel, en façade de la rue de Sèvres, et faisant suite au bâtiment des Enfants-Malades, offre l'aspect d'un vaste parallélogramme ouvert au sud et dont les ailes sont reliées par une terrasse servant autrefois de promenoir et où sont installés depuis quelques années les laboratoires et la consultation du service de M. le professeur *GUYON*.

C'est le premier établissement hospitalier de Paris où il ait été fait usage de chauffage par circulation d'eau.

L'hôpital possède une crèche bien aménagée et de construction récente, deux laboratoires de la Faculté de médecine cinq laboratoires construits récemment et mis par l'administration à la disposition des chefs de service et de leurs



élèves ; un amphithéâtre d'opérations, deux musées, renfermant spécialement les pièces pathologiques recueillies dans les services affectés au traitement des maladies des voies urinaires.

Ces installations, qui peuvent être offertes en modèle, résument les applications les plus récentes et les plus rigoureuses de l'asepsie et de l'antisepsie.

Des brancards sur galets en caoutchouc apportent les malades jusque dans la salle d'opération. Ils sont reçus et montés par un ascenseur : cette disposition très importante permet d'éviter aux opérés, au retour surtout, l'escalier menant aux salles.

Une partie enfin de ce nouveau local a été spécialement affectée aux opérations, très délicates, du ressort de la *gynécologie*.

La salle de garde des internes en médecine renferme une *bibliothèque* subventionnée par le Conseil municipal.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramways. — Saint-Germain-des-Prés-Clamart. Gare Montparnasse-Etoile (descendre rue de Sèvres et tourner à gauche).

Omnibus. — Vaugirard. — Gare Saint-Lazare.

MÉDECINE

Service de M. le D^r RENDU.

Salle Bouley (H.).

— Lasègue (F.).

Leçons cliniques, le jeudi à 10 heures, à l'amphithéâtre.

Examen au spéculum, le mercredi.

Service de M. le prof. DIEULAFOY.

Salle Trousseau (H.).

— Monneret (F.).

Leçons cliniques, le jeudi à 9 heures, à l'amphithéâtre de la salle Trousseau.

Service de M. le D^r H. HUCHARD.

Salle Chauffard (H.).

— Delpech (F.).

Leçons de clinique et thérapeutique générales, le lundi à 10 heures, pavillon de la salle Delpech.

Consultation pour les *maladies du cœur et des vaisseaux*, le mardi à 9 heures, pavillons des salles Delpech et Chauffard.

Conférences de clinique et thérapeutique pour les *maladies du cœur et de l'appareil digestif*, le jeudi et le vendredi à 9 heures, salles Delpech et Chauffard.

Examen des *malades nouveaux*, le mercredi et le samedi à 9 heures, salles Delpech et Chauffard.

Service de M. le D^r CUFFER

Salle Vernois (H.).

— Pav. Péter (F. et crèche).

Conférences de microbiologie, anatomie pathologique et urologie, le lundi à 9 h. 1/2, salle Péter.

Leçons de pathologie clinique, le mardi à 10 h. 1/2, à l'amphithéâtre.

Leçons cliniques, le mercredi et le jeudi à 9 h. 1/2, salle Péter.

Conférences de pharmacologie, le samedi à 10 heures, salle Péter.

Examen au spéculum, le samedi.

CHIRURGIE

Service de M. le prof. GUYON (1).

(*Voies urinaires.*)

Salles Velpeau et Richet (H. et F.).

— Laugier (F.).

La clinique des *maladies des voies urinaires*, qui fonctionne sous la haute direction de M. le prof. Guyon, a été installée aux frais de l'illustre chirurgien.

(1) Chaire de clinique des *maladies des voies urinaires* de la Faculté de médecine (V. p. 12).

Les salles d'hommes et de femmes, refaites à neuf en 1893, sont très bien installées et remplissent les meilleures conditions hygiéniques.

Le personnel est initié aux règles de l'antisepsie. Le matériel à pansement est conservé dans des boîtes métalliques aseptiques.

Une vaste salle de consultation pour hommes renferme des lits d'examen à chacun desquels est annexée une table de verre sur laquelle se trouvent des bassins et le savon antiseptique servant au graissage des sondes.

On y fait, sur un lit spécial, des examens *cytoscopiques* et *endoscopiques* avec des sources électriques allant jusqu'à 20 volts.

Cette salle contient aussi une table pour examens *histo-bactériologiques* sommaires des écoulements ou des urines (*gonocoques*, *filaments*, *bacilles de Koch*, etc...).

La salle de consultation des femmes est plus petite que celle des hommes. On y pratique aussi les examens *cytoscopiques*.

Dans une chambre servant à l'électrisation, on a installé un appareil pour la mensuration des tensions vésicales.

Une *bibliothèque* très complète en ce qui concerne les maladies de l'appareil urinaire, et qui reçoit aussi, par abonnement, un certain nombre de journaux spéciaux, français et étrangers et des ouvrages de chirurgie courante à l'usage des élèves, est ouverte à tout le monde. Cependant, le personnel du service est seul admis au prêt.

Un très vaste laboratoire d'*histologie* et de *bactériologie*, admirablement outillé, possède tout ce qui est nécessaire aux études courantes, et tous les appareils et instruments destinés à faciliter des recherches approfondies d'*histologie* et de *bactériologie*.

Des examens d'*urines*, d'*humeurs* et de *pièces opératoires* ou d'*autopsie* sont faites par le chef du laboratoire qui consigne le résultat de ses

examens sur des fiches à ce destinées. Les préparations sont conservées suivant que le comporte l'importance de l'examen.

Les urines sont examinées, au point de vue *chimique*, dans un laboratoire spécial de chimie.

Un nombre très considérable de pièces anatomiques et expérimentales sont renfermées dans le *Musée des voies urinaires*. C'est la plus riche collection qui existe dans ce genre.

Le classement est fait par groupes suivant les différentes maladies. Une étiquette collée sur chaque bocal, avec un numéro d'ordre, indique son contenu. Le musée possède des registres portant indication, au numéro d'ordre correspondant à chaque pièce, de l'observation clinique du malade, du résultat de l'autopsie, le cas échéant, et du résultat des examens *histologiques* et *bactériologiques*, s'il y a lieu. On peut aussi trouver dans le musée un grand nombre de coupes *histologiques* correspondant aux pièces qu'il renferme.

Les pièces destinées au musée sont préparées par le chef du laboratoire, dans un local situé au rez-de-chaussée.

Enseignement. — La visite est faite chaque jour par M. le prof. GUYON qui est ordinairement suppléé pendant les vacances par M. ALBARRAN, prof. agrégé.

Une *leçon clinique* est faite tous les *mercredis* dans le grand amphithéâtre où sont ensuite pratiquées les grandes opérations.

L'enseignement de la polyclinique a lieu le *samedi*. Quelques opérations sont pratiquées sur le lit même qui sert à l'examen des malades (*lithotrities, uréthrotomies internes, etc.*).

Enseignement complémentaire. — Des cours faits dans l'après-midi comprennent :

La *clinique*, par le chef de clinique ;

L'*anatomie pathologique*, par le chef du laboratoire ;

La *chimie urinaire*, par le chef du laboratoire de chimie;

Conférences ayant trait à la *blennorrhagie* et à l'*endoscopie urétrale*.

Service de M. le prof. LE DENTU (1)

Salle Malgaigne (H.).

— Lenoir (F.).

— Gynécologie.

Outre les deux salles de malades et un service spécial de *gynécologie*, ce service comprend deux salles d'opérations et un amphithéâtre réservé à l'enseignement *théorique et pratique*.

Salle d'opérations : A. — A la salle *Malgaigne* est annexée une salle d'opérations, fort bien aménagée, et dans laquelle sont pratiquées les opérations urgentes qui n'ont pas lieu tous les jours de leçon clinique. Cette salle est pourvue d'une étuve Poupinel, d'un autoclave, d'un chauffe-linge et d'un réchaud à gaz.

B. — Une autre salle d'opérations, annexée à la salle *Lenoir*, est plutôt une salle de spéculum, attendu qu'elle sert aux examens *gynécologiques*. Elle est munie d'un tableau noir sur lequel sont consignées les explications théoriques à fournir aux élèves.

Amphithéâtre. — A l'amphithéâtre proprement dit s'ajoutent une antichambre et une salle d'anesthésie.

Cet amphithéâtre est pourvu de gradins dont le dessus présente une série de sièges pouvant se relever au moment des nettoyages antiseptiques. Les auditeurs placés sur les gradins inférieurs ne peuvent masquer la vue de ceux qui sont placés sur les gradins supérieurs. Au-devant du plancher du premier gradin qui se trouve placé à un mètre au-dessus du sol, tourne une

(1) Chaire de clinique chirurgicale de la Faculté de médecine (V. p. 11).

rampe à barreaux de fer, qui défend toute communication avec l'hémicycle. Un grand escalier réservé à l'entrée des élèves accède à une plate-forme située à la partie la plus élevée de l'amphithéâtre. Cinquante auditeurs debout peuvent trouver place sur cette plate-forme et les gradins peuvent contenir cent personnes assises.

Toute personne admise dans l'hémicycle de l'amphithéâtre doit revêtir une blouse et un tablier passés à l'étuve.

Service spécial de gynécologie. — Ce service est séparé de l'amphithéâtre par le grand escalier et est destiné aux grandes opérations gynécologiques.

On ne peut être admis dans le service de gynécologie qu'en vertu d'une autorisation de M. le professeur LE DENTU. Les jours d'opération, on ne peut y pénétrer en sortant d'une salle de malades.

Enseignement. — M. le prof. LE DENTU fait une leçon le *mardi* et le *vendredi*. Il traite tantôt un sujet de *pathologie clinique*, tantôt une question de *médecine opératoire*, tantôt la leçon roule sur l'*analyse* d'un cas déterminé et sur la discussion d'un diagnostic difficile. On présente certains malades intéressants pour compléter l'étude théorique de leur maladie et pour la constatation des résultats opératoires ou non opératoires qu'ils ont subis. Des opérations plus ou moins nombreuses suivant leur importance suivent la leçon ou les commentaires dont les malades sont l'objet. Les grandes opérations *gynécologiques* sont pratiquées le *jeudi* matin; elles ont ordinairement lieu dans la salle d'opérations du service de gynécologie; mais, les jours de leçons, quelques-unes sont pratiquées dans l'amphithéâtre.

L'*antisepsie*, la *pratique des pansements*, l'*application des appareils* et des *bandages*, sont enseignées tous les *samedis* à 10 h. par un des internes du service.

Le chef de clinique fait tous les samedis une leçon de *sémiologie avec examen clinique*. Cet enseignement est complété par le chef du laboratoire et le chef des travaux gynécologiques.

Service de M. le Dr ROUTIER

(*Voies urinaires.*)

Salle Civiale (H.).

— Foucher (F.).

— Nélaton (Pav.) (F.).

Ce service des maladies des voies urinaires des hôpitaux fonctionne toujours à *Necker* en attendant qu'il soit installé à *Lariboisière* conformément au projet adopté par l'Assistance publique, et pour lequel il vient d'être voté 700,000 francs à prendre sur le pari mutuel (1).

La visite des malades de la salle *Civiale* a lieu le *lundi*, le *mercredi* et le *vendredi* à 9 h.

Les petites opérations sont pratiquées dans la salle (*Débridement du prépuce, urétrotomie du méat, ouverture d'abcès, urétrotomie interne*).

La consultation des femmes a lieu dans le cabinet à spéculum le *mercredi* et le *samedi* à 11 h.

Le *mardi*, le *jeudi* et le *samedi*, à 9 h. 15, opérations dans le pavillon *Nélaton* (*taille, lithotritie, incision, résection et restauration du périnée, laparotomie, etc.*).

Les mêmes jours, après les opérations, visite des femmes à la salle *Foucher*.

Au moment des visites, le chef de service discute le *diagnostic*, le *pronostic* et les *indications thérapeutiques* ; il fait lire les observations recueillies par les externes avant de pratiquer les opérations.

Le Dr ROUTIER fera des *leçons pratiques* sur les *maladies des voies urinaires*, tous les *mercredis*, à partir du mois de mai.

(1) V. *l'Indépend. méd.*, n° 16, du 15 avril 1896, p. cxxvi.

CONSULTATIONS

1^o Médecine : M. WEBER (M. Charrier, *suppl.*).
 2^o Chirurgie : M. ALBARRAN (M. Glantenay, *suppl.*).

M. ALBARRAN fait un cours de *clinique des maladies des voies urinaires*, du 1^{er} juin au 1^{er} novembre.

Opérations, les mercredi et samedi de chaque semaine.

Hôpital Cochin (1).

47, faubourg Saint-Jacques.

Cet hôpital fut fondé en 1780 par Jean-Denis Cocuix, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, et fut construit d'après les plans et sous la surveillance de l'architecte NIKL, son ami.

L'édifice commencé en 1779 ou 1780, fut achevé en 1782. Primitivement, l'établissement n'eut que 38 lits. Ce nombre fut porté à 80 par un décret du 28 nivôse an III.

D'abord dénommé *hospice Saint-Jacques du Haut-Pas*, on l'appela pendant la période révolutionnaire *hospice Jacques*, puis *l'hôpital du Sud*.

L'abbé Cocuix administra l'établissement jusqu'à sa mort, qui survint en 1783.

Il se forma alors, pour la direction de l'hospice, une sorte d'administration spéciale composée du curé de la paroisse, des marguilliers et des membres de la famille Cocuix.

En 1790, l'établissement obtint, par *lettres patentes*, une existence légale, et ces mêmes lettres organisèrent, pour régir et administrer l'hospice, un bureau composé du curé et des marguilliers en charge, de deux anciens marguilliers élus pour deux ans, de cinq autres administrateurs choisis parmi les notables paroissiens et de l'aîné mâle de la famille Cocuix, membre de droit.

Ce bureau subsista jusqu'en l'an III, époque où les biens des hôpitaux, hospices, fondations et dotations particulières furent attribués à l'État.

L'arrêté consulaire du 27 nivôse an IX, qui confia l'administration des hospices civils de la Ville de Paris à un *Con-*

(1) *Documents historiques sur l'hôpital Cochin*, par le Dr Jacques DE LA TARRIÈRE, avec une préface de M. le Dr DEJARDIN-BLAUMONT (Octave Doim, 1886).

zeil général, assisté d'une commission administrative, place l'hôpital Cochin, comme tous les établissements hospitaliers de la capitale, sous l'autorité de ce Conseil général.

Actuellement, l'hôpital se compose : 1^o d'un bâtiment ancien, longeant la rue du Faubourg-Saint-Jacques et qui comprend cinq salles de malades, les services généraux de la pharmacie, de la cuisine, de la lingerie, la consultation, les bains; 2^o d'un grand pavillon exclusivement réservé au service d'accouchement; 3^o enfin de cinq groupes de baraques, dont quatre sont affectés au traitement des malades.

La *bibliothèque* des internes en médecine, fondée depuis 1877, subventionnée par le Conseil municipal, compte aujourd'hui plus de 600 volumes.

MOYENS DE COMMUNICATION.

Omnibus. — Saint-Jacques-Montmartre.

Tramways. — Montmartre-Bastille (descendre rue du Faubourg-Saint-Jacques et le remonter) — Montrouge-Gare de l'Est (descendre à l'Observatoire et prendre la rue Cassini, à gauche du monument).

MÉDECINE

Service de M. le D^r CHAUFFARD.

Salle Chauffard (H.).

— Voillez (H.).

— Beau (H.).

— Briquet (F.).

— Blache (F.).

— Accouchées-malades.

— Isolement (H.).

Conférences de clinique médicale, le mercredi à 10 heures, dans l'amphithéâtre du service.

Service de M. le D^r RICHARDIÈRE.

Salle Lasègue (H.).

— Trousseau (H.).

— Baraque IV (F.).

Leçons cliniques, le lundi, le mercredi et le vendredi, au lit du malade.

Le lundi, mercredi et vendredi : *Examen des malades par les élèves, et leçons cliniques au lit des malades.* Le mardi : *Clinique thérapeutique.* Le jeudi : *Leçons à l'amphithéâtre.*

CHIRURGIE

Service de M. le D^r SCHWARTZ.

Pavillons Lister.	Hommes	Salle Gosselin.
		Salle Demarquay.
	Femmes	Isolement.
		Pavillons d'opérations. Isolement.
		Salle Sédillot.
		Salle Richet.

Les pavillons d'hommes et de femmes sont fort bien aménagés. Les salles de femmes comprennent en outre une salle de *spéculum* et d'*exploration*, deux petites salles pour *toilette gynécologique* et un petit laboratoire.

Conférences de clinique chirurgicale, le vendredi à 10 h. 1/2.

Il y a deux salles d'opérations, l'une pour les opérations *aseptiques* où les élèves sont séparés de l'enceinte opératoire par une rampe qui en défend l'accès et isole le public du personnel chirurgical; l'autre pour les *opérations d'urgence* et les *opérations sur les infectés*.

Service de M. le D^r QUÉNU.

- Salle Boyer (H.).
- Cochin (H.).
- Pav. Pasteur (F.).

La partie réservée aux hommes est située à l'entrée de l'hôpital, au premier étage du vieux bâtiment; les femmes sont installées dans le pavillon *Pasteur*, édifié au fond de l'hôpital, au milieu des jardins, sur les plans de M. QUÉNU et ameublé d'après ses idées personnelles.

Service des hommes. — La salle *Boyer* contient les malades *aseptiques*; la salle *Cochin* est réservée aux *suppurants*. La salle d'opérations s'ouvre sur le palier.

Service des femmes. — Le pavillon *Pasteur* comprend les salles *Bichat*, *Lorain* et *Richet*, s'ouvrant toutes trois sur un large couloir. La salle *Bichat*, à droite, contient des femmes *prêtes à être opérées*, la salle *Richet*, à gauche, contient les *suppurantes*, la salle *Lorain*, au milieu, est destinée aux *entrantes non-aseptiques*.

Les *incisions d'abcès*, de *phlegmon diffus* et les *irrigations d'utérus*, très infectés, se pratiquent dans une chambre annexée à la salle des *suppurantes*. Une pièce annexée à la salle des *non suppurantes* sert aux opérations *demi-septiques* (*grattages d'abcès froids*, *réséction*, *curettages*, etc.).

Clinique chirurgicale et opérations, tous les jours à 9 heures, au lit des malades.

Service de M. le D^r BOULLY.

(*Service spécial de gynécologie.*)

Salle d'accouchement. } Pavillon Velpeau.
— de gynécologie. }

Le pavillon *Velpeau* est situé au fond de l'hôpital, en face de l'allée principale. Les lits de *gynécologie* sont placés dans deux salles du rez-de-chaussée et une petite salle du premier étage. Les salles d'*accouchement* sont au premier étage.

Tous les matins, à 8 h. 1/2, a lieu la visite; le *mardi* et le *samedi*, à la même heure, sont pratiquées les grandes opérations *gynécologiques*.

CONSULTATIONS

1^o *Médecine* : M. LEBRETON.

2^o *Chirurgie* : M. SEBLEAU (M. Wassilieff, suppl.).

Tous les matins, *conférences cliniques et opérations de petite chirurgie* pratiquées par le chef de service et par les élèves sous la direction de celui-ci.

Hôpital Beaujon (1).

208, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

BEAUJON, fermier général, fit construire en 1784, au faubourg du Roule, une maison destinée à recevoir 24 orphelins de la paroisse, 12 garçons et 12 filles.

La Convention, par décret du 17 janvier 1795, transforma cet hospice en hôpital et lui donna le nom d'*hôpital du Roule*, qui fut remplacé, sous l'Administration du Conseil général, par celui d'*hôpital Beaujon*.

Lors de sa fondation, l'établissement ne contenait que 24 lits d'orphelins.

Les salles y sont dans d'excellentes proportions et contiennent un petit nombre de malades.

Beaujon passe pour être un des hôpitaux de Paris les mieux aménagés.

Cet hôpital est pourvu d'un pavillon destiné aux opérations ordinaires, avec un amphithéâtre et d'un autre pavillon, complètement isolé du reste de l'établissement et spécialement affecté à l'*ovariotomie*, et d'une maternité de 50 lits, récemment construite et fort bien aménagée.

Un local attenant aux chambres des internes en médecine forme la *bibliothèque* de la salle de garde; cette bibliothèque s'est trouvée considérablement augmentée grâce aux legs GÜTLER et MARJOLIN.

MOYENS DE COMMUNICATION

Omnibus. — Ternes-Filles du Calvaire. Panthéon-Courcelles. — Passy-Bourse. — La Muette-Taitbout.

MÉDECINE

Service de M. le Prof. DEBOVE.

Salle Monneret (H.).

— Axenfeld (F.).

(1) *L'Hôpital Beaujon, Histoire depuis son origine jusqu'à nos jours*, avec un plan, par le D^r Charles FOURNEL (Paris, Dentu, 1884).

Service de M. le D^r FERNET.

Salle Barth (H.).

— Gubler (F.).

Conférences cliniques, le dimanche à 9 h. 1/2, à l'amphithéâtre.

Service de M. le D^r RIGAL.

(M. DALCHÉ, suppl.).

Salle Sandras (H.).

— Béhier (F.).

— Legroux (Isol.) (H. et F.).

Conférences cliniques, lundi, mercredi et vendredi à 9 heures, au lit des malades.

Service de M. le D^r TROISIER.

Salle Louis (H.).

— Vulpian (F.).

Conférences cliniques, tous les jours à 9 heures, au lit des malades.

CHIRURGIE

Service de M. le D^r B. ANGER.

Salle A. Pharé (H.).

— Malgaigne (H.).

— Jarjavay (F.).

Opérations tous les jours à 9 heures.

Service de M. le D^r Th. ANGER.

(M. LEJARS, assist.).

Salle Gosselin (H.).

— Robert (H.).

— Huguier (F.).

Les deux salles d'hommes occupent le premier et le second étage du deuxième pavillon. La salle de femmes est au premier étage du même pavillon.

Les opérations *abdominales* ont lieu au pavillon *Dolbeau*, le *mardi*, le *jeudi* et le *samedi*.

Les opérations de *gynécologie* ont lieu au même pavillon le *mardi* et le *jeudi* à 9 heures.

La chirurgie abdominale est largement représentée dans ce service. De plus, les *traumatismes* de tout ordre sont fréquents.

Clinique chirurgicale, le *mercredi* et le *vendredi* à 9 h. 1/2, à l'amphithéâtre.

Service de M. le D^r L.-CHAMPIONNIÈRE.

Salle Blandin (H.).

— Marjolin (H.).

— Laugier (F.).

Le service des femmes est éloigné du pavillon des hommes.

Une salle d'hommes est presque exclusivement réservée aux fractures.

Opérations deux fois par semaine :

1^o Le *mardi* à 9 heures : *Opérations variées de la chirurgie courante et clinique chirurgicale*, à l'amphithéâtre ;

2^o Le *vendredi* à 9 heures : *Opérations abdominales*, au pavillon *Dolbeau*.

Service de M. LE DARD (*Service temporaire*).

ACCOUCHEMENT

Service de M. le D^r RIBEMONT-DESSAIGNES.

(Pavillon Dubois.)

Cette maternité comprend :

1^o Le bâtiment de la *Maternité proprement dite*, exclusivement réservé aux accouchements, aux femmes accouchées bien portantes, aux femmes enceintes devant être surveillées pendant la grossesse, aux services de la consultation externe ;

2° Le pavillon d'isolement réservé aux femmes suspectes;

3° Un petit pavillon contenant deux laboratoires et un musée;

4° Une petite construction annexe pour les animaux servant aux expériences.

Cet ensemble de bâtiments a son entrée spéciale sur la rue de Courcelles.

Maternité proprement dite. — Bâtie sur un terrain très exigü, on a dû faire ce bâtiment très élevé, s'éloignant en cela de l'idée admise actuellement qu'autant que possible les divers services doivent être au même étage.

Service de la consultation. — Au rez-de-chaussée. Il comprend une salle de consultation avec trois lits d'examen et un vidoir lavabo, une salle de spéculum avec lit d'examen.

Salle de travail. — A gauche de l'escalier. Salle très intéressante contenant quatre lits d'accouchement; vaste et éclairée directement sur trois côtés, elle renferme tous les détails de construction permettant l'application de la propreté la plus absolue (coins arrondis, plaques émaillées, etc.). A cette salle est annexée une salle pour les opérations.

Femmes enceintes et accouchées bien portantes. — Aux étages supérieurs.

Pavillon d'isolement. — Pavillon dont le grand axe est perpendiculaire à celui du bâtiment précédent qui comprend huit lits et une salle d'opérations.

Aux deux bâtiments indiqués ci-dessus, est adjoint un pavillon comprenant deux laboratoires et un petit musée ainsi qu'un cabinet noir pour la photographie. Ces laboratoires ont reçu une installation très perfectionnée pour les recherches histologiques et bactériologiques.

Un petit bâtiment situé à proximité sert à loger les animaux destinés aux expériences.

Conférences cliniques, tous les jours à 9 h. 1/2,

au lit des malades; ou dans la salle de cours située au rez-de-chaussée.

CONSULTATIONS

1° Médecine : M. LAUNOIS, assist.
M. SOUPAULT, adj.

Conférences cliniques, le jeudi à 9 h. 1/2, dans la salle de consultations.

2° Chirurgie : M. JARJAVAY, assist.
M. BERNARD, suppl.

Hôpital Lariboisière (1).

2, rue Ambroise-Paré.

Cet hôpital, fondé en 1846, dans l'ancien clos Saint-Lazare et construit par l'architecte GAUTHIER, fut terminé en 1854 et ouvert le 13 mars de cette même année.

L'hôpital *Lariboisière* est complètement isolé par la rue Ambroise-Paré, sur laquelle il a son entrée principale, le boulevard de la Chapelle, les rues de Maubeuge et Guy-Patin.

Les pavillons des malades, au nombre de 6, élevés de deux étages à droite et à gauche d'une cour d'honneur de bel aspect, sont séparés entre eux par des promenoirs. Une galerie promenoir, éclairée par 88 baies, facilite les communications à couvert, entre chaque service; elle est surmontée de terrasses ornées de fleurs.

Au milieu de la cour d'honneur se dresse un groupe en marbre dû au statuaire ETEX. Au fond de cette même cour d'entrée, s'élève la chapelle qui renferme le tombeau, par MANOCHETTI, de M^{me} DE LARIBOISIÈRE morte en 1851. Le sarcophage, en marbre noir, supporte un groupe représentant un ange entre un pauvre malade et un orphelin. A droite et à

(1) Voir HUSSON, *Étude sur les hôpitaux. Notice sur l'hôpital Lariboisière*, p. 347. — *L'Hôpital Lariboisière, l'ancien clos Saint-Lazare*, par le D^r F. GUÉRAND (G. Steinheil, 1888). — *Un grand hôpital parisien*, en 1886, par Louis GALLEY (G. Steinheil, 1887).

gauche se trouvent des figures allégoriques du *Repos*, de la *Vieillesse* et de la *Sollicitude maternelle*.

On remarque aussi les deux sculptures qui décorent les deux frontons extérieurs de l'édifice et qui ont été exécutées par GIRARD.

Cet établissement avait porté successivement, avant d'être terminé, les noms d'*hôpital du Nord*, d'*hôpital Louis Philippe* et, en 1848, d'*hôpital de la République*, lorsqu'en 1853, on donna au nouvel établissement le nom de la comtesse de Lariboisière, qui avait institué l'administration de l'Assistance publique sa légataire universelle.

L'hôpital contient 905 lits savoir :

MÉDECINE. — Hommes, 244. — Femmes, 235.

CHIRURGIE. — Hommes, 170. — Femmes, 122.

GARDE, 8. — ACCOUCHEMENT, 62. — BERCEAUX, 64.

La bibliothèque des internes en médecine est installée dans un local spécial et compte environ 2,500 volumes.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramways : Saint-Ouen-Bastille (descendre rue Saint-Vincent-de-Paul). — La Villette-Etoile (descendre boulevard Magenta jusqu'à la rue A. Paré, à gauche).

Prendre les différents omnibus qui vont à la gare du Nord.

MÉDECINE

Service de M. le D^r DUGUET

Salle Grisolle (H.).

— Bernutz (F.).

Clinique médicale, tous les jours à 9 heures, au lit des malades.

Traitement des goîtres : le mercredi à 10 h.

Service de M. le D^r MUSELIER.

Salle Bazin (H.).

— Louis (F.).

Clinique médicale, tous les jours à 9 heures, au lit des malades.

Service de M. le D^r GOUGUENHEIM.

Salle Lasègue (H.).

— Aran (F.).

— Pavillon Davaine (Isol.) (H. et F.).

Conférences théoriques et cliniques : les mardis, jeudis et samedis, à 9 heures, salle du Larynx.*Leçons cliniques* : le dimanche à 10 heures.*Clinique médicale*, lundi, mercredi et vendredi, à 9 heures, au lit des malades.*Maladies du larynx et du nez*. — *Leçons cliniques*, à la salle de consultations des maladies du larynx, du nez et des oreilles.Service de M. le D^r LANDRIEUX.

Salle J. Bouley (H.).

— Trousseau (F.).

Clinique médicale, samedi à 9 heures, au lit des malades.*Consultation externe de gynécologie*, jeudi à 9 heures, salle de gynécologie.Service de M. le D^r DREYFUS-BRISAC.

Salle Woillez-Barth (H.).

— Maurice Raynaud (F.).

— Saint-Vincent de Paul (Crèche).

— Barq. n^o 1 (H.).— Barq. n^o 2 (H.).*Conférences de pathologie clinique*, le mercredi à 9 h. 1/2, à l'amphithéâtre.Service de M. le D^r TAPRET.

Salle Rabelais (H.).

— Langle (F.).

Conférences théoriques et cliniques avec exercices sur le mannequin.*Examen au spéculum*, le samedi.*Clinique médicale*, tous les jours à 9 h. 1/2, au lit des malades.

CHIRURGIE

Service de M. le D^r PÉRIER.

Salle Chassignac (H.).
— Denonvilliers (F.).
— Voillemier (chron.).

La salle *Chassignac* est située au rez-de-chaussée du deuxième pavillon.

La salle *Denonvilliers* est située au rez-de-chaussée du deuxième pavillon des femmes.

La salle d'opérations qui termine chacune de ces deux salles est installée avec beaucoup de perfectionnements.

Un pavillon isolé est destiné aux grandes opérations abdominales.

Service de M. le D^r DELENS.

(*Ophthalmologie.*)

Salle Daviel (H.).
— Demours (F.).
— Voillemier (chron.).

M. le prof. PANAS commença son enseignement dans ce service qui est indépendant des autres services de chirurgie depuis 1886.

Les salles sont situées au rez-de-chaussée.

Le service comprend : une chambre obscure pour les *examens ophtalmoscopiques*; une salle pour les *examens optométriques, campimétriques, l'électrification et les pansements*; une nouvelle salle d'opérations doit être construite cette année, pour remplacer l'ancienne. Enfin deux pièces plus petites : l'une pour l'instillation des collyres et l'application des pommades, l'autre pour les douches oculaires et les irrigations des fosses nasales si utiles dans le traitement des affections des yeux.

Les opérations ont lieu les *lundis, mercredis et vendredis*, avant la consultation.

Les examens ophtalmoscopiques ont lieu tous les jours à 9 heures, salle de l'ophtalmologie.

Service de M. le D^r PEYROT.

Salle Nélaton (H.).
— Elisa Roy (F.).
— Voillemier (chron.).

La salle des hommes est située au rez-de-chaussée du troisième pavillon; une salle d'opérations est située à son extrémité opposée.

La salle *Elisa Roy* est installée dans l'ancienne maternité de l'hôpital et occupe le deuxième étage du premier pavillon des femmes.

Les grandes opérations abdominales se font à la salle *Elisa Roy* le *mardi* et le *jeudi*, à 9 h. On opère à la salle *Nélaton* le *lundi* et le *vendredi*; le *samedi* et le *dimanche* sont réservés à l'examen des malades.

Le *mercredi* et le *samedi*, les malades sont examinés par les élèves, sous la direction du chef de service.

Clinique chirurgicale, tous les jours à 9 heures, au lit des malades.

Service de M. le D^r REYNIER.

Salle A. Paré (H.).
— Gosselin (F.).
— Ovariectomie (F.).
— Voillemier (chron.).

La salle *Ambroise Paré* est située au rez-de-chaussée du premier pavillon et possède, à son extrémité, une petite salle d'opérations.

La salle *Gosselin* occupe le rez-de-chaussée du troisième pavillon et se termine par une salle d'opérations provisoire.

Les grandes opérations *gynécologiques* ont lieu le *mardi*, le *jeudi* et le *samedi*.

Clinique chirurgicale et gynécologique, tous les jours à 9 heures, au lit des malades.

ACCOUCHEMENT

Service de M. le D^r MAYGNIER.

Salles Baudelocque et Lachapelle (accouchées).

— Perreau (isol.).

— Femmes enceintes.

Le service est situé, sauf en ce qui concerne l'isolement, dans le pavillon qui se trouve à l'extrémité de l'hôpital, à gauche de la chapelle. M. le D^r MAYGNIER s'est efforcé d'y apporter de sérieuses améliorations et se propose d'en ajouter encore de nouvelles et d'étendre en même temps l'importance du service.

L'entrée de la Maternité se trouve à l'extrémité de la galerie qui dessert tous les pavillons de gauche de l'hôpital Lariboisière ; cette entrée lui est spéciale et, par suite, elle se trouve complètement isolée des autres services.

Au rez-de-chaussée un long et vaste couloir dessert une série de pièces.

Ces pièces, situées à droite, sont :

Une salle de 6 lits destinés à recevoir des femmes en couches.

Une seconde salle de 8 lits ayant la même destination.

Dans ces deux chambres sont mises spécialement les femmes qui n'ont pas d'enfant, soit que celui-ci soit mort-né, soit que ces femmes aient fait un avortement.

Une troisième salle venant à la suite et contenant 8 lits reçoit les femmes enceintes qui, pour une raison quelconque, doivent être admises avant le terme de leur grossesse et tenues en observation.

M. le D^r MAYGNIER a fait prolonger le couloir en faisant élever une cloison en sorte que les allées et venues du personnel se font en dehors de la salle de travail dont l'accès n'est permis

qu'au personnel médical spécialement attaché à ce service particulier.

La salle de travail vaste, bien éclairée, renferme 5 lits et est munie de tous les appareils perfectionnés usités aujourd'hui (étuve, stérilisateur, lavabos à eau chaude et eau froide, filtres système Pasteur, etc.). Cette salle a comme annexe une autre beaucoup plus petite, spéciale pour les opérations; cette salle contient la vitrine aux instruments.

Le service de la consultation, tout récemment inauguré, vient d'être construit sur la demande de M. le D^r MAYGRIER.

Ce service a son entrée spéciale en dehors et comprend trois pièces qui sont :

Une vaste salle d'attente.

Une salle de bains lavabo annexée à cette dernière.

Enfin une salle d'examen contenant 4 lits.

Telle est la distribution d'ensemble du *rez-de-chaussée*.

Avec ses salles élevées, ses larges fenêtres, ses murs aux angles arrondis et recouverts d'une peinture facile à nettoyer, son mobilier simple et se lavant facilement, ce service du rez-de-chaussée remplit toutes les conditions voulues d'hygiène et de propreté et peut être regardé comme un des modèles d'adaptation d'une maternité à un bâtiment construit pour un autre usage.

L'escalier qui débouche près de l'entrée du service et à l'intérieur de celui-ci, mène au *premier étage* où sont les dortoirs des accouchées.

Le service des accouchées comprend une vaste salle subdivisée par deux murs en trois chambres communiquant entre elles par de vastes ouvertures sans portes.

En venant de l'escalier dont le palier donne directement dans le dortoir des accouchées, on trouve une première chambre contenant 8 lits,

enfin une partie plus vaste comprend 18 lits. Contrairement à ce qui se passe dans les autres services, M. le D^r MAYGRIER a fait placer les couveuses et les berceaux non à côté des lits des mères, mais au milieu de la salle, afin d'éviter que les femmes ne prennent leur enfant avec elle dans leur lit ; aussi ne le leur donne-t-on qu'au moment de la tétée.

Les murs de ces salles sont souvent lavés ; les angles en sont arrondis et tout est maintenu dans une propreté rigoureuse.

Enfin ces salles sont éclairées à la lumière électrique.

Une salle pour les autopsies et un laboratoire se trouvent dans un petit pavillon complètement indépendant.

Le service d'isolement se trouve à l'extrémité de l'hôpital dans le dernier des bâtiments qui terminent à gauche la façade de Lariboisière. Il se trouve situé tout entier au premier étage, et possède une entrée particulière sur une des terrasses extérieures de l'hôpital. Il comprend 6 lits.

Clinique obstétricale, tous les jours à 9 h., au lit des malades.

Les élèves, munis de cartes, délivrées par le chef de service, sont organisés par séries pour l'examen des femmes enceintes et des femmes en travail. Ils font des accouchements sous la direction du personnel. L'accès de l'hôpital leur est permis pendant toute la journée, lorsqu'une femme est en travail.

Consultation pour les femmes enceintes et les nouveau-nés, tous les jours à 9 heures.

CONSULTATIONS.

1^o Médecine : M. P. TISSIER.

2^o Chirurgie : M. BEURNIER (M. Manson, suppl.).

Consultation tous les jours à 9 heures.

Hôpital Tenon (1).

2, rue de la Chine.

Cet hôpital, commencé en 1870 et terminé en 1878, s'élève à une égale distance de Saint-Antoine et de Lariboisière, sur le coteau de *Ménilmontant*, dont il porta d'abord le nom, et dessert un quartier populaire et pauvre.

Le 14 février 1879, un arrêté préfectoral donna à l'*hôpital de Ménilmontant* le nom d'*hôpital Tenon* en souvenir de l'auteur des mémoires de l'Académie des Sciences, qui avait indiqué le coteau de Ménilmontant comme le plus propre à recevoir un établissement hospitalier, et dont l'administration avait mis les idées en pratique pour la construction du nouvel hôpital.

Il comprend un bâtiment avec deux avant-corps, occupé par l'administration, et quatre pavillons pour les malades.

Ces pavillons sont reliés entre eux par des galeries couvertes et séparés par de vastes cours et préaux. Derrière, deux autres pavillons complètement isolés, l'un pour les femmes en couche, l'autre primitivement destiné aux *varioleux* et affecté depuis à un service de *chirurgie infantile*.

Chaque bâtiment a quatre étages, desservis par des ascenseurs; à chacun des étages se trouvent deux salles de 22 lits, séparées par un salon de réunion et les dépendances de chaque service (lavabos, office, etc.).

Chaque chef de service possède un laboratoire à proximité d'une de ses salles.

Chaque service de chirurgie est pourvu d'une salle spéciale pour les opérations.

Toutes les salles, la cuisine, les bains, sont chauffés par la vapeur.

Le service du matériel et des vivres se fait à l'aide des ascenseurs, qui sont reliés entre eux et avec la cuisine par un chemin de fer souterrain.

La *Bibliothèque* des internes en médecine, dont la fondation date de l'ouverture de l'hôpital (1878), contient plus de 4,000 volumes.

MOYENS DE COMMUNICATION

Omniibus. — Ménilmontant-Gare Montparnasse (passe au Châtelet).

Tramways. — Saint-Augustin-Vincennes.

— De la place de la République à Romainville.

(1) JOASSE. *Paris illustré* (Hachette, 1888).

MÉDECINE

Service de M. le D^r TALAMON

Salle Gérando (H.).
— Rayer (F.).
— Valleix (crèche).

Service de M. le D^r BRAULT.

Salle Bichat (H.).
— Magendie (F.).
— Laënnec (F.).

Clinique médicale, tous les jours à 9 h. 1/2,
au lit des malades.

Service de M. le D^r BARIÉ.

Salle Axenfeld (H.).
— Colin (F.).

*Leçons cliniques et Conférences sur les maladies
du cœur*, le jeudi à 9 heures, salle Axenfeld.

Service de M. le D^r HIRTZ.

Salle Lelong (H.).
— Bouillaud (F.).

Leçons cliniques, mardi, jeudi et samedi, au lit
des malades.

Service de M. le D^r H. MARTIN

Salle Barth (H.).
— Couverchel (F.).

Service de M. le D^r GALLIARD.

Salle Andral (H.).
— Behier (F.).
— Cl. Bernard (F.).

Technique de l'auscultation et de la percussion,
jeudi à 9 h. 1/2, salle Claude-Bernard.

Service de M. le D^r DELPEUCH.

Salle Parrot (H.).
— Lorain (H.).
— Raymond (F.).

Service de M. le D^r BOURCY.

Salle Pidoux (H.).
— Trousseau (H.).
— Cruveilhier (F.).

Leçons cliniques, le mardi à 10 h. 1/2, au laboratoire.

CHIRURGIE

Service de M. le D^r FÉLIZET.

(*Chirurgie infantile.*)

Salle Boyer (crèche).
— Dolbeau (garçons).
— Ambroise Paré (filles).
— Tenon (deux sexes).

Ce service de chirurgie infantile est établi depuis 1889.

Un ancien pavillon d'isolement, élevé au milieu d'un grand jardin, à l'ouest de l'établissement, est affecté aux garçons ; tout le rez-de-chaussée d'une aile du bâtiment central appartient aux filles et a une crèche chirurgicale ; chaque section est pourvue d'une grande salle d'opérations installée dans d'avantageuses conditions.

Les opérations pratiquées dans ce service sont : *hernies, résections du genou, résections de la hanche, ostéotomies pour genu-valgum, malformations congénitales du membre, pieds bots, becs-de-lièvre, fractures, luxations et traumatismes divers.*

Le service de la crèche fournit des opérations pour les *hernies des enfants du premier âge* et pour *abcès du sein* ; ces dernières maladies, trai-

tées par le *flambage*, sont suivies d'une guérison singulièrement rapide et sans retour.

Aux procédés antiseptiques aujourd'hui classiques, le chirurgien a adopté l'emploi des *températures élevées*, des *stérilisations à sec* des plaies par des agents physiques variés, dont l'emploi donne à sa pratique un caractère vraiment original.

Les opérations ont lieu *tous les jours*, excepté le *jeudi* et le *dimanche*.

Leçons de chirurgie infantile, tous les jours.

Service de M. le D^r BAZY.

Salle Montyon (H.).
— Seymour (H.).
— Dupuytren (H.).
— Delessert (F.).

Les salles d'hommes occupent le premier étage et la moitié du rez-de-chaussée du premier pavillon. La salle *Montyon*, contenant 22 lits, est affectée aux hommes atteints d'affections des voies urinaires. — Une petite salle, à l'entrée, est destinée au service de la *consultation externe des voies urinaires* qui a lieu les mardis et samedis à 9 h. 1/2. La salle d'opérations, pour hommes, se trouve à l'extrémité de la salle *Seymour*. La salle d'opérations, pour les femmes, se trouve à l'extrémité de la salle *Delessert*.

L'examen des malades a lieu dans les salles tous les matins à 9 h. 1/2. Il est fait par les élèves :

Les *opérations chez les femmes* ont lieu les lundis et vendredi et *chez les hommes* le jeudi.

Les *opérations sur les voies urinaires* ont lieu les mardis et samedis après la consultation externe.

Service de M. le D^r G. MARCHANT.

Salle Nélaton (H.).
— Lisfranc (H.).

- Salle Velpeau (H.).
 — Richard Wallace (F.).
 — Richard Wallace (annexe) (F.).

La salle *Nélaton* et la salle *Lisfranc* sont situées au deuxième étage du pavillon des hommes. La salle d'opérations est identique à celle du service de M. Bazv, ci-dessus indiqué.

La salle *Velpeau* est située au rez-de-chaussée du même bâtiment, et comprend douze lits réservés aux malades atteints d'affections chroniques.

La salle *Richard Wallace* est située au second étage du bâtiment des femmes et fait pendant à la salle *Dessert* du service de M. Bazv.

La salle *Richard Wallace* (annexe) se trouve à l'étage au-dessus.

La visite, l'examen des malades et les opérations ont lieu *tous les jours* à 9 h. 1/4.

ACCOUCHEMENT

Service de M. le D^r CHAMPETIER DE RIBES.

Salle Baudelocque.

Actuellement, le service d'accouchements de l'hôpital Tenon comprend deux parties bien distinctes :

1^o *Au rez-de-chaussée*, tout ce qui concerne l'admission des femmes, leur accouchement et leur séjour à l'hôpital lorsque leurs couches sont normales ;

2^o *Au premier étage*, se trouve le service d'isolement desservi par un personnel entièrement distinct de celui du rez-de-chaussée.

Une salle de travail close de tous côtés ; cette salle contient 3 lits, une baignoire, des étuves, de l'eau chaude, froide et filtrée ; le sol en est en mosaïque et deux fenêtres ainsi qu'une vaste baie lui assurent un éclairage suffisant.

Une pièce contenant 3 lits et où se fait le service de la consultation.

La salle d'accouchées, inaugurée en 1891, est contenue dans une aile construite perpendiculairement à la façade de l'ancienne maternité et à l'extrémité nord de celle-ci à laquelle elle est accolée.

Donnant dans cette salle, se trouvent une chambre de nourrice et une salle de change pour les enfants. Elle a environ 30 mètres de long, elle est vaste, très éclairée par 18 fenêtres et très aérée ; son plafond est de forme arrondie ; le sol en est en grès céramé.

Elle contient 19 lits et autant de berceaux, qui sont très espacés.

À l'extrémité de la salle de change se trouve une pièce servant de lavabo et pouvant être utilisée comme salle de bains.

En résumé, le service d'accouchements comprend :

Une salle de travail, deux chambres à deux lits, deux chambres à un lit, une salle d'examen au spéculum et de consultation, un office, un cabinet pour le chef de service, une chambre de nourrice, une salle de change.

Une grande salle de femmes accouchées de 19 lits et une pièce formant lavabo et salle de bains.

Le service d'isolement, concentré au premier étage, est constitué par 8 chambres à un lit.

Enfin un petit laboratoire, situé à proximité, est affecté au service (1).

CONSULTATIONS.

1^o Médecine : M. DUPLAIX.

2^o Chirurgie : M. Paul DELBET (M. Isch-Wahl, suppl.).

(1) ANCELET. *Des Maternités à Paris*. Thèse, Paris, 1896.

Hôpital Laënnec (1).

42, rue de Sèvres.

Cet établissement fut fondé en 1634 pour les incurables des deux sexes, grâce à la libéralité de l'abbé *François Joulet* qui, en 1625, avait, par testament, disposé de sa fortune, « en vue de l'établissement d'un hospice d'incurables », et deux ans plus tard, sa mort étant survenue, les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu entrèrent en possession de son riche héritage.

Des lettres patentes de 1637 maintinrent l'affectation de cette maison aux incurables des deux sexes.

En 1802, les hommes furent transférés dans le couvent des *Récollets*. Les femmes demeurèrent rue de Sèvres jusqu'en mars 1869, époque à laquelle elles furent transportées à l'hospice actuel d'Ivry, que l'on ouvrait pour les deux sexes.

Après ce transfert, l'établissement resta fermé. Les événements de 1870 obligèrent à le rouvrir, et on en fit une annexe de la *Charité*.

Evacué en juillet 1871, l'hôpital était ouvert de nouveau en mars 1874 et devenait l'*Hôpital Temporaire*. Son administration fut dès lors distincte de celle de l'hôpital de la *Charité*.

En 1878, l'établissement était maintenu à titre définitif et était dénommé hôpital *Laënnec*, du nom du célèbre médecin.

La moitié des lits est affectée aux maladies *aiguës*, l'autre moitié aux maladies *chroniques*.

L'hôpital possède un pavillon spécial pour les grandes opérations, un *musée pathologique*, un *laboratoire* affecté aux services de chirurgie, un grand laboratoire d'*histologie* et de *micrographie*, avec musée et atelier de photographie et des laboratoires particuliers à chaque service.

Nous signalerons particulièrement le service balnéaire important, affecté aux besoins de l'établissement en même temps qu'à ceux du public de l'extérieur; on y trouve indépendamment de deux salles vastes (H. et F.), douches, salles de sudation, vapeur, etc., et une étuve de désinfection.

MOYENS DE COMMUNICATION

Omnibus. — Louvre-Porte de Versailles.

(1) *L'hôpital Laënnec, ancien hospice des incurables* (1634-1884), notice historique, par FEULARD (Paris, Grandremy et Henon, 1884).

MÉDECINE

Service de M. le prof. LANDOUZY.

- Salle Grisoile (H.).
— Broca (F.).
— Rostan (H.).
— Petit Rostan (H.).
— Chomel (F.).
— Guersant (crèche).

Tous les *jeudis* et *samedis*, M. le prof. LANDOUZY fait des *conférences cliniques* dans le nouvel amphithéâtre, agencé de manière à permettre des démonstrations pratiques au moyen de projections.

Séméiotique clinique et thérapeutique médicale, tous les jours à 9 heures, au lit des malades.

Service de M. le D^r GINGEOT.

- Salle Damaschino (H.).
— Monneret (F.).
— Trousseau (H.).
— Louis (F.).

Clinique médicale, mardi à 9 h. 1/2, au lit des malades, ou à l'amphithéâtre.

Service de M. le D^r OULMONT

- Salle Cruveilhier (H.).
— Legroux (F.).
— Beau (H.).
— Quesnay (F.).

Conférences de clinique, tous les jours à 9 h., au lit des malades.

Conférences de séméiotique, vendredi à 10 h., à l'amphithéâtre.

Service de M. le D^r MERKLEN.

- Salle La Rochefoucauld (H.).
— Cl. Bernard (F.).

Salle Béhier (H.).
 — Becquerel (H.).
 — Piorry (F.).

Conférences de clinique et séméiologique, tous les jours à 9 h. 1/2, au lit des malades.

Leçons cliniques, le mercredi à 10 h. 1/2, à l'amphithéâtre.

Conférences de bactériologie, par M. ZUBER, le lundi à 10 h. 1/2, à l'amphithéâtre.

Service de M. le Dr QUEYRAT.

(Service temporaire.)

CHIRURGIE

Service de M. le Dr NICAISE.

Salle Malgaigne (H.).
 — Chassaignac (F.).
 — A. Boyer { (H.).
 } (F.).

Pavillon Récamier, pour les grandes opérations.

Ce service comprend des salles affectées aux maladies aiguës et des salles destinées aux chroniques. Il y a deux salles d'opérations : l'une pour les *opérations ordinaires* et les *infectés*, l'autre pour les *grandes opérations*, plus un *musée* (un *laboratoire de bactériologie*).

Les opérations ont lieu suivant les besoins et le matin à 9 heures.

CONSULTATIONS

1° *Médecine* : M. DE GRANDMAISON (M. Aviragnet, suppl.).

2° *Chirurgie* : M. VILLEMEN (M. Benoit, suppl.).

Hôpital Bichat (1),

Boulevard Ney (près la porte Saint-Ouen).

En 1879, la construction du Pont-au-Double ayant nécessité la démolition d'une partie des bâtiments (rive gauche) de l'ancien Hôtel-Dieu, entraîna la suppression de 99 lits placés dans ces bâtiments. Pour remplacer les lits supprimés, on transforma en hôpital l'ancien poste-caserne d'octroi du bastion n° 39.

Les travaux, dirigés par l'ingénieur TOLLIER, furent terminés au mois de mars 1882, et l'hôpital fut ouvert le 1^{er} décembre de la même année.

L'ancienne caserne d'octroi, construite en pierre de taille et en moellons, forme le bâtiment central. A droite et à gauche, on a disposé deux pavillons à charpentes en fer, parallèles aux ailes du bâtiment primitif, et reliés à ces dernières par un autre corps de bâtiment.

Un service de bains externes dépend de cet établissement.

Laboratoires. — Un laboratoire d'*histologie* et de *bactériologie* est réservé aux internes.

La *Bibliothèque* des internes en médecine, alimentée par une subvention annuelle du Conseil municipal, et par les cotisations mensuelles des internes, contient environ 350 volumes.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramways. — Square Monge-La Chapelle; descendre à l'extrémité de la ligne et prendre le boulevard Ney.

Omnibus: Batignolles-Clichy-Odéon ou Batignolles-Jardin des Plantes; puis prendre le tramway Gare Saint-Lazare-Saint-Denis; descendre à la porte Saint-Ouen. — Montmartre-Place Saint-Jacques; prendre la rue du Poteau jusqu'au boulevard Ney.

MÉDECINE

Service de M. le D^r LACOMBE.

Salle Andral (H.).
— Récamier (F.).

Service de M. le D^r ROQUES.

Salle Bazin (H.).
— Louis (N.).

(1) *La Grande Encyclopédie.* — Bourneville et A. Rousset. (Paris, Ladamirault et C^o, 1879).

CHIRURGIE

Service de M. le prof. TERRIER
(M. Hartmann, assist.).

Salle Jarjavay (H.).
— Chassaignac (F.).

Des chambres d'isolement et une salle d'opérations sont annexées aux salles de malades. Le service des femmes possède deux salles d'opérations dont l'une est réservée aux opérations *aseptiques*; le pavillon des *laparotomisées*, est construit à côté de la grande salle d'opérations.

Il existe en outre deux laboratoires, un d'*histologie* et de *bactériologie*, l'autre de *stérilisation* et de *préparation d'objets de pansement*.

CONSULTATIONS

1° Médecine : M. BARBIER (M. Pineau, suppl.).

2° Chirurgie : M. PÉRAIRE (M. Raymond suppl.).

Hôpital de la porte d'Aubervilliers (1).

Hôpital d'isolement. Maladies contagieuses.

Porte d'Aubervilliers.

L'administration générale de l'Assistance publique avait obtenu du génie militaire, en 1884, lors de l'épidémie cho-

(1) ISOLEMENT DES MALADIES CONTAGIEUSES.

En attendant la localisation projetée, mais difficilement réalisable, tout au moins d'une manière complète, de chaque maladie contagieuse dans un hôpital distinct, l'Assistance publique a dû, dans les établissements existants, isoler les maladies contagieuses autant que le permettaient l'emplacement et la disposition des locaux.

Dans tous les services d'isolement, quelques règles générales sont observées aussi strictement que possible :

1° Séparation du personnel du service des contagieux et du personnel du surplus de l'hôpital; les dortoirs, les réfec-

lérique, l'autorisation de construire des baraquements sur les glacis des bastions n^{os} 30 et 31, près de la porte d'Aubervilliers.

Ces baraquements, bien que provisoires, ont été affectés par l'Assistance publique, depuis le mois de juin 1887, à un service de *varioleux*.

Les malades occupent les baraquements du milieu, plus une partie du baraquement de gauche, divisée en trois compartiments à l'usage des malades *douteux*.

Depuis 1894, l'épidémie de variole étant sur son déclin, il a été ouvert, indépendamment du service des malades douteux, un service de *diphthérie* (H.), de *rougeoleux* (H. et F.), de *scarlatine* (H. et F.), et de *typhus*.

Ce dernier service comprend : 1^o *douteux typhiques*, 2^o *typhiques*, 3^o *convalescents typhiques*.

Le baraquement de droite, du côté de la porte d'entrée, renferme les bureaux et les services généraux.

Des clôtures séparatives, établies entre les trois groupes de baraquements, interdisent toute communication entre les malades et les gens venant de l'extérieur. Les pavillons sont reliés aux bureaux et à la chambre de garde de l'interne par un fil téléphonique.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramways : Square Monge-La-Chapelle.

loires, le vestiaire sont distincts ; en un mot, un service d'isolement doit pouvoir lui-même à tous ses besoins, sans avoir à recourir aux services généraux de l'hôpital ;

2^o Port obligatoire, pour toutes les personnes qui pénètrent dans un service de contagieux, de blouses et vêtements fermés en toile grise, pris dans un vestiaire spécial à l'entrée et déposés dans un autre vestiaire spécial à la sortie ; ces vêtements ne sont remis en service qu'après avoir été désinfectés ;

3^o Spécialisation des objets et ustensiles destinés aux contagieux ; ces objets et ustensiles ne sortent des services d'isolement qu'après avoir été désinfectés ;

4^o Installation dans les annexes de chacun des services de contagieux, de lavabos alimentés d'une solution antiseptique, dont l'usage est prescrit à tous ceux qui ont approché les malades.

MÉDECINE

Service de M. le D^r ROGER.

Salles	{	Pav. I variole.
		— II choléra.
		— III scarlatine.
		— IV rougeole (P.).
		— V douleux, diphtérie, typhus.

Hôpital du Bastion 29.

4, boulevard Macdonald.

Le bastion 29, annexe de l'hôpital d'Aubervilliers, est spécialement affecté au traitement des malades atteints d'*érysipèle* et à une crèche de *diphtériques*.

Les mesures prophylactiques sont les mêmes que celles mises en vigueur pendant les épidémies de variole qui se sont succédé depuis le mois de juin 1887.

Les lettres même, écrites par les malades, ne sont mises à la poste qu'après avoir été soigneusement désinfectées.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramway. — Aubervilliers. — Place de la République.

Omnibus. — La Villette. — Saint-Sulpice.

MÉDECINE

Service de M. le D^r CHANTEMESSE.

Ce service comprend des *érysipélateux* et une crèche d'enfants *diphtériques*.

Un laboratoire est annexé au service.

Dans un remarquable rapport qui a été lu à la séance du conseil municipal du 29 décembre 1895, et que l'on peut lire *in extenso* dans le Bulletin municipal officiel, M. CHANTEMESSE rend compte des résultats obtenus par l'application de la *sérothérapie* au traitement de l'*érysipèle* (1).

(1) V. l'*Indépend. méd.*, n° 1, du 1^{er} janvier 1896, p. 7.

Hôpital Hérold,
Place du Danube.

L'hôpital *Hérold* a été construit dans le courant de l'année 1892, au moment de l'épidémie cholérique, sur un terrain, sis place du Danube, et appartenant à l'administration, il a été ouvert au mois d'octobre de la même année.

Installé en l'espace de deux mois, il se compose de six baraquements en bois du système Pombl. L'un de ces baraquements est affecté au service de la direction et de l'économat, et les cinq autres contiennent chacun 20 lits.

L'hôpital *Hérold* a été tout d'abord désigné sous le nom d'hôpital de la place du Danube, puis d'hôpital de réserve, en raison de sa destination particulière. Il a été définitivement appelé « hôpital Hérold » au mois de février 1893, en souvenir de l'ancien préfet de la Seine.

Le Conseil municipal de Paris a décidé d'édifier dans cet hôpital, un des trois services d'enfants destinés à remplacer l'hôpital *Trousseau*, désaffecté (1).

Le service administratif de cet établissement est placé sous la surveillance du directeur de l'hôpital *Tenon*.

MOYENS DE COMMUNICATION

Omnibus. — Belleville (Lac Saint-Fargeau)-Louvre.
Tramway. — Louvre-Belleville.

MÉDECINE

Service de M. le D^r GILLES DE LA TOURETTE.

Salle A (H.) } aiguës.
— B (H.) }
— C (H.), chroniques.
— D (F.), aiguës.
— E (F.), chroniques.

Consultation clinique pour les maladies du système nerveux, mardi et jeudi à 10 heures.

(1) V. *l'Indépend. méd.*, n° 8, du 25 décembre 1895, p. 58.

Hôpital Andral.

35, rue des Tournelles.

Cet hôpital fut d'abord le siège de la *Filature* des indigents, installée en 1793, dans les bâtiments de l'ancien hôpital de la *Charité Notre-Dame*, supprimé pendant la Révolution.

La Filature ayant été fermée en 1866, lors de la création du magasin central, on installa, en 1867, dans l'immeuble devenu vacant, la *Direction municipale des nourrices*; mais un décret de 1876 supprima la Direction des nourrices et, dans les bâtiments devenus de nouveau vacants, l'administration de l'Assistance publique installa, en 1880, un hôpital temporaire désigné sous le nom d'*hôpital des Tournelles*, qui ne fonctionna que d'une façon intermittente de 1880 à 1882. Ouvert définitivement, à cette époque, il a reçu, en 1885, le nom d'hôpital *Andral*.

MOYENS DE COMMUNICATION

Omnibus. — Bastille-Grenelle, Madeleine-Bastille, Gare Montparnasse-Bastille.

MÉDECINE

Service de M. le D^r MATHIEU.

Salle I (H.).

— II (H.).

— III (F.).

Maladies de l'estomac et de l'intestin, le mercredi. *Démonstrations pratiques*, soit au laboratoire, soit au lit du malade, le vendredi matin à 9 heures et demie.

CONSULTATIONS

Médecine : M. POLGUÈRE.

Tous les matins, de 9 h. 1/2 à 11 heures, *Clinique et thérapeutique appliquée*.

Hôpital Broussais.

96, rue Didot.

Cet hôpital a été édifié en 1883. Construit légèrement en briques et bois, il a été bâti en six semaines, en vue de constituer un hôpital d'attente pour les épidémies. Les salles sont élevées sur des poteaux et l'air circule librement dans tous les pavillons.

Il n'y a qu'un étage, et les salles, très éloignées les unes des autres, répartissent la population sur un espace de quatre hectares et demi.

Cet établissement réalise un type de constructions hospitalières à bon marché.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramway. — Montrouge - Gare de l'Est, descendre à l'église de Montrouge, prendre la rue d'Alésia à droite et la suivre jusqu'à la rue Didot qui la coupe perpendiculairement.

Omnibus. — Plaisance-Hôtel-de-Ville ; descendre rue Pierre-Larousse qui aboutit à l'hôpital.

MÉDECINE

Service de M. le D^r BARTH.

- Salle Delpech (H.), aiguës.
- Hillairet (H.), chroniques.
- Axenfeld (F.), aiguës.
- Archambault (F.), chroniques.

Conférences de séméiotique élémentaire, mercredi et samedi à 10 heures, à l'amphithéâtre.

Clinique et thérapeutique, lundi, mardi, jeudi et vendredi, à 10 heures, au lit des malades.

Service de M. le D^r GILBERT.

- Salle Lasègue (H.) } aiguës.
- Gubler (F.) }
- Parrot (H.) } chroniques.
- Cazalis (F.) }

Conférences de clinique et de thérapeutique, tous les jours à 10 heures, au lit des malades.

CHIRURGIE

Service de M. le D^r CAMPENON.

Salle Fellin (H.).

— Broca (F.).

La salle d'opérations, suffisamment séparée du service, est bien installée. Elle donne accès dans une pièce où se trouvent la vitrine pour les instruments, un autoclave et une étuve pour stériliser les pièces à pansement et les instruments.

Conférences de clinique et de séméiologie chirurgicales, mardi à 10 heures, à l'amphithéâtre.

Opérations, lundi, mercredi et vendredi.

Clinique, jeudi et samedi, au lit des malades.

CONSULTATIONS

1^o *Médecine* : M. WURTZ (M. Laffite, suppl.).

2^o *Chirurgie* : M. MORESTIN (M. Malherbe, sup.).

Hôpitaux d'enfants (1).

Hôpital des Enfants-Malades (2).

149, rue de Sèvres.

LAFUQUET DE GERGY, curé de Saint-Sulpice, avait fondé, en 1732, avec le patronage de MARIE LEGZISSKA, femme de

(1) Les hôpitaux d'enfants sont destinés aux jeunes malades âgés de deux à quinze ans.

Au-dessus de quinze ans le malade doit être dirigé sur un hôpital d'adultes. Cependant, le traitement commencé dans un hôpital d'enfants est continué même lorsque le malade a dépassé la limite d'âge réglementaire.

On y reçoit aussi les petits malades au-dessous de deux ans, qui ne peuvent trouver place dans les services de crèches des hôpitaux généraux, soit par suite du décès de leur mère, soit par suite de l'impossibilité dans laquelle se trouve celle-ci d'entrer avec eux dans les crèches.

(2) Husson. *Etude sur les hôpitaux*, p. 18.

Louis XV, sous le titre de *Maison de l'Enfant Jésus*, un orphelinat destiné à l'éducation de 24 filles pauvres de la paroisse et desservi par les religieuses de *Saint-Thomas-de-Villeneuve* (1).

Cet immeuble, attribué à l'administration des hospices à la Révolution, fut transformé, par un arrêté du Conseil général des hospices du 8 mars 1802, en un hôpital destiné au traitement des enfants malades des deux sexes.

Les deux pavillons d'isolement (*pavillon Troussseau*) ont été inaugurés en 1882; ils sont séparés du reste de l'hôpital par de vastes jardins, et sont affectés au traitement de la *diphthérie*.

Les scarlatineux occupent une salle ordinaire en attendant la création des nouveaux pavillons, qui permettront des modifications.

Le pavillon *Guersant* renferme un service spécial de *rubéoliques*, ouvert le 1^{er} janvier 1886; en outre, il a été installé un service de crèche de 16 lits, dans les dépendances de l'ancienne communauté, pour les enfants d'un an et au-dessous.

Au mois de décembre 1895, le Conseil municipal de Paris a voté la construction de trois pavillons d'isolement: l'un destiné à la diphthérie, le second à la rougeole, le troisième aux convalescents de la rougeole.

Ce service d'isolement remplacera la vieille maison de la rue du Cherche-Midi.

Le programme de la construction du pavillon de la diphthérie et de son aménagement intérieur a été fourni par M. le Prof. GUANCHA et M. le D^r ROUX et consacre le principe du traitement des malades en cellule (2).

Une salle d'affections aiguës de 40 lits a été aménagée en cellules pour recevoir 18 lits de *douteux*.

Nous signalerons, comme présentant un intérêt scientifique particulier, le service de clinique où M. le Prof. GUANCHA a, le premier, appliqué en médecine la méthode antiseptique, jusqu'alors réservée aux services de chirurgie.

La *Bibliothèque* des internes en médecine possède actuellement 620 volumes environ. Outre une subvention municipale, de nombreux dons lui sont faits tous les ans.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramways. — Saint-Germain-des-Prés-Clamart. — Montparnasse-Étoile (descendre rue de Sèvres et tourner à gauche).

(1) *Rapport* au Conseil général des hospices, fructidor an XI, p. 76.

(2) V. l'*Indépend. méd.*, n^o 7, du 18 décembre 1895, p. 51.

MÉDECINE

Service de M. le D^r SIMON,

Salle Archambault (G.), teigne.

— Blache (G.), aiguës.

Consultations cliniques, le samedi.

Leçons cliniques, le mercredi à 10 h. (à l'amphit.).
Les *teigneux* sont examinés le *mardi* de chaque semaine dans la salle Archambault.

Maladies de l'enfance et thérapeutique infantile, mercredi à 9 heures, à l'amphithéâtre.

Consultations cliniques, le samedi à 9 heures, salle de consultation.

Service de M. le D^r DESCROIZILLES.

Salle de Chaumont (F.), aiguës.

Maladies infantiles, le vendredi à 9 h. 1/2, à l'amphithéâtre ou salle Chaumont.

Service de M. le prof. GRANCHER (1).

Salle Husson (F.), chroniques.

— Bouchut (G.) } aiguës.

— Parrot (F.) }

Le laboratoire dépendant de la chaire de clinique des maladies des enfants est installé au deuxième étage du bâtiment de l'horloge.

Leçons cliniques (à 4 h. du soir) { le *mardi*, salle de la poly-clinique.
le *samedi*, à l'amphithéâtre des cours.

M. le D^r FEULARD, ancien chef de clinique de la Faculté : *Maladies de la peau*, les *mercredis*, à 10 h.

M. le D^r CUVILLIER : *Maladies du nez, du pharynx, du larynx et des oreilles* : les *vendredis* à 10 h.

(1) Chaire de clinique des maladies des enfants de la Faculté de médecine (V, p. 11).

Service de M. le D^r d'HELLY.

Salle Molland (G.) } aiguës.
 — Roger (G.) }

Leçons cliniques, le mardi à 10 heures, au lit des malades.

Service de M. le D^r MOIZARD.

Salle Gillette (F.), aiguës.
 — Bazin (G.), aiguës.
 — — (F.), teigne.

Leçons cliniques, au lit du malade, mercredi et samedi.

Service de M. le D^r SEVESTRE.

Pavillon Trousseau, consacré exclusivement à la *diphthérie*. Visite à 9 heures.

Leçons cliniques (plus spécialement sur la *diphthérie*), le mardi à 10 heures, à l'amphithéâtre.

Service de 4 des 6 médecins.

(Roulement d'année en année).

Pavillons	{	Guersant (G.)	} rougeole.
		— (F.)	
Crèche	{	— (G.)	} scarlatine.
		— (F.)	
—	—	(G.)	
—	—	(F.)	

La *rougeole*, la *scarlatine* et la *crèche* ont encore un service par roulement entre quatre des six médecins : M. SEVESTRE à la *diphthérie* et M. MOIZARD aux *douteux* n'entrent plus dans ce roulement, qui est d'un an au lieu de trois mois.

Les internes font très peu de *trachéotomie* depuis que l'on pratique le *tubage*.

CHIRURGIE

Service de M. le D^r DE SAINT-GERMAIN.

- Salle Giraldès (G.).
— Baffos (G.), ophthalmie.
— Bouvier (F.).
— Baudelocque (F.), ophthalmie.

Une salle d'opérations est attenante à la salle *Bouvier*; une seconde salle d'opérations est annexée à la salle *Giraldès*.

La visite a lieu tous les matins à 9 h.

Tous les *jeudis* matins, à 9 h., *opérations* pour les malades non hospitalisés que les parents peuvent emmener chez eux après l'intervention, et *conférences cliniques* à l'amphit. (thérapeutique des affections chirurgicales de l'enfance).

Le *vendredi*, a lieu dans les salles d'opérations de la salle *Bouvier* et de la salle *Giraldès* l'examen de tous les enfants atteints de *boiteries* ou de déviations d'origine quelconque.

Traitement des tumeurs vasculaires et des affections articulaires, le jeudi à 9 heures, à l'amphithéâtre.

Tous les *mercredis*, à 10 h. du matin, M. DE SAINT-GERMAIN fait à l'Hôtel-Dieu, dans un local spécial, une consultation pour tous les cas d'orthopédie envoyés par tous les bureaux de bienfaisance de Paris. Cette consultation comprend un nombre considérable d'affections nécessitant l'application des différents appareils orthopédiques (V. p. 82).

Service de M. D^r BRUN.

- Salle Molland (G.), 40 lits.
— Bilgrain (F.), 40 lits.

Ce service est principalement affecté au traitement des affections chroniques de l'enfance, osseuses et articulaires. Tuberculose.

Chirurgie infantile et orthopédie, tous les jours à 9 heures, au lit des malades.

Opérations les mardis, jeudis et samedis à 9 h.

Consultations les mercredi et vendredi à 10 h.

Hôpital Trousseau (1).

89, rue de Charenton.

Les bâtiments de l'hôpital *Sainte-Marguerite*, fondés en 1660 par M. et Mme d'ANJAN, rue de Charenton, et affectés avant la Révolution à la *Maison des Enfants trouvés*, ont été convertis, en 1853, en un hôpital d'enfants, inauguré sous le nom d'hôpital *Sainte-Eugénie*, et qui a pris, en 1880, le nom de *Trousseau*. Des services d'isolement y sont destinés aux *diphthériques*, aux *teigneux*, aux *rubéoleux*, et aux *scarlatineux*.

A cet effet, des pavillons d'isolement ont été créés dans l'hôpital : le *pavillon Bretonneau* inauguré en 1879, pour la *diphthérie* ;

Le *pavillon d'Aligre*, inauguré le 25 juillet 1889, pour les *rubéoleux*. Des salles spéciales et des chambres d'isolement y sont réservées à toutes les complications de la rougeole ;

L'ancien gymnase a été aménagé pour y recevoir les scarlatineux hospitalisés précédemment dans le pavillon Davenne qui n'existe plus.

Enfin un pavillon de *Doutoux*, qui comprend 16 chambres isolées. Ce service reçoit provisoirement les enfants atteints d'une maladie non encore caractérisée jusqu'au jour de la révélation de cette maladie.

Ces services d'isolement sont faits alternativement par les médecins, selon un roulement annuel. Le pavillon de la diphthérie, confié au Dr Vauor, ne rentre pas dans ce roulement.

En outre, un service de *coqueluche*, avec personnel spécial et complètement isolé et divisé en coqueluche simple et coqueluche compliquée, tant pour les garçons que pour les filles, a été inauguré le 1^{er} juillet 1892.

Un amphithéâtre pourvu de tous les moyens d'études désirables, est annexé au service de chirurgie de M. le prof. LANNELONGUE.

(1) Le conseil municipal de Paris a voté la désaffectation de l'hôpital *Trousseau* et son remplacement par trois hôpitaux d'enfants. — (V. *l'Indépend. méd.*, n° 8, du 25 déc. 1895, p. LVIII.)

Nous signalerons encore le *Musée* de M. le prof. LANNELONGUE, qui a été organisé avec un soin extrême et qui fournit aux étudiants de précieux sujets d'étude.

Tout enfant *angineux*, conduit à cet hôpital, est examiné *bactériologiquement* et placé provisoirement au pavillon des *doutoux*, pavillon divisé en deux parties : chambres pour les *angineux*, chambres pour les *rubéoleux*, et les *scarlatineux*. Ces chambres sont isolées par l'office et le cabinet du médecin.

Il existe huit chambres aérées, munies d'une baie en verre sur le corridor et d'un abaisse-langue, placé en permanence dans une solution phéniquée.

Si l'angine est bénigne, l'enfant passe dans un des services ordinaires. Si elle est diphtérique, aussitôt on pratique une inoculation de sérum, 20 centimètres cubes ; on place ce malade dans le pavillon des diphtériques.

Ce pavillon contient 25 chambres à deux lits, largement isolées : plusieurs sont destinées aux diphtériques avec bacilles de *Loeffler*, les autres aux diphtériques avec bacilles associés.

Comme traitement local, en plus du *sérum curateur*, *badigeonnages* avec la *glycérine salicylée* à 1 p. 100 et grands lavages avec la liqueur de *Ladarrague* à 5 p. 100 d'eau distillée.

La *Bibliothèque* des internes en médecine, créée par leur initiative, possède aujourd'hui plus de 500 volumes grâce à une subvention du conseil municipal et à la générosité de M. le prof. LANNELONGUE.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramways. — Louvre-Vincennes. — Charenton (Ecoles), Place de la République. — Bercy-Villette.

MÉDECINE

Service de M. le D^r COMBY.

Salle Barrier (G.) } aiguës.
— Blache (F.) }
— Scarlatine.

Conférences cliniques, les mercredis à 3 h. 1/2 (Salles Blache et Barrier) (1).

(1) A la suite d'un fait signalé par M. le D^r Comby, à la Société médicale des hôpitaux, et qu'il a observé à l'hôpital

Service de M. le D^r ALBERT JOSIAS.

- Salle d'isolement, coqueluche (G. et F.).
 — Lugol (G.), maladies aiguës.
 — Triboulet (F.), maladies aiguës.
 — Bazin (G.), teignes.

Visites tous les matins à 9 h.

Consultations le mardi et le vendredi à 9 h.

Conférences cliniques au lit des malades le mercredi et le samedi à 9 h.

Consultation externe des teignes le lundi matin à 10 h., salle Bazin.

Examen des teigneux, salle Bazin, le jeudi à 10 h.

Service de M. le D^r NETTER.

Salle Archambault (G.).

— Bouvier (F.).

— Gillette (teignes).

Pavillon d'Aligre (rougeole).

Consultation externe, mercredi et samedi.

Clinique infantile, lundi et jeudi à 9 h., salle Bouvier.

Consultation pour les teignes, vendredi (salle Gillette).

Service de M. le D^r VARIOT.

Pavillons Bretonneau (G.) } diphtérie.
 — — (F.) }

— d'Aligre (G.) } rougeole.
 — — (F.) }

Clinique infantile, tous les jours à 10 heures, au pavillon Bretonneau.

Trousseau, l'administration de l'assistance publique a été invitée par le conseil municipal à mettre à l'étude un projet de création, dans les maisons de Paris, d'un sanatorium pour l'étude et le traitement spécial de la coqueluche.

CHIRURGIE

Service de M. le Prof. LANNELONGUE.

(M. Broca, assistant.)

Salle Denonvilliers (G.) } aiguës.
— Giraldès (F.) }

Entretien clinique tous les mercredis : 1° sur les *ostéo-arthrites tuberculeuses*, par la méthode sclérogène combinée aux interventions chirurgicales partielles, répétées et précoces ; 2° établissement des diagnostics. (Malades examinés par M. le professeur Lannelongue, salle Giraldès, à 9 heures du matin.)

Outre toutes les opérations qui ont trait aux vices de conformation et à la chirurgie ostéo-articulaire, les opérations les plus courantes sont la *cure radicale des hernies*, l'*extirpation des ganglions tuberculeux*, les *ostéotomies*, l'*appendicite*. Les opérations sont pratiquées tous les jours de la semaine par M. BROCA ; une séance opératoire spécialement choisie est faite le dimanche à 9 heures du matin.

Tous les matins à 10 h. 1/2, consultation faite par M. Broca.

Service de M. le D^r JALAGUIER.

Salle Legendre (G.), chroniques.

— Valleix (F.), chroniques.

Ce service des *chroniques* est affecté au traitement des enfants atteints d'affections chirurgicales, telles que *maux de Pott*, *coxalgies*, *adénites tuberculeuses*, etc.

La visite et les opérations ont lieu les *mardis*, *mercredis*, *vendredis* et *samedis* à 9 heures.

Clinique infantile, tous les jours à 9 heures, salle Legendre.

HOPITAUX SPÉCIAUX

Hôpital Saint-Louis (1).

40 et 42, rue Bichat.

En mai 1607, Henri IV ordonna la construction d'un hôpital exclusivement destiné au traitement de la peste et voulut qu'il portât le nom de saint Louis, qui était mort de cette maladie. La première pierre fut posée le 30 juillet 1607, sous la direction de l'architecte Claude CHASTILLOX et l'hôpital fut ouvert en 1612. Il était placé sous la direction et l'administration de l'Hôtel-Dieu. Vers le milieu du xvii^e siècle, après la dernière contagion qui régna dans Paris, la destination de l'hôpital Saint-Louis s'étendit à toutes les maladies qui, sans être épidémiques, étaient néanmoins contagieuses, telles que la *teigne*, la *gale*, les *scrofules*, les *dartres*, les *ulcères*, etc.

L'hôpital Saint-Louis, qui est actuellement affecté au traitement des *maladies de la peau*, est resté, à peu de chose près, ce qu'en avait fait son fondateur; la description qu'en donnait TEXOS, en 1780, serait encore presque exacte.

Dans la cour centrale on remarque la statue de MOYSE. La façade de la chapelle, de style ogival, est décorée des statues de saint ROCA et de saint LOUIS.

L'hôpital Saint-Louis est desservi par les sœurs de la congrégation des *Augustines*, qui a son siège à l'Hôtel-Dieu.

Cet établissement possède un service externe de teigneux qui rend de grands services à la population parisienne; les enfants teigneux sont admis le matin à 6 h. 1/2 et rentrent dans leurs familles le soir à 7 h., après avoir reçu à l'hôpital, en même temps qu'un traitement efficace, l'instruction primaire que sont chargées de leur donner trois institutrices.

On est en train de démolir une partie des vieux bâtiments de l'hôpital Saint-Louis, pour édifier à leur place un hôpital-école.

Cet hôpital-école, en construction sur la partie de l'hôpital Saint-Louis faisant le coin de la rue Bichat et de la rue Grange-aux-Belles, comprendra deux quartiers de malades distincts :

1^o Un quartier pour le traitement de la teigne tondante avec 192 lits et 64 places pour demi-pensionnaires; en tout 256 enfants.

(1) HUSSON. *Etude sur les hôpitaux*, p. 45.

2° Un quartier de pelade, favus et infirmerie générale, avec 70 places de demi-pensionnaires, 50 lits pour la pelade et le favus, et 30 lits pour l'infirmerie; en tout 150 enfants.

Il y aurait donc au total des locaux pour recevoir 406 enfants, dont 272 pensionnaires et 134 demi-pensionnaires.

Une des curiosités scientifiques de l'hôpital Saint-Louis est son *Musée dermatologique, syphilitographique et chirurgical*.

Ce musée renferme un grand nombre de moulages, de dessins et de photographies.

Il existe également des musées particuliers: celui de M. le prof. FOURNIER, celui de M. FRAN, celui de PARROT (catalogue Feuard, Steinheil, éditeur).

Au musée dermatologique est annexé une *Bibliothèque médicale dermatologique*. Signalons encore à Saint-Louis les laboratoires de *chimie, d'histologie, de bactériologie* la salle d'examen, l'amphithéâtre des cours pour le service de M. le prof. FOURNIER; le laboratoire de M. le D^r HALLOPEAU (pavillon Bazin); le laboratoire pour le traitement des *lupus*; le laboratoire de M. le D^r BESNIER pour le traitement des *lupus* et de la *teigne*; les installations des services de chirurgie avec lampes électriques pour les opérations de nuit; (amphithéâtre des opérations, chalets pour les opérés).

Le *Musée pathologique* est ouvert tous les jours de 8 h. à 11 h., sans formalités à remplir.

Bibliothèque. — Outre la bibliothèque médicale, fondée par les soins des médecins et chirurgiens de l'hôpital, qui est annexée au musée pathologique et qui contient, outre les publications de dermatologie, les principaux ouvrages de médecine et de chirurgie, et la plupart des journaux français et étrangers (ouverte à tous les médecins et élèves de 8 h. 1/2 à 11 h. du matin et de 3 à 4 h.), l'hôpital possède une autre bibliothèque, subventionnée par le conseil municipal, qui est la propriété des *internes en médecine* de l'hôpital, riche de plus de 1500 volumes.

L'hôpital Saint-Louis est le siège de la *chaire de clinique des maladies cutanées et syphilitiques* de la Faculté; il est consacré au traitement des *maladies chroniques*, des *ulcères*, des *scrofules* et des *maladies de la peau*.

Il contient en outre des services de chirurgie et d'accouchement.

MOYENS DE COMMUNICATION

Se rendre à la gare de l'Est, prendre la rue des Recollets, traverser le canal Saint-Martin et gagner la rue Bichat, — ou aller à la place de la République, prendre la rue Beaurepaire (à l'entrée du boulevard Magenta, à droite), traverser le canal et prendre l'avenue Richerand.

MÉDECINE

Service de M. le Dr Ernest BERNIER.

Salle Devergie (H.).

— Alibert (F.).

I. *Consultation externe*, le vendredi à 9 heures et le mardi à 1 heure, 38, rue Bichat.

II. *Opérations dermatologiques* (lupus, acnés, etc.), le mardi à 9 heures, laboratoire Alibert.

III. *Traitement des affections du cuir chevelu et des teignes*, le mercredi à 9 heures, laboratoire Alibert.

IV. *Leçons cliniques et conférences d'anatomie pathologique*, par M. le Dr DARIER, lundi à 10 h., salles Alibert et Devergie, et jeudi à 10 heures, laboratoire Alibert (semestre d'été, à partir du 15 avril).

V. Le dimanche à 9 heures, *Conférences sur les teignes*, par M. SABOURAUD.

Service de M. le prof. FOURNIER (1).

Salle Saint-Louis (H.).

— Henri IV (F.).

Clinique, tous les jours.

Leçons au lit du malade, le mardi, à 10 h.

Leçons à l'amphithéâtre, le vendredi, à 10 h.

Les jeudis, *Conférences complémentaires* par MM. les chefs de laboratoire, chefs de clinique et anciens internes du service.

Service de M. le Dr HALLOPEAU.

Salle Bazin (H.).

— Lugol (F.).

— Gabrielle (H.).

(1) Chaire de clinique des maladies cutanées et syphilitiques de la Faculté de médecine (V. p. 11).

Consultation et polyclinique, lundi à 9 h., et jeudi à 1 h., 38, rue Bichat.

Examen des nouveaux malades, mardi à 9 h., dans les salles.

Visite générale, mercredi et vendredi, à 9 h., dans les salles.

Examen des teignes, le samedi à 4 h., dans les salles.

Opérations dermatologiques (traitement des lupus, acnés, etc.), le jeudi.

Leçons cliniques sur les maladies cutanées et syphilitiques, le dimanche à 9 h. 1/2, salle des conférences.

Service de M. le D^r TENNESON.

Salle Cazenave (H.).

— Gibert (F.).

Consultation externe, mardi à 9 h., 38, rue Bichat; *conférence sur les nouveaux malades*, mercredi à 9 h., laboratoire Cazenave; *opérations dermatologiques*, vendredi à 9 h., laboratoire Cazenave; *examen des teigneux*, samedi à 9 h., école des teigneux.

Service de M. le D^r Du CASTEL.

Salle Bichat (H.).

— Biétt (F.).

Conférences sur la dermatologie et la syphilis, samedi à 2 h. 1/2, salle des conférences (à partir de mars); *traitement chirurgical des maladies de la peau*, lundi à 9 h. 1/2, laboratoire Biétt; *examen et discussion des nouveaux malades, polyclinique*, jeudi à 9 h., salle Bichat.

Traitement des affections du cuir chevelu, le vendredi à 9 h., laboratoire Biétt.

Consultations externes: le mercredi à 9 h. et le samedi à 1 h. 1/2.

Service de M. le D^r DANLOS.

Salle Lorry (F.).

— Hillairet (H.).

Examen des nouveaux malades, le vendredi.
Cours de dermatologie et de syphiligraphie,
 tous les jours.

CHIRURGIE

Service de M. le D^r MARCHAND.

Salle Cloquet (H.).
 — Gosselin (F.).

Ce service occupe le premier étage de la façade de l'hôpital, aile droite. A l'extrémité de la salle Gosselin se trouvent la *chambre de spéculum* et le *laboratoire de clinique* du service.

Les opérations ont lieu les *samedis* à 10 heures, au pavillon *Cruveilhier*.

Clinique chirurgicale, le samedi à 10 heures.

Service de M. le D^r RICHELOT.

Ce service se compose de plusieurs pavillons désignés sous le nom de *Service de l'isolement*. Il est tout à fait séparé du reste des bâtiments, à gauche, au fond de l'hôpital.

La salle d'opérations est spacieuse et précédée d'une petite salle située de l'autre côté du vestibule et destinée aux examens du spéculum.

Les opérations ont lieu les *mardis, jeudis* et *samedis* à 9 heures.

Conférences cliniques, lundi et vendredi, à 9 heures.

Opérations gynécologiques, mardi, jeudi et samedi.

Service de M. le D^r NÉLATON.

Salle Nélaton (H.).
 — Denonvilliers (F.).

Ce service occupe l'aile gauche de la façade de l'hôpital Saint-Louis. Les opérations courantes sont pratiquées dans le grand amphithéâtre

central. Un pavillon isolé au fond de l'hôpital est réservé aux grandes opérations abdominales.

M. Nélaton opère les *mercredis* et *vendredis* à 9 heures.

Clinique chirurgicale, les *mercredis* et *vendredis* à 9 heures.

ACCOUCHEMENT

Service de M. le D^r BAR.

Pavillon Dubois. Accouchement.
— Isolement.

Située dans l'angle nord-est de l'hôpital *Saint-Louis*, la Maternité est à l'écart des autres pavillons de l'hôpital.

On y accède par une des nouvelles constructions. En face de l'entrée se trouve la *salle de travail*, aménagée de tout ce qui est nécessaire à la pratique aseptique des accouchements (étuve, stérilisateur, filtres Pasteur, etc.).

Une petite *salle d'opérations* communique avec la salle de travail et contient un lit et les vitrines aux instruments.

Au rez-de-chaussée est la *salle des femmes accouchées* et un *pavillon d'isolement*.

Un petit pavillon isolé, situé près de l'entrée du service, sert de *laboratoire* pour l'*histologie* et la *bactériologie* (1).

Leçons théoriques sur la grossesse et l'accouchement : les *lundis* et *vendredis*.

CONSULTATIONS

Chirurgie : M. LEGUEU (M. Regnaud, suppl.).

(1) ANCELET. *Des Maternités à Paris*. Thèse, Paris, 1896.

Hôpital Ricord (1)*(Ancien hôpital du Midi.)*

111, boulevard de Port-Royal.

Les malades atteints du mal vénérien, placés en 1559 aux Petites-Maisons, rue de Sevres, furent transférés par la suite à l'hôpital de *Laurence*; en 1659, après la fondation de l'hôpital général, ils furent envoyés à *Bicêtre*. La nécessité reconnue de construire un hôpital spécial pour le traitement de la syphilis fit choisir, en 1784, pour recevoir cette affection, l'emplacement de l'ancien couvent des Capucins du faubourg Saint-Jacques.

Cet hôpital fut ouvert en 1792, pour les deux sexes. Depuis 1836, on n'y reçoit plus que des hommes.

Un arrêté préfectoral pris ensuite de la mort de Ricord a donné le nom du célèbre médecin à cet établissement.

Un *musée vénéréologique*, composé actuellement de 250 pièces moulées en cire et, pour la plupart d'une exécution artistique remarquable, présente un grand intérêt scientifique. Ce musée, fondé par HORTOLAI, présente un grand intérêt pour l'étude des maladies vénériennes et mérite d'être visité.

La *Bibliothèque*, léguée par Ricord, compte environ 2500 volumes.

Cet hôpital est exclusivement consacré aux *maladies vénériennes et syphilitiques* et ne reçoit que des malades du sexe masculin. 317 lits, 22 chambres particulières à 6 francs par jour.

Depuis 1893, un service de *dermatologie* est annexé à chaque service médical.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramways. — Montparnasse-Bastille. — Montrouge-Gare de l'Est (descendre boulevard Port-Royal).

Omnibus. — Montmartre Place-Saint-Jacques (descendre boulevard Port-Royal).

(1) *L'Hôpital du Midi et ses origines* (Recherches sur l'histoire médicale et sociale de la syphilis à Paris), par le Dr A. PÉROUX (Paris, P. Dupont, 1885).

MÉDECINE

Service de M. le D^r Charles MAURIAC.

Salles IX }
 — XI } syphilis.
 — XII }
 — X } dermatologie.

Syphiligraphie, le samedi à 9 h. 1/2.
Syphilis et maladies vénériennes (leçons cliniques et thérapeutiques), le samedi à 9 h. 1/2.
 — Musée tous les jours (à partir du 18 avril).

Service de M. le D^r BALZER.

Salles VI }
 — VIII } syphilis.
 — VII } dermatologie.

Examen et discussion des nouveaux malades, les lundis et jeudis à 9 h.
Conférence clinique, le jeudi à 9 h. 1/2.
Conférences sur les maladies vénériennes les lundis à 9 h. 1/2.

CHIRURGIE

Service de M. le D^r HUMBERT.

Salles I.
 — II.
 — III.
 — IV.

Ces salles sont réparties au rez-de-chaussée et au premier étage. La visite a lieu *le matin* à 9 h. 1/2. La consultation les lundis et jeudis à la même heure. Deux salles d'opérations sont annexées au service de M. HUMBERT : l'une est réservée aux interventions peu importantes et au traitement des malades du dehors, aux instillations, lavages de l'urètre, etc.

Clinique chirurgicale et maladies vénériennes (opérations), mardi à 9 h. 1/2, salle d'opérations.

Hôpital Broca (1)

(Ancien hôpital Lourcine.)

111, rue Broca.

L'hôpital de Lourcine, affecté au traitement des femmes atteintes de maladies vénériennes, a été ouvert en 1836 sur l'emplacement de l'ancien couvent des Cordeliers, fondé vers l'an 1284 par Marguerite de Provence, sœur de saint Louis.

Le nom d'hôpital Broca a été donné à cet établissement en 1893.

On est admis à suivre le service de cet hôpital sur la présentation de cartes spéciales délivrées par M. le directeur de l'Assistance publique.

La Bibliothèque des internes en médecine est subventionnée par le conseil municipal.

Comme pour l'hôpital Ricord, un service de dermatologie est adjoint à chaque service médical, mais les syphilitiques sont entièrement séparés des cutanées.

Pour les consultations, une entrée spéciale pour les cutanées est aménagée rue Pascal; les syphilitiques entrent par la rue Broca.

MOYENS DE COMMUNICATION

Omnibus — Place de la République-Montsouris. — Gare du Nord-Boulevard Saint-Marcel (il ne reste qu'à remonter le boulevard Arago).

Tramways. — Châtelet-Ivry-Vitry-Bicêtre (descendre boulevard Arago et remonter celui-ci jusqu'à l'hôpital).

MÉDECINE

Service de M. le D^r RENALT.

Salle N. Guillot. } syphilis.

— Cullerier. }

— Fracastor B, dermatologie.

- Conférences de syphiligraphie et dermatologie, jeudi à 10 heures, salle Fracastor (à partir du 25 avril 1896).

(1) V. Husson, *Etude sur les hôpitaux*, p. 18.

Service de M. le D^r DE BEURMANN.

Salle Astruc.	}	syphilis.
— Goupil.		
— Van Swiéten.	}	dermatologie.
— Fraeacastor C.		
— Bouley.		

Visite et explications cliniques tous les jours à 10 heures.

Leçons sur la syphilis et les maladies vénériennes, le mardi à 10 heures, salle Astruc (à partir du 15 avril 1896).

CHIRURGIE

Service de M. le D^r Pozzi.

(Gynécologie).

Salle A.
— B.
— C.
— D. accouchements.

Ce service, actuellement en reconstruction, est principalement consacré à la gynécologie et ne contient que quelques lits réservés à l'accouchement des syphilitiques.

M. Pozzi opère les lundis, mercredis et vendredis à 10 h., soit à l'amphithéâtre, soit à la salle de laparotomie.

Une vaste salle munie de deux rangées de bancs circulaires et d'un grand hémicycle au milieu duquel sont deux lits-spéculum forme l'amphithéâtre. Il sert aux leçons, à l'examen des malades, aux pansements et on y pratique toutes les opérations autres que les laparotomies.

La salle de laparotomie est spécialement réservée aux laparotomies proprement dites.

D'une façon générale, M. Pozzi pratique l'asepsie combinée à l'antisepsie. Au cours de ses laparotomies, il ne se sert jamais d'éponges,

auxquelles il préfère des compresses de mousseline sèches stérilisées.

Clinique gynécologique, lundi et vendredi à 10 heures, amphithéâtre du service.

CONSULTATIONS

Chirurgie : M. JAYLE.

Tous les matins à 9 heures, *examens des malades par les élèves*.

Mardi et vendredi, *leçons de gynécologie pratique*.

Maison d'accouchement (1),

119 et 121, boulevard de Port-Royal.

La Maison d'accouchement, que l'on appelle aussi la *Maternité*, occupe les bâtiments de l'ancienne abbaye de Port-Royal fondée en 1625 et supprimée en 1790.

Le couvent, après avoir servi de prison pendant quelques années, devint, en 1795, un hospice divisé en deux sections, celle de l'allaitement et celle de l'accouchement. Le nom de *Bowbe*, sous lequel on a désigné autrefois cet établissement, était celui de la rue sur laquelle il était en façade. Les deux sections furent séparées en 1814, et les enfants transportés dans la *Maison de l'Oratoire*, actuellement l'hospice des Enfants-Assistés.

Cette maison est actuellement divisée en deux parties distinctes :

1° La *Maternité* proprement dite, destinée à recevoir les femmes enceintes qui viennent y faire leurs couches ;

2° L'*École d'accouchement*.

1° MATERNITÉ

En dehors des services généraux, la Maison d'accouchement comprend les services ci-après : femmes enceintes ; infirmerie ; accouchements ; femmes accouchées.

(1) Voir *Origine de la Maternité. Les maitresses sages-femmes et l'office des accouchées de l'ancien Hôtel-Dieu (1378-1796)* par Henriette CARUZZI (G. Steinheil, 1888). — HUSSON, p. 19 et 195.

Il existe un service pour la *prophylaxie* et le traitement spécial de l'*athropsie* (1).

2^o ÉCOLE D'ACCOUCHEMENT

Destinée à former des élèves sages-femmes conformément aux conditions et programme que l'on peut se procurer en s'adressant au directeur de l'établissement.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramways. — Montrouze-Gare de l'Est, descendre au boulevard Montparnasse. — Montparnasse-Bastille.

Omnibus. — Saint-Jacques-Montmartre.

MÉDECINE

Service de M. le D^r CHARRIN

Médecine : grossesse et affections médicales, nouveau-nés.

Salle Mauriceaux.

- Cruveilhier.
- Crèche (médecine).
- Infirmerie des élèves.

ACCOUCHEMENT

Service de M. le D^r BUDIN, accouch., prof. en chef
(M. Boissard, adj.).

Salle Levret.

- des femmes enceintes valides.
- Danyau.
- Dubois.
- Baudelocque.
- Crèche.
- des enfants débiles.

(1) L'Administration est invitée à présenter un projet d'installation de services analogues dans certains hopitaux (Voir l'*Indépend. méd.*, n^o 7, du 18 déc. 1895, p. 11).

Dans la cour d'entrée et contiguë aux bâtiments d'administration se trouve la salle de consultation externe.

Une salle de 12 lits réservée aux femmes enceintes présentant un intérêt spécial (rétrécissements du bassin, hémorragies au cours de la grossesse, albuminurie, etc.).

Un petit amphithéâtre où les élèves viennent assister aux interventions et opérations est situé à côté de la salle de travail.

Dans un petit bâtiment en planches communiquant avec cette dernière salle, se trouve une petite pièce où sont conservés les placentas et fœtus.

Lorsque l'accouchement est terminé et s'est passé normalement, la femme est transportée dans une des salles d'accouchées, salles *Dubois* et *Baudelocque*. Ces salles superposées, sont situées dans le corps de bâtiment qui regarde l'Observatoire.

Lorsque l'accouchement a nécessité une intervention ou que la femme est arrivée avec des traces ou même des soupçons d'infection, celle-ci est conduite, après son accouchement, dans un service spécial où l'isolement est pratiqué suivant deux degrés, *isolement complet* (6 lits) dans des chambres séparées, lorsque la femme est infectée; *isolement partiel* dans une salle de 6 lits où sont réunies des femmes mises simplement en observation à la suite d'une intervention ou d'une lésion mécanique survenue pendant l'accouchement.

Une autre salle de 12 lits est encore réservée aux accouchées suspectes d'infection ou d'affections contagieuses.

Enfin M. le D^r BUDIN a fait créer sous les combles, au-dessus de la salle d'accouchements, mais tout à fait en dehors du reste du service, une chambre d'isolement complet où une femme arrivant infectée du dehors, peut accoucher et être soignée; à cette chambre est adjointe une

petite pièce pour l'élève attachée à cette malade isolée.

Comme dépendance du service, M. le D^r BUDIN a fait installer un laboratoire pour les recherches *bactériologiques* et *histologiques*; à ce laboratoire sont adjointes une grande salle pour la stérilisation du lait et une petite chambre noire pour la photographie.

Enfin un pavillon neuf et isolé, situé en bordure sur le boulevard de Port-Royal, est destiné aux enfants nés avant terme et débiles. Ce pavillon comprend une grande salle où se trouvent les couveuses, avec six petites cases d'isolement pour les enfants infectés, une salle de change, un dortoir et un réfectoire pour les nourrices (1).

M. le D^r Pierre BUDIN fait son enseignement clinique pour les docteurs et les étudiants en médecine le jeudi à 9 h. 1/2 du matin.

Le directeur de la Maternité délivre des cartes d'admission à MM. les docteurs et étudiants en médecine qui désirent suivre ces cours.

Clinique d'accouchement (2),

89, rue d'Assas.

LAMARTINIÈRE, chirurgien de Louis XV, avait eu, le premier, la pensée d'établir un hôpital, destiné exclusivement à l'enseignement clinique des élèves en médecine et en chirurgie. Cet établissement fut ouvert sous Louis XVI dans les bâtiments de l'ancien couvent des Cordeliers, à côté de l'École de Médecine actuelle, et porta le nom d'*hôpital Saint-Côme* ou de l'*Observance*; mais il ne fonctionna que d'une façon intermittente; il fut administré d'abord par l'École de Médecine, puis par l'Administration hospitalière. Démoli en 1877, par suite des travaux d'agrandissement de l'École de

(1) ANCELET. *Des maternités à Paris*. Th., Paris, 1896.

(2) *L'hôpital des cliniques de la Faculté de Médecine de Paris*, par CORLIEU, Paris, V. A. Delahaye et Cie, 1878.
— HUSSON. *Étude sur les hôpitaux*.

Médecine, il a été reconstruit à l'extrémité sud des terrains détachés du Luxembourg, rue d'Assas.

L'inauguration de ce dernier établissement a eu lieu le 4 mars 1881.

Les seuls services qui y existent actuellement sont des services d'accouchement et de gynécologie, alors que l'ancienne clinique était affectée à la fois à des services de médecine, de chirurgie et d'accouchement.

Les docteurs français et étrangers désireux de s'inscrire pour suivre assidûment le service sont certains d'en obtenir l'autorisation à condition de satisfaire à certaines mesures de contrôle. Ce contrôle, indispensable à la surveillance et à la sécurité hygiénique de l'établissement, consiste dans le port d'une carte qui est délivrée au secrétariat de la Faculté de Médecine (guichet n° 2), tous les jours de midi à 3 h. Ces conditions remplies, les élèves examinent à tour de rôle, les femmes enceintes, en travail ou récemment accouchées, sous la direction du professeur ou du chef de clinique. Ils sont organisés par séries pour la pratique des accouchements. L'entrée de l'hôpital est accordée à tous dans le cas d'intervention opératoire.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramways. — Montrouge-Gare de l'Est (descendre rue Michelet et la suivre jusqu'à la rue d'Assas, puis tourner à gauche).

ACCOUCHEMENT

Service de M. le prof. TARNIER (1).

(M. Bar, suppl.)

Salle de femmes enceintes.

- I, II, III, IV, V, accouch.
- chamb. d'isol.
- de gynécol.

La clinique d'accouchement comprend, au rez-de-chaussée :

La salle des autopsies, comprenant quatre pièces et ayant un accès spécial de l'extérieur par

(1) Chaire de clinique obstétricale de la Faculté de Médecine (V. p. 12).

l'intermédiaire d'une petite cour donnant sur la rue.

Une salle de toucher constituant à elle seule tout le service de la *consultation*.

Au *premier étage* :

Dans le petit corps de bâtiment :

Une grande *salle de gynécologie*, contenant 8 lits.

Une grande chambre voisine pouvant contenir un lit *d'isolement*, mais servant surtout aujourd'hui de salle pour les *pansements gynécologiques*.

Une salle de garde pour les moniteurs.

Puis, donnant dans un couloir superposé à celui du rez-de-chaussée :

La salle de travail avec ses pièces accessoires (salle de bains, office, lingerie) et un petit escalier permettant aux femmes admises de venir directement du rez-de-chaussée à la salle d'accouchements.

Cette salle a 10 mètres de long sur 9 mètres de large et 5^m,50 de hauteur. Elle est éclairée par trois grandes fenêtres sur le petit jardin de la clinique et reçoit en outre la lumière d'en haut par une baie vitrée située dans le plafond. Elle contient cinq lits de travail et possède des lavabos, un appareil stérilisateur, des robinets d'eau chaude et d'eau froide, etc.

Cette salle contient aussi la vitrine aux instruments, car elle remplit en même temps l'office de *salle d'opérations*.

En continuant le couloir qui mène à la salle de travail et à ses annexes, on trouve, à gauche :

Un *amphithéâtre de cours* et, donnant dans celui-ci, le *laboratoire de la clinique*.

Le cabinet du professeur.

En face de l'entrée de ce cabinet se trouve celle d'un long couloir desservant, tout le grand

corps de bâtiment et donnant comme celui du rez-de-chaussée, d'un côté sur l'avenue de l'Observatoire, de l'autre sur une série de grandes salles.

En suivant ce couloir, on trouve à droite :

Cinq vastes salles correspondant à celles du rez-de-chaussée et contenant chacune 10 lits et 10 berceaux destinées aux nouvelles accouchées.

Par un petit couloir étroit, on arrive aux deux uniques chambres d'*isolement*, se commandant l'une l'autre.

Comme construction, tous les angles des salles de travail, d'accouchées, de gynécologie, de femmes enceintes, etc., sont arrondis.

Les murs et les plafonds ont été revêtus de stuc afin de se laver plus facilement et sont recouverts, dans certaines salles, de plusieurs couches de peinture.

Le sol des grandes salles du rez-de-chaussée et du premier étage ainsi que celui des galeries qui les desservent et de la salle de travail est formé de mosaïque de marbre.

Les salles de gynécologie sont parquetées.

Leçons à l'amphithéâtre, les mardis et samedis à 9 h. à l'issue de la visite.

Le jeudi, *consultation de gynécologie* à 9 h.

Les élèves assistent aux examens au spéculum.

Clinique Bandeloque,

125, boulevard du Port-Royal.

Dans le but de faciliter l'instruction obstétricale des étudiants en médecine, on a créé une chaire de clinique d'accouchement indépendante de la Maternité.

Les services affectés à cette clinique sont installés dans les bâtiments neufs construits d'abord en vue de l'agrandissement de la Maternité, dans un pavillon portant le nom de *Tarnier*, et dans une série de baraquements annexés.

Le service administratif est placé sous la surveillance du directeur de la Maternité.

ACCOUCHEMENT

Service de M. le prof. PINARD (1).

Salle Dugés.

- Lachapelle.
- Pav. Tarnier.
- de gynécologie.
- d'isol.

La clinique Baudelocque se compose de 5 pavillons reliés ensemble par une longue galerie et qui sont :

Le pavillon de la réception ;

Le pavillon des femmes enceintes.

Un pavillon contenant une grande salle d'accouchées ;

Le grand bâtiment central formé de deux pavillons dont l'un est destiné aux femmes accouchées et l'autre à l'accouchement proprement dit et à l'enseignement ;

Un pavillon de gynécologie ;

Le pavillon Tarnier.

Séparés par une cloison et ayant une entrée spéciale sur l'avenue de l'Observatoire, la *salle d'autopsie* et les *laboratoires*.

Pavillon de réception : Exclusivement réservé au service de la consultation et des élèves. Il comprend : deux pièces pour l'Administration, une pièce d'attente, une pièce pour la consultation contenant quatre lits et aménagée de tout ce qui est nécessaire pour l'examen des femmes, et une grande pièce avec laquelle communique une petite bibliothèque, pièce où se tiennent les élèves de garde.

Pavillon des femmes enceintes (salle Dugés) : Réfectoire, office, ouvroir pour les femmes enceintes ; entre ces pièces un couloir mène au

(1) Chaire de clinique obstétricale de la Faculté de Médecine (V. p. 12).

dortoir des femmes enceintes, vaste salle de 24 lits renfermant tout ce qui est nécessaire à l'examen aseptique des femmes.

Pavillon des femmes accouchées (presque entièrement occupé par la salle Lachapelle) : Cette salle contient 17 lits de femmes accouchées et autant de berceaux.

Le grand bâtiment central composé de deux pavillons reliés par une galerie qui coupe perpendiculairement la longue galerie desservant toute la Maternité.

Le plus grand des deux pavillons est consacré aux femmes accouchées.

Les salles de travail, au nombre de deux, sont superposées dans la partie gauche du pavillon qui se trouve au bout de la galerie; leur disposition est à peu près identique.

De l'autre côté du couloir central de ce pavillon, se trouve, au premier étage, un amphithéâtre de cours pouvant contenir 140 auditeurs.

Le grand couloir qui dessert toute la Maternité aboutit, à son extrémité, au pavillon de gynécologie (salle Levret)

Dans les jardins : une étuve à désinfection.

Plus loin, et séparés du reste du service par une palissade; deux laboratoires (histologie et bactériologie).

Pavillon Tarnier (isolement) : sa description a été faite en détail dans le remarquable mémoire de M. le professeur PINARD (1). Il comprend un rez-de-chaussée et un premier étage.

Les chambres sont complètement isolées les unes des autres par des cloisons; leurs murs étant stuqués et peints à l'huile et les planchers étant inclinés vers un caniveau qui déverse les eaux sales au dehors, le lavage de ces salles est très facile, d'autant plus que tous les angles de raccordement sont arrondis.

(1) D^r PINARD, *Les nouvelles Maternités et le pavillon Tarnier*. *Revue d'hygiène*, Paris, 1880, p. 410 à 414.

Deux chambres du premier étage ont été converties en *musée* par M. le professeur PINARD.

Lundi et vendredi : *Leçons de clinique obstétricale à l'amphithéâtre*, par le professeur ;

Mercredi : *Leçons et opérations de gynécologie*, par M. le D^r P. SEGOND ;

Autres jours : *Leçons et opérations de chirurgie infantile*, par M. le D^r KIRMISSOX ; *Anatomie obstétricale pathologique*, par M. le D^r P. VARNIER ; *Leçons de diagnostic obstétrical*, par M. le D^r BOUFFE DE SAINT-BLAISE ; *Kinésithérapie gynécologique*, par M. le D^r STAPFER.

Cours pratiques et manœuvres obstétricales, par MM. LEPAGE, WALLICH, BAUDRON et FUNCK BRENTANO.

Maison municipale de santé (1),

200, faubourg Saint-Denis.

La fondation de la *Maison de santé* remonte au commencement du siècle. C'est en 1802 que le Conseil général fonda l'établissement dont il s'agit, qui n'a rien de commun avec un hôpital, puisqu'il ne reçoit pas de malades indigents. Il n'en constitue pas moins une ressource précieuse pour les étrangers surpris à Paris par la maladie, et aussi pour les personnes venues de province pour se confier au talent des médecins et chirurgiens de la Maison de santé, qui appartiennent au corps médical si renommé des hôpitaux.

La Maison de santé, créée *faubourg Saint-Martin*, fut transférée le 4^{er} février 1816, dans l'ancienne communauté des sœurs grises, *faubourg Saint-Denis* ; elle porta à cette époque, en vertu d'une autorisation spéciale du roi Louis XVIII, le titre de *Maison royale de santé*. Le nom de *Maison Dubois*, que lui donne le public, tient uniquement à la réputation de l'habile praticien qui fut longtemps chargé du service chirurgical de cet établissement.

L'ancienne communauté des sœurs grises ayant été atteinte par l'expropriation en 1858, la Maison municipale de santé a été reconstruite sur l'emplacement qu'elle occupe actuellement.

La Maison municipale de santé possède quatre laboratoires,

(1) Voir Husson, *Etude sur les hôpitaux*, p. 341.

un pour chaque service de médecine et un pour chaque service de chirurgie.

Bibliothèque. — Les internes possèdent une bibliothèque médicale dont une partie a été léguée en 1875 par M. DEMARQUAY.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramway. — Square Monge-La Chapelle.

MÉDECINE

Service de M. le D^r ETTINGER.

Salle (H.).

— (F.).

Rez-de-chaussée G. Maladies contagieuses.

1^{er} étage G. Dames.

2^e étage G. Hommes.

Service de M. le D^r LE GENDRE

Salle (H.)

— (F.)

CHIRURGIE

Service de M. le D^r TUFFIER.

Salle (H.) } 77 lits.

— (F.) }

Ce service occupe le troisième étage de l'établissement.

Les *visites et les leçons cliniques* ont lieu tous les jours à 10 h.

Opérations. — A part les interventions d'urgence qui ont lieu *chaque jour*, M. TUFFIER opère le *mardi* et le *samedi* matin, à l'amphithéâtre d'opérations.

Le *mardi* est consacré aux *opérations urinaires et rénales*

Le *samedi* est réservé aux *opérations de chirurgie générale et de gynécologie*.

Service de M. le D^r Lucien PICQUÉ.

Salle (H.).

— (F.).

Le service de chirurgie dirigé par M. LUCIEN PICQUÉ comprend 41 lits d'hommes et 36 lits de femmes.

Le service des hommes est situé au premier étage, celui des femmes au deuxième étage.

Au deuxième étage, existe, à l'extrémité du service des femmes, une enclave comprenant les *salles d'opérations*, le *laboratoire* et les *chambres d'isolement*.

La *salle d'opérations* est exclusivement réservée aux opérations *aseptiques*. Elle est très confortablement installée et comprend un matériel très complet. A côté se trouve un petit local, pour tout le matériel à désinfecter (autoclave, stérilisateur, bouilloires, etc.).

A une certaine distance, une *salle de pansement*, véritable salle d'opérations qui comprend un matériel indépendant, permettant de faire une série d'opérations *septiques*.

Enfin, le *laboratoire*, installé entièrement aux frais du chirurgien, permet toutes les études *bactériologiques* et *microscopiques*.

Au premier étage se trouve une belle salle d'opérations réservée aux opérations *septiques* et qui sert en même temps de salle de pansement pour les malades hommes.

En raison de la grande activité du service, M. PICQUÉ opère trois fois par semaine, à 8 heures très précises (mardi, jeudi et samedi).

Le samedi est spécialement réservé aux *opérations gynécologiques*.

HOSPICES, MAISONS DE RETRAITE ET FONDATIONS

Les *hospices* proprement dits sont réservés aux vieillards et aux incurables, ainsi qu'à certaines catégories d'enfants admis gratuitement.

Les *maisons de retraite* sont des établissements dans lesquels les personnes peu fortunées, mais non dénuées de toute ressource sont reçues moyennant le paiement d'une pension qui, en général, est très inférieure au montant de la dépense de leur entretien.

L'administration de l'Assistance publique désigne sous le nom de « fondations » ceux des hospices ou maisons de retraite placés sous sa dépendance qui ont été fondés et sont entretenus exclusivement au moyen de ressources provenant des libéralités d'un fondateur.

Ces établissements sont généralement régis par des règlements particuliers imposés par les fondateurs.

HOSPICES (1)

Hospice de Bicêtre (2).

L'hospice de *Bicêtre* est situé sur le territoire de la commune de *Gentilly*, à quelques centaines de mètres des fortifications de Paris.

(1) Les hospices proprement dits de l'administration de l'Assistance publique sont au nombre de cinq : *Bicêtre*, la *Salpêtrière*, *Ivry*, *Brévannes*, l'*Hospice des Enfants-Assistés*.

(2) Voir HUSSON, *Etude sur les Hôpitaux*, p. 202. — D^r BOURNEVILLE et Albin ROUSSELET : *Bicêtre*. — *Manuel pratique de la garde-malade et de l'infirmière*, publié par le D^r BOURNEVILLE (t. IV, *Administration et comptabilité hospitalière*, par M. PISOS, directeur de l'hôpital de la Pitié).

Bicêtre doit son nom à *Jean de Pontoise*, évêque de *Winchester* (par corruption de Bieître) qui fit bâtir, en 1286, sur cet emplacement, un château ; le domaine de Bieître, acquis par Aimé VI, comte de Savoie, devint, plus tard, par suite d'échange, la propriété de la maison royale de France.

En 1632, l'édifice actuel fut élevé par ordre de Richelieu pour recevoir les invalides militaires ; sous Louis XIV, Bieître fut compris par l'édit de 1656 au nombre des maisons de l'Hôpital général.

A la fin du siècle dernier, c'était à la fois un hospice, un hôpital et une prison ; en 1837, les prisonniers de Bieître furent enfermés à la Roquette, les malades vénériens furent transférés à l'hôpital du Midi, et Bieître ne conserva plus que des services d'hospice.

On y reçoit, en dehors des vieillards et des incurables proprement dits, les enfants atteints de maladies nerveuses, et les cancéreux incurables, des blessés du dehors et des aliénés.

Bieître présente une masse de constructions importantes mais sans mérite architectural.

Citons cependant la grande cour, la *chapelle* de style Louis XIII, ainsi que la porte du *Kremlin*.

L'hospice de Bieître, dénommé en 1823 hospice de la *Vieillesse-Hommes*, a repris son ancien nom en 1885.

Un quartier est réservé aux *enfants atteints de maladies nerveuses*, désignés d'ordinaire sous le nom d'*idiots* et d'*épileptiques*, et au nombre desquels sont compris également les *arriérés*, les *imbéciles*, les *hémiplegiques* et de *véritables aliénés*. L'enseignement qui est donné à ces malheureux consiste à mettre un peu de clarté dans leur intelligence obscurcie, à assouplir leurs membres et à les faire participer, autant que possible, aux avantages de la vie humaine.

L'hospice de Bieître contient 2,000 administrés indigents, 650 aliénés adultes et 530 enfants arriérés.

Il existe à Bieître :

- 1° Une *bibliothèque pour les administrés* ;
- 2° Une *bibliothèque médicale*, fondée en 1865, et enrichie du legs *Bariand*, contenant environ 4,000 volumes, subventionnée chaque année par le Conseil municipal de Paris et entretenue par la cotisation des internes ;
- 3° Un *musée anatomo-pathologique* créé en 1880 par M. le Dr BOCHETVILLE.

Fondation Vallée. — Cette fondation appartient au département de la Seine et est consacrée aux petites filles idiotes et arriérées, actuellement au nombre de 130. On vient de construire, à la fondation Vallée, un nouveau bâtiment de cent lits.

L'hospice de Bicêtre est aussi le siège d'une des quatre écoles municipales d'infirmiers et d'infirmières.

Au point de vue des études anatomiques, les internes de l'hospice jouissent de cet avantage que, sur trois des corps non réclamés, un reste à l'amphithéâtre et peut servir à la dissection ou à la médecine opératoire.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramway. — Châtelet-Bicêtre (aller jusqu'au bout de la ligne et prendre la première avenue à droite).

MÉDECINE

1^o *Infirmiers.*

Service de M. le D^r Pierre MARIE.

Salle Bichat (H.).

— Laënnec (H.).

— Rochoux.

— Cullerier (H. et F.).

Consultations les mardis, jeudis et samedis à 9 h.

Maladies des vieillards et maladies du système nerveux, le mercredi à 10 heures.

2^o *Aliénés.*

Service de M. le D^r BOURNEVILLE.

Salle 4^e Sect. (H.), lits d'inf.

— Fondat. Vallée (F.) lits d'inf.

Maladies nerveuses des enfants, le samedi à 9 h.

Pour l'enseignement de M. BOURNEVILLE à l'école municipale d'infirmiers et d'infirmières, voir p. 174

Service de M. le D^r DENY.

2^o Sect. *Adultes.*

Service de M. le D^r CHARPENTIER.

1^o Sect. *Adultes.*

Maladies mentales, le vendredi à 8 h. 1/2.

Service de M. le D^r FRÉRE,
3^e Sect. Adultes.

CHIRURGIE

Service de M. le D^r CHAPUT.

Salle Nélaton (H.).

— Desprès (F.).

La visite a lieu tous les jours à 9 h. 1/2.
Consultations externes les *lundis*, pour les affections chirurgicales de l'abdomen.
Les *opérations* sont pratiquées tous les jours à 10 heures.

**Ecole municipale d'infirmiers
et d'infirmières.**

Directeur de l'enseignement: M. le D^r BOURNEVILLE.

Les personnes qui veulent suivre les cours professionnels à l'Ecole de Bicêtre doivent se faire inscrire à l'hospice de Bicêtre, *Bureau de la Direction*.

Les cours sont publics et gratuits; ils commencent en octobre.

Hospice de la Salpêtrière (1),

47, boulevard de l'Hôpital.

Construite sous le règne de Louis XIII pour servir d'arsenal, la *Salpêtrière* se composait alors de quelques bâtiments en forme de grange, où l'on travaillait le salpêtre, d'une petite chapelle, consacrée à saint Denis et d'une sorte de grand château occupant un emplacement de 20 arpents.

En 1656, la Salpêtrière se trouvait abandonnée.

(1) *La Salpêtrière*. Son histoire de 1556 à 1790. Ses origines et son fonctionnement au xviii^e siècle, par le D^r Louis BOUCHER (avec quatre planches hors texte). Paris, *Progrès médical*, 1883, et HUSSON, *Etude sur les hôpitaux*, p. 282.

Louis XIV en fit don à l'Hôpital général qu'il venait de fonder, elle fut affectée « au renfermement des pauvres ».

Les bâtiments qui avaient servi à la fabrication du salpêtre et dont il ne paraît plus rester actuellement que le bâtiment dit de la *Vierge*, furent transformés en dortoirs ; immédiatement après, fut édifiée dans la partie nord de l'établissement, aux frais de *Mazarin*, un bâtiment qui prit son nom, pendant qu'on construisait, sur la façade méridionale, un bâtiment qui fut appelé *Sainte-Claire* (aujourd'hui bâtiment *Montyon*).

Les noms de *Fouquet* et de *Bellièvre* furent donnés à deux autres pavillons. Ces diverses constructions paraissent dues aux plans des architectes *Leveau*, *Duval* et *Le Must*.

En 1669, Louis XIV décida que la petite chapelle de la Salpêtrière serait remplacée par une église proportionnée à l'importance de la maison. Cet édifice, construit sur les plans de l'architecte *Libéral-Brunant*, rappelle par sa forme les anciennes basiliques et se compose de quatre nefs rayonnant autour d'un dôme central dont le maître-autel occupe le milieu ; à sa gauche se trouve le bâtiment portant le nom de la marquise de *Lassay*, qui donna les fonds nécessaires à sa construction, en 1736.

Vers 1684, fut construite, au centre de l'hôpital, la prison de la Force où étaient détenues les femmes et les filles de mauvaise vie.

Les lettres patentes du 22 juillet 1780 ayant interdit l'admission à l'Hôtel-Dieu des malades de l'Hôpital général, l'architecte *Poyen* fut chargé de construire les infirmeries de la Salpêtrière. « On y recevait, dit Tenon (2^e mémoire, art. 15, p. 85), des femmes et des filles enceintes, des nourrices avec leurs nourrissons, des enfants mâles jusqu'à l'âge de cinq ans, des folles furieuses, des épileptiques, des aveugles, des incurables de toute espèce... »

Au commencement du siècle, le Conseil général des hospices fit réparer le bâtiment des épileptiques et sépara les aliénées convalescentes des folles incurables.

La Salpêtrière occupe une superficie de 32 hectares. Elle comprend 45 corps de logis, recevant le jour de 4,682 fenêtres.

Indépendamment de l'hospice des femmes âgées et infirmes, duquel dépend une infirmerie importante, la *Salpêtrière* contient un service de clinique des maladies nerveuses, avec consultations externes, et un quartier d'aliénées.

Service d'électrothérapie. — Ce service subventionné par le Conseil municipal, est destiné aux malades provenant des salles et des consultations externes de la Salpêtrière et des consultations des autres hôpitaux. Il reçoit aussi les malades de la ville qui se présentent directement.

Bibliothèque. — Il existe à la Salpêtrière une bibliothèque pour les administrées composée de 3,000 volumes.

Il y existe en outre une *bibliothèque médicale*, fondée et entretenue par les internes. Elle a reçu un don important qui lui a été fait par M. le D^r PASSANT.

Une école municipale d'infirmières est annexée à l'établissement.

Il existe également, dans le quartier d'aliénées, une école dans laquelle les enfants arriérés reçoivent une instruction spéciale, et une école de réforme dite quartier de réforme des enfants assistés.

Le comité d'érection du monument *Charcot* est actuellement en instance dans le but d'être autorisé à placer la statue du Maître en face de l'hospice.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramways. — Montparnasse-Bastille-Gare de Lyon. — Place de l'Alma (descendre au pont d'Austerlitz et remonter le boulevard de l'Hôpital).

Omnibus. — Rue Jenner-Square Montholon (il reste à remonter le boulevard de l'Hôpital).

MÉDECINE

Service de M. le prof. RAYMOND (1).

Salle d'Administ. (H. et F.).

— de maladies nerveuses (F., G. et F.).

— de Médecine (F.).

Leçons cliniques sur les maladies mentales et nerveuses tous les mardis et vendredis à 10 h. du matin (amphithéâtre de la clinique, à la Salpêtrière).

Tous les jours, *examen des malades et travaux des laboratoires annexes* (anatomie pathologique, psychologie, électrothérapie, etc., etc.).

Service de M. le D^r DÉJERINE.

Maladies du système nerveux, jeudi à 5 heures, salle de la consultation externe.

(1) Chaire de clinique des maladies du système nerveux de la Faculté de médecine (V. p. 11 et 12).

Consultation externe-polyclinique, mercredi à 9 h. 1/2, salle de la consultation externe.

CHIRURGIE

Service de M. le D^r SEGOND.

Salles (H. et F.).

Ce service est situé dans les locaux de l'infirmierie générale, et sa partie la plus importante est le service d'*ovariotomies*. Celui-ci est fait dans un local indépendant de la salle principale. Les deux matinées réservées aux opérations gynécologiques sont celles du vendredi et du samedi.

M. SEGOND fait également tous les mercredis un *enseignement gynécologique* à la clinique Baudelocque (1).

ALIÉNÉES

Service de M. le D^r FALRET.

Salles (F.).

Clinique mentale (en été).

Conférences sur la séméiologie des maladies mentales.

Service de M. le D^r Aug. VOISIN.

Cours sur la médecine mentale et les maladies nerveuses (conférences cliniques sur les maladies mentales et leur thérapeutique), le jeudi.

Maladies mentales et nerveuses, le jeudi à 10 h., section Rambuteau (mai, juin, juillet).

Service de M. le D^r Jules VOISIN.

Salles (F.).

Tous les jours de 9 heures à 11 heures, *Conférences cliniques sur les maladies mentales et*

(1) Voir p. 168.

nerveuses; jeudi à 10 heures, parloir du service, 5^e division, 2^e section (de décembre à avril).

CONSULTATIONS

Chirurgie: M. CHIPAULT.

Le jeudi, examens de *Neurologie chirurgicale*.

Hospice d'Ivry.

7, Avenue de la République à Ivry (Seine).

Destiné aux incurables et aux vieillards des deux sexes, et installé depuis 1869 sur son emplacement actuel, commune d'Ivry-sur-Seine où il occupe une superficie de plus de 10 hectares, l'hospice d'Ivry a réuni depuis cette époque l'ancienne maison des incurables (femmes) devenue aujourd'hui l'hôpital Laënnec (1), ainsi que l'ancien hospice autrefois réservé aux incurables (hommes), faubourg Saint-Martin.

L'hospice d'Ivry a été construit par l'architecte TROUSSONZ LAMOUSSE; il comprend: un bâtiment central d'administration; à droite et à gauche, deux corps de bâtiments élevés de deux étages, séparés par la cour d'honneur et occupés par les administrés; au centre et au fond la chapelle et les services généraux; ainsi qu'un service de jeunes garçons incurables.

On remarque dans la chapelle le mausolée du *Cardinal François de La Rochefoucauld*.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramways. — Châtelet-Ivry. (Le tramway s'arrête devant la porte de l'hospice).

MÉDECINE

Service de M. le D^r A. COMBAULT.

Salle Bernard (H.).

— Hillairet (F.).

— Duplay (F.).

Infirmerie de jeunes incurables (G.).

L'infirmerie des jeunes incurables est spécia-

(1) Voir p. 33.

lement affectée aux garçons infirmes ou incurables, âgés de quatre à vingt ans.

Visites les mardis, mercredis et vendredis à 9 h.

CHIRURGIE

Service de M. le D^r P. MICHAUX.

Salle Broca (H.).

— Cruveilhier (F.).

Ce service est pourvu d'une excellente salle d'opérations.

Les opérations *septiques* sont pratiquées au premier étage, dans une salle de pansements.

Hospice des Enfants-Assistés (1).

74, rue Denfert-Rochereau.

Un arrêt du Parlement, du 11 août 1552, obligea les seigneurs haut-justiciers à contribuer à l'entretien des enfants trouvés, et confia l'administration des biens et deniers affectés à ces enfants aux maîtres gouverneurs de l'hôpital de la Trinité; une femme était comaise pour recevoir les enfants exposés.

Au commencement du XVI^e siècle, les enfants trouvés étaient nourris et allaités dans la maison du port Saint-Landry, près Notre-Dame; en 1570, un arrêt du Parlement, réglementant le service, prescrivit que les personnes ecclésiastiques, seigneurs justiciers de Paris, s'assembleraient à jours fixes pour délibérer sur l'administration des enfants trouvés, leur nourriture et toutes les mesures destinées à assurer leur bien-être. Il arrivait que les enfants étaient mal soignés et les servantes chargées de leur service, les vendaient parfois à des bateleurs.

En 1638, un homme bienfaisant, Vincent de Paul, fit en faveur de ces enfants, une croisade véritable qui devait réussir; il obtint qu'on louât pour eux une maison, à la porte Saint-Victor; M^{lle} Legras, assistée de sœurs de Charité en prit la direction.

Les enfants trouvés furent bientôt transférés à Bicêtre.

(1) V. HUSSON, *Etude sur les hôpitaux*, p. 307. — LALLEMAND, *Un chapitre de l'histoire des Enfants trouvés*. (Champion, 1885.)

mais la mortalité y ayant été très grande, on dut les ramener à Paris, faubourg Saint-Denis.

En 1670, on acheta deux nouvelles maisons, l'une rue Neuve-Notre-Dame, qui devait porter le nom de la *Couche*, l'autre, faubourg Saint-Antoine. C'est à cette époque que l'administration du service des Enfants trouvés fut rattachée à celle de l'hôpital général.

D'après Tesos (1^{er} mémoire, p. 18), les enfants abandonnés et orphelins au xviii^e siècle trouvaient asile dans onze établissements, au nombre desquels étaient, indépendamment de la *Couche*, et de l'*Hospice du faubourg Saint-Antoine*, la *Pitié*, *Beaujon* et la *Salpêtrière*.

Le service des Enfants trouvés centralisé fut transféré en l'an II, au Val-de-Grâce, où les enfants trouvés portèrent le nom d'*enfants de la Patrie*, puis à la *Bourbe*; il s'installa, en 1814, dans la maison de l'*Oratoire*, rue d'Enfer, où il est encore aujourd'hui.

En 1838, les services affectés aux orphelins furent transférés, à leur tour, dans la maison de l'Oratoire; il avait fallu, pour cela, agrandir l'établissement et faire des constructions neuves importantes.

Depuis cette époque, la maison ne paraît avoir subi des modifications que dans ces dernières années; en 1870, ont été commencés des travaux considérables, aujourd'hui terminés qui ont eu pour objet, principalement, la construction de deux nourriceries, de pavillons d'isolement pour les affections contagieuses et notamment de pavillons séparés pour les *diphthériques*, les *rubéoleux*, les *scarlatineux* et les *coquelucheux*, la reconstruction des bains, la transformation de la cuisine, de la lingerie, etc.

Pendant longtemps, un tour, destiné à recevoir les enfants abandonnés par les personnes qui voulaient rester inconnues a existé à la porte de la rue d'Enfer (aujourd'hui rue Denfert-Rochereau).

Le tour a été supprimé en 1864. Il y est, en effet, devenu inutile: les admissions d'enfants abandonnés se font aujourd'hui à bureau ouvert, jour et nuit, sans que l'administration puisse subordonner la réception de l'enfant à la production d'aucun document.

En l'état actuel, l'hospice reçoit quatre catégories d'enfants: 1^o Les enfants en dépôt, c'est-à-dire admis provisoirement pour être rendus à leurs parents lorsque la cause du dépôt aura cessé.

Ces enfants sont ceux dont les parents sont malades dans un hôpital et ceux dont les parents sont, ou bien détenus préventivement, ou bien internés dans un dépôt de mendicité, ou bien condamnés à un emprisonnement ne devant pas dépasser six mois.

2° Les enfants assistés proprement dits (trouvés, abandonnés ou orphelins), qui sont reçus définitivement, sont placés sous la tutelle du directeur de l'Assistance publique, et ne doivent être rendus à leurs parents que dans des conditions exceptionnelles et, en principe, après remboursement de tout ou partie des dépenses occasionnées par l'abandon.

3° Les enfants moralement abandonnés.

Cette dernière catégorie, de création récente (1884), comprend les enfants, qui, sans être trouvés, abandonnés ou orphelins, sont maltraités, laissés en état de vagabondage, sans direction ni surveillance par les parents ou tuteurs.

L'établissement comprend, en dehors des services généraux (cuisine, lingerie, vestiaire et vêtements, buanderie, bains, écurie) :

- 1° Le service de la crèche des sevrés et nourrices ;
- 2° La division des garçons ;
- 3° La division des filles ;
- 4° Le Lazaret ;
- 5° L'infirmerie pour la chirurgie ;
- 6° L'infirmerie pour la médecine ;
- 7° Le pavillon pour les rubéoleux ;
- 8° Le pavillon des diphtériques ;
- 9° Le pavillon des douteux ;
- 10° La nourricerie destinée au traitement des enfants syphilitiques.
- 11° Un pavillon de clinique infantile annexé à la consultation orthopédique (1) ;
- 12° Deux services de 20 lits destinés à recevoir les enfants à la disposition du juge d'instruction.

Bibliothèque des internes en médecine. — Cette bibliothèque, fondée il y a quelques années, possède actuellement environ 200 volumes. Une somme de 200 fr. est allouée chaque année par l'administration de l'Assistance publique pour son entretien.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramway. — Montrouge-Gare de l'Est.

(1) Dans sa séance du 5 août 1895, le conseil municipal, sur le rapport de M. le D^r Dunois, a renvoyé à l'administration, avec avis favorable, une proposition de M. ROUSSELLE, relative à la création d'un pavillon spécial de consultation à l'hospice des enfants assistés et une proposition de MM. Paul STRAUSS, ROUSSELLE et LAZES, tendant à la construction d'un pavillon destiné à recevoir les malades non contagieux qui se présentent à la consultation de l'hospice des *Enfants-Assistés*.

La situation de l'hospice des *Enfant-Assistés*, a dit excel-

MÉDECINE

Service de M. le D^r HUTINEL.

Pavillon Archambault (Méd.).

— Isolés.

— douteux.

— diphtérie.

Nourricerie.

Conférences sur les maladies de l'enfance, jeudi à 4 heures, couloir du bâtiment central (à partir du 5 novembre 1896).

CHIRURGIE

Service de M. le D^r KIRMISSON*(Chirurgicale et orthopédique.)*

Salle Giraldès et salle Bouvier.

— Pav. de consultation.

Le service *chirurgicale et orthopédique* des enfants assistés et le service de *policlinique* sont indépendants l'un de l'autre et possèdent chacun une salle d'opérations spéciale.

L'hôpital des Enfants-Assistés reçoit des malades depuis leur naissance jusqu'à l'âge de vingt-un ans, ce qui offre un vaste champ d'observations pour les maladies chirurgicales de la première, de la seconde enfance et de l'adolescence. Le traitement de l'*ophtalmie purulente* est une des parties importantes du service. Le service de la policlinique comprend une salle de *traitement orthopédique*, une salle pour l'*examen des malades*, et une salle de *pansements*.

Un pavillon de 22 lits, annexé à la policlinique,

lemment M. DENOIS, est admirablement choisie ; cet hospice pourra ainsi devenir un centre d'enseignement qu'organisera avec sa compétence reconnue M. le D^r HUTINEL qui a déjà apporté dans cette maison tant de modifications heureuses et rendu de si grands services à la population infantile

permet d'hospitaliser les malades qui doivent subir des opérations trop graves pour être rendus immédiatement à leurs parents.

La salle des pansements possède un trépied de Sayre pour la suspension et la confection des *corsets plâtrés* ; un appareil à courants continus et un appareil à courants interrompus pour l'*électrothérapie*.

Un laboratoire annexé au service renferme de nombreuses pièces intéressantes et notamment deux importantes collections de *pièds bats* et de *becs-de-lièvre*. De nombreux moulages, dessins et photographies sont renfermés dans une salle de cours.

Consultations externes : Mardi, jeudi et samedi, de 9 h. à midi.

Opérations et conférences cliniques : lundi et vendredi à 9 h.

Travaux de laboratoire : le mercredi.

Leçons cliniques sur les difformités congénitales et acquises de la tête et du tronc, lundi et vendredi à 9 heures, couloir du bâtiment central (semestre d'hiver 1896-1897).

M. KISSISSOZ professe également un enseignement de chirurgie infantile à la clinique Baudelocque (1).

Hospice Debrousse

(Fondation Alquier-Debrousse)

148 et 150, rue de Bagnolet.

M^{me} Marie-Catherine DEBROUSSE, veuve de M. Charles-Arthur, baron ALQUIER, décédé à Paris le 18 octobre 1883, a légué le surplus de sa fortune pour être employé à la construction d'un hospice à Paris, laquelle fondation portera le nom d'*Hospice Debrousse*.

Un décret du 10 décembre 1885 a autorisé l'administration à accepter ce legs, dont l'émolument s'est élevé à 5,300,000 fr. environ.

La fondation instituée par M^{me} la baronne ALQUIER a été

(1) Voir p. 168.

réalisée, et l'hospice Debrousse donne asile, depuis le 7 juillet 1892, date de son inauguration, à 200 vieillards des deux sexes.

MÉDECINE

Service de M. le D^r BÉCLÈRE.

Pavillon Ménages (H. et F.).

— Dortoirs (H. et F.).

Visite à l'infirmerie, lundi, mercredi et vendredi à 9 heures.

MAISONS DE RETRAITE

Maison de retraite de La Rochefoucauld (1).

15, avenue d'Orléans.

La maison de *La Rochefoucauld*, fondée en mars 1781, par les frères de la Charité, sous les auspices de M^{me} de La Rochefoucauld, fut, à l'origine, destinée à recueillir des officiers infirmes ou indigents, des ecclésiastiques et des magistrats sans fortune. Elle fut ouverte au mois de juillet 1783, sous le nom de *Maison royale de santé*.

En 1792, elle prit le nom d'*Hospice National*, et devint un hôpital pour les malades du district de Bourg-la-Reine.

En l'an IV, elle fut transformée en succursale des incurables, hommes et femmes.

En 1801, un arrêté du Conseil général des hospices en fit la *Maison de retraite de Montrouge*.

Les bâtiments actuels ont été reconstruits en 1802 sur les plans d'ASTOINE, architecte de la Monnaie.

Le 11 janvier 1822, un arrêté du ministre de l'Intérieur autorisa l'administration des hospices de Paris à donner à la maison de retraite de Montrouge, la dénomination d'*hospice de La Rochefoucauld*.

Cet établissement est destiné à recevoir les personnes, hommes ou femmes, n'ayant pas de moyens d'existence suffisants.

Pour être admis à la Maison de retraite de La Rochefoucauld, il faut être âgé de soixante ans révolus, ou être perclus

(1) V. HOSSEX, *Étude sur les hôpitaux*, p. 327.

de tous ses membres, ou être atteint d'infirmités incurables entraînant une incapacité de travail, et, dans ces deux derniers cas, avoir au moins vingt ans.

La pension annuelle est de 250 francs pour les vieillards valides et de 312 fr. 50 pour les vieillards incurables.

La pension peut être remplacée par le versement d'un capital dont le montant est déterminé dans certains cas.

Chaque administré, en entrant dans l'établissement, est tenu, en outre, de verser une somme de 100 francs une fois payée, représentant la valeur du mobilier qui est fourni par l'administration.

Les administrés sont tenus de faire face avec leurs propres ressources à l'acquisition et au blanchissage du linge, non fourni par l'administration, ainsi qu'aux frais de leur chaussure et de leur habillement. La somme annuelle nécessaire pour ces menues dépenses est évaluée à 150 francs environ.

MOYENS DE COMMUNICATION

Tramway. — Montrouge-Gare de l'Est.

MÉDECINE

Service de M. le D^r Brocq.

Lits Administrés (H. et F.).

— Infirmerie —

Les lundis et vendredis à 8 heures du matin, *conférences cliniques de dermatologie, examen des malades par les élèves*; le mercredi à 8 h. 1/2, *leçons théoriques sur les principales maladies de la peau.*

Maison de retraite des Ménages (1).

25, rue Jean-Jacques Rousseau, à Issy (Seine).

Cet établissement a été fondé à Paris, rue de Sèvres, sur l'emplacement de l'ancienne maladrerie de Saint-Germain-des-Prés, supprimée en 1544, et dont les bâtiments furent concédés, dix ans plus tard, au grand Bureau des Pauvres pour y loger et y nourrir les mendiants.

Le nom d'*hôpital des Petites-Maisons*, que l'établissement reçut dès cette époque, n'a d'autre origine que la forme par-

(1) V. Husson, *Étude sur les hôpitaux*, p. 320.

ticulière des bâtiments qui le composaient : Leur installation reposait, en effet, sur le principe de l'isolement des individus et, de même que les anciens lépreux, les mendiants n'avaient chacun qu'« une petite eschoppe de 9 ou 12 pieds en carré ».

Affecté d'abord au « renfermement » des mendiants, des impotents, des teigneux, des femmes épileptiques, des aliénés et des syphilitiques, il a reçu en 1801, la destination à laquelle il est actuellement affecté.

La *Maison de retraite des ménages* fut transférée à Issy en septembre 1863.

L'ensemble de la façade des bâtiments actuels présente trois corps de bâtiments reliés entre eux par une galerie couverte. Le bâtiment du centre renferme les services administratifs.

L'édifice, se développant à droite et à gauche derrière les bâtiments de la façade, forme deux grands parallélogrammes, séparés par une vaste cour rectangulaire, au centre de laquelle s'élève la chapelle de l'établissement.

Ces corps de bâtiments, disposés autour de deux cours intérieures, sont élevés de trois étages distribués en chambres particulières et affectés à l'habitation des époux en ménage et de veufs ou veuves.

La maison de retraite des ménages est destinée à recevoir de vieux époux en ménage et des veufs et veuves, n'ayant pas de moyens suffisants d'existence.

La maison comprend :

1° Des chambres particulières affectées soit à des époux en ménage, soit à des veufs ou veuves ;

2° Des lits de dortoirs pour veufs ou veuves.

Les époux qui sollicitent l'admission aux ménages doivent réunir ensemble cent vingt ans d'âge sans qu'aucun d'eux puisse avoir moins de soixante ans révolus. Ils doivent, en outre, compter au moins cinq ans de ménage passés ensemble.

Les veufs et veuves doivent être âgés de soixante ans révolus et avoir vécu au moins dix ans en ménage. Le prix à payer par les administrés de toute catégorie pour leur admission à la maison de retraite des ménages doit être acquitté au moyen d'une pension annuelle ou du versement d'un capital.

La pension est fixée à la somme de 250 francs pour les administrés en dortoir, et à celle de 300 francs pour chacun des époux en ménage, veufs ou veuves placés en chambres particulières.

Dans le cas où les admis préfèrent verser un capital une fois payé au lieu d'une pension, ce capital est fixé à 1 200 fr. pour les lits de dortoir et à 1 800 francs pour les lits de chambres particulières.

Les personnes admises en chambre particulière doivent se pourvoir d'un modeste mobilier dont la composition est déterminée par le règlement ; celles admises en dortoir doivent verser une somme de 200 francs représentative de la valeur d'un mobilier.

Les unes et les autres doivent pourvoir à leur habillement et à leur blanchissage ; elles doivent en conséquence, avant leur admission, justifier d'un revenu de 150 francs destiné à faire face à ces besoins.

Les administrés occupant des chambres particulières reçoivent des vivres non préparés, le chauffage et une allocation en argent de 3 francs tous les dix jours.

MÉDECINE

Service de M. le D^r MARFAN

(M. Achard, suppl.).

Institution Sainte-Périne (1).

11, rue Chardon-Lagache, Paris-Auteuil.

L'idée première de la création de cette institution appartient à M. de CHAMOUSSET, maître des Comptes, mort en 1773. Il avait formé le plan d'un asile, où les personnes des deux sexes auraient eu la faculté de se préparer moyennant des versements successifs, pris sur leurs économies annuelles, un refuge pour leur vieillesse. Ce projet n'ayant pu se réaliser durant la vie de M. de Chamoussset, deux autres personnes MM. DUCHAYLA et GLOUX, entreprirent de le réaliser au commencement de ce siècle et présentèrent à cet effet à l'Impératrice Joséphine le programme d'un établissement qu'ils se proposaient de fonder dans l'ancien couvent de Sainte-Périne, rue de Chaillot. Leurs propositions furent agréées et la liste civile leur versa en 1806 un capital de 224,640 fr., pour l'entretien de 130 pensionnaires. Des abus s'étant produits, trois décrets déposèrent successivement les fondateurs de cette maison, qui avaient cherché dans la spéculation les moyens de la soutenir. Un décret du 10 novembre 1807 en attribua définitivement la gestion à l'Administration des Hospices civils de Paris. Un des fondateurs déposés, M. DUCHAYLA, engagea contre l'Administration des Hospices et l'Etat une demande en dommages et intérêts. Ce procès, commencé en 1817, ne se termina qu'en 1836

(1) V. HUSSON, *Etude sur les hôpitaux*, p. 330.

par une ordonnance royale, rendue en Conseil d'Etat, condamnant l'Administration des Hospices, qui était devenue malgré elle propriétaire de Sainte-Périne, au paiement d'une somme de 8,181 fr.

Atteinte par le percement de deux nouveaux boulevards, la maison de *Sainte-Périne* a été reconstruite à Auteuil, par un des architectes des hospices, M. Ch. Postmire (1861), sur la partie culminante d'un parc de plus de 7 hectares, entouré de pelouses et de futaies qui s'y développent suivant les accidents du terrain.

Les bâtiments forment sur le devant du plateau une ligne de pavillons isolés, reliés entre eux par des galeries couvertes, reliés aussi avec d'autres pavillons en ailes disposés sur deux rangs, des deux côtés de la cour d'honneur. Le centre de cette cour est occupé par le pavillon *Joséphine*, ainsi nommé en souvenir de l'impératrice de ce nom, bienfaitrice de l'établissement.

Sainte-Périne, dit le *Manuel pratique de la garde-malade et de l'infirmière* « c'est l'Assistance publique mise au service de la classe aisée, ou plutôt c'est Paris qui s'impose un dernier sacrifice pour venir en aide à des Parisiens à des Parisiennes, qui ne veulent pas quitter la grande ville et qui lui demandent jusqu'à la fin un secours moral autant que pécuniaire pour garder leurs habitudes de bien-être et de vie mondaine. »

L'institution de Sainte-Périne est, en effet, destinée à venir en aide, sur la fin de leur carrière, à d'anciens fonctionnaires, à des veuves d'employés, à des personnes déchues d'une situation brillante ou au moins aisée.

On y est admis à partir de l'âge de cinquante ans révolus. Les candidats doivent être domiciliés depuis deux ans au moins dans le département de la Seine, ou depuis un an, s'ils justifient d'un séjour antérieur de vingt à trente ans, dans ce département, accompli dans les fonctions publiques.

Les admissions sont prononcées moyennant le paiement d'une pension annuelle dont le montant devrait, en principe, rembourser intégralement l'Administration de la dépense occasionnée par chaque pensionnaire. Le prix de la pension annuelle est de 1,400 fr.

Il faut justifier également de ressources suffisantes pour faire face aux dépenses qui sont laissées à la charge des pensionnaires notamment pour leur habillement, le chauffage et l'éclairage de leurs chambres et leur service particulier. Ces dépenses sont évaluées à 500 fr. par année.

Ne sont pas admises dans l'institution Sainte-Périne :

1° Les personnes qui possèdent, par elles-mêmes, ou du chef de leurs parents ou alliés légalement obligés, des

moyens d'existence suffisants pour vivre au dehors d'une manière indépendante;

2° Celles qui se trouvent atteintes d'infirmités incurables, de maladies rebutantes ou contagieuses, ou de maladies et d'infirmités qui pourraient les empêcher de se rendre au réfectoire, et en général, de se conformer aux règlements de la maison.

MÉDECINE

Service de M. le D^r GIRAudeau.

Hospice de Moisselles.

MÉDECINE

Service de M. le D^r QUEYRAT.

Maison de retraite Rossini.

5, rue de Mirabeau, à Paris-Auteuil.

Par testament olographe en date du 28 juillet 1877, M^{me} OLYMPE, Louise-Alexandrine DISCULLEN, veuve de l'illustre ROSSINI, a institué l'Administration de l'Assistance publique sa légataire universelle, à la condition par elle de construire, meubler et entretenir à Paris ou dans le département de la Seine une maison désignée sous le nom de « Maison Rossini » pour recevoir, soigner et entretenir dans la proportion des ressources fournies par le legs, les artistes chanteurs français et italiens âgés ou infirmes des deux sexes, le nombre de lits ne devant pas excéder 110 ou 120 au plus; chaque malade admis devra avoir sa chambre.

Les constructions, édifiées par M. VINA, architecte, sur un terrain distrait de l'institution Sainte-Périne, se composent de trois corps de bâtiments en ligne droite: le pavillon central est relié aux pavillons latéraux par une galerie vitrée; au rez-de-chaussée sont installés les services généraux (salon, bibliothèque, fumoir, infirmerie, salle de bains, cuisines et dépendances); les étages supérieurs, ouvrant sur un large couloir, comprennent 50 chambres avec cabinet de toilette.

Les revenus de la fondation Rossini s'élèvent à 62.000 fr. de rente environ.

L'établissement a été inauguré le 30 juin 1889.

La direction et le service médical de l'établissement sont confiés à l'Administration et au médecin de Sainte-Périne.

MÉDECINE

Service de M. le D^r GIRAudeau.

Hospice de Brévannes.

Cet établissement, situé sur la commune de *Limeil-Brévannes*, près de Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise), a été ouvert en 1885, à la suite de l'acquisition faite, le 19 septembre 1883, de l'ancien château de Brévannes, qui, avec ses dépendances, occupe une superficie de 23 hectares, 55 ares, 20 centiares, et dont le bâtiment principal, ainsi que le parc, ont pu être entièrement conservés.

Dulaure (1) cite ce château comme remarquable par l'élégance de son architecture, la beauté de ses avenues et la magnificence de ses dépendances. Il est environné de vastes fossés dont les eaux proviennent de sources abondantes. Le parc, les bosquets et les plantations ont été exécutés sur les dessins de L^e Nôtre.

Ce domaine a été longtemps habité par M. de SÈZE, défenseur du roi Louis XVI (2).

D'importants bâtiments, récemment édifiés par M. l'Architecte GRANDJACQUET, auquel ces constructions font le plus grand honneur, ont reçu de nouveaux pensionnaires en ménage.

Population : Vieillards des deux sexes.

MÉDECINE

Service de M. le D^r GEFFROY.

Maison de retraite Chardon-Lagache.

1, rue Chardon-Lagache et place d'Auteuil, Paris-Auteuil.

Cette maison a été fondée et entretenue au moyen des ressources provenant des libéralités entre vifs et testamentaires de M. et M^{me} CHARDON-LAGACHE. La première donation faite

(1) *Histoire des environs de Paris*, t. VII, Dictionnaire.

(2) *Dictionnaire des environs de Paris*, par Saint-Auge.

par ces bienfaiteurs résulte d'un acte du 28 mai 1861 : les constructions, édifiées sur un terrain attenant à l'institution Sainte-Périne, ont été commencées en 1863.

L'établissement est desservi par les sœurs de Saint-Vincent de Paul, conformément aux clauses des actes de fondation.

Ses revenus s'élèvent annuellement à 143.000 fr. environ.

Les fondateurs, tous deux décédés, s'étaient réservé le droit de nomination à la plupart des lits de l'établissement ; ce droit devait être ensuite exercé par M. et M^{me} CHARDON fils, et, après eux, revenir à l'Administration.

Par suite du décès de M. et M^{me} CHARDON (fils), la nomination est répartie ainsi qu'il suit :

Bureaux de bienfaisance des 5 ^e , 13 ^e ,	
14 ^e , 15 ^e et 16 ^e arrondissements. .	12 lits.
Curés de diverses paroisses de Paris. .	12 —
Administration centrale.	126 —

Les pensionnaires sont reçus moyennant le paiement d'une pension annuelle, fixée à 500 fr. pour les administrés en dortoir, à 700 fr. pour les veufs, veuves ou célibataires en chambre particulière et à 1,300 fr. pour les deux époux occupant une chambre de ménage ; ils doivent en outre pourvoir à leur habillement. Ils doivent être âgés de soixante ans au moins, domiciliés depuis deux ans dans le département de la Seine et dépourvus des ressources nécessaires pour vivre en dehors de l'établissement ; les époux doivent être mariés depuis cinq ans au moins.

Les pensionnaires en chambre particulière, doivent, en entrant, fournir un mobilier.

Il leur est remis par l'Administration, indépendamment des vivres (tout préparés) et du chauffage, une somme de 5 fr. en argent tous les dix jours. Ils doivent pourvoir personnellement à l'entretien de leur linge ; le blanchissage seul est à la charge de la maison.

Les pensionnaires en dortoir doivent verser à l'Administration une somme, une fois donnée, de 200 fr. comme valeur représentative du mobilier et du coucher. Ils n'ont droit à aucune prestation particulière soit en nature, soit en argent ; l'établissement pourvoit à leur nourriture, leur entretien et le blanchissage de leur linge.

L'établissement est administré par le directeur de l'institution Sainte-Périne.

Le service médical est assuré par le médecin de Sainte-Périne.

MÉDECINE

Service de M. le D^r GIRAudeau.**Hôpital de Berck-sur-Mer (1).**
(Pas-de-Calais).

En 1861, l'administration de l'Assistance publique de Paris construisit, sur la plage de BEACK, un hôpital provisoire destiné à recevoir 100 enfants scrofuleux provenant des deux hôpitaux d'enfants (*Trousseau et les Enfants-Malades*), et aussi les élèves du service des *Enfants-Assistés* atteints de la même maladie. Cet essai de traitement des *scrofuleux* par l'*hydrothérapie maritime* ayant donné des résultats satisfaisants, l'Administration mit à l'étude un nouveau projet, élaboré sur un plan plus vaste par l'architecte LAVAZARI; et, le 18 juillet 1869, l'hôpital actuel, édifié dans le voisinage immédiat de la mer, sur une partie de dune battue par les vagues au sud et à l'ouest, était inauguré sous le nom d'*Hôpital Napoléon*.

La forme générale de l'hôpital, qui est à juste titre considéré comme un modèle de construction hospitalière, consiste dans une série de bâtiments reliés entre eux par une galerie où sont réunis la plupart des services généraux. Dans les bâtiments affectés aux garçons, se trouvent l'administration, les magasins et l'infirmerie; du côté des filles, la communauté, la lingerie et la buanderie; au centre, faisant face à la mer, est la chapelle.

Le Conseil municipal de Paris a adopté le projet de travaux à exécuter à l'hôpital de Berck-sur-Mer pour la construction d'un lazaret, s'élevant à 145,000 fr. et comportant

(1) L'hôpital maritime de Berck étant devenu insuffisant, l'Administration, avant de l'agrandir, résolut d'expérimenter un certain nombre d'autres plages et de stations thermales. Dans cet essai, elle se laissa guider par une commission médicale, composée du médecin et du chirurgien des hôpitaux faisant partie du Conseil de surveillance et de tous les médecins et chirurgiens des hôpitaux d'enfants.

L'expérience fut en faveur du littoral du golfe de Gascogne et, sur le rapport de M. Millard, le choix s'arrêta sur Urrugne-Hendaye.

Le conseil municipal de Paris, sur le rapport de M. Navarré, vient d'autoriser l'assistance publique à acheter les terrains en question.

l'établissement de bâtiments pour le service des filles et des garçons. Chaque service comprend 30 lits et des chambres d'isolement.

L'hôpital, autrefois desservi par des religieuses *Franciscaines*, a été laïcisé en novembre 1892. Le service est aujourd'hui assuré par des surveillantes et infirmières diplômées.

A côté du grand hôpital construit en 1859, l'Administration a conservé les petites constructions en bois de l'hôpital provisoire de 1861. Elles sont affectées aux jeunes malades de Paris et du département de la Seine, en état d'acquitter les frais de leur traitement.

Il existe en outre à Bercy deux sanatoria, un pour les garçons, un pour les filles, où sont traités les enfants assistés de la Seine atteints d'affections scrofuleuses. — Le service médical est assuré par le chirurgien et les internes de l'hôpital maritime.

CHIRURGIE

Service de M. le D^r MÉNARD.

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, 17, rue du Fer-à-Moulin.

L'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux a été érigé en 1821, sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Clamart, désaffecté.

Le Directeur de l'amphithéâtre dirige l'enseignement avec l'assistance de deux professeurs, deux aides d'anatomie et d'un chef de laboratoire.

Chaque professeur dirige un pavillon où il fait des cours d'anatomie et de médecine opératoire.

Le chef de laboratoire est chargé de la surveillance des travaux des élèves et de conférences d'histologie, d'anatomie pathologique et de bactériologie.

Les pavillons, au nombre de quatre, sont pourvus chacun de 24 tables et peuvent ensemble contenir aisément 500 travailleurs environ.

Le laboratoire est vaste, parfaitement éclairé, et renferme tout ce qui est nécessaire aux études d'histologie et de bactériologie. 25 élèves peuvent y travailler et entendre les leçons qui s'y donnent.

Toute la largeur du côté sud du jardin est occupée par ce laboratoire de bactériologie. Le pavillon borde les côtés est et ouest. Le laboratoire du Directeur se trouve sur le côté nord et, tout près de là, la bibliothèque et l'amphithéâtre des cours.

Le musée, très riche, occupe cinq grandes salles au premier étage du bâtiment nord.

On y trouve un grand nombre de pièces anatomo-pathologiques et une riche collection de lésions osseuses. Ce musée possède aussi une admirable collection de pièces d'anatomie normale.

Signalons, en particulier, une fort belle pièce provenant d'un concours pour le prosectorat, et qui occupe la place d'honneur.

Cette pièce fut faite par Bastien et figura à l'exposition de 1855. C'est une femme entière montée en pièce sèche avec conservation de tous ses organes : *Muscles, nerfs, et vaisseaux profonds et sous-cutanés, viscères.*

Dès leur arrivée, les cadavres provenant des hôpitaux et hospices, sont déposés dans un bâtiment spécial, après avoir été injectés du liquide conservateur suivant :

Acide phénique	12 kg. 50
Glycérine	18
Acide arsénieux	1 gr.
Eau	80 litres

Les cadavres autopsiés dans lesquels les injections sont toujours imparfaites sont ensuite immergés pendant un ou plusieurs jours dans un bain contenant 45 litres d'eau pour 3 litres de la solution concentrée de chlorure de zinc du commerce.

L'amphithéâtre de *Clanart* est une grande école d'anatomie que possède l'Administration de l'Assistance publique.

Les médecins et chirurgiens des hôpitaux peuvent effectuer des recherches expérimentales dans les pavillons et dans les laboratoires, mais c'est surtout une véritable école de médecine opératoire pour les internes et externes des hôpitaux.

L'étude des opérations sur le cadavre a pris, à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, une importance extrême, et là, plus encore qu'à l'École pratique de la Faculté de médecine, se conservent les vieilles traditions de la médecine opératoire française.

III

ÉTABLISSEMENTS DÉPENDANT DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Hospice national des Quinze-Vingts, 28, rue de Charenton.

Cet établissement existait avant saint Louis : les aveugles formaient entre eux une sorte de société d'assistance mutuelle et se réunissaient dans un enclos du quartier Saint-Honoré, près le Palais-Royal, nommé *Champovri*. Le roi saint Louis fit reconstruire leur maison principale (1254-1260) et les soumit à des statuts. Par ses lettres patentes, il voulut et ordonna que 300 ou 15 fois 20 aveugles y fussent admis à perpétuité et que ce nombre de 300 fût toujours tenu au complet. Il dota leur maison d'une rente annuelle de 30 livres parisis sur son trésor particulier, et à l'aide de ce don et des libéralités successives de nombreux bienfaiteurs, elle put, à l'ombre de la protection de l'État, se suffire avec ses propres ressources. En 1779, Louis XVI ordonna la translation des Quinze-Vingts dans l'ancien hôtel des Mousquetaires Noirs, rue de Charenton n° 28, et vendit l'enclos pour en faire verser le prix dans son trésor royal, à charge par lui d'en servir la rente.

Aujourd'hui, tout en restant fidèle au principe de sa fondation qui veut que ses revenus soient, avant tout, consacrés au paiement de la dépense des 300 pensionnaires internes, l'hospice secourt en outre 1830 aveugles externes et leur fait des pensions de 100, 150 et 200 francs.

A cet hospice est annexée une clinique ophtalmologique, dite *clinique des Quinze-Vingts*, et qui a son entrée 43, rue Moreau, près de la place de la Bastille.

Tout médecin qui en adresse la demande au directeur par l'intermédiaire de l'un des médecins de la maison reçoit une carte l'autorisant à assister aux leçons de ses maîtres, à leurs opérations, etc.

Un pavillon d'isolement pour le traitement des maladies contagieuses oculaires annexé en 1893, à la clinique, a innové une méthode qui combat avec efficacité les désordres produits par l'ophtalmie purulente et blennorrhagique.

M. le D^r KALT. — *Consultations* : mardi, jeudi, samedi, à 9 h. 1/2, *Exercices de diagnostic ophtalmologique*.

Lundi et mercredi, à 1 h. 1/2, *opérations et thérapeutique chirurgicale*.

Le mardi à 2 h., M. le D^r DUBIEF : *Démonstrations d'anatomie pathologique oculaire*.

Le jeudi à 2 h., M. le D^r VALUDE : *Opérations de grande chirurgie oculaire*.

M. le D^r TROUSSEAU. — Mardi, jeudi, samedi, 1 heure, *examen des malades, études cliniques*.
Vendredi, 1 heure, *opérations*.

M. le D^r CHEVALLEBEAU. — Le lundi à midi 1/2, *maladies de l'œil externe*; le mercredi, *réfraction, lunettes*; le vendredi, *maladies des membranes profondes, ophtalmoscopie*; le samedi, *opérations*.

Les lundis, mercredis, vendredis, à 1 heure, *consultations et examen des malades*.

**Maison d'arrêt et de correction
de Saint-Lazare**

107, faubourg Saint-Denis, au coin de la rue
Chabrol.

Médecins de la première section :

MM. les D^{rs} LE BLOND, OBERLIN, FAUQUEZ, CONIL,
LUTAUD et CHAPIER.

Médecins de la deuxième section (1) :

MM. les D^{rs} CHÉRON, LE PILEUR, BARTHÉLEMY,
FEULARD, OZENNE.

Chirurgiens : MM. les D^{rs} JULLIEN et VERCHÈRE.

La maison de Saint-Lazare comprend deux parties bien distinctes : une première partie, dépendant du Ministère de l'Intérieur, complètement isolée et fermée, qui est la prison destinée aux femmes prévenues et condamnées à de courtes peines ; une seconde partie, appelée la deuxième section, où sont retenues toutes les filles arrêtées que le dispensaire reconnaît dangereuses et atteintes de maladies vénériennes dépendant de la préfecture de police (2).

Il suffit, pour entrer dans les services de l'infirmerie spéciale, de se présenter au Directeur, avec une permission de la préfecture de police. Depuis 1880, les services sont largement ouverts et les élèves peuvent venir à Saint-Lazare où ils trouvent un vaste et unique champ d'études des maladies vénériennes, pourvu qu'ils soient munis d'une autorisation de la préfecture de police.

MÉDECINE

Service de M. le D^r CHÉRON.

Gynécologie et physiologie clinique expérimentale, le jeudi à 10 heures.

Service de M. le D^r LE PILEUR.

CHIRURGIE

Service de M. le D^r JULLIEN.

Ce service occupe le côté droit du second

(1) En dehors de MM. CHÉRON et LE PILEUR, les autres médecins de Saint-Lazare n'ont pas de service personnel, mais, ces praticiens vont organiser un enseignement collectif : deux cours annuels de six semaines chacun, donnant les éléments de la *vénérologie-syphiligraphie* et de *petite gynécologie*.

L'Indépendance médicale annoncera le premier cours.

(2) Le service médical et chirurgical de l'infirmerie spéciale de Saint-Lazare a été réorganisé par un arrêté du 12 décembre 1888.

étage du bâtiment réservé à la deuxième section.

M. JULLIEN examine trois fois par semaine, les *lundis, mercredis* et *vendredis*, de 9 heures et demie à midi, les malades du service, fait les opérations, pratique le traitement de la syphilis par les injections sous-cutanées, et s'occupe des examens bactériologiques. Nombreux sont les exemples étudiés, et très riche le service en cas de syphilis récente et de maladies blennorrhagiques. Intéressant musée de pièces moulées.

Service de M. le D^r VERCHÈRE.

Ce service est situé au même étage que celui de M. JULLIEN.

La visite a lieu tous les matins.

Les interventions chirurgicales sont réservées pour le *mercredi* à 9 heures.

ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES

Institut Pasteur,

25, rue Dutot.

L'*Institut Pasteur* n'est pas réservé seulement au traitement de la rage. Il est devenu un des centres les plus actifs des études de *chimie biologique* et de *bactériologie*. L'établissement possède une installation modèle : *laboratoire de chimie biologique* ; *laboratoire de recherches microbiennes* ; *service de microbie technique* ; *service de vaccins* (vaccin charbonneux, vaccin du rouget, etc.).

Le successeur de M. PASTEUR à la direction de l'*Institut* de la rue Dutot est M. DUCLAUX qui était déjà sous-directeur du vivant de M. PASTEUR ; M. le D^r ROUX est sous-directeur.

Le conseil de direction de l'*Institut Pasteur*, présidé par M. Joseph BERTRAND, se compose de onze membres qui sont : MM. DUCLAUX, GRANCHER, WALLON, DELABORDE, Jules SIMON, MAGNIN, CHRISTOPHE, baron Alphonse de ROTHSCHILD, ROUX, BROUARDEL et WALLERY-RADOT.

M. DUCLAUX est, à l'*Institut Pasteur*, chef de service pour

la chimie biologique. Le service de la rage est dirigé par M. GRANCHER, avec l'aide de MM. CHABIN et CAUDEMESSE ; la *microbie hygiénique*, vaccinations et applications pratiques par M. CHAMBERLAND ; la *microbie morphologique*, par M. METCHNIKOF ; la *microbie technique*, par M. ROUX. Enfin, M. NOCARD, professeur à l'école d'Alfort, dirige un service *vétérinaire annexé*.

Les services de l'Institut comprennent : des services pratiques, inoculations, etc. ; des cours faits par MM. ROUX et METCHNIKOF, dont les élèves se divisent en simples auditeurs et en « travailleurs » admis aux travaux pratiques dans les laboratoires ; des laboratoires de recherches mis à la disposition de certains savants, dont les travaux sont publiés dans les annales de l'Institut Pasteur.

Les *inoculations antirabiques* ont lieu tous les jours, y compris le dimanche, de 11 h. à 11 h. 30 du matin.

Pour être admis dans un service, il faut en adresser la demande à l'Institut, en formulant la nature des recherches et des travaux que l'on se propose de faire. Une fois admis, l'on peut rester à l'Institut un temps indéterminé, pourvu que l'on justifie, vis-à-vis du chef de service, de travaux continus.

Un droit fixe de 30 fr. par mois est exigé des travailleurs.

Muséum d'histoire naturelle

(au Jardin des Plantes),

Place Walhubert et 57, rue Cuvier.

Cet établissement est composé de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'un vaste jardin dont plusieurs parties, ouvertes aux élèves, sont destinées à l'étude de la *botanique* et de la *culture* ; de serres chaudes et de serres tempérées ; d'une ménagerie d'animaux vivants, d'une *bibliothèque d'histoire naturelle*, de laboratoires, d'*amphithéâtres* et de *salles pour les cours*.

Les cours publics, au nombre de 18, se font dans les amphithéâtres, dans les galeries et à la campagne. Il y a, en outre, des *leçons de dessin* et de *peinture appliquée à l'histoire naturelle*.

Les différentes collections sont ouvertes au public, savoir :

La *ménagerie*, tous les jours de 11 h. à 4 h., avec billets (quand les animaux ne sont pas exposés au dehors). Entrée publique le jeudi.

Les galeries de *zoologie*, de *minéralogie*, de *botanique*, d'a-

anatomie comparée, d'anthropologie, les mardis, vendredis et samedis, de 11 h. à 4 h., avec billet ; entrée publique : les jeudis, dimanches et jours fériés,

La *galerie de Paléontologie* (cour de la Baleine), le mardi de 1 h. à 4 h. (1).

Les *serres*, les mardis, vendredis et samedis, de 1 h. à 4 h. avec billet.

Les billets servant d'entrée dans les différentes collections sont délivrés sur une demande écrite au directeur.

Les étudiants reçoivent, en suivant les cours, des cartes d'entrée qui peuvent leur servir toute l'année courante.

La *bibliothèque* est ouverte aux lecteurs tous les jours, de 10 h. à 4 h. ; dimanches et fêtes exceptés.

Tout est gratuit dans l'établissement. En conséquence, les garçons de service des galeries, de la bibliothèque et des laboratoires, les gardiens des animaux de la ménagerie et les garçons jardiniers ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution ni don volontaire.

Collège de France.

Rue des Écoles (1, place du Collège-de-France).

Fondé en 1530, par François I^{er}, réorganisé en 1774. Les professeurs sont nommés par le Président de la République, et le collège est administré sous l'autorité du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Les cours sont gratuits.

Voici l'indication des cours qui ont lieu au Collège de France pendant le 2^e semestre 1895-96, et de nature à intéresser les médecins et les étudiants en médecine :

MÉDECINE

M. D'ARSONVAL. — *Applications médicales de l'électricité*, les mercredis et vendredis, à 5 h.

(1) Dans l'*Indépendance médicale*, n^o 5, du 3 décembre 1895, p. xxxiv, nous avons annoncé que M. MILNE-EDWARDS se proposait d'inaugurer, dans le courant de l'année 1896, la construction des nouvelles galeries d'*anthropologie* et de *paléontologie*. Or, la galerie de paléontologie n'est pas visible pour le moment ; les collections sont transférées au fur et à mesure dans le nouveau bâtiment en bordure sur la rue de Buffon, destiné aux nouvelles galeries d'anatomie comparée, de paléontologie et d'anthropologie ; il est très douteux que l'inauguration puisse avoir lieu cette année.

HISTOIRE NATURELLE DES CORPS ORGANISÉS

M. MAREY, membre de l'Institut (M. FRANÇOIS FRANCK, suppl.) : *Critique expérimentale des travaux publiés sur l'innervation des vaisseaux sanguins*, les mercredis et vendredis, à 4 h.

ANATOMIE GÉNÉRALE

M. RANVIER, membre de l'Institut (M. SUCHARD, rempl.) : *Système veineux*, les mercredis et vendredis à 2 h. 1/2.

PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE ET COMPARÉE

M. TH. RIBOT, prof. (M. PIERRE JANET, suppl.) : *Conditions psychologiques de la personnalité*, les lundis à 2 h. 3/4, et vendredis à 3 h. 1/4.

NOTA. — Il y a pour chaque cours un registre où les auditeurs qui désirent obtenir des certificats doivent s'inscrire.

Ecole d'anthropologie.

15, rue de l'École-de-Médecine.

Cette école, fondée en 1875 par un groupe de savants, a été reconnue d'utilité publique (loi du 22 mai 1889) comme établissement supérieur d'instruction. Elle occupe le troisième étage du bâtiment du Musée Dupuytren, où la Société et le Laboratoire d'Anthropologie sont également installés.

L'école possède une bibliothèque, un musée et un matériel de cours. Son enseignement, public et gratuit, commence chaque année au mois de novembre et comprend les onze chaires suivantes :

Anthropologie préhistorique. . .	G. de Mortillet, professeur.	—
Géographie médicale	L. Capitan,	—
Ethnographie et linguistique. . .	A. Lefèvre,	—
Ethnologie.	G. Hervé,	—
Anthropologie biologique	J.-V. Laborde,	—
Anthropologie zoologique	P.-G. Mahoudeau,	—
Géographie anthropologique. . .	F. Schrader,	—

Anthropologie physiologique . . .	L. Manouvrier, professeur.
Sociologie	Ch. Letourneau, —
Ethnographie comparée	A. de Mortillet, —
Anthropogénie et embryologie	Mathias Duval, —

Les auditeurs, en se faisant inscrire au secrétariat, peuvent obtenir des certificats d'assiduité.

BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque de la Faculté de Médecine : voir pages 13 et 32.

Bibliothèque de l'Université de France : à la Sorbonne. Jours non fériés, de 11 h. à 5 h., et le soir de 7 h. à 10 h. (fermée du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre).

Bibliothèque des Sociétés savantes, à la Bibliothèque Nationale : 8, rue des Petits-Champs. Jours non fériés, de 10 h. à 4 h.

Bibliothèque Mazarine : Palais de l'Institut, 23, quai Conti. Jours non fériés, de 11 h. à 5 h. été; 11 h. à 4 h. hiver (fermée du 15 septembre au 1^{er} octobre).

Bibliothèque Nationale : 58, rue Richelieu. — Estampes, manuscrits, cartes, etc., toute l'année sauf la quinzaine avant Pâques, de 10 h. à 4 h. — *Salle de travail* (demander une carte d'admission au secrétaire) : du 16 octobre au 15 février, de 9 h. à 4 h.; — du 1^{er} avril au 15 septembre, de 9 h. à 6 h.; du 16 septembre au 15 octobre, de 9 h. à 5 h. — *Salle publique*, 3, rue Colbert, mêmes heures, dimanche compris. — *Galerie d'exposition et Cabinet des médailles*, ouvert aux visiteurs sans cartes, les *mardi* et *vendredi* de 10 h. à 4 h. (1).

(1) Le mode de communication des ouvrages est le même que celui adopté à la bibliothèque de la Faculté de médecine (V. p. 32).

Bibliothèque Sainte-Geneviève : 8, place du Panthéon. Jours non fériés, de 10 h. à 3 h., soir de 6 h. à 10 h. (fermée du 1^{er} au 15 septembre).
Bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle (V. p. 200).

ASILES D'ALIÉNÉS DE LA SEINE

En raison de l'importance de l'Assistance publique à Paris, il a été nécessaire de créer une administration spéciale pour les aliénés. Cette administration spéciale ressort à la Préfecture de la Seine.

Voici le tableau du service de ces établissements pour l'année 1896.

ASILE SAINTE-ANNE

M. le D^r Magnan.

Int. : M. Iscovesco (H.).

Int. : M. Manheimer (F.).

M. le prof. Joffroy (H., F.).

Chefs de clinique : D^r Toulouse, D^r Roubinovitch.

Chefs de laboratoire : MM. Rabaud, Serveaux.

Int. : M. Anthaume.

M. le D^r D. Dubuisson (H.).

Int. : M. Naggar.

M. le D^r Bouchereau (F.).

Int. : MM. Darin, Mérieux.

ASILE DE VILLEJUIF

M. le D^r Vallon (H.).

Int. : MM. Battier, Bary.

M. le D^r Briand.

Int. : MM. Cololian, Pélas.

ASILE DE VILLE-ÉVRARD

M. le D^r Marandon de Montyel (H.).

Int. : MM. Béchét, Lalanne.

M. le D^r Febvre (F.).

Int. : M. Prodhon.

M. le D^r Legrain (Pensionnat).

Int. : M. Truelle.

ASILE DE VAUCLUSE

M. le D^r Taguet (H.).

Int. : M. Janot.

M. le D^r Boudrie (F.).

Int. : M. Batailler.

M. le D^r Blin (enfants).

Int. : M. Lelong.

Les asiles publics d'aliénés de *Vaucluse* et de *Ville-Evrard*, fondés par le département de la Seine, dans les arrondissements de Corbeil et de Pontoise (Seine-et-Oise) sont placés sous la juridiction et sous la surveillance du Préfet de Police.

Ces établissements relèvent du Préfet de la Seine au point de vue financier.

Un projet de construction d'un cinquième asile d'aliénés et d'alcooliques, dit *asile de la Maison-Blanche*, a été adopté l'année dernière par le Conseil général de la Seine (1).

1^o Asile clinique départemental**Sainte-Anne,**

1, rue Cabanis et boulevard Saint-Jacques.

Cet établissement a été construit en exécution d'une délibération du Conseil général de la Seine en date de 1861 et a été ouvert le 1^{er} mai 1867.

Depuis 1869, de nouveaux quartiers ont été ajoutés.

(1) V. *l'Indépend. méd.*, n^o 1, du 1^{er} janv. 1896, p. vi.

Service de M. le D^r MAGNAN.
Médecin en chef du bureau central.
(Service d'admission.)

Leçons de clinique mentale.

Service de M. le prof. JOFFROY (1).

Voir programme du cours, jours et heures,
page 11.

M. le D^r ROUBINOVITCH, chef de clinique de la
Faculté à l'Asile Sainte-Anne, fait un *Cours com-
plet et élémentaire d'aliénation mentale*, les
mercredis et samedis à 9 h. 1/2 du matin, avant
la leçon du professeur Joffroy.

Service de M. le D^r DUBUISSON.

Service de M. le D^r BOUCHEREAU.

Une école départementale d'infirmiers et d'in-
firmières existe à Sainte-Anne.

Les personnes étrangères à l'établissement qui
désirent suivre les cours, doivent se faire ins-
crire tous les jours, de 10 h. à 4 h. à la direc-
tion de l'asile.

Ces cours sont gratuits et ont lieu de novem-
bre à juillet, les *lundis* et *vendredis* à 8 h. du
soir, dans l'amphithéâtre de l'admission.

2° Asile départemental de Villejuif.

Situé dans la commune de ce nom, à environ 8 kilomètres
au sud de Paris.

Cet asile, commencé en 1882, a été terminé en 1890.

Service de M. le D^r VALLON.

Division (H.).

Samedi matin, à 9 heures.

(1) Chaire de clinique de pathologie mentale et des mala-
dies de l'encéphale de la Faculté de Médecine (voir page 11).

Service de M. le D^r BRIAND.

Division (F.).

Visite médicale à 8 heures du matin.

3^e Asile départemental de Ville-Evrard.

Situé dans la commune de *Neuilly-sur-Marne* (Seine-et-Oise) à 15 kilomètres est de Paris.

Construit de 1865 à 1869, cet établissement a été ouvert le 29 janvier 1868.

A côté de l'asile public existe un *Pensionnat*, tout à fait distinct de l'asile ; c'est une maison spéciale de santé pour le traitement des maladies mentales des deux sexes.

L'asile de *Ville-Evrard*, propriété du département de la Seine, ne reçoit que des aliénés appartenant à ce département, sauf placement d'office par le préfet de police.

Le *Pensionnat* reçoit tous les malades aliénés sans distinction de nationalité ou d'origine.

Service de M. le D^r MARANDON DE MONTYEL.

Division (H.).

Service de M. le D^r FEBVRE.

Division (F.).

Service de M. le D^r LEGRAIN.

(Pensionnat).

275 lits d'hommes et de femmes.

Visite tous les matins à 9 heures.

4^e Asile départemental et Colonie de Vaucluse.

Dans la commune d'*Epinay-sur-Orge* (Seine-et-Oise), sur la ligne du chemin de fer d'Orléans, station de *Perray-Vaucluse* (24 kilomètres de Paris).

1^o *Asile* : Commencé en 1865 et terminé à la fin de 1868, il a été ouvert le 26 janvier 1869.

2^o *Colonie* (1) : Annexée à l'asile de Vaucluse où elle a

(1) Traitement et éducation des jeunes garçons idiots ou arriérés.

été installée de 1874 à 1876 dans les bâtiments de l'ancienne ferme.

Sont recueillis dans la colonie, les jeunes garçons indigents, de sept à dix-huit ans, valides, atteints de débilité mentale, imbecillité, idiotie, mais non d'épilepsie ou de gâtisme.

Le traitement est à la fois médical, hygiénique, pédagogique ; il comprend tout ce qui peut favoriser le développement moral et l'éducation physique par une gymnastique spéciale, le travail agricole et l'instruction professionnelle à l'aide d'ateliers.

Service de M. le D^r TAGUET,
Division (H.).

Service de M. le D^r BOUDRIE,
Division (F.).

Service de M. le D^r BLIN,
(Enfants).

HOPITAUX PRIVÉS

Hôpital international,

11, rue de la Santé.

Cet hôpital, fondé par M. le D^r PÉAN, chirurgien honoraire des hôpitaux de Paris, pour servir de modèle, est situé à l'entrée de la rue de la Santé, par le boulevard de Port-Royal. Il a été inauguré en janvier 1893.

L'hôpital est destiné à recevoir des malades pauvres qui y sont traités comme dans les établissements de l'Assistance publique. On y admet gratuitement les enfants, les adultes et les vieillards de Paris, de la province et de l'étranger.

L'hôpital est dirigé par les sœurs de *Saint-Joseph de Cluny*.

Plusieurs salles sont destinées à la chirurgie et constituent le service que s'est réservé M. Péan. Il y a un amphithéâtre pour le cours clinique et une salle d'opérations construite d'après les plans les plus modernes.

Les leçons et opérations de chirurgie générale ont lieu les samedis, de 9 h. 1/2 à midi.

Les opérations de chirurgie abdominale ont lieu les lundis et les mercredis à 9 h. 1/2.

Consultations les lundis, mercredis et vendredis à 11 heures.

A cet hôpital est annexée une policlinique, qui en est complètement indépendante, et qui est dirigée par plusieurs professeurs libres qui s'occupent des diverses spécialités chirurgicales et du laboratoire de thérapeutique.

Les conditions du concours d'admissibilité pour les emplois d'internes à l'hôpital international sont les suivantes :

- 1^o Avoir seize inscriptions de médecine ;
- 2^o Produire un certificat de stage dans les hôpitaux ;
- 3^o Présenter les certificats des chefs de services dans lesquels le stage aura été accompli.

Les internes des hôpitaux de Paris peuvent être admis comme internes dans le service du D^r PÉAN à la condition de ne pas avoir passé leur thèse de doctorat.

Ils sont dispensés du concours sur la présentation d'un certificat du directeur de l'Assistance publique confirmant leur titre d'internes des hôpitaux.

POLICLINIQUE

(Service des consultations.)

M. le D^r AUBEAU. — *Chirurgie générale et gynécologie opératoire*, mardi, jeudi et samedi à 3 h.

Opérations le vendredi matin.

M. le D^r BILHAUT. — *Chirurgie générale, chirurgie des enfants et orthopédie*, lundi, mercredi et vendredi à 4 h.

Opérations le mardi matin.

M. le D^r Paul CORNET. — *Maladies de l'estomac, intestin, foie, tube digestif*, dimanche de 9 h. à 11 h., mercredi et vendredi de 1 h. à 3 h. 1/2.

Sondages, Lavages, Massage, Chimisme gastriques, le lundi matin.

M. le D^r JOGOS. — *Maladies des yeux*, tous les jours de 2 h. à 4 h., dimanche excepté.

Conférences cliniques et opérations, tous les lundis, mercredis et vendredis.

M. le D^r Er. LEBLOND. — *Leçons cliniques sur les maladies des femmes et le massage utérin*, mardi, jeudi, samedi à 4 h.

M. le D^r BONNET. — *Leçons cliniques sur l'électrothérapie et la massothérapie*, lundi, mercredi, vendredi à 10 heures.

M. le D^r DE PEZZER. — *Leçons cliniques sur les affections des organes génito-urinaires des deux sexes*, lundi, mercredi, vendredi à 4 h.

M. le D^r C. ASTIER. — *Maladies du nez, de la gorge et des oreilles*, mardi, jeudi, de 4 à 5 h. 1/2, dimanche matin de 9 h. 1/2 à 11 h.

Consultations et conférences cliniques.

M. le D^r E. DULOBOW. — *Cours d'accouchements*, le jeudi à 4 h., au grand amphithéâtre.

Leçons cliniques sur les maladies de la grossesse et l'obstétrique, mardi et samedi, à 3 h.

M. le D^r FOUQUET. — *Leçons cliniques sur les affections pulmonaires et les maladies du cœur*, mardi, jeudi et samedi à 4 h.

M. le D^r Paul CORNET. — *Maladies nerveuses*, dimanche, mercredi, vendredi à 10 h.

M. le D^r VASTICAR. — *Leçons cliniques sur les maladies de la peau*, les lundis et vendredis à 2 h.

Démonstration sur les maladies du cuir chevelu et leur traitement, le vendredi à 2 h.

Fondation Isaac Péreire,

107, rue Gide, à Levallois-Perret.

Il existe à Levallois-Perret un dispensaire fondé et entretenu grâce à la générosité de M^{me} Isaac Péreire. On y a établi des salles de consultation et d'opérations. Il existe 10 lits destinés à recevoir les malades opérés à la Fondation par le chirurgien et l'oculiste.

Le service médical et chirurgical est assuré par quatre médecins et un chirurgien, assistés par des aides.

Prix des lits : 6 francs pour les chambres à un lit et 3 francs pour les chambres à deux lits.

Il existe dans ce dispensaire une installation électrique remarquable (éclairage électrique, thermomètres électriques, régulateurs de température, avertisseurs électriques, etc.). La salle d'opérations est pourvue de stérilisateurs pour instruments et matériaux de pansements et d'un appareil à stériliser l'eau.

M. le D^r A. TROUSSEAU. — *Maladies des yeux*, mardi et vendredi de 8 h. 1/2 à 10 h.

Examen des malades, opérations.

M. le D^r P. OULMONT. — *Maladies des enfants*, mardi de 1 h. à 2 h.

M. le D^r QUÉNU. — *Chirurgie, bandages, appareils*, le mercredi de 1 h. à 2 h.

M. le D^r COUPARD. — *Maladies de la gorge, du larynx et du nez*, le dimanche, deuxième et quatrième jeudi du mois, de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

M. le D^r H. DIDSBURY. — *Maladies de la bouche et des dents*, le dimanche de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2.

M. le D^r QUÉNU. — *Maladies des oreilles*, le dimanche de 10 h. à 11 h.

Dispensaire Furtado-Heine,

8 et 10, rue Delbet, et 149, rue d'Alésia.

Le dispensaire Furtado-Heine, créé par Mme FURTADO-HEINE et reconnu d'utilité publique en 1884, est consacré exclusivement au traitement des *maladies des enfants ayant moins de seize ans*. Il contient plusieurs services : *médecine, chirurgie et orthopédie, maladies des oreilles et du nez, maladies des yeux et maladies des dents*.

Le dispensaire possède aussi un laboratoire de bactériologie clinique dirigé par M. Marié-Davy, chimiste de la ville de Paris.

Médecine. — M. le D^r CHARLES LEROUX. *Consultations* tous les jours à 9 h. Dimanches et fêtes exceptés.

Maladies des oreilles et du nez. — M. le D^r MENIÈRE. *Consultations, opérations*, mardi, vendredi, à 10 h.

Maladies des yeux. — *Consultations.* M. le D^r MEYER, mercredi, samedi, à 10 h.

Maladies des dents, consultations. M. COUILLÉ, jeudi à 9 h.

Le service de *chirurgie* et d'*orthopédie* est dirigé par M. le D^r REDARD. Deux jours par semaine sont consacrés aux opérations de chirurgie et d'orthopédie; ce sont le lundi et le jeudi, de 8 h. à midi; les autres jours, pansements par les internes. Il y a dans ce service une salle spéciale de gymnastique orthopédique et de massage et une salle d'électricité. Les scoliotiques viennent régulièrement suivre les exercices prescrits les lundis (filles) et jeudis (garçons). Les appareils spéciaux sont donnés au malade pour le traitement à domicile. Les maladies que l'on rencontre le plus souvent à ce dispensaire sont les *coxalgies*, les *maux de Pott*, les *affections tuberculeuses des os et des articulations* et surtout les *pieds bots*, les *scolioses*, les *luxations congénitales de la hanche*, les *déviation de toute nature*.

CLINIQUES PARTICULIÈRES

Policlinique de Paris,

Association d'assistance médicale et enseignement pratique de la médecine, 4, rue Antoine-Dubois, 4.

La policlinique de Paris, fondée en 1890, est éminemment une œuvre philanthropique puisqu'elle donne des consultations gratuites à tous les indigents et nécessiteux, aux enfants des écoles publiques et privées. Elle est aussi une œuvre d'enseignement pratique de la médecine puisqu'elle reçoit, sur la simple présentation de la carte d'étudiant, tous ceux qui veulent s'initier à la clinique spéciale, et cela, sans aucune rétribution.

Le tableau ci-dessous indique les services avec les noms des médecins qui les dirigent, les jours et heures des consultations et leçons cliniques :

Chirurgie. — M. le D^r BRAINE : lundi, mercredi et vendredi, à 4 h. 1/2.

Electrothérapie. — M. le D^r PEYRON : le mardi, à 9 h. du matin; le mercredi et le samedi, à 5 h. du soir.

Gynécologie-Accouchement. — M. le D^r OLIVIER : mardi, jeudi et samedi, à 3 h.

Laryngologie-Otologie-Rhinologie. — M. le D^r NATIER : lundi, mercredi et vendredi, à 4 h.

Maladies de la bouche et des dents. — M. le D^r MOIBOUD : lundi, mercredi et vendredi, à 5 h.

Maladies des enfants. — M. le D^r GILLET : mardi, jeudi et samedi, à 4 h.

Maladies nerveuses et mentales. — M. le D^r LE-GRAIN : le vendredi, à 4 h.

Maladies de la peau. — M. le D^r BUTTE : lundi, mercredi et vendredi, à 5 h. 1/2.

Médecine générale. — M. le D^r KORTZ : lundi, mercredi et vendredi, à 4 h. 1/2.

Ophthalmologie. — (1^{er} service.) M. le D^r TSCHERNING : lundi, mercredi et vendredi, à 4 h. 1/2.

(2^e serv.) M. le D^r SAUVINEAU, mardi et samedi à 10 h. du matin; jeudi, à 8 h. du soir.

Des conférences cliniques sont faites par les chefs de service aux jours et heures de leur consultation.

Institut psycho-physiologique de Paris,

49, rue Saint-André-des-Arts.

Enseignement de l'hypnotisme et de la psychologie physiologique.

INSTITUT PSYCHO-PHYSIOLOGIQUE DE PARIS, 49, rue Saint-André-des-Arts. — L'Institut psycho-physiologique de Paris, fondé en 1892 pour l'étude des *applications cliniques, médico-légales et psychologiques de l'hypnotisme*, et placé sous le patronage de savants et de professeurs autorisés, est destiné à fournir aux médecins et aux étudiants un enseignement pratique permanent sur les questions qui relèvent de l'hypnotisme et de la *psychologie physiologique*.

L'organisation de l'Institut psycho-physiologique en fait à la fois une école pratique de *psychothérapie* et un laboratoire de *psychologie expérimentale*. Chaque année plusieurs thèses soutenues devant la faculté de Paris sont inspirées par des recherches faites à l'Institut psycho-physiologique.

Une clinique de maladies nerveuses (*dispensaire neurologique et pédagogique*) est annexée à l'Institut psychologique. Des consultations gratuites ont lieu les mardis, jeudis et samedis, de 10 heures à midi. Les médecins et étudiants régulièrement inscrits sont admis à y assister et sont exercés à la pratique de la psychothérapie. Une maison de traitement annexée à la clinique permet de tenir en observation un certain nombre de malades.

Le registre d'inscription aux exercices pratiques de psychothérapie, qui ont lieu sous la direction de M. le D^r BÉRIOT,

est ouvert au commencement de chaque semestre. Le droit d'inscription est fixé à 100 francs.

Pendant le semestre d'hiver, l'enseignement pratique est complété par des cours théoriques, publics et gratuits. Ces cours sont faits les jeudis de 3 heures à 6 heures par MM. les D^{rs} BÉRILLON, MAX NORDAU, COLLINEAU, ARMAND PAULIER, P. VALENTIN, HENRI LEMESLE, etc., sur les diverses branches de la *psychologie physiologique et pathologique*. M. le D^r PAUL JOINX, correspondant de l'Institut psychophysologique, fait, à Lille, un cours annexe d'*hypnologie* et de *psychothérapie*.

Les recherches de *psychologie expérimentale* faites à l'aide d'appareils enregistreurs, sont faites sous la direction de M. CH. VERDIN, constructeur.

Un *musée psychologique* contient un nombre considérable de documents relatifs à l'histoire de l'hypnotisme et de la psychologie. La bibliothèque est mise à la disposition des étudiants inscrits. Les recherches et les travaux de l'Institut psychophysologique sont publiés dans la *Revue de l'hypnotisme et de la psychologie physiologique* (fondée en 1886).

PERSONNEL ENSEIGNANT

M. le D^r BÉRILLON, inspecteur des asiles d'aliénés : *Psychothérapie et pédagogie clinique*.

M. le D^r MAX NORDAU : *Psychiatrie et psychologie morbide*.

M. le D^r COLLINEAU : *Psychologie sociologique et anthropologie*.

M. le D^r ARMAND PAULIER : *Anatomie et physiologie du cerveau*.

M. le D^r VALENTIN : *Psychologie normale et expérimentale*.

M. le D^r HENRI LEMESLE, avocat à la cour d'appel : *Anthropologie criminelle et médecine légale*.

Chef des travaux de psycho-physiologie et de technique expérimentale : M. CHARLES VERDIN, constructeur.

Chef des travaux de psychothérapie et assistants : MM. les D^{rs} LAGELOUSE, HARTENBERGER, WOLF.

OREILLES, NEZ, LARYNX

Clinique de M. le D^r BARATOUX, 33, rue Saint-André-des-Arts.

Clinique. — Mardi, jeudi et samedi, de 2 à 6 h.
Cours pratique. — Mardi et samedi à 4 h.

Admission des élèves. — Libre pour les docteurs et les étudiants en médecine, sur la présentation de leur carte.

Clinique de M. le D^r CASTEX, 21, rue Guénégaud.

La clinique est ouverte les mardis, jeudis et samedis, de 3 à 6 h.

La première demi-heure est consacrée à une *conférence pratique* et le reste du temps à l'*examen des malades et aux opérations*. Il s'y fait un cours d'hiver et un cours d'été durant chacun des trois mois.

M. CASTEX est secondé dans cet enseignement par trois chefs de clinique qui sont : MM. COLLINET, RAVANIER et MARTIN, internes des hôpitaux de Paris.

Le *cours théorique* est public et gratuit, mais les exercices pratiques par les élèves, examens de malades et opérations sont payants à raison de 50 francs par mois.

Le 18 avril prochain commencera une série de 8 démonstrations pratiques sur la *chirurgie du larynx, du nez et des oreilles*, avec *exercices de médecine opératoire* par les élèves inscrits.

On s'inscrit, 21, rue Guénégaud, les jours de clinique.

Clinique de M. le D^r LUBET-BARBON,
19, rue des Grands-Augustins.

La clinique a lieu les mardis, jeudis et samedis, de 1 h. à 5 h.

M. LUBET-BARBON la dirige avec M. le D^r Alfred MARTIN.

Les professeurs font, avec l'aide de leurs assistants, des cours complets et réguliers dont la durée est de deux mois, soit 24 leçons.

Le prix du cours est de 100 francs. Il se compose d'une leçon *théorique* de trente à quarante-cinq minutes de durée, suivie d'*examens pratiques*.

Les élèves restent deux heures (de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2 les mardis, jeudis et samedis).

Ceux d'entre eux qui veulent pousser plus loin leurs études

sont inscrits, le cours fini, pour travailler sous la direction des professeurs et paient une nouvelle inscription de 100 francs. Après quoi, ils peuvent rester tant qu'ils veulent à la clinique et profiter des conseils du personnel enseignant.

Les cours ne comportent pas plus de 8 élèves. Ils ont lieu en novembre-décembre, février-mars. — Et, s'il y a lieu mai-juin.

GYNÉCOLOGIE

Clinique de M. le D^r AUVARD, accoucheur des hôpitaux, professeur-adjoint de la Maternité, 15, rue Malebranche.

Consultations gratuites et privées les mardi, jeudi et samedi, de 2 à 4 h.

Conférences de gynécologie (publiques et gratuites) les mardi et samedi à 2 h.

Cours pr v^s de gynécologie (mensuel); deux élèves seulement sont admis à la fois.

Chef de clinique : M. le D^r CAUBET.

Massage : M^{me} le D^r LEDER.

Electricité : M. le D^r DANIEL.

Directrice de la clinique : M^{me} BONNET, sage-femme.

MALADIES DES YEUX

Clinique de M. le D^r ABADIE, 172, boulevard Saint-Germain.

La clinique est ouverte tous les jours de 2 à 4 h. pour les malades indigents.

Les *opérations* et les *leçons cliniques* ont lieu habituellement le mardi et le vendredi.

Tout étudiant ou docteur en médecine peut y assister.

Les chefs de clinique sont :

M. le D^r MOISSONNIER;

M. le D^r SOUS;

M. DUPUY-DUTEMPS, interne des hôpitaux.

Clinique de M. le D^r DESPAGNET,
60, rue Saint-André-des-Arts.

La clinique fonctionne tous les jours de 1 h. à 4 h. Les consultations sont gratuites. Tout médecin ou étudiant peut y assister.

M. le D^r VALOIS est chef de clinique.

M. le D^r MONTALTI est chef de clinique-adjoint.

M. DESPAGNET fait un cours public de 3 à 4 h. les mardis, samedis de chaque semaine.

Mardi : *Conférence sur un cas clinique.*

Samedi : *Leçons d'ophtalmoscopie ou de réfraction.*

MM. les chefs de clinique font le jeudi, de 3 à 4 h., un cours également public de *pathologie oculaire.*

Les auditeurs sont reçus *gratuitement.*

Clinique de M. le D^r VIGNES, 18, rue Dauphine.

La clinique, ouverte le 1^{er} février 1889, est située dans un quartier central que de nombreux moyens de communication (omnibus, bateaux, tramways), relie aux divers points de Paris.

A petite distance de la Faculté de médecine et du quartier des Ecoles, elle se trouve à la portée des élèves qui y ont libre accès.

Au premier étage sur rue d'une vaste maison, la clinique est largement aérée ; aussi, les opérés qui y séjournent se trouvent-ils dans d'excellentes conditions hygiéniques.

La clinique comprend :

1^o Une salle d'attente ;

2^o Une salle de consultation, réservée aux examens (réfraction, pansements, etc.), avec chambre noire ;

3^o Une chambre d'opérations ;

4^o Un salon de repos pour les malades qui peuvent quitter leur lit ;

5^o Des dortoirs ;

6^o Le logement du personnel et les dépendances.

Les parois de la chambre à opérations, à angles arrondis, sont revêtues de lamelles de zinc préparées et vernissées par procédé spécial, que l'on peut laver sans crainte de les altérer avec les solutions antiseptiques en usage. Le sol est recouvert de linoléum.

Les tables, tablettes, vitrines à instruments, sont en cuivre nickelé et en verre ; il est facile de les entretenir dans un parfait état de propreté.

L'éclairage diurne est assuré par une large et haute

fenêtre qui prend jour en face d'une rue, ce qui évite les reflets cornéens produits par la lumière réfléchi, si gênante pour l'opérateur. Grâce à un store, la chambre à opérations est transformée rapidement en chambre noire, éclairée alors par un photophore à gaz ou électrique, suivant le besoin.

Les consultations sont faites *tous les jours*, de 1 h. à 4 h., et sont gratuites.

Enseignement. — En outre des discussions *diagnostiques, pronostiques et thérapeutiques* de chaque jour, à propos des malades nouveaux, le samedi de chaque semaine a lieu une conférence sur les malades les plus intéressants de la clinique.

Les élèves et les médecins assistent aux opérations.

Du 15 novembre à fin mars, *cours privé d'ophtalmologie*. Ce cours, dont la durée est de 3 à 4 mois, comprend l'étude anatomique de l'œil, les *procédés d'investigation* et la *pathologie oculaire*.

Clinique de M. le D^r de WECKER,
55, rue du Cherche-Midi.

Cette clinique occupe un hôtel entier, hôtel qui renferme, à part les locaux spacieux pour la *consultation gratuite* et privée, 24 lits de malades, dont 10 consacrés aux malades payants leur opération ou leur traitement.

À la clinique est annexée une grande *salle d'opérations*, récemment construite et munie de tous les appareils de désinfection et de stérilisation. Cette salle est contiguë à la salle d'attente des malades de la consultation gratuite, consultations qui ont lieu *tous les jours*, de 1 heure à 6 heures, excepté les *dimanches*, où les heures de consultation sont de 10 heures à midi.

Les médecins attachés à la clinique sont, outre M. de WECKER :

Médecin en chef adjoint. — M. le D^r MASSELON.

Premier chef de clinique. — M. le D^r BORSCH.

Second chef de clinique. — M. le D^r AUBINEAU.

Assistant de la clinique. — M. le D^r GAILLARD.

Les *cours cliniques*, suivis d'*opérations*, sont faits par M. de WECKER pendant les mois d'*octobre, novembre, décembre* et *janvier*, et les mois de *mars, avril, mai, juin* et *juillet* régulièrement les *lundis, mercredis* et *vendredis*, de 4 heures à 5 h. 1/2.

Les *cours d'ophtalmoscopie* et de *réfraction* sont faits par

M. MASSELOU, les heures de ces cours sont choisies de préférence de 10 heures à midi.

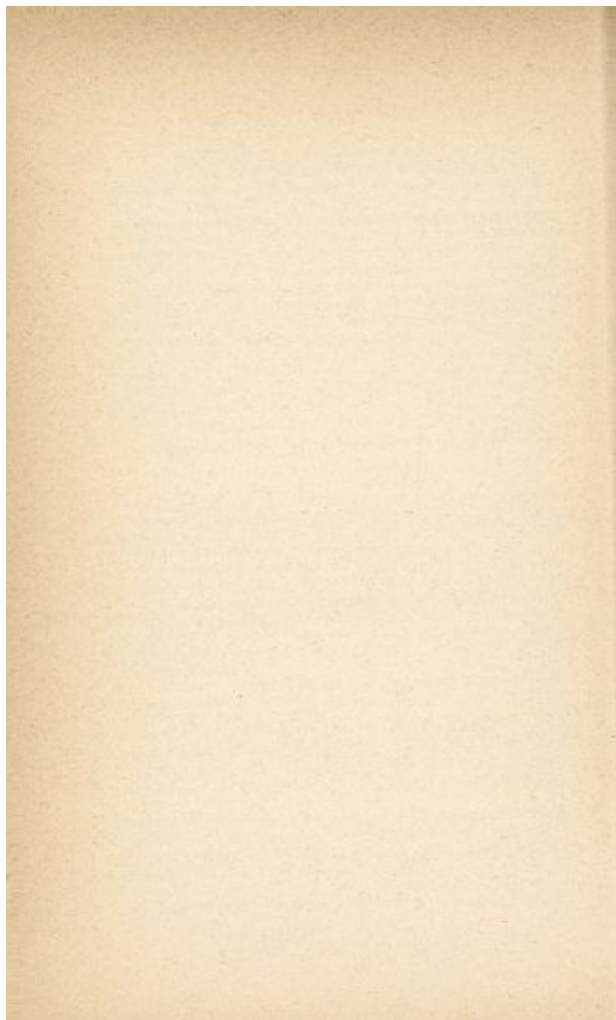
Les *cours de chirurgie oculaire* sont faits par M. BOUSSCA et ont lieu de préférence de midi à 2 heures.

Les élèves et médecins ne sont admis aux consultations et aux opérations que les jours de cours cliniques.

L'enseignement et l'admission aux consultations et opérations sont *gratuits*. La seule charge qui incombe aux élèves est d'inscrire, au début de l'année scolaire, leur nom sur le registre de la clinique.

Le prix des cours particuliers dépend du nombre des élèves qui s'inscrivent, ainsi que du nombre des leçons données.

Les cours d'ophtalmoscopie et de chirurgie oculaire sont faits en *français, anglais, allemand, italien ou espagnol*.



EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS

CONTENUES

DANS LES DIFFÉRENTES TABLES

A. A. H. . . .	Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux.
A. C.	Assistant de consultation.
Acc. h.	Accoucheur des hôpitaux.
C. F.	Collège de France.
Ch. c.	Chargé de cours.
Ch. c. cl. an.	Chargé de cours de clinique annexé.
Ch. cl. ch. F.M.	Chef de clinique chirurgicale de la Faculté de Médecine.
Ch. cl. m. F.M.	Chef de clinique médicale de la Faculté de Médecine.
Ch. cl. obst. F. M.	Chef de clinique obstétricale de la Faculté de Médecine.
Ch. cl. P. . . .	Chef de clinique particulière.
Ch. cl. sp. F.M.	Chef de clinique spéciale de la Faculté de Médecine.
Ch. Conf. . . .	Chargé de conférence.
Ch. H.	Chirurgien des hôpitaux.
Ch. H. I. . . .	Chirurgien de l'hôpital international.
Ch. P. P. . . .	Chirurgien de la Polyclinique de Paris.
Ch. T. P. . . .	Chef de travaux pratiques.

Cl. d'acc. . . .	Clinique d'accouchement.
C. P.	Clinique particulière.
D. cl. P. . . .	Directeur de clinique particulière.
D. E. E. M. I.	Directeur de l'enseignement des écoles municipales d'infirmiers et d'infirmières.
D. F. H. . . .	Dispensaire Furtado-Heine.
E. A.	Hospice des Enfants-Assistés.
E. M.	Hôpital des Enfants-Malades.
E. P. F. M. . .	Ecole pratique de la Faculté de Médecine.
Ext. h.	Externe des hôpitaux.
F. I. P.	Fondation Isaac Péreire.
F. M.	Faculté de Médecine.
H. D.	Hôtel-Dieu.
H.-D. annexe.	Hôtel-Dieu annexe.
H. I.	Hôpital international.
Int. A. A. . . .	Interne des asiles d'aliénés.
Int. H.	Interne des hôpitaux.
Int. p. h. . . .	Interne provisoire des hôpitaux.
I. P.	Institut Pasteur.
I. p. p.	Institut psycho-physiologique.
Larib.	Hôpital Lariboisière.
M. A.	Médecin des asiles d'aliénés.
Maison d'acc.	Maison d'accouchement.
M. D. F. H.	Médecin du dispensaire Furtado-Heine.
M. F. I. P. . .	Médecin de la Fondation Isaac Péreire.
M. H.	Médecin des hôpitaux.
M. H. I. . . .	Médecin de l'hôpital international.
M. M. S. . . .	Maison municipale de santé.
M. obst. . . .	Moniteur d'obstétrique.
M. P. P. . . .	Médecin de la Policlinique de Paris.
M. Q. V. . . .	Médecin des Quinze-Vingts.
M. S. L. . . .	Médecin de Saint-Lazare.
P. C. F. . . .	Professeur au Collège de France.
P. F. M. . . .	Professeur à la Faculté de Médecine.
P. I. p. p. P.	Professeur à l'Institut psycho-physiologique.

P. P. Polyclinique de Paris.
 Prof.-agr. F.M Professeur agrégé de la Faculté
 de Médecine.
 Q. V. Maison nationale des Quinze-
 Vingt.
 S. L. Maison d'arrêt et de correction de
 Saint-Lazare.
 S. Ant. . . . Hôpital Saint-Antoine.
 Supp. Suppléant.
 Supp. cons. . Suppléant de consultation.

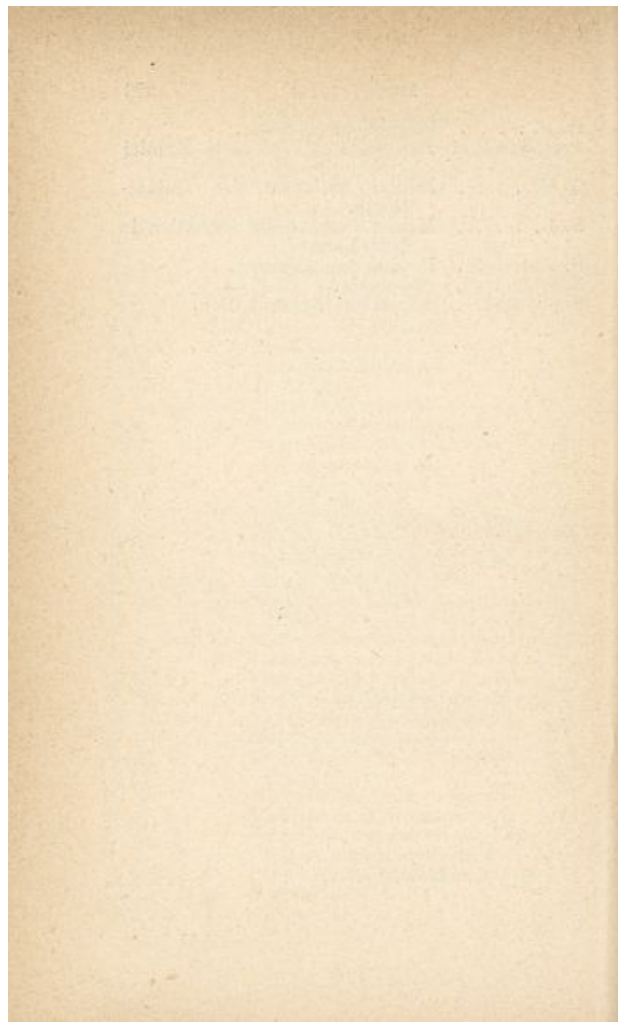


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Pages.

L'ENSEIGNEMENT MÉDICAL A PARIS 5

I. — FACULTÉ DE MÉDECINE ET ÉCOLE PRATIQUE

Enseignement facultatif : Admission (1^o Cours et conférences ; 2^o Travaux pratiques ; 3^o Recherches personnelles) 7, 8

PROGRAMME DES COURS DU 2^o SEMESTRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1895-96 (COURS MAGISTRAUX, COURS CLINIQUES, COURS COMPLÉMENTAIRES, CONFÉRENCES, TRAVAUX PRATIQUES) 10, 11, 12, 13

BRANCHES DE L'ENSEIGNEMENT

I.	CHIMIE	14
II.	PHYSIQUE	14
III.	HISTOIRE NATURELLE	14
IV.	ANATOMIE : <i>Note historique de la Faculté et de son Ecole pratique de dissection.</i>	15
	<i>Faculté de médecine actuelle.</i>	16
	<i>Ecole pratique actuelle de dissection.</i>	19

V.	HISTOLOGIE	22
VI.	PHYSIOLOGIE	23
VII.	ANATOMIE PATHOLOGIQUE	23
VIII.	THÉRAPEUTIQUE ET MATIÈRE MÉDICALE	25
IX.	MÉDECINE LÉGALE	25
X.	HYGIÈNE	25
XI.	PHARMACOLOGIE	25
XII.	OPÉRATIONS ET APPAREILS (<i>médecine opératoire</i>)	26
XIII.	PATHOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALES	27
XIV.	PATHOLOGIE EXPÉRIMENTALE ET COMPARÉE	27
XV.	PATHOLOGIE EXTERNE	28
XVI.	PATHOLOGIE INTERNE	28
XVII.	CLINIQUES	29
XVIII.	HISTOIRE DE LA MÉDECINE ET DE LA CHIRURGIE	29

MUSÉES DE LA FACULTÉ

1 ^o	Musée Dupuytren	29
2 ^o	Musée Orfila	30
3 ^o	Musée d'hygiène	31
4 ^o	Musée Verdin	31
	LABORATOIRE DE TÉRATOLOGIE	31
	BIBLIOTHÈQUE	32

II. — SERVICES HOSPITALIERS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS

	ADMINISTRATION SUPÉRIEURE	33
--	-------------------------------------	----

CORPS MÉDICAL DES HOPITAUX ET HOSPICES DE PARIS

	MÉDECINS ET CHIRURGIENS	34
	MÉDECINS DU SERVICE DES ALIÉNÉS	34
	ACCOCHEURS	35

ASSISTANTS (1 ^o <i>Chirurgiens assistants</i> ; 2 ^o <i>Assistants de consultation</i> ; 3 ^o <i>Assistants des services spéciaux de chirurgie</i>)	37, 38
ÉLÈVES EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE (<i>internes, externes, stagiaires, bénévoles</i>)	35, 36
PERSONNEL SECONDAIRE	38
CONCOURS DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS AUX ÉTUDES SCIENTIFIQUES	39
Hôpitaux	42
SERVICES DES HOPITAUX ET HOSPICES CIVILS DE PARIS PENDANT L'ANNÉE 1896	43
MODE D'ADMISSION DES MALADES	73
CONSULTATIONS	73
ADMISSION COMME AUDITEUR BÉNÉVOLE	74
HÔPITAUX GÉNÉRAUX	
Hôtel-Dieu	74
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le Prof. G. SEE (M. CHARRIN, suppl.); (<i>ch. de clin. méd. de la Fac. de Méd.</i>)	76
Serv. de M. le Prof. PROUST	76
Serv. de M. le Prof. CORNIL	76
Serv. de M. le D ^r FERRAND	76
Serv. de M. le D ^r AUDHOUI	77
Serv. de M. le Prof. STRAUS	77
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le Prof. DUPLAY (<i>ch. de clin. chirurg. de la Fac. de Méd.</i>)	77
Serv. de M. le Prof. PANAS (<i>ch. de clin. ophthalm. de la Fac. de Méd.</i>)	78
Serv. de M. le D ^r POLAILLON	81
Laboratoire des cliniques de la Faculté de Médecine.	81
<i>Consultations :</i>	
1 ^o <i>Médecine</i> : M. Paul RAYMOND	82

2 ^e Chirurgie : M. DEMOULIN.	82
3 ^e Orthopédie : M. de SAINT-GERMAIN.	83
Hôtel-Dieu (annexe)	82
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r MÉNÉTRIER.	82
Serv. de M. le D ^r DUPLOCQ	82
<i>Accouchement :</i>	
Serv. de M. le D ^r VARNIER	83
Hôpital de la Pitié.	4
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le Prof. JACCOUD (<i>ch. de clin. méd. de la Fac. de Méd.</i>)	85
Serv. de M. le D ^r ALBERT ROBIN	85
Serv. de M. le D ^r FAISANS.	85
Serv. de M. le D ^r THIBERGE	85
Serv. de M. le D ^r ANDRÉ PETIT	86
Serv. de M. le D ^r BABINSKI	86
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r RECLUS	86
Serv. de M. le Prof. BERGER (<i>ch. de clin. chir. de la Fac. de Méd.</i>)	86
<i>Accouchement :</i>	
Serv. de M. le D ^r DOLÉRIS	88
<i>Consultations :</i>	
1 ^{re} Médecine (électrothérapie et gynécologie) : M. CAPITAN (M. REGNIER, suppl.).	89
2 ^e Chirurgie : M. FAURE (M. EHRHARDT, suppl.)	90
<i>Ecole municipale d'infirmiers et d'infirmières.</i>	90
Hôpital de la Charité.	90
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le Prof. POTAIN (<i>ch. de clin. méd. de la Fac. de Méd.</i>)	91
Serv. de M. le Prof. BOUCHARD (M. WIDAL, suppl.)	92

Serv. de M. le D ^r CONSTANTIN PAUL	92
Serv. de M. le D ^r GOURAUD	92
Serv. de M. le D ^r MOUTARD-MARTIN	92
Serv. de M. le D ^r LABADIE-LAGRAVE	92
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r DESPRÉS	93
Serv. de M. le Prof. TILLAUX (<i>ch. de clin. chir. de la Fac. de Méd.</i>)	93
<i>Accouchement :</i>	
Serv. de M. le D ^r PORAK	94
Laboratoire des cliniques de la Faculté de Médecine	
	95
<i>Consultations :</i>	
1 ^o Médecine : M. GALLOIS	96
2 ^o Chirurgie : M. THIÉRY (M. SOULIGOUX, suppl.)	96
Hôpital Saint-Antoine	
	96
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le Prof. HAYEM (<i>ch. de clin. méd. de la Fac. de Méd.</i>)	97
Serv. de M. le D ^r Gilbert BALLEZ	97
Serv. de M. le D ^r HANOT	97
Serv. de M. le D ^r LETULLE	97
Serv. de M. le D ^r SIREDEY	98
Serv. de M. le D ^r BRISSAUD	98
Serv. de M. le D ^r GAUCHER	98
Serv. de M. le D ^r LERMOYEZ	98
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r MONOD	98
Serv. de M. le D ^r BLUM	99
<i>Consultations :</i>	
1 ^o Médecine : M. LYON	100
2 ^o Chirurgie : M. WALTHER (M. CONZETTE, suppl.)	100

Hôpital Necker.	100
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r RENDU.	101
Serv. de M. le Prof. DIEULAFOY	101
Serv. de M. le D ^r HUCHARD	101
Serv. de M. le D ^r CUFFER	102
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le Prof. GUYON (<i>ch. de clin. des maladies des voies urinaires de la Fac. de Méd.</i>)	102
Serv. de M. le Prof. LE DENTU (<i>ch. de clin. chirurg. de la Fac. de Méd.</i>)	105
Serv. de M. le D ^r ROUTIER (<i>voies urinaires</i>)	107
<i>Consultations :</i>	
1 ^o <i>Médecine</i> : M. WEBER (M. CHARRIER, suppl.)	108
2 ^o <i>Chirurgie (voies urinaires)</i> : M. ALBARAN (M. GLANTENAY, suppl.)	108
Hôpital Cochin.	108
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r CHAUFFARD	109
Serv. de M. le D ^r RICHARDIÈRE	109
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r SCHWARTZ.	110
Serv. de M. le D ^r QUÉNU	110
Serv. de M. le D ^r BOUILLY (<i>gynécologie</i>)	111
<i>Consultations :</i>	
1 ^o <i>Médecine</i> : M. LEBRETON	111
2 ^o <i>Chirurgie</i> : M. SÉBILEAU (M. WASSILIEFF, suppl.)	111
Hôpital Beaujon	112
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le Prof. DEBOVE	112
Serv. de M. le D ^r FERNET	113

Serv. de M. le D ^r RIGAL (M. DALCHÉ, sup).	113
Serv. de M. le D ^r TROISIER	113
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r B. ANGER	113
Serv. de M. le D ^r TH. ANGER (M. LEJARS, assist.)	113
Serv. de M. le D ^r L. CHAMPIONNIÈRE	114
<i>Accouchement :</i>	
Serv. de M. le D ^r RIBEMONT-DESSAIGNES	114
<i>Consultations :</i>	
1 ^o Médecine : M. LAUNOIS, assist. (M. SOU-PAULT, adj.)	116
2 ^o Chirurgie : M. JARJAVAY, assist. (M. BERNARD, suppl.)	116
Hôpital Lariboisière	116
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r DUGUET	117
Serv. de M. le D ^r MUSELIER	117
Serv. de M. le D ^r GOUGUENHEIM	118
Serv. de M. le D ^r LANDRIEUX	118
Serv. de M. le D ^r DREYFUS-BRISAC	118
Serv. de M. le D ^r TAPRET	118
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r PÉRIER	119
Serv. de M. le D ^r DELENS (<i>Ophthalmologie</i>)	119
Serv. de M. le D ^r PEYROT	120
Serv. de M. le D ^r REYNIER	120
<i>Accouchement :</i>	
Serv. de M. le D ^r MAYGRIER	121
<i>Consultations :</i>	
1 ^o Médecine : M. P. TISSIER	123
2 ^o Chirurgie : M. BEURNIER. (M. MANSON, suppl.)	123

Hôpital Tenon	124
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r TALAMON	125
Serv. de M. le D ^r BRAULT	125
Serv. de M. le D ^r BARIÉ	125
Serv. de M. le D ^r HIRTZ	125
Serv. de M. le D ^r H. MARTIN	125
Serv. de M. le D ^r GALLIARD	125
Serv. de M. le D ^r DELPEUCH	126
Serv. de M. le D ^r BOURCY	126
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r FÉLIZET (<i>chirurgie in-</i> <i>fantile</i>)	126
Serv. de M. le D ^r BAZY	128
Serv. de M. le D ^r G. MARCHANT	127
<i>Accouchement :</i>	
Serv. de M. le D ^r CHAMPETIER DE RIBES	128
<i>Consultations :</i>	
1 ^o <i>Médecine</i> : M. DUPLAIX	129
2 ^o <i>Chirurgie</i> : M. PAUL DELBET (M. Isch- Wahl, suppl.)	129
Hôpital Laënnec	130
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le Prof. LANDOUZY	131
Serv. de M. le D ^r GINGROT	131
Serv. de M. le D ^r OULMONT	131
Serv. de M. le D ^r MERKLEN	131
Serv. de M. le D ^r QUEYRAT (<i>service tempo-</i> <i>raire</i>)	132
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r NICAISE	132
<i>Consultations :</i>	
1 ^o <i>Médecine</i> : M. de GRANDMAISON (M. Avi- RAGNET, suppl.)	132
2 ^o <i>Chirurgie</i> : M. VILLEMIN (M. BENOIT, suppl.)	132

Hôpital Bichat	133
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r LACOMBE	133
Serv. de M. le D ^r ROQUES	133
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le Prof. TERRIER (M. HARTMANN, assist.)	134
<i>Consultations :</i>	
1 ^o <i>Médecine</i> : M. BARBIER (M. PINEAU, suppl.)	134
2 ^o <i>Chirurgie</i> : M. PERAIRE (M. RAYMOND, suppl.)	134
Hôpital d'Aubervilliers. Hôpital d'isolement. — Maladies contagieuses.	
<i>Médecine</i> (variole, choléra, scarlatine, rougeole, douteux, diphtérie, typhus) :	
Serv. de M. le D ^r ROGER	136
Hôpital du Bastion 29. Annexe de l'hôpital d'Aubervilliers.	
<i>Médecine</i> (érysipélateux et diphtériques) :	
Serv. de M. le D ^r CHANTEMESSE	136
Hôpital Hérold	
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r GILLES DE LA TOURETTE	137
Hôpital Andral	
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r MATHIEU	138
<i>Consultations :</i>	
<i>Médecine</i> : M. POLGUÈRE	138

Hôpital Broussais	139
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r BARTH.	139
Serv. de M. le D ^r GILBERT.	139
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r CAMPENON.	140
<i>Consultations :</i>	
1 ^o <i>Médecine :</i> M. WURTZ (M. LAFFITTE, suppl.)	140
2 ^o <i>Chirurgie :</i> M. MORESTIN (M. MALHERBE, suppl.)	140
HÔPITAUX D'ENFANTS	
Hôpital des Enfants-Malades	140
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r SIMON.	142
Serv. de M. le D ^r DESCROIZILLES.	142
Serv. de M. le Prof. GRANCHER (<i>ch. de clin. des malad. des enf. de la Fac. de Med.</i>).	142
Serv. de M. le D ^r d'HEILLY.	143
Serv. de M. le D ^r MOIZARD.	143
Serv. de M. le D ^r SEVESTRE.	143
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r de SAINT-GERMAIN	144
Serv. de M. le D ^r BRUN.	144
Hôpital Trousseau	145
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r COMBY	146
Serv. de M. le D ^r Albert JOSIAS.	147
Serv. de M. le D ^r NETTER.	147
Serv. de M. le D ^r VARIOT.	147
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le Prof. LANNELONGUE (M. BROCA, assist.)	148
Serv. de M. le D ^r JALAGUIER	148

HÔPITAUX SPÉCIAUX

Hôpital Saint-Louis	149
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r ERNEST BESNIER	151
Serv. de M. le Prof. FOURNIER (<i>ch. de clin. des malad. cut. et syphil. de la Fac. de Méd.</i>)	151
Serv. de M. le D ^r HALLOPEAU	151
Serv. de M. le D ^r TENNESON	152
Serv. de M. le D ^r DU CASTEL	152
Serv. de M. le D ^r DANLOS	152
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r MARCHAND	153
Serv. de M. le D ^r RICHELLOT	153
Serv. de M. le D ^r NÉLATON	153
<i>Accouchement :</i>	
Serv. de M. le D ^r BAR	154
<i>Consultations :</i>	
<i>Chirurgie :</i> M. LEGUEU (M. REGNAULD, suppl.)	154
Hôpital Ricord (<i>ancien hôpital du Midi</i>)	155
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r MAURIAC	156
Serv. de M. le D ^r BALZER	156
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r HUMBERT	156
Hôpital Broca (<i>ancien hôpital Lourcine</i>)	157
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r RENAULT	157
Serv. de M. le D ^r de BEURMANN	158

<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r Pozzi (<i>gynécologie</i>) . . .	158
<i>Consultations :</i>	
<i>Chirurgie :</i> M. JAYLE	159
Maison d'accouchement	159
<i>Médecine :</i>	
<i>Médecine : grossesse et affections médi-</i> <i>cales des nouveau-nés :</i>	
Serv. de M. le D ^r CHARRIN	160
<i>Accouchement :</i>	
Serv. de M. le D ^r BUDIN	160
Clinique d'accouchement	162
<i>Accouchement :</i>	
Serv. de M. le Prof. TARNIER (M. BAR, suppl.) (<i>ch. de clin. obst. de la Fac. de</i> <i>Méd.</i>)	163
Clinique Baudelocque	165
<i>Accouchement :</i>	
Serv. de M. le Prof. PINARD (<i>ch. de clin.</i> <i>obst. de la Fac. de Méd.</i>)	166
Maison municipale de santé	168
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r ETTINGER	169
Serv. de M. le D ^r LE GENDRE	169
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r TUFFIER	169
Serv. de M. le D ^r Lucien PICQUÉ	170

HOSPICES, MAISONS DE RETRAITE
ET FONDATIONS

HOSPICES

Hospice de Bicêtre.	171
<i>Médecine :</i>	
1 ^o <i>Infirmiers</i> : Serv. de M. le D ^r Pierre MARIE	173
2 ^o <i>Aliénés</i> : Serv. de M. le D ^r BOURNE- VILLE	173
Serv. de M. le D ^r CHARPENTIER (1 ^{er} sect., adultes)	173
Serv. de M. le D ^r DENY (2 ^e sect., adultes) .	173
Serv. de M. le D ^r FÉRÉ (3 ^e sect., adultes) .	174
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r CHAPUT	174
<i>Ecole municipale d'infirmiers et d'infirmières.</i>	174
 Hospice de la Salpêtrière	174
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le Prof. RAYMOND (<i>ch. de clin.</i> <i>des malad. du syst. nerv. de la Fac. de</i> <i>Méd.</i>)	176
Serv. de M. le D ^r DÉJERINE	176
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r SEGOND	177
<i>Aliénés :</i>	
Serv. de M. le D ^r FALRET	177
Serv. de M. le D ^r Aug. VOISIN	177
Serv. de M. le D ^r Jules VOISIN	177
<i>Consultations :</i>	
<i>Chirurgie</i> : M. CHIPAULT	178

Hospice d'Ivry	178
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r A. GOMBAULT	178
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r P. MICHAUX	179
Hospice des Enfants-Assistés	179
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r HUTINEL	182
<i>Chirurgie :</i>	
Serv. de M. le D ^r KIRMISSON (<i>chirurgie et orthopédie</i>)	182
Hospice Debrousse (Fondation Al- quier-Debrousse)	183
MAISONS DE RETRAITE	
Maison de retraite de La Roche- foucauld	184
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r BROCC	185
Maison de retraite des ménages	185
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r MARFAN (M. ACHARD, suppl.)	187
Institution Sainte-Périne	187
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r GIRAudeau	189
Hospice de Moisselles	189
<i>Médecine :</i>	
Serv. de M. le D ^r QUEYRAT	189

Maison de retraite Rossini 189

Médecine :
 Serv. de M. le D^r GIRAudeau 190

Hospice de Brevannes 190

Médecine :
 Serv. de M. le D^r GEFFROY 190

**Maison de retraite Chardon-La-
 gache** 190

Médecine :
 Serv. de M. le D^r GIRAudeau 192

Hôpital de Berck-sur-Mer 192

Chirurgie :
 Serv. de M. le D^r MÉNARD 193

**Amphithéâtre d'anatomie des hôpi-
 taux** 193

III. — ÉTABLISSEMENTS DÉPENDANT
 DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Hospice national des Quinze-
 Vingt** 195

MM. les D^{rs} KALT, DUBIEF, VALUDE,
 TROUSSEAU, CHEVALLEREAU 196

**Maison d'arrêt et de correction de
 Saint-Lazare** 196

Médecine :
 Serv. de M. le D^r CHÉRON 197
 Serv. de M. le D^r LE PILEUR 197

Chirurgie :
 Serv. de M. le D^r JULLIEN 197
 Serv. de M. le D^r VERCHÈRE 198

ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES	
Institut Pasteur	198
Muséum d'histoire naturelle	199
Collège de France	200
<i>Médecine :</i>	
M. d'ARSONVAL	200
<i>Histoire naturelle des corps organisés :</i>	
M. MAREY (M. François FRANCK, suppl.)	201
<i>Anatomie générale :</i>	
M. RANVIER (M. SUCHARD, rempl.)	201
<i>Psychologie expérimentale et comparée :</i>	
M. Th. RIBOT (M. Pierre JANET, suppl.)	201
Ecole d'anthropologie	201
Bibliothèques (<i>Bibliothèque de la Faculté de Médecine, Bibliothèque de l'Université de France, Bibliothèque des Sociétés savantes, Bibliothèque Mazarine, Bibliothèque Nationale, Bibliothèque Sainte-Genève, Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle</i>)	
	202 et 203
IV. — ASILE D'ALIÉNÉS DE LA SEINE	
1^o Asile clinique départemental Sainte-Anne	205
Serv. de M. le D ^r MAGNAN	206
Serv. de M. le Prof. JOFFROY (<i>ch. de clin. de pathol. ment. et des malad. de l'encéphale de la Fac. de Méd.</i>)	206
Serv. de M. le D ^r DUBUISSON	206
Serv. de M. le D ^r BOUCHEREAU	206

Ecole municipale d'infirmiers et d'infirmières. 206

2° Asile départemental de Villejuif. 206
 Serv. de M. le D^r VALLON. 206
 Serv. de M. le D^r BRIAND. 207

3° Asile départemental de Ville-Evrard. 207
 Serv. de M. le D^r MARANDON DE MONTVEL. 207
 Serv. de M. le D^r FEBVRE. 207
 Serv. de M. le D^r LEGRAIN 207

4° Asile départemental et colonie de Vaucluse. 207
 Serv. de M. le D^r TAGUET. 208
 Serv. de M. le D^r BOUDRIE 208
 Serv. de M. le D^r BLIN. 208

V. — HOPITAUX PRIVÉS

Hôpital international. 209
 MM. les D^{rs} PÉAN, AUBEAU, BILHAUT, Paul
 CORNET, JOCQS, Et. LEBLOND, BONNET,
 de PEZZER, ASTIER, E. DULOROY,
 FOUQUET VASTICAR. 210 et 211

Fondation Isaac Pereire. 211
 MM. les D^{rs} A. TROUSSEAU, P. OULMONT,
 QUÉNU, COUPARD, DIDSBUY 211

Dispensaire Furtado-Heine 212

Médecine :
 M. le D^r Ch. LEROUX 212

Maladies des oreilles et du nez :
 M. le D^r MENIÈRE 212

<i>Maladies des yeux :</i>	
M. le D ^r MEYER	212
<i>Maladies des dents :</i>	
M. le D ^r COUILLÉ	212
<i>Chirurgie :</i>	
M. le D ^r REDARD	213

VI. — CLINIQUES PARTICULIÈRES

Policlinique de Paris.	214
Institut psycho-physiologique de Paris.	215
<i>Oreilles, nez, larynx :</i>	
M. BARATOUX	217
M. CASTEX	217
M. LUBET-BARBON	217
<i>Gynécologie : M. AUVARD.</i>	218
<i>Maladies des yeux :</i>	
M. ABADIE	218
M. DESPAGNET	219
M. VIGNES	219
M. de WECKER	220

TABLE DES ENSEIGNEMENTS

1° ENSEIGNEMENT THÉORIQUE

Accouchement :

BAR (Saint-Louis). — Leçons sur la grossesse et l'accouchement	154
PINARD (Baudelocque). — Cours	167

Anatomie

SÉBILEAU (F. M.). — Conférences	22
Musée ORFILA	30
RANVIER (SUCHARD, rempl.) (C. F.). — Système nerveux	201

Anatomie pathologique :

LETULLE (F. M.). — Conférences	24
Musée DUPUYTRIN	29

Electrothérapie :

CAPITAN (Pitié). — Cours	89
------------------------------------	----

Gynécologie :

DOLÉRIS (Pitié). — Leçons	89
-------------------------------------	----

Histoire naturelle :

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE	199
---------------------------------------	-----

— MAREY (François FRANCK, suppl.) (C. F.). — Innervation des vaisseaux sanguins.	201
Histologie :	
RETTERER (F. M.). — Conférences . . .	23
Hygiène :	
PROUST (F. M.). — Cours mag.	25
Musée d'HYGIÈNE.	37
Médecine :	
D'ARSONVAL (C. F.). Applications mé- dicales de l'électricité	200
Médecine légale :	
BROUARDEL (F. M.). — Cours mag. . .	24
Opérations et appareils (Médecine opératoire) :	
TERRIER (F. M.). — Cours mag. . . .	26
Pathologie Interne :	
ACHARD (F. M.). — Conférence	28
DEBOVE (F. M.). — Cours mag	28
DUGUET (Larib.). — Conférences . . .	117
Pathologie externe :	
LEJARS (F. M.). — Cours compl	28
RICARD (F. M.). — Conférence	28
Pathologie et thérapeutique générales :	
BOUCHARD (F. M.). — Cours mag. . .	27
Pharmacologie :	
CUFFER (Necker). — Conférences. . . .	102
Physiologie :	
Musée VERDIN.	31
Physique :	
GARIEL (F. M.). — Cours mag	14

Psychologie expérimentale et comparée :
 Th. RIBOT (Pierre JANET, suppl.) (C. F.).
 — Conditions psychologiques de la
 personnalité. 201

2° ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Anatomie :
 FARABEUF (E. P. F. M.). — Recher-
 ches personnelles 22
 POIRIER (E. P. F. M.). — Exercices
 pratiques de dissection et de méde-
 cine opératoire 19
 QUÉNU (A. A. H.). — Exercices pra-
 tiques de dissection et de médecine
 opératoire; Recherches personnelles. 193

Anatomie pathologique :
 BRAULT (E. P. F. M.). — Démonstra-
 tions pratiques 23
 CORNIL (E. P. F. M.). — Recherches
 personnelles 24
 LETULLE (S.-Ant.) — Démonstrations. 97

Anthropologie :
 COLLINEAU (I. p.-p.). 216
 ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE 201
 LEMESLE (Henri), (I. p.-p.). 216
 MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE. 200

Bactériologie :
 INSTITUT PASTEUR. 198

Chimie :
 GUYON (Necker). — Chimie urinaire. . 405

HANRIOT (E. P. F. M.). — Travaux pratiques de chimie biologique et recherches personnelles	14
INSTITUT PASTEUR.	198
Electrothérapie :	
RAYMOND (Salpêtrière)	176
Histoire naturelle :	
HEIM (E. P. F. M.). — Conférences pratiques	15
MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE	199
Histologie :	
RÉMY (E. P. F. M.). — Démonstrations pratiques	22
RETTNER (E. P. F. M.). — Recherches personnelles	23
Hygiène :	
PROUST et NETTER (E. P. F. M.). — Recherches personnelles	25
Médecine légale :	
BROUARDEL (Morgue). — Conférences pratiques	24
DESCOUST, OGIER, VIBERT (Morgue et laboratoire de chimie du Quai du Marché-Neuf)	25
LEMESLE (Henri) (l. p.-p.)	216
Microbie :	
INSTITUT PASTEUR.	198
Obstétrique :	
PINARD (Baudelocque). — Manœuvres obstétricales	168
Opérations et appareils (Médecine opératoire) :	
LE DENTU (Necker). — Antisepsie; Pratique des pansements	106

POIRIER (E. P. F. M.). — Exercices pratiques de médecine opératoire	26
QUENU (A. A. H.). — Exercices pratiques de médecine opératoire	192
TERRIER (Bichat). — Préparation d'objets de pansement.	134
Paléontologie :	
MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.	200
Pathologie externe :	
LANNELONGUE (E. P. F. M.). — Démonstrations pratiques et recherches personnelles	28
Pathologie expérimentale et comparée :	
STRAUS (E. P. F. M.). — Démonstrations et recherches personnelles	27
Pathologie et Thérapeutique générales :	
BOUCHARD (E. P. F. M.). — Recherches microbiologiques	27
Pharmacologie :	
POUCHET (F. M.). — Recherches personnelles et manipulations pratiques sous la direction de M. le professeur Pouchet	25
Physiologie :	
LABORDE (E. P. F. M.) — Démonstrations pratiques	23
Ch. RICHTER (E. P. F. M.). — Recherches personnelles	23
Physique :	
WEISS (E. P. F. M.). — Travaux pratiques	14

Psychologie :	
RAYMOND (Salpêtrière).	176
Tératologie :	
DARRESTE DE LA CHAVANNE (E. P. F. M.).	31
Thérapeutique et matière médicale :	
LANDOUZY et GILBERT (E. P. F. M.). — Recherches personnelles.	24
Vaccinations :	
INSTITUT PASTEUR. — Vaccinations an- tirabiques.	199

3° ENSEIGNEMENT CLINIQUE

Accouchement :	
BAR (St-Louis). — Clinique	154
BUDIN (Maison d'acc.)	160
CHAMPETIER DE RIBES (Tenon)	128
DOLÉRIIS (Pitié). — Lecture des observa- tions et interrogatoire des élèves; exercices opératoires sur le manne- quin	88
DULOROY (H. I.)	211
OLIVIER (P. P.)	214
PINARD (Baudelocque)	167
TARNIER (clin. d'acc.)	163
VARNIER (H.-D. annexe)	83
Anatomie pathologique :	
BERGER (Pitié). — Conférences	87
BESNIER (Ernest) (St-Louis). — Confé- rences	151
CHARRIN (H.-D.). — Leçons	76
CUFFER (Necker). — Conférences	102

DUBIEF (Q. V). — Anatomie pathologique oculaire.	196
GUYON (Necker).	103
RAYMOND (Salpêtrière).	176
VARNIER (Baudelocque). — Anatomie pathologique obstétricale	168
Appareil digestif (maladies de l') :	
CORNET (Paul) (H. I)	210
HUCHARD (Necker). — Conférences. . .	102
Bactériologie :	
BLUM (St-Antoine). — Recherches . . .	99
DOLÉRIS (Pitié). — Examens bactérioscopiques	89
GUYON (Necker).	103
MERKLEN (Laënnec). — Conférences. .	131
MONOD (St-Antoine). — Examens bactérioscopiques.	99
PICQUÉ (Lucien) (M. M. S.). — Études.	169
TERRIER (Bichat)	134
Bouche et dents (maladies de la) :	
COUILLÉ (D. F. H.).	212
DIDSBURY (F. I. P.)	212
MOIROUD (P. P.).	214
Chirurgie (clinique chirurgicale) :	
ANGER (B.) (Beaujon). — Opérations. .	113
ANGER (Th.) (Beaujon). — Clinique et opérations abdominales	114
AUBEAU (H. I.). — Chirurgie générale .	210
BERGER (Pitié). — Clinique ; opérations	86
BILHAUT (H. I.). — Chirurgie générale.	210
BOULLY (Cochin). — Conférences cliniques et opérations de petite chirurgie	112
CAMPENON (Broussais). — Clinique et opérations	140

CHAMPIONNIÈRE (L.) (Beaujon). — Clinique; opérations abdominales; opérations variées	114
DUPLAY (H.-D.). — Examen des malades nouveaux; clinique chirurgicale; opérations	78
HUMBERT (Ricord). — Clinique chirurgicale des maladies vénériennes.	156
MARCHAND (St-Louis). — Clinique et opérations.	153
MARCHANT (G.) (Tenon)	127
MONOD (St-Antoine). — Clinique; opérations	99
NÉLATON (St-Louis). — Clinique et opérations	153
NICAISE (Laënnec). — Clinique et opérations	132
PÉAN (H. I.)	209
PEYROT (Larib.). — Clinique et opérations.	120
PICQUÉ (Lucien) (M. M. S.). — Clinique et opérations	170
POLAILLON (H.-D.). — Clinique; opérations	81
QUÉNU (Cochin). — Clinique et opérations	111
RECLUS (Pitié). — Clinique; opérations.	86
REYNIER (Larib.). — Clinique et opérations	120
RICHELOT (St-Louis). — Clinique et opérations	153
SCHWARTZ (Cochin). — Conférences de clinique.	110
SEGOND (Salpêtrière). — Ovariectomies	177
TERRIER (Bichat). — Laparotomies.	134
TILLAUX (Charité). — Clinique; opérations	93
TUFFIER (M. M. S.). — Clinique et opérations	169
Cœur (maladies du) :	
BARIÉ (Tenon). — Clinique et conférences	125

FERRAND (H.-D.). — Applications spéciales aux maladies de l'appareil cardio-pulmonaire 77
 FOUQUET (H. I.). 211
 HUCHARD (Necker). — Consultations et conférences 102
 PAUL (Constantin) (Charité). — Clinique 86
 PETIT (André) (Pitié). — Clinique 86

Dermatologie :

BALZER (Ricord). — Conférences cliniques 155
 BESNIER (Ernest) (St-Louis). — Opérations dermatologiques; cuir chevelu; teignes 151
 BROcq (La Rochefoucauld). — Conférences cliniques. 185
 BUTTE (P. P.). 215
 DANLOS (St-Louis). — Cours. 152
 DE BEURMANN (Broca). — Conférences. 158
 DU CASTEL (St-Louis). — Conférences; traitement chirurgical des maladies de la peau. 152
 FOURNIER (St-Louis). — Clinique. 151
 GAUCHER (St-Antoine). — Consultations. 98
 GRANCHER (E. M.). — Maladies de la peau chez les enfants; leçons par M. Feulard 142
 HALLOPRAU (St-Louis). — Clinique; teignes 151
 JOSIAS (Albert) (Trousseau). — Teignes infantiles 147
 MAURIAC (Charles) (Ricord) 156
 NETTER (Trousseau). — Teignes infantiles 147
 RENAULT (Broca). — Conférences 157
 SIMON (E. M.). — Teignes infantiles. 142
 TENNESON (St-Louis). — Opérations dermatologiques; teignes. 152
 THIBIERGE (Pitié). — Leçons cliniques et consultations; opérations. 85

VASTICAR (H. I.)	211
Diagnostic :	
BOUFFE DE SAINT-BLAISE (Baudelocque). — Diagnostic obstétrical.	168
CHARRIN (H.-D.). — Clinique	76
KALT (Q.-V.). — Diagnostic ophtalmolo- gique.	196
ROUTIER (Necker). — Diagnostic des ma- ladies des voies urinaires	107
THIÉRY (Charité). — Exercices de dia- gnostic chirurgical	96
Electrothérapie :	
BONNET (H. I.). — Clinique	210
CAPITAN (Pitié). — Clinique	89
PEYRON (P. P.)	214
Enfants (maladies des) :	
BILHAUT (H. I.). — Chirurgie infantile.	210
BOURNEVILLE (Bicêtre). — Maladies ner- veuses des enfants.	173
BRUN (E. M.). — Chirurgie infantile. .	144
COMBY (Trousseau). — Conférences cli- niques	146
DE SAINT-GERMAIN (E. M.). — Clinique; opérations; boiteries; tumeurs vascu- laires et affections articulaires	144
DESCROIZILLES (E. M.)	142
D'HELLY (E. M.). — Leçons cliniques .	143
FÉLIZET (Tenon). — Chirurgie infantile.	126
GILLET (P. P.)	214
GRANCHER (E. M.). — Clinique; peau; nez; pharynx; larynx; oreilles. . . .	142
HUTINEL (E. A.) — Conférences cli- niques	182
JALAGUIER (Trousseau). — Chirurgie in- fantile	148
JOSIAS (Albert) (Trousseau). — Confé- rences cliniques; teignes.	117

KIRMISSON (Baudelocque). — Chirurgie infantile.	168
LANNELONGUE (Trousseau). — Chirurgie infantile.	148
MOIZARD (E. M.). — Leçons cliniques	143
NETTER (Trousseau). — Conférences cliniques; teignes	147
OULMONT (F. I. P.)	212
SEVESTRE (E. M.). — Leçons cliniques; diphtérie	143
SIMON (E. M.). — Clinique; teignes; thérapeutique infantile.	142
VARIOT (Trousseau). — Conférences cliniques.	147
Epidémiques (maladies) :	
CHANTEMESSE (Bastion 29). — Erysipèles; diphtériques.	136
JOSIAS (Albert) (Trousseau). — Coqueluche	147
NETTER (Trousseau). — Rougeole	147
ROGER (Aubervilliers). — Variole; choléra; scarlatine; rougeole; diphtérie; typhus	136
SEVESTRE (E. M.). — Diphtérie	143
VARIOT (Trousseau). — Diphtérie; scarlatine, rougeole.	147
Estomac (maladies de l') :	
CORNET (Paul) (H. I.)	210
MATHIEU (Andral)	138
Femmes (maladies des) :	
LEBLOND (Er.) (H. I.). — Clinique; massage utérin	209
Foie (maladies du) :	
CORNET (Paul) (H. I.)	210
Goitres :	
DUGUET (Lariboisière).	117

Gynécologie :

ANGER (Th.) (Beaujon). — Opérations . . .	114
AUBREAU (H. I.). — Gynécologie opératoire	210
AUVARD (C. P.).	218
BLUM (St-Antoine) — Opérations	99
BOUILLY (Cochin). — Opérations.	111
CAPITAN (Pitié).	90
CHÉRON (S. L.). — Gynécologie expérimentale.	197
DESPRÉS (Charité). — Consultations et examens	93
DUPLAY (H.-D.). — Opérations abdominales; visite des femmes et petite gynécologie; explorations cliniques en gynécologie.	78
JAYLE (Broca). — Leçons	159
LANDRIEUX (Lariboisière). — Consultations	118
LE DENTU (Necker). — Examens et opérations.	105
MONOD (St-Antoine). — Examens gynécologiques	93
OLIVIER (P. P.).	214
PICQUÉ (Lucien) (M. M. S.). — Opérations	170
PINARD (Baudelocque). — Leçons et opérations; kinésithérapie	168
POZZI (Broca). — Clinique et opérations.	157
REYNIER (Lariboisière). — Clinique et opérations	120
RICHELOT (St-Louis). — Opérations	153
SIREDEY (St-Antoine)	97
TARNIER (Clin. d'acc.).	163
TUFFIER (M. M. S.). — Opérations.	169

Histologie :

BLUM (St-Antoine). — Recherches	89
DOLÉRIS (Pitié). — Démonstrations.	89
GUYON (Necker).	103

Intestin (maladies de) :

CORNET (Paul) (H. I.)	210
MATHEU (Andral)	138

Médecine (clinique médicale) :

BABINSKI (Pitié)	86
BATH (Broussais)	139
BRAULT (Tenon)	125
BOURCY (Tenon)	126
CHARRIN (H.-D.). — Leçons	76
CHAUFFARD (Cochin). — Conférences	109
CUFFER (Necker). — Leçons	102
DIEULAFOY (Necker). — Leçons	101
DUGUET (Lariboisière). — Leçons	117
FAISANS (Pitié)	85
FERNET (Beaujon). — Conférences	113
FERRAND (H.-D.)	77
GINGEOT (Laënnec)	131
GOUGUENHEIM (Lariboisière). — Confé- rences	118
HANOT (St-Antoine)	97
HAYEM (St-Antoine). — Leçons	97
HIRTZ (Tenon). — Leçons	125
HUCHARD (Necker). — Leçons	102
JACCOUD (Pitié)	85
LANDOUZY (Laënnec). — Conférences	131
LANDRIEUX (Lariboisière)	118
LAUNOIS (Beaujon)	116
MERKLEN (Laënnec)	131
MOUTARD-MARTIN (Charité)	92
MUSELIER (Lariboisière). — Leçons	117
OULMONT (Laënnec)	131
POLGUÈRE (Andral)	138
POTAIN (Charité)	91
RENDU (Necker). — Leçons	101
RICHARDIÈRE (Cochin). — Leçons	109
RIGAL (Beaujon). — Conférences	113
SIREDEY (St-Antoine)	98
TAPRET (Lariboisière)	118
TROISIER (Beaujon). — Conférences	113

Mentales (maladies) :

BÉRILLON (I. P. P.). — Psychothérapie et pédagogie clinique.	216
CHARPENTIER (Bicêtre).	173
FALRET (Salpêtrière). — Conférences cliniques.	177
JOFFROY (Ste-Anne). — Clinique.	206
LEGRAIN (P. P.).	215
MAGNAN (Ste-Anne). — Clinique.	206
NORDAU (Max) (I. P. P.). — Psychiatrie et psychologie morbide.	216
RAYMOND (Salpêtrière). — Leçons.	176
VOISIN (Aug.) (Salpêtrière).	177
VOISIN (Jules) (Salpêtrière).	177

Microbiologie :

CUFFER (Necker). — Conférences.	102
---	-----

Obstétrique (clinique obstétricale) :

DOLÉRIS (Pitié). — Conférences.	88
— Leçons théoriques.	89
MAYRIER (Lariboisière).	123
PINARD (Baudelocque).	167
PORAK (Charité).	94
RIBEMONT-DESSAIGNES (Beaujon). — Con- férences.	114
TARNIER (clin. d'acc.).	163

Ophtalmologie :

ABADIE (C. P.).	218
CHEVALLEREAU (Q.-V.). — Maladies de l'œil externe.	196
DELENS (Lariboisière). — Opérations et examens ophtalmoscopiques.	119
DESPAGNET (C. P.).	219
DE WECKER (C. P.).	220
JOCQS (H. I.).	210
KALT (Q.-V.). — Exercices de diagnos- tic; opérations.	196

KIRMISSON (E. A.). — Ophthalmie purulente	182
MEYER (D. F. H.).	212
PANAS (H.-D.). — Acuité visuelle ; examens périmétriques ; mensurations ophtalmométriques ; examens ophtalmoscopiques ; photographie microscopique et macroscopique ; optique physiologique	89
SAUVINEAU (P. P.)	215
TROUSSEAU (Q.-V.). — Etudes cliniques ; opérations	196
TROUSSEAU (F. I. P.)	212
TSCHERNING (P.-P.)	215
VALUDE (Q.-V.). — Opérations de grande chirurgie oculaire	196
VIGNES (C. P.)	219

Oreilles, nez, larynx (maladies des) :

ASTIER (H. I.).	211
BARATOUX (C. P.)	217
CASTEX (C. P.)	217
COUPARD (F. I. P.)	212
GOUQUENHEIM (Lariboisière). — Leçons cliniques	118
GRANCHER (E. M.). — Leçons par M. Cuvillier	142
LERMOYER (St-Antoine). — Consultations	98
LUBET-BARBON (C. P.)	217
MÉNIÈRE (D. F. H.)	212
NATIER (P. P.)	214

Orthopédie :

BILHAUT (H. I.).	210
BRUN (E. M.)	144
DE SAINT-GERMAIN (H.-D.)	82, 144
KIRMISSON (E. A.). — Corsets plâtrés ; difformités congénitales et acquises de la tête et du tronc	182

LE DENTU (Necker). — Applications d'appareils et de bandages.	106
QUÉNU (F. I. P.).	212
Pathologie interne :	
CUFFER (Necker). — Leçons.	102
DREYFUS-BRISAC (Lariboisière). — Conférences	118
ROBIN (Albert) (Pitié). — Leçons.	85
Pharmacologie :	
CHARRIN (H.-D.). — Leçons	76
Pronostic :	
ROUTIER (Necker). — Pronostic des maladies des voies urinaires.	107
Propédeutique :	
FERRAND (H.-D.). — Clinique	77
Séméiologie :	
CAMPENON (Broussais). — Séméiologie chirurgicale.	140
DUPLAY (H.-D.). — Séméiologie chirurgicale ; exploration clinique	79
FALRET (Salpêtrière) — Séméiologie des maladies mentales.	177
LE DENTU (Necker). — Leçons avec examens cliniques.	107
Séméiotique :	
BARTH (Broussais). — Conférences	139
LANDOUZY (Laënnec).	131
MERKLEN (Laënnec). — Conférences	131
OULMONT (Laënnec). — Conférences	131
Spéculum :	
BLUM (St-Antoine).	100
BRISSAUD (St-Antoine).	98
CUFFER (Necker)	102

HANOT (St-Antoine)	97
POTAIN (Charité)	91
RENDU (Necker)	101
TAPRET (Lariboisière)	118
TILLAUX (Charité)	93

Syphiligraphie :

DANLOS (St-Louis). — Cours	152
DE BEURMANN (Broca). — Leçons	158
DU CASTEL (St-Louis). — Conférences	152
FOURNIER (St-Louis)	151
HALLOPEAU (St-Louis)	151
JULLIEN (S. L.)	197
MAURIAC (Charles) (Ricord). — Clinique et thérapeutique	156
RENAULT (Broca). — Conférences	157
THIBERGE (Pitié). — Consultations	85
VERCHÈRE (S. L.)	198

Système nerveux (maladies du) :

BABINSKI (Pitié). — Conférences cliniques	86
BALLET (Gilbert) (St-Antoine). — Con- sultation et clinique	97
BOURNEVILLE (Bicêtre). — Enfants	173
BRISSAUD (St-Antoine). — Leçons cli- niques	89
CHIPAULT (Salpêtrière). — Neurologie chirurgicale	178
CORNET (Paul) (H. I.)	211
DÉJÉRINE (Salpêtrière)	176
GILLES DE LA TOURETTE (Héroid). — Consultations	137
LEGRAIN (P. P.)	215
MARIE (Pierre) (Bicêtre)	173
RAYMOND (Salpêtrière). — Leçons	176
VOISIN (Aug.) (Salpêtrière)	177
VOISIN (Jules) (Salpêtrière)	177

Technique clinique :

GAILLARD (Tenon). — Auscultation et per- cussion	125
---	-----

HAYEM (St-Antoine). — Leçons.	97
Thérapeutique :	
BARTH (Broussais).	139
CHARRIN (H.-D.). — Clinique	76
FERRAND (H.-D.). — Indications.	77
HUCHARD (Necker). — Leçons de thérapeutique générale.	102
KALT (Q.-V.). — Thérapeutique ophthalmologique	196
LANDOUZY (Laënnec). — Conférences.	131
MAURIAC (Charles) (Ricord). — Thérapeutique des maladies vénériennes.	156
POLGUÈRE (Andral).	138
RICHARDIÈRE (Cochin). — Clinique thérapeutique	110
ROBIN (Albert) (Pitié). — Leçons.	85
ROUTIER (Necker). — Indications thérapeutiques (<i>maladies des voies urinaires</i>)	107
SIMON (E. M.). — Thérapeutique infantile	142
THIÉRY (Charité). — Exercices de thérapeutique chirurgicale	96
Vénériennes (<i>maladies</i>) :	
BALZER (Ricord). — Conférences.	156
DE BEURMANN (Broca). — Leçons	158
GUYON (Necker). — Conférences ayant trait à la blennorrhagie et à l'endoscopie urétrale.	105
HUMBERT (Ricord). — Clinique chirurgicale.	156
JULLIEN (S. L.).	197
MAURIAC (Charles) (Ricord). — Clinique et thérapeutique.	156
VERCHÈRE (S. L.).	198
Vieillards (<i>maladies des</i>) :	
MARIE (Pierre) (Bicêtre).	173

Voies respiratoires (maladies des) :

FAISANS (Pitié)	85
FOUQUET (H. I.)	241

Voies urinaires (maladies des) :

ALBARRAN (Necker). — Cours pratique; opérations	108
BAZY (Tenon). — Opérations.	127
CUFFER (Necker). — Conférences d'urologie	102
DE PEZZER (H. I.). — Clinique	211
GUYON (Necker). — Examens cytoscopiques et endoscopiques; examens histo-bactériologiques; musée des voies urinaires; clinique; opérations .	103
ROUTIER (Necker). — Clinique; opérations; leçons pratiques; diagnostic; pronostic; indications thérapeutiques . .	107
TUFFIER (M. M. S.). — Opérations urinaires et rénales.	169

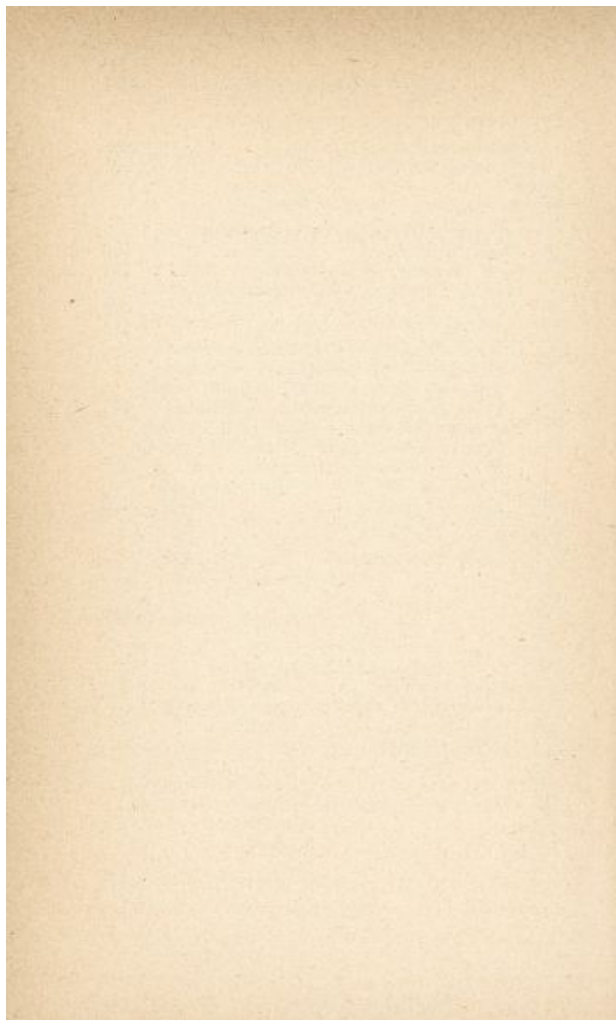


TABLE ONOMASTIQUE

A

<p>Abadie, D. Cl., P., 218. Abraham, Ext. H., 56. Achard, Prof. ag. F. M. ch. conf., 13, 28. Achard, M. H., supp., 72. Adeline, Ext. H., 70. Agavnian, Ext. H., 57. Albarran, Ch. H., 51. 108. Alglave, Ext. H., 64. Alvizatos, Ext. H., 48. Alquier, Ext. H., 52. Ameline, Ext. H., 63. Andiganne, Ext. H., 55. André, Ext. H., 71. Angelesco, Int. H., 53. Anger (B.), Ch. H., 53, 113. Anger (Th.), Ch. H., ch. c. cl. an., 41.</p>	<p>Anger (Th.), Ch. H., 53, 113. Anghel, Ext. H., 46. Antheaume, Int. H. A. A., 204. Aoustin, Ext. H., 44. Apert, Int. H., 50. Arago, Ext. H., 53. Ardouin, Int. H., 71. Aribat, Ext. H., 58. Arloing, Ext. H., 59. Arnal, Ext. H., 47. Arnoux, Ext. H., 51. Aron, Ext. H., 58. Arsonval (d'), P. C. F., 200. Asselineau, Ext. H., 52. Assicot, Ext. H., 63. Astier (C.), M. H. I., 211. Athanasiu, Ext. H., 45. Attal, Ext. H., 58. Aubeau, Ch. H. I., 210. Aubert, Ext. H., 50. Aubineau, Ch. Cl. P., 220. Auclair, Int. H., 53.</p>
--	--

Auclair (Jules), Int. H., 44.	Baratoux, D ^r , Cl. P., 216.
Audart, Ext. H., 51.	Barbarin, Ext. H., 49.
Audebal, Ext. H., 63.	Barbet, Ext. H., 61.
Audhoui, M. H., 44, 77.	Barbier, A. C., 59, 134.
Audion, Int. H., 70.	Barbin, Ext. H., 50.
Audistère, Int. p. H., 68.	Bardet (clin. de M. Robin), 85.
Audoin, Ext. H., 46.	Bardou, Ext. H., 47.
Auffray, Ext. H., 45.	Bargy, Int. A. A., 204.
Auscher, Ch. Cl. M. F. M., 43.	Bargy, Ext. H., 68.
Ausselin, Ext. H., 67.	Barié, M. H., c. cl. an., 41.
Auvard, D ^r Cl. P., 218.	Barié, M. H., 56, 125.
Avellar (d'), Ext. H., 60.	Barnsby, Int. H., 68.
Aviragnet, supp. cons., 59.	Baron, Int. H., 57.
	Baron, Ext. H., 52.
	Barozzi, Int. H., 53.
	Barrault, Ext. H., 47.
	Barre, Ext. H., 58.
	Barrieu, Ext. H., 47.
	Barth, M. H., Ch. c. cl. an., 41.
	Barth, M. H., 61, 139.
	Barthélemy, M. S. L., 197.
	Bastard, Ext. H., 67.
	Batailler, Int. A. A., 205.
	Batigne, Int. H., 57.
	Battier, Int. A. A., 203.
	Battier, Ext. H., 70.
	Baudelot, Ext. H., 47.
	Baudet, Int. H., 63.
	Bandouin (clin. de M. Robin), 85.
	Baudrant, Ext. H., 50.
	Baudron, M. obst., 168.
	Baup, Ext. H., 46.
	Bayeux, Int. H., 63.
B	
Babinski, M. H., 46, 86.	
Babonneix, Ext. H., 44.	
Bacquelin, Ext. H., 70.	
Baillet, Int. H., 50.	
Balencie, Ext. H., 54.	
Ball, Ext. H., 60.	
Ballet, M. H., ch. c. cl. an., 41.	
Ballet, M. H., 49, 97.	
Balli, Ext. H., p. 49.	
Balthazard, Ext. H., 45.	
Balzer, M. H., 65, 155.	
Bar, Ch. c., 12.	
Bar, Acc. H., 65, 153.	
Bar, Ch. c. (chaire de clinique obstétricale), 163.	
Baraduc, Int. H., 48.	
Baranger, Ext. H., 50.	
Barasch, Ext. H., 64.	

- Bazy, M. H., 57, 127.
 Beaugrand, Ext. H., 53.
 Beaujard, Ext. H., 62.
 Beaussenat, Int. H., 66.
 Béchet, Int. A. A., 205.
 Bécère, M. H., 71, 184.
 Bellin, Ext. H., 61.
 Bellot, Int. H., 61.
 Bénèteau, Ext. H., 64.
 Benoit, supp. cons., 59, 132.
 Benoit, Int. H., 46, 89.
 Bensaude, Int. H., 52.
 Bentz, Ext. H., 59.
 Berger, P. F. M., 11.
 Berger (Prof.), Ch. c. cl. an., 40, 46.
 Berger (Prof.), Chaire de clinique chirurgicale, 86.
 Bergeron, Ext. H., 49.
 Bergouiguan, Ext. H., 61.
 Bérillon, P. I. p. p. P., 216.
 Bernard (Art.), Ext. H., 43, 56, 58, 59, 65.
 Bernard, Int. H., 72.
 Bernard, supp. cons., 54, 116.
 Bernard (H.), Ext. H., 56.
 Bernheim, Int. H., 70.
 Berthe, Ext. H., 61.
 Bertherand, Int. H., 57.
 Berthier, Ext. H., 47, 57.
 Bertin, Ext. H., 58.
 Berton, Ext. H., 64.
 Bertrand (H.), Ext. H., 55, 60, 62.
 Besnier (Ernest), M. H., 64, 151.
 Besredka, Ext. H., 61.
 Bessonnet, Ext. H., 49.
 Beurmann (de), M. H., 66, 158.
 Beurnier, Ch. H., 56, 123.
 Bigard, Int. H., 66.
 Bigeard, Int. H., 44.
 Bigot, Ext. H., 62.
 Bilhaut, Ch. H. I., 210.
 Binet (Maurice), (lab. de M. Robin), 85.
 Binot, Int. H., 43.
 Bisch, Ext. H., 49.
 Bizard, Ext. H., 53.
 Bize, Int. H., 44.
 Bizet, Ext. H., 50.
 Blanc, Int. H., 49.
 Blandeau, Ext. H., 46.
 Blandin, Ext. H., 64.
 Blin, M. A., 205, 208.
 Blivet, Ext. H., 60.
 Blondin, Ext. H., 65.
 Blottières, Ext. H., 58.
 Blum, Ch. H., Ch. c. cl. an., 41.
 Blum, Ch. H., 49, 99.
 Bluysen, Ext. H., 53.
 Bluzat, Ext. H., 59.
 Bobo, Ext. H., 44.
 Boissard, Acc. H., 67, 160.
 Boissier, Ext. H., 66.
 Boquel, Int. H., 65.
 Bodin, Int. H., 49.
 Bonamy, Int. H., 53.
 Bonfils, Ext. H., 64.
 Bonnard, Ext. H., 69.
 Bonnemaïson, Ext. H., 69.

Bonnet, M. H. I., 210.	Boury, Ext. H., 64.
Bonnet, Int. H., 70.	Bouteillier, Ext. H., 53.
Bonnet, Ext. H., 49.	Bouvet, Ext. H., 52.
Bonriot, Ext. H., 43.	Bouzanquet, Ext. H.,
Bonnus, Int. H., 50.	60.
Bony, Ext. H., 64.	Braine, Ch. P. P., 214.
Boricaud, Ext. H., 64.	Branca, Int. H., 57.
Borsch, Ch. cl. P., 220.	Bratiano, Ext. H., 47.
Bouchacourt, Int. H.,	Brault, Ch. T. P., 43.
53.	Brault, M. H., ch. c.
Bouchard, P. F. M., 10.	cl. an., 41.
Bouchard (Prof.), M.	Brault, M. H., 56, 125.
H., 47, 92.	Braye, Ext. H., 44.
Bouchard, Ext. H., 54.	Brécy, Ext. H., 50.
Boucher, Ext. H., 58.	Brès, Ext. H., 65.
Bouchet (du), Int. H.,	Briais, Ext. H., 57.
59.	Briançon, Ext. H., 67.
Bouchereau, M. A.,	Briand, M. A., 204, 207.
204, 206.	Bricet, Ext. H., 43.
Boudrie, M. A., 205, 208.	Briens, Ext. H., 54.
Bouffe de Saint-Blaise,	Brin, Int. H., 44.
Ch. cl. obst. F. M.,	Brinon, Ext. H., 59.
67, 168.	Brissaud, M. H., 49,
Bouilly, Ch. H., 52, 411.	98.
Boulloche, Ch. cl. sp.	Broca, Ch. H., 63, 148.
F. M., 62.	Brocq, M. H., 71, 185.
Bourcy, M. H., 57, 126.	Brodier, Ch. cl. ch. F.
Boureau, Ext. H., 59.	M., 51.
Bourgain, Ext. H., 49.	Bron, Ext. H., 45.
Bourgeois, Ext. H., 45,	Brouardel, P. F. M.,
62.	11, 24.
Bourges, (lab. de M.	Brouardel, Int. H., 64.
Doléris), 89.	Brousse, Ext. H., 63.
Bourneville, M. H., 68,	Brun, Ch. H., 63, 144.
173.	Brun, Ext. H., 46.
Bourneville, D. E. E.	Brunel, Ext. H., 56.
m. I., 90, 174.	Brusset, Ext. H., 50.
Bournigault, Ext. H.,	Budin, Acc. H., 67, 160.
45.	Bufoir, Ext. H., 53.
Bournigault (lab. de	Bureau, Int. H., 64.
M. Robin), 85.	Butte, M. P. P., 215.

C	
Caboche, Int. H., 66.	Cels, Ext. H., 67.
Caboche, Ext. H., 48.	Cestan, Int. H., 46.
Cabrol, Ext. H., 62.	Chabry, Int. H., 49.
Cadol, Int. H., 72.	Caillous (Joseph), Int. H., 69.
Cahen, Ext. H., 63.	Chaillous (Maurice), Int. H., 63.
Caillard, Ext. H., 67.	Chalmette, Ext. H., 64.
Calais, Ext. H., 57.	Chalochet, Ext. H., 50.
Campenon, Ch. c. cl. an 41.	Chalret du Rien, Ext. H., 66.
Campenon, Ch. H., 61, 140.	Chamberland, P. I. P., 199.
Campo, Ext. H., 44.	Chambon, Ext. H., 75.
Camus, Ext. H., 43.	Champetier de Ribes, Acc. H., 57, 128.
Cange, Int. H., 63.	Champion, Ext. H., 63.
Canuet, Int. H., 64.	Championnière (L.), Ch. H., 53, 114.
Capart, Ext. H., 59.	Chantemesse, M. H., 60, 136.
Capitan, M. H., 46, 89.	Chantemesse, I. P., 198.
Carnot, Int. H., 63.	Chantemille, Ext. H., 60.
Carret, Ext. H., 55.	Chaput, Ch. H., 69, 174.
Cartier, Ext. H., 54.	Charcot, Ch. cl. sp. F. M., 69.
Carton, Ext. H., 71.	Chardin, Ext. H., 65.
Castaigne, Int. H., 70.	Charpentier, M. H., 68, 173.
Castan, Ext. H., 44.	Charpentier, Ext. H., 54, 64, 71.
Castel (Du), M. H., 64, 152.	Charrier, supp. cons., 51, 108.
Castex, D. cl. P., 217.	Charrin, Ch. c. cl. an., 40.
Casteye (lab. de M. Robin), 85.	Charrin, M. H., supp., 11, 43, 66, 76.
Castin, Ext. H., 49.	Charrin, M. H., 160.
Cathala, Ext. H., 54.	Charrin, I. P., 199.
Cathelin, Ext. H., 59.	Chastanet, Int. P. H., 55.
Caubet, Ch. cl. P., 218.	
Caubet, Ext. H., 46.	
Cavasse, Int. H., 43.	
Cavé, Ext. H., 46.	
Cazin, Ch. cl. Ch. F. M., 44.	
Celos, Int. p. H., 44.	

Chauffard, Ch. c. cl. an., 41.	Collineau, P. I. p. p. P., 216.
Chauffard, M. H., 51, 109.	Collinet, Int. H., 66, 217.
Chauveau, Int. H., 69.	Cololian, Int. A. A., 204.
Chauveau, Ext. H., 51.	Combarel (de), Ext. H., 58.
Chauvel, Int. H., 51.	Combret, Ext. H., 54.
Chenal, Ext. H., 61.	Comby, Ch. c. cl. an., 40.
Cherbétian, Ext. H., 65.	Comby, M. H., 63, 146.
Chéron, M. S. L., 197.	Compoint, Ext. H., 55.
Chéron, Int. H., 67.	Comte, Int. H., 60.
Chérury, Ext. H., 45.	Conil, M. S. L., 196.
Chevalier, Ch. cl. ch. F. M., 50.	Constantin Paul, M. H., 47.
Chevalier (O.), Ext. H., 45.	Constantinesco, Ext. H., 44.
Chevallereau, M. Q. V., 196.	Constensoux, Int. H., 59.
Chevallier, Ext. H., 67.	Conzette, supp. cons., 50, 100.
Chevereau, Int. H., 50.	Cormier, Ext. H., 57.
Chevrey, Ext. H., 59.	Cornet (Paul), M. H. I, 210, 211.
Chicotot, Ext. H., 64.	Cornil (Prof), Ch. c. cl. an., 40.
Chifoliau, Ext. H., 48.	Cornil (Prof.), M. H., 43, 76.
Chipault, A. C., 70, 178.	Cornil, P. F. M., 81.
Chipier, M. S.-L., 196.	Coronat, Ext. H., 65.
Choyau, Ext. H., 63.	Costin, Ext. H., 67.
Cistrier, Ext. H., 51.	Costinesco, Ext. H., 62.
Claisse, Int. H., 58.	Cotar, Ext. H., 58.
Claude, Int. H., 69.	Cotard, Ext. H., 67.
Clavaud - Ribourgeon, Ext. H., 67.	Cottet, Int. H., 55.
Clément, Ext. H., 56.	Coudert, Ext. H., 67.
Clermont, Ext. H., 71.	Coudert (Em.), Ext. H., 49.
Clomesnil (de), Ext. H., 71.	Coudray, Ext. H., 61.
Cochemé, Int. P. H., 69.	Couillard, Ext. H., 49.
Cocquelet, Int. H., 65.	
Cocurat, Ext. H., 53.	
Cohn (M ^{lle}), Ext. H., 44.	
Collard, Ext. H., 60.	

Couillé, M. D. F. H., 212.	Darin, Int. A. A., 204.
Coupard, M. F. I. P., 211.	D'Arsonval, P. C. F., 200.
Courtellemont, Ext. H., 49.	Dartigues, Int. H., 44.
Courtillier, Int. H., 63.	Dauphin, Ext. H., 55.
Courtois, Ext. H., 51.	Dauzats, Ext. H., 61.
Coustols, Ext. H., 55.	D'Avellar, Ext. H., 60.
Couvelaire, Ext. H., 58.	De Beurmaun, M. H., 66, 158.
Coville, Int. H., 65.	Debienne, Ext. H., 57.
Coyon, Int. H., 47.	Debove, P. F. M., 10, 28.
Croisier, Ext. H., 46.	Debove (Prof.), M. H., 52, 112.
Cros, Int. H., 72.	Decazals, Int. H., 60.
Crotet, Ext. H., 47.	Deck, Ext. H., 62.
Crouzon, Ext. H., 65.	De Clomesnil, Ext. H., 76.
Cuffer, Ch. c. cl. an., 41.	Decloux, Int. H., 64.
Cuffier, M. H., 50, 102.	De Combarel, Ext. H., 58.
Cuguin, Ext. H., 62.	Decorse, Ext. H., 64.
Culianu, Ext. H., 53.	De Font-Reaulx, Int. p. H., 54.
Cunéo, Int. H., 65.	Degorce, Ext. H., 60.
Cuqu, Ext. H., 51.	De Gorsse, Ext. H., 49.
Cûry, Ext. H., 72.	De Grandmaison, A. C., 59, 132.
Cuvillier (Clin. de M. le Prof. Grancher), 142.	Deguy, Int. H., 58.
D	
Dalché, M. H. supp., 53, 113.	Déjérine, M. H., 69, 156.
Daniel, Ext. H., 45.	Delabost, Ext. H., 54.
Danlos, M. H., 64, 152.	De Lacroix de Lavalette, Ext. H., 66.
Darbois, Ext. H., 63.	Delamarre, Int. H., 60.
Dardeau, Ext. H., 62.	Delamarre, Ext. H., 69.
Dardel, Ext. H., 55.	Delbet (Paul), Ch. H., 57, 129.
Dardelin, Ext. H., 63.	Delbet, A. C., 58.
Darier (serv. de M. Besnier), 151.	Delens, Ch. H., 55, 119.
	Delestre, Int. p. H., 54.

Delherm, Ext. H., 70.	Desvaux, Int. H., 54.
Delmond-Bébet, Int. H., 68.	Desvaux, Ext. H., 70.
De Lorgetil, Ext. H., 49.	Detot, Ext. H., 62.
Delpench, M. H., 56, 126.	Devé, Ext. H., 58.
Del Pozo, Ext. H., 43.	Devignevielle, Ext. H., 46.
Delthil, Ext. H., 63.	De Wecker, D. Cl. P., 220.
De Maio, Ext. H., 63.	Deyber, Ext. H., 55.
Demaldent, Ext. H., 63.	Dezirot, Ext. H., 48.
Demantké, Int. H., 52.	Dezon, Ext. H., 50.
Demerson, Ext. H., 61.	D'Heilly, M. H., 62, 143.
De Milly, Ext. H., 51.	D'Herbécourt, Int. p. H., 60.
Demoulin, Ch. H., 44, 82.	Dide, Ext. H., 63.
De Nittis, Ext. H., 54.	Didsbury, M. F. I. P., 212.
Deny, M. H., 68, 173.	Diel, Ext. H., 63.
Denys, Ext. H., 62.	Dieulafoy (Prof.), Ch. c. cl. an., 41.
De Pezzer, M. H. I., 211.	Dieulafoy (Prof.), M. H., 50, 401.
Dériaud, Ext. H., 55.	Dieupart, Ext. H., 63.
Deroque, Int. H., 52.	Dimitrescu, Ext. H., 43.
Derome, Ext. H., 53.	Dionis du Séjour, Ext. H., 71.
De Rothschild, Ext. H., 50.	Diriart, Int. H., 51.
De Saint-Germain, Ch. H., 62, 82, 144.	Dolbeau, Ext. H., 44.
Deschamps, Ext. H., 64.	Doléris, Acc. H., 46, 88.
Descoust, 24.	Dominici, Int. H., 48.
Descroizilles, M. H., 62, 142.	Dreyer-Dufer, Ext. H., 48.
Desfosses, Int. H., 63.	Dreyfus-Brisac, M. H., 54, 118.
Desjardins, Ext. H., 51.	Dreyfus-Brisac, Ch. c. cl. an., 41.
Deslandes, Ext. H., 63.	Drouard, Int. p. H., 57.
Desmaroux, Ext. H., 50.	Drouet, Ext. H., 43.
Despagnet, D. Cl. P., 219.	Drouin, Ext. H., 46.
Desprès, Ch. H., 47, 93.	

Druault, Int. H., 65.	Dupuy-Dutemps, Int. H., 47.
Druelle, Ext. H., 55.	Durand-Viel, Ext. H., 53.
Dubief, M. Q.-V., 196.	Durrieux, Int. H., 69.
Dubois, Ext. H., 62.	Dutar, Ext. H., 56.
Dubost, Ext. H., 54.	Duval (Mathias), P. F. M. 23.
Du Bouchet, Int. H., 59.	Duval, Ext. H., 46.
Dubrisay, Ch. cl. obst. F. M., 67.	Duvernoy, Ext. H., 48.
Dubuisson, M. A., 204, 206.	
Du Castel, M. H., 61, 152.	E
Duc-Dodon, Ext. H., 66.	Ehrhardt, supp. cons., 46, 90.
Duclaux, D. I. P., 197.	Ehrmann, Ext. H., 55.
Duclos, Ext. H., 48.	Emery, Int. H., 54.
Ducroquet, Ext. H., 66.	Emmerich, Ext. H., 62.
Duflocq, M. H., 45, 82.	Ertzbischoff, Ext. H., 51.
Dufour, Ext. H., 46.	Escat, Int. H., 50.
Dufour-Labastide, Ext. H., 38.	Esmonet, Ext. H., 52.
Duguet, M. H., 54, 117.	Estrabaut, Int. H., 55.
Duguet, Ch. c. cl. an., 41.	
Dujarier, Int. H., 68.	F
Dujon, Int. H., 59.	Fachatte, Ext. H., 57.
Duloroy (E.), Ch. H. I., 211.	Faisans, Ch. c. cl. an., 40.
Dumas, Ext. H., 60.	Faisans, M. H., 45, 85.
Dumas (Pierre), Ext. H., 48.	Faitout, Int. H., 51.
Dupau, Ext. H., 63.	Faivre, Ext. H., 61.
Duplaix, A. C., 57, 129.	Falret, M. H., 70, 177.
Duplay, P. F. M., 11, 44, 77.	Faraut, Ext. H., 52.
Duplay (Prof.), Ch. c. cl. an., 40.	Fauquez, M. S. L., 196.
Dupuy, Ext. H., 45.	Fauquez, Int. H., 45.
Dupuy (Paul), Ext. H., 65.	Faure, Ch. H., 46, 90.
	Faure (Elie), Ext. H., 49.

Faure (Maurice), Int. H., 69.	Fouquet, Ext. H., 68.
Fauvel, Int. H., 55.	Fournie, Ext. H., 48.
Fébré, M. A., 205, 207.	Fournier, P. F. M., 11, 151.
Félizet, Ch. c. cl. an., 41.	Fournier (Prof.), Ch. c. cl. an., 40.
Félizet, Ch. H., 57, 126.	Fournier (Prof.), M. H., 64.
Félizet, Ext. H., 56.	Fournier (Edmond), Int. H., 54.
Féré, M. H., 69, 174.	Fradeu, Ext. H., 62.
Ferester, Ext. H., 63.	Français, Ext. H., 58.
Fernet, Ch. c. cl. an., 41.	Franck (François), P. C. F., supp., 201.
Fernet, M. H., 52, 113.	Frankel, Int. H., 63.
Fernique, Ext. H., 45.	Fredet, Int. H., 46.
Férouelle, Ext. H., 55.	Friaque, Ext. H., 57.
Ferrand, Ch. c. cl. an., 40.	Fromageot, Ext. H., 53, 62.
Ferrand, M. H., 43, 77.	Froussard, Ext. H., 51.
Ferrand, Ext. H., 66, 69.	Funck-Brentano, Int. H., 50.
Ferrari da Grado, Ext. H., 47.	Funck-Brentano, M. obst., 168.
Ferron, Int. H., 53.	Furet, Ext. H., 49.
Ferry, Ext. H., 52.	
Feulard, M. S. L., 197.	G
Feulard (clin. de M. le Prof. Grancher), 142.	Gabory, Ext. H., 52.
Feurtet, Ext. H., 43.	Gadaud, Ext. H., 55.
Foisy, Ext. H., 44.	Gagey, Int. H., 72.
Follet (René), Ext. H., 44.	Galca, Ext. H., 48.
Fontoynt, Int. H., 65.	Galliard, Ch. c. cl. an., 41.
Font-Reaulx (de), Int. p. H., 54.	Galliard, M. H., 56, 125.
Fonvielle, Ext. H., 53.	Gallois, A. C., 48, 96.
Forestier, Ext. H., 57.	Gamblin, Ext. H., 45.
Fortunet, Ext. H., 58.	Ganault, Ext. H., 62.
Fossier, Ext. H., 66.	Gandy, Int. H., 45.
Fougères, Ext. H., 45.	
Foulon, Ext. H., 53.	
Fouquet, M. H. L., 211.	
Fouquet, Int. H., 44.	

Gariel, P. F. M., 10, 14.	Gilbert, M. H., 61., 139.
Garin, Ext. H., 47.	Gilles de la Tourette, M. H., 60. 137.
Garnier (Marcel), Int. H., 62.	Gillet, M. P. P., 214.
Garofid, Ext. H., 44.	Gingeot, Ch. c. cl. an., 41.
Gasne, Int. H., 69.	Gingeot, M. H., 58, 131.
Gaucher, Prof. ag. F. M., ch. conf., 13.	Girard, Ext. H., 68.
Gaucher, Ch. c. cl. an., 41.	Girard (J.), Ext. H., 51.
Gaucher, M. H., 49, 98.	Giraudeau, M. H., 72, 73. 189, 190.
Gauckler, Ext. H., 58.	Girbe, Ext. H., 64.
Gaudelroy, Ext. H., 65.	Girod, Ext. H., 51.
Gaullieur l'Hardy, Int. p. H., 68.	Glantenay, supp. cons., 51, 108.
Gaultier (René), Ext. H., 45.	Gleize, Ext. H., 52.
Gauthier, Ext. H., 58.	Gley, Prof. Ag. F. M., Ch. conf., 12, 23.
Geffroy, M. H., 72, 190.	Glin, Ext. H., 49.
Génévrier, Ext. H., 70.	Glinéanu, Ext. H., 69.
Gennet, Ext. H., 71.	Gloppe, Ext. H., 43.
Gentin, Ext. H., 46.	Godineau, Ext. H., 51.
Genton, Ext. H., 62.	Goizet, Ext. H., 54.
Geoffroy Saint-Hilaire, Ext. H., 53.	Gombault (A.), M. H., 70, 178.
Géraud, Ext. H., 62.	Gombault (Louis), Ext. H., 57.
Géraudel, Ext. H., 55.	Gorsse (de), Ext. H., 49.
Gerbaud, Ext. H., 68.	Gosselin, Ext. H., 54, 66.
Germond, Ext. H., 56.	Gosset, Int. H., 46.
Gesland, Int. H., 48.	Got, Int. H., 56.
Gheorghiu, Int. H., 66.	Goubeau, Ext. H., 68.
Ghika, Int. H., 63.	Goudard, Ext. H., 52.
Gibert, Int. H., 67.	Gouffier, Ext. H., 51.
Giffard, Ext. H., 66.	Gougis, Ext. H., 46.
Gil, Ext. H., 54.	Gouguenheim, M. H., 54, 118.
Gilbert, Prof. Ag. F. M., Ch. conf., 13, 24.	
Gilbert, Ch. c. cl. an., 41.	

Goujon, Ext. H., 48.	Guillermin, Ext. H., 55.
Goupille, Ext. H., 49.	Guillot (Hipp.), Ext. H., 45.
Gouraud, Ch. c. cl. an., 40.	Guilmard, Ext. H., 53.
Gouraud, M. H., 47, 92.	Guinard, Ch. H., assist., 55.
Gouraud, Ext. H., 58.	Guinard, Int. H., 51.
Grancher, P. F. M., 11, 142.	Guinon, M. H., supp., 44.
Grancher (Prof.), Ch. c. cl. an., 40.	Guisez, Ext. H., 45.
Grancher (Prof.), M. H., 62.	Guyon, P. F. M., 12, 50, 102.
Grancher (I. P.), 199.	Guyon (Prof.), Ch. c. cl. an., 40.
Grandmaison (de), A. C., 59, 132.	Guyot, Ext. H., 46.
Grégoire, Ext. H., 63.	Guyotte, Ext. H., 59.
Grenet, Int. H., 61.	
Grenet, Ext. H., 44.	II
Griffon, Int. H., 44.	Halberstadt, Ext. H., 56.
Griner, Int. H., 49.	Hallé, Int. H., 71.
Grisel, Int. H., 62.	Hallopeau, M. H., 64, 151.
Grivot, Ext. H., 58.	Hanot, Ch. c. cl. an., 41.
Grosjean, Int. H., 73.	Hanot, M. H., 48, 97.
Grosjean, Ext. H., 54.	Hanot, Ext. H., 69.
Guénard, Ext. H., 43.	Hanotte, Ext. H., 50.
Guéniot, Ext. H., 52.	Hanriot, Ch. T. P., 14.
Guénot, Ext. H., 44.	Hartmann, Ch., Assist., 59, 134.
Guériteau, Ext. H., 44.	Haury, Int. H., 60.
Guerlain, Ext. H., 52.	Hauser, Int. p. H., 50.
Guessarian, Ext. H., 50.	Hauviller, Ext. H., 54.
Guiesse, Ext. H., 55.	Hayem (Prof.), Ch. c. cl. an., 40.
Guilhal, Ext. H., 63.	Hayem, P. F. M., 11, 48, 97.
Guilbaud, Int. H., 45.	
Guillain, Ext. H., 44.	
Guillemard, Int. p. H., 59.	
Guillemin, Int. H., 55.	
Guillemot, Int. H., 46.	
Guillemot (Louis), Int. H., 56.	

Heilly (d'), M. H., 62, 143.	Hugé, Ext. H., 62.
Heim, Ch. Conf., 14.	Huguet, Ext. H., 57.
Heitz, Ext. H., 48.	Huguier, Ext. H., 46.
Heitz (Maurice), Ext. H., 55.	Hulleu, Ext. H., 45.
Hélie, Ext. H., 49.	Humbert, Ch. H., 66, 156.
Heller, Ext. H., 70.	Hurtand, Ext. H., 53.
Hémet, Ext. H., 48.	Husson, Ext. H., 64.
Hennecart, Int. H., 72, 73.	Hutinel, M. H., 182.
Henriot, Ext. H., 65.	
Henry, Ext. H., 53.	I
Hentgen, Ext. H., 60.	Ignard, Ext. H., 65.
Hepp, Int. H., 66.	Imbert, Int. H., 60.
Herbécourt (d'), Int. p. H., 60.	Ingelrans, Ext. H., 69.
Herbet, Int. H., 57.	Inglessi, Int. H., 44.
Héresco, Int. H., 58.	Isch-Wall, supp. cons., 57, 129.
Hermay, Int. H., 58.	Iscovesco, Int. A. A., 204.
Hernette, Ext. H., 43.	Iselin, Int. H., 51.
Héron de Villefosse, Ext. H., 60.	
Herpain, Ext. H., 61.	J
Herrenschmidt, Int. H., 69.	Jaccoud, P. F. M., 11.
Herrenschmidt, Ext. H., 44.	Jaccoud (Prof.), Ch. c. cl. an., 40.
Herscher, Ext. H., 48.	Jaccoud (Prof.), M. H., 45, 85.
Heulin, Ext. H., 44.	Jacob-Lortat, Ext. H., 58.
Heuzard, Ext. H., 54.	Jacobson, Int. H., 64.
Hirtz, Ch. c. cl. an., 41.	Jacomé, Ext. H., 57.
Hirtz, M. H., 56, 125.	Jacovides, Ext. H., 44.
Hivet, Int. p. H., 70.	Jacowski, Ext. H., 54.
Houdé, Ext. H., 46.	Jalabert, Ext. H., 46.
Housquains, Ext. H., 46.	Jalaguier, Ch. H., 63, 148.
Huchard, Ch. c. cl. an., 41.	Jalaguier, Ext. H., 46.
Huchard, M. H., 50, 101.	

Janet (Pierre), P. C. F. supp., 201.	Khorassandji, Ext. H., 47.
Janot, Ext. H., 49.	Kirmisson, Ch. H., 71, 182.
Janot, Int. A. A., 205.	Kirmisson, M. obst., 168.
Jarjavay, A. C., 54, 116.	Kuss, Int. H., 45.
Javal (G.), Ext. H., 44.	
Jayle, A. C., 66, 159.	L
Jeannulatos, Ext. H., 44.	Labadie-Lagrave, M. H. 47, 92.
Jocqs, Ch. H. I., 210.	Labbé, Int. H., 71.
Joffroy P. F. M., 11, 204, 206.	Labbé, Ext. H., 50.
Joffroy, (Prof.), Ch. c. cl. an., 40.	Labey, Ext. H., 53.
Jolly, Int. H., 68.	Laborde, Ch. T. P., 13, 23.
Jolly, Ext. H., 57.	Lacaille, Ext. H. 47.
Josias, M. H., 63, 147.	Lacapère, Ext. H. 49.
Josué, Int. H., 58.	Lachâtre, Ext. H., 57.
Jousset, Int. p. H., 64.	Lachouille, Ext. H., 63.
Jullien, Ch. S. L., 197, 198.	Laclautre, Ext. H., 62.
Jully, Ext. H., 52.	Lacombe, Ch. c. cl. an. 41.
Juniën-Lavillauroy, Int. H., 64.	Lacombe, M. H., 59, 133.
Juquelier, Ext. H., 66.	Lacour, Int. H., 52.
	Lacroix de Lavalette (de), Ext. H., 66.
K	Laffite, supp. cons., 61, 140.
Kachpérow (M ^{ne}), Ext. H., 69.	Lagrange, Ext. H., 62.
Kahn, Int. H., 48.	Lajaunie, Ext. H., 45.
Kahn, Ext. H., 65.	Lalande, Ext. H., 47.
Kalt, M. Q.-V., 196.	Lalanne, Int. A. A., 205.
Kassaboff, Ext. H., 49.	Lalanne, Ext. H., 70.
Katz, Ext. H., 69.	Lambert, Ext. H., 66.
Keim, Int. H., 44.	Lamoureux, Ext. H., 61.
Kendirdgy, Ext. H., 51.	Lamouroux, Ext. H., 65.
Kermektchieff, Ext. H., 47.	Landouzy (Prof.), Ch. c. cl. an., 41.
	Landouzy (Prof.), M. H., 58, 131.

Landrieux, Ch. c. cl. an.	Le Dard, Int. p. H.,
41.	53, 114.
Landrieux, M. H., 54,	Le Dentu, P. F. M., 11,
118.	51, 105.
Langlet, Int. H., 52.	Le Dentu, Ch. c. cl.
Langlois, Ext. H., 57.	an., 40.
Lannelongue, Ch. c. cl.	Leduc, Ext. H., 47.
an., 40.	Lefas, Ext. H., 58.
Lannelongue (Prof.),	Lefèvre, Ext. H., 46.
Ch. H., 63, 148.	Le Für, Int. H., 44.
Lantzenberg, Int. H.,	Le Gambier, Ext. H.,
49.	55.
Lapointe, Int. H., 69.	Legay, Ext. H., 71.
Lardennois, Int. H., 46.	Le Gendre, M. H., 68,
Larigaudry, Ext. H., 51.	169.
Laroche, Int. H., 62.	Léger, Ext. H., 48.
Larrieu, Int. H., 55	Legrain, M. A., 205,
Latruffe, Ext. H., 63.	207.
Latteux, Ext. H., 56.	Legrain (P. P.), 215.
Laubry, Ext. H., 54.	Légrand, Ext. H., 63,
Laugier, Ext. H., 68	70
Launay, Ext. H., 60.	Legros, Ext. H., 61.
Launois, M. H., 54, 116.	Legroux, Ext. H., 58.
Laurens, Int. H., 65.	Leguen, Ch. H., 65, 154.
Lavalette (de Lacroix	Leh, Ext. H., 52.
de), Ext. H., 66.	Lehmann, Ext. H., 48.
Lebard, Ext. H., 56.	Lejars, Prof.-ag. F. M.,
Lebel, Ext. H., 56.	ch. c. 12, 28.
Leblanc, Int. H., 55.	Lejars, Ch. H., assist.,
Leblond (Er.), Ch. H.	53, 113.
I., 210.	Lejonne, Ext. H., 51.
Le Blond, M. S.-L., 196.	Lelong, Int. A. A.,
Lebœuf, Ext. H., 53.	205.
Lebreton, A. C., 52,	Lelong, Ext. H., 58.
111.	Le Maguet, Ext. H., 60.
Leclerc, Ext. H., 59.	Lemaitre, Ext. H., 57.
Lecœur, Ext. H., 48.	Le Masson, Ext. H., 50.
Lecornu, Ext. H., 56.	Le Meignen, Ext. H.,
Le Couëdic, Ext. H.,	63.
66.	Lemesle (Henri), P. I.
Le Damany, Int. H., 55.	p. p. P., 216.

Lemesle, Ext. H., 44.	Leven, Ext. H., 50.
Lenoble, Int. H., 48.	Levesque, Ext. H., 54.
Lenoble, Ext. H., 65.	Lévi, Int. H., 71.
Lenoir, Int. H., 52.	Levrey, Int. H., 46.
Lenormant, Ext. H., 45.	Lévy, Ext. H., 60.
Léonce, Ext. H., 55.	Lévy (Emile), Int. H.,
Lepage, M. obst., 168.	62.
Le Pileur, M. S.-L.,	Lévy (Sam.), Int. H.,
197.	44.
Leraître, Ext. H., 50.	Lévy-Valency, Ext. H.,
Lereboullet, Ext. H.,	54.
51.	Ligerot, Ext. H., 62.
Leredde (clinique de M.	Lihou, Ext. H., 65.
Albert Robin), 85.	Linard, Ext. H., 56.
Lermoyez, M. H., 49,	Lippmann, Ext. H., 54.
98.	Lobligeois, Ext. H., 48.
Leroux (Charles), M.	Lochelougue, Ext. H.,
D. F. H., 212.	50.
Leroy (Eug.), Ext. H.,	Løper, Ext. H., 57.
64.	Løvy, Ext. H., 45.
Leroy (Louis), Ext. H.,	Logerot, Ext. H., 43.
48.	Loiseau, Ext. H., 48.
Le Roy, Int. H., 49.	Lombard, Int. H., 57.
Leroy des Barres, Ext.	Londe (clinique de M.
H., 58.	Albert Robin), 85.
Lesage, Ch. cl. m. P.	Long, Int. H., 54.
M., 45.	Lorgeril (de), Ext. H.,
Lesné, Int. H., 56.	49.
Le Sourd (F.), Ext. H.,	Lorot, Ext. H., 57.
51.	Lorrain, Int. H., 53.
Le Sourd (Louis), Ext.	Lortat-Jacob, Ext. H.,
H., 51.	58.
Letellier, Ext. H., 49.	Loubet, Ext. H., 43.
Le Tellier, Ext. H., 46.	Lourdin, Ext. H., 53.
Letourneur, Ext. H.,	Louvrier, Ext. H., 43.
50.	Louste, Ext. H., 66.
Letulle, Prof.-Ag. F.	Lozé, Ext. H., 65.
M., Ch. Conf., 13, 24.	Lubet-Barbon, D. Cl.
Letulle, Ch. c. cl. an.,	P., 217.
41.	Lucius, Ext. H., 47.
Letulle, M. H., 49, 97.	Lustgarten, Ext. H., 52.

Lutaud, M. S. L., 196
Luys, Int. H., 68.
Lyon, A. C., 50, 100.

M

Macé, Int. H., 68.
Macrez, Int. H., 55.
Macrycostas, Ext. H., 65.
Magdelaine, Int. H., 47.
Magnan, M. A. A.,
204, 206.
Magnan, Ext. H., 53.
Mahu, Ext. H., 47.
Maio (de), Ext. H., 63.
Maire, Ext. H., 53.
Malartie, Ext. H., 60.
Malherbe, supp., cons.,
61, 140.
Malméjac, Ext. H., 51.
Malterre, Ext. H., 57.
Manet, Ext. H., 62.
Manheimer, Int. A. A.,
204.
Manheimer, Ext. H., 66.
Mannoni, Ext. H., 66.
Manson, supp. cons., 56,
123.
Mannuel, Ext. H., 56.
Marais, Ext. H., 59.
Marandon de Montyel,
M. A., 205, 207.
Marceveau, Ext. H., 66.
Marchais, Int. H., 68.
Marchais, Ext. H., 63.
Marchand, Ext. H., 56.
Marchand, Ch. H., 64,
153.
Marchant (Gérard), Ch.
c. cl. an., 41.

Marchant (Gérard), Ch.
H., 57, 127.
Marcille, Int. H., 68.
Maréchal, Ext. H., 44.
Maret, Int. H., 72.
Marey, P. C. F., 201.
Marfan, M. H., 72, 187.
Margnat, Ext. H., 51.
Margouliés, Ext. H.,
69.
Marie (Pierre), M. H.,
68, 173.
Marion, Int. H., 46.
Marotte, Ext. H., 45.
Martin, M. H., 56, 125.
Martin, Int. H., 61.
Martin (André), Int. H.,
56.
Martinet, Int. H., 64.
Martirené, Ext. H., 69.
Marty, Ext. H., 59.
Mascarel, Ext. H., 61.
Masselon, Ext. H., 45.
Masson, Ext. H., 57.
Mathé, Ext. H., 52.
Mathieu, M. H., 60,
138.
Matza, Ext. H., 50.
Mauban, Ext. H., 65.
Mauchamp, Ext. H., 49.
Maucotel, Ext. H., 50.
Maudemain, Ext. H.,
68.
Mauger, Ext. H., 53.
Mauger (Ad.), Int. H.,
72.
Maurage, Ext. H., 45.
Mauriac, M. H., 65,
156.
Maury, Ext. H., 50.
Mauté, Ext. H., 68.

May, Ext. H., 49.	Michaut, Int. p. H., 69.
Mayer (Paul), Ext. H., 44.	Michaux, Ch. H., 70. 179.
Maygrier, Prof. ag. F. M., Ch. c., 12.	Michaux, Ext. H., 63.
Maygrier, Acc. H., 55. 121.	Michel (clinique de M. Albert Robin), 85.
Méheut, Ext. H., 63.	Michel, Ext. H., 55.
Ménachem, Ext. H., 58.	Mignon, Ext. H., 62.
Ménard, Ch. H., 73, 193.	Mihailescu, Ext. H., 66.
Ménétreil, Ext. H., 60.	Milanoff, Ext. H., 58.
Ménétrier, M. H., 45, 82.	Milhet, Ext. H., 62.
Ménier, Int. H., 73, 85.	Milian, Int. H., 56.
Menière, M. D. F. H., 212.	Millet, Int. H., 66.
Menu, Ext. H., 58.	Millet, Ext. H., 69.
Mercier, Int. H., 67.	Millien, Ext. H., 63.
Mercier, Ext. H., 54, 60.	Millon, Ext. H., 65.
Mercier (Edm.), Int. H., 68.	Millot, Ext. H., 54.
Mérieux, Int. A. A., 201.	Milly (de), Ext. H., 51.
Merklen, Ch. c. cl. an., 41.	Milon, Ext. H., 66.
Merklen, M. H., 58, 131.	Miot, Ext. H., 43.
Merlet, Ext. H., 65.	Mirande, Ext. H., 46.
Mermet, Int. H., 52.	Mircousch, Ext. H., 47.
Mermier, Ext. H., 57.	Moiroud, M. Cl. P., 214.
Mesnard, Ext. H., 43.	Moizard, M. H., 62, 143.
Metchnikof (I. P.), 199.	Monier, Ext. H., 69.
Métivier, Ext. H., 60.	Monnier (M ^{me}), Ext. H., 53.
Mettetal, Int. H., 68.	Monod, Ch. c. cl. an., 41.
Mettey, Ext. H., 46.	Monod, Ch. H., 49, 98.
Meunier, Ext. H., 96.	Monod (Adrien), Ext. H., 52.
Meuriot, Ext. H., 48.	Monod (P), Int. H., 49.
Meyer, Ch. D. F. H., 212.	Monod (J.), Int. H., 62.
Meyer (R.), Ext. H., 51.	Monod (Jean), Ext. H., 64.

Montais, Ext. H., 44.	Nass, Ext. H., 61.
Monthus, Int. p. H., 45.	Natier, M. P. P., 214.
Montignac, Ext. H., 56.	Nattan, Ext. H., 49.
Morel, Int. H., 61.	Nazare-Aga, Ext. H., 53.
Morel, Ext. H., 56.	Nélaton, Ch. c. cl. an., 41.
Morely, Ext. H., 46.	Nélaton, Ch. H., 65, 153.
Morestin, A. C., 61, 139.	Netter, Prof. ag. F. M., 25.
Moret (Arm.), Ext. H., 49.	Netter, M. H., 65, 147.
Morichaut-Beauchant, Ext. H., 61.	Neveu, Ext. H., 49.
Morillo, Ext. H., 43.	Nicaise, Ch. H., 58, 132.
Morlet, Ext. H., 51.	Nicolaidi, Ext. H., 52.
Mortagne, Int. H., 53.	Nikonoff, Ext. H., 55.
Motz, Ext. H., 50.	Nittis (de), Ext. H., 54.
Mouchet, Int. H., 46.	Nobécourt, Int. H., 47.
Mouchotte, Ext. H., 56.	Noica, Ext. H., 69.
Mouille, Ext. H., 53.	Noisette, Ext. H., 55.
Moulin, Ext. H., 60.	Nordau, P. I p. p. P., 216.
Moulin, Ext. H., 66.	
Mourette, Int. H., 47.	O
Moureyre, Ext. H., 47.	Oberlin, M. S.-L., 196.
Mousseaux, Ext. H., 50.	Oettinger, M. H., 67, 169.
Moutard-Martin, Ch. c. cl. an., 41.	O'Fellowell, Ext. H., 57.
Moutard-Martin, M. H., 47, 92.	Ogier, 24.
Mouthon, Ext. H., 65.	Olgiate, Ext. H., 62.
Mulon, Ext. H., 52.	Olivier, Ch. P. P., 214.
Muselier, M. H., 54, 117.	Ombredanne, Int. H., 44.
Mutzner, Ext. H., 52.	Ombredanne, Ext. H., 56.
N	Oppenheim, Ext. H., 49.
Naflian, Ext. H., 43.	
Naggar, Int. A. A., 204.	

Oplowsky, Ext. H., 67.	Paul (Constantin), Ch. c. cl. an., 40.
Oulmont, Ch. c. cl. an., 41.	Paul (Constantin), M. H., 47, 92.
Oulmont, M. H., 58, 131.	Paul Boncour, Int. H., 62.
Oulmont. M. F. I. P., 212.	Paulier (Armand), P. I. p. p. P., 216.
Ouvry, Int. H., 57.	Pauly, Ext. H., 67.
Ozanne, Ext. H., 56.	Péan, Ch. H. I., 209.
Ozenne, M. S.-L., 197.	Pécharmant, Ext. H., 46.
Ozo, Ext. H., 48.	Pèdèprade, Int. p. H., 68.
P	
Page, Int. H., 55.	Pélas, Int. A. A., 204.
Pagniez, Ext. H. 45.	Pélisse, Int. p. H., 68.
Pajot, P. F. M.	Pénaire, A. C., 59, 134.
Palas, Ext. H., 67.	Percheron, Ext. H., 54.
Palle, Ext. H., 54.	Périer, Ch. H., 55, 119.
Pamard, Ext. H., 55.	Perietzéanu, Ext. H., 43.
Panas, P. F. M., 12, 44, 79, 82.	Perrée, Ext. H., 52.
Panas (Prof.), Ch. c. cl. an., 40.	Pertat, Ext. H., 52.
Papillon, Int. H., 54.	Pestemalzoglu (Alexandre), Ext. H., 49.
Paquet, Ext. H., 50.	Petit, Ch. c. cl. an., 40.
Paquy, Int. H., 59.	Petit, M. H., 46, 86.
Parent, Ext. H., 48.	Petit, Ext. H., 61.
Paris, Ext. H., 53.	Petit (Paul), Ext. H., 51, 56.
Pariselle (M ^{lle}), Ext. H., 47.	Petit (Raym.), Int. H., 51.
Parmentier, Ch. c. cl. m. F. M., 48.	Petit (René), Int. H., 62.
Parmentier, Ext. H., 47.	Pétrisco, Ext. H., 69.
Pascal, Int. H., 63.	Pétron, Int. H., 71.
Pasquet, Ext. H., 65.	Peyre, Ext. H., 65.
Pasquier, Ext. H., 63.	Peyron, M. P. P., 214.
Pasteau, Int. H., 50.	Peyrot, Ch. c. cl. an., 41.
Pauchet, Int. H., 65.	Peyrot, Ch. H., 55, 120.

- Pezzer (de), Ch. H. I., 211.
 Philippe, Int. H., 62.
 Piatot, Int. H., 46.
 Picandet, Ext. H., 62.
 Picart, Ext. H., 57.
 Picqué, Ch. H., 68, 170.
 Piedvache, Ext. H., 68.
 Pierreson, Ext. H., 54.
 Pierrot, Ext. H., 50.
 Pinard, P. F. M., 12, 67, 166.
 Pineau, supp. cons., 59, 134.
 Pissavy, Int. H., 55.
 Pitance, Ext. H., 47.
 Planchon, Ext. H., 52.
 Planque, Int. H., 52.
 Pochon, Int. H., 65.
 Pochon, Ext. H., 46.
 Poirier, Ch. T. P., 13.
 Poirson, Ext. H., 49.
 Poix, Int. p. H., 58.
 Polaillon, Ch. c. cl. an., 40.
 Polaillon, Ch. H., 44, 81.
 Polguère, A. C., 61.
 Polle, Ext. H., 62.
 Popesco, Ext. H., 63.
 Porak, Acc. H., 48, 94.
 Posth, Ext. H., 50.
 Potain (Prof.), Ch. c. cl. an., 40.
 Potain, P. F. M., 11, 47, 91.
 Pouchet, P. F. M., 25.
 Poujade, Ext. H., 44.
 Poulain, Ext. H., 53.
 Poulard, Ext. H., 68.
 Poulin, Ext. H., 51.
 Poutchkow, Ext. H., 66.
 Pozo (del), Ext. H., 45.
 Pozzi, Ch. c. cl. an., 41.
 Pozzi, Ch. H., 66, 158.
 Prat, Ext. H., 59.
 Prodhon, Int. A. A., 205.
 Proust (Prof.), Ch. c. cl. an., 40.
 Proust, P. F. M., 40, 25.
 Proust (Prof.), M. H., 43, 76.
 Proust, Int. H., 51.
 Prudhomme, Ext. H., 49.
 Papier, Ext. H., 46.
- Q
- Quentin, Ext. H., 55.
 Quénu, Ch. c. cl. an., 41.
 Quénu, Ch. H., 52, 110.
 Quénu, Ch. F. I. P., 212.
 Querneau, Ext. H., 43.
 Queyrat, M. H., 58, 72, 132, 189.
 Quiserne, Ext. H., 48.
- R
- Rabant, Ext. H., 56.
 Rabaud, Ext. H., 67.
 Rabé, Int. H., 62.
 Raimond, Ext. H., 43.
 Raimondi, Ext. H., 45.
 Ramond, Int. H., 51.

Ramond, Ext. H., 54.	Résibois, Ext. H., 58.
Ranson, Ext. H., 47.	Retournard, Ext. H., 57.
Ranvier, P. C. F., 201.	Retterer, Prof. ag. F.
Raoux, Ext. H., 59.	M., ch. conf., 12, 23.
Rastouil, Int. p. H., 70.	Rey, Ext. H., 56.
Ratynski, Ext. H., 54.	Reynier, Ch. c. cl. an.,
Raulin, Ex. H., 38.	41.
Ravanier, Int. H., 57.	Reynier, Ch. H., 55, 120.
Ravant, Ext. H., 51.	Reyt, Ext. H., 52.
Raymond, P. F. M.,	Ribemont-Dessaignes,
12, 176.	Acc. H., 53, 114.
Raymond (Prof.), Ch.	Ribierre, Ext. H., 61.
c. cl. an., 40.	Ribot (Th.), P. C. F.,
Raymond, M. H., 44.	201.
Raymond, supp. cons.,	Ricard, Prof. Ag. F.
59, 134.	M., Ch. conf., 13, 28.
Raymond (Paul), A. C.,	Richard, Ext. H., 56.
82.	Richard (A.), Ext. H.,
Reblaub, Ch. cl. ch.	54.
F. M., 46.	Richardière, M. H., 51,
Rebreyend, Int. H., 47.	109.
Reclus, Ch. H., 46, 86.	Riche, Int. H., 56.
Reclus, Ch. c. cl. an.,	Richelot, Ch. c. cl. an.,
40.	41.
Redard, Ch. D. F. H.,	Richelot, Ch. H., 65,
213.	153.
Regnard, Ext. H., 66.	Richet (Ch.), P. F. M.,
Regnauld, supp. cons.,	23.
65, 154.	Rieffel, Ch. cl. ch. F.
Regnier, supp. cons.,	M., 48.
46, 89.	Rigal, M. H., 53, 113.
Remoussenard, Ext. H.,	Rinuy, Ext. H., 65.
58.	Rion, Ext. H., 59.
Rémy, Ch. T. P., 13.	Ripault, Ext. H., 59.
Renault, M. H., 67,	Rist, Int. H., 63.
157.	Rivalta, Ext. H., 68.
Renaut (Paul), Ext. H.,	Rivet, Ext. H., 53.
63.	Rivier, Ext. H., 69.
Rendu, Ch. c. cl. an.,	Robert, Ext. H., 63.
41.	Robert (Jean), Ext. H.,
Rendu, M. H., 50, 101.	43.

Robillard, Ext. H., 56.	
Robin, Ch. c. cl. an., 40.	
Robin, M. H., 45, 85.	
Robin, Ext. H., 64.	
Robineau, Int. H., 52.	
Rochard, Ch. H., 55.	
Roche, Ext. H., 56.	
Roche (Charles), Ext. H., 57.	
Roché, Ext. H., 47.	
Rodiet, Ext. H., 63.	
Roger, M. H., 60, 136.	
Roger, Int. H., 64.	
Rogier, Ext. H., 69.	
Roglet, Ext. H., 47.	
Romanescu (M ^{me}), Ext. H., 41.	
Roques, Ch. c. cl. an., 64.	
Roques, M. H., 59, 133.	
Roques, Int. H., 70.	
Rosenthal, Int. H., 57.	
Rothschild (de), Ext. H., 50.	
Roubaud, Ext. H., 55.	
Roubinovitch, Ch. cl. ment. F. M., 204, 206.	
Rousseau, Ext. H., 54.	
Routier, Ch. c. cl. an., 41.	
Routier, Ch. H., 51, 107.	
Roux, J. P., 198, 199.	
Roux, Int. H., 63.	
Roux, Ext. H., 49.	
Roux (Ch.), Ext. H., 44.	
Roy, Ext. H., 64.	
Royer, Ext. H., 56.	
Rudaux, Int. p. H., 45.	
	S
	Sabatie, Ext. H., 62.
	Sabouraud (clinique de M. Besnier), 151.
	Safas, Ext. H., 52.
	Saint-Cène, Ext. H., 51.
	Saint-Germain (de), Ch. H., 62, 82, 144.
	Saiton, Int. H., 56.
	Sallé, Ext. H., 49.
	Salles, Ext. H., 62.
	Salmon, Ext. H., 55.
	Salmon, Int. H., 63.
	Salomon, Ext. H., 54.
	Saurain, Ext. H., 64.
	Sauvage, Ext. H., 58.
	Savignat, Ext. H., 55.
	Schachmann, Ext. H., 63.
	Schaefer, Int. H., 63.
	Schmid, Int. H., 52.
	Schultz, Ext. H., 52.
	Schutzenberger, Ext. H., 61.
	Schwanhardt, Ext. H., 55.
	Schwartz, Ch. c. cl. an., 41.
	Schwartz, Ch. H., 52, 110.
	Schwartz, Ext. H., 58.
	Schwob, Ext. H., 50.
	Scrini, Ext. H., 44.
	Sébileau, Prof. ag. F. M. Ch. conf., 12, 22, 111.
	Sée (Germain), (Prof.), Ch. c. cl. an., 40.

Sée (Germain), P. F. M., 11, 43, 76.	Souligoux, supp. cons., 48, 96.
Segond, Ch. H., 69, 177.	Soupault, A. C. adj., 54, 117.
Segond (clinique Baudelocque), 168.	Spindler, Ext. H., 49.
Sentex, Ext. H., 46.	Stanculéanu, Ext. H., 59.
Serbanescu, Ext. H., 47.	Stapfer, (clinique Baudelocque), 168.
Sergent, Int. H. (int. lauréat), 49.	Stini, Ext. H., 44.
Sersiron, Ext. H., 70.	Stoicscescu, Ext. H., 45.
Servant (M ^{re}), Ext. H., 62.	Straus (Prof.), Ch. c. cl. an., 40.
Sevestre, M. H., 62, 143.	Straus (Prof.), M. H., 44, 77.
Sibut, Ext. H., 52.	Stroheker, Ext. H., 43.
Sicard (Athanas), Int. H., 33.	Subercaze, Ext. H., 48.
Sicard (Gab.), Ext. H., 46.	Suchard, P. C. F., 201.
Sicard (Justin), Ext. H., 46.	Sudaka, Ext. H., 59.
Signeux, Ext. H., 61.	
Sikora, Ext. H., 45.	T
Silhol, Ext. H., 46.	Tabary, Ext. H., 60.
Silvie, Ext. H., 45.	Taguet, M. A. 205, 208.
Simon, Ext. H., 71.	Talamon, Ch. c. cl. an. 41.
Simon (J.), Ch. c. cl. an., 40.	Talamon, M. H., 56, 125.
Simon (J.), M. H., 62, 142.	Talandier, Ext. H., 71.
Siredey, Ch. c. cl. an., 41.	Tapret, Ch. c. cl. an., 41.
Siredey, M. H., 49, 98.	Tapret, M. H., 55, 118.
Siron, Int. H., 48.	Tardif, Ext. H., 53.
Slatinéanu, Ext. H., 46.	Tarnier, P. F. M., 12, 67, 163.
Sorre, Ext. H., 64.	Tassigny, Ext. H., 69.
Souberbielle, Ext. H., 43.	Tatheossian, Ext. H., 43.
Soulier, Ext. H., 59.	Teisseire, Ext. H., 54.
	Teissier, Ch. cl. m. F. M., 47.

- Tenneson, M. H., 64, 152.
 Termet, Int. H., 49.
 Terrien, Int. H., 55, 60.
 Terrier, P. F. M., 10.
 Terrier (Prof.), Ch. c. cl. an., 41.
 Terrier (Prof.), Ch. H., 59, 134.
 Terson, Ch. cl. oph. F. M., 44.
 Terson (clinique de M. Robin), 85.
 Théohari, Int. H., 43.
 Theuveny, Ext. H., 44.
 Thibierge, M. H., 46, 85.
 Thiéry, A. C., 48, 96.
 Thiollier, Ext. H., 51.
 Thiroloix, Ch. cl. m. F. M., 45.
 Thoizon, Ext. H., 56.
 Thomas, Int. H., 69.
 Thomas (Jacques), Ext. H., 55.
 Thorp, Ext. H., 48.
 Thuvenet, Ext. H., 49.
 Tillaux (Prof.), Ch. c. cl. an., 40.
 Tillaux, P. F. M., 41, 48, 93.
 Tintrelin, Ex. H., 55.
 Tissier, A. C., 55, 123.
 Tissier, Int. H., 47, 64.
 Tissot, Ext. H., 49.
 Tixier, Ext. H., 50.
 Tobolowska (M^{me}), Ext. H., 49.
 Touchard, Ext. H., 59.
 Toulouse, Ch. cl. ment. F. M., 204.
 Toupart, Ext. H., 65.
 Tourlet, Ext. H., 58.
 ournemelle, Int. p. H., 60.
 Traverse, Ext. H., 60.
 Trémolières, Ext. H., 65.
 Tridon, Ext. H., 44.
 Troisier, Ch. c. cl. an., 41.
 Troisier, M. H., 53, 113.
 Troussseau, M. Q.-V., 196.
 Troussseau, Ch. F. I. P., 212.
 Truelle, Int. A. A., 205.
 Tueffer, Ext. H., 57.
 Tuffler, Ch. H., 68, 169.
 Turner, Int. H., 59.
 Turquet, Ext. H., 48.
 Tylicka (M^{me}), Ext. H., 56.
- U V**
- Ulmann, Int. H., 62.
 Ungauer, Int. p. H., 71.
 Vaillant, Ext. H., 66.
 Valençon, Ext. H., 65.
 Vallat, Ext. H., 65.
 Valle, Ext. H., 65.
 Vallon, M. A., 204, 206.
 Valude, M. Q.-V., 196.
 Vangeon, Ext. H., 64.
 Vanverts, Int. H., 49.
 Vaquez, M. H., 51.

Variot, M. H., 63, 147.	
Varnier, Acc. H., 45, 83.	
Varnier (clinique Baudelocque), 168.	
Vaslet de Fontaubert, Ext. H., 56.	
Vassal, Ext. H., 57.	
Vassaux, Ext. H., 50.	
Vassor, Ext. H., 64.	
Vast, Ext. H., 47.	
Vasticar, M. H. I., 211.	
Veau, Int. H., 48.	
Venot, Int. H., 58.	
Verchère, Ch. S.-L., 197, 198.	
Verdin, 31.	
Verdin, Ext. H., 55.	
Vermorel, Int. H., 43.	
Véron, Int. H., 73.	
Viard, Ext. H., 65.	
Viaud-Grand-Marais, Ext. H., 46.	
Vibert, 24.	
Vignes, D. C. P., 219.	
Villemin, A. C., 59, 132.	
Villière, Int. H., 49.	
Viollet, Ext. H., 51.	
Vivier, Ext. H., 55.	
Voisin (Aug.), M. H., 70, 177.	
Voisin (Jules), M. H., 70, 177.	
Voisin, Ext. H., 43, 56.	
Vouzelle, Int. H., 49.	
	W Z
	Wagon, Ext. H., 66.
	Wahl, Ext. H., 54.
	Waitz (M ^{me}), Ext. H., 63.
	Wallich, M. Obst., 168.
	Walther, A. C., 50, 100.
	Wassilief, Supp. cons., 52, 111.
	Wateau, Ext. H., 45.
	Watelet, Ext. H., 51.
	Weber, A. C., 51, 108.
	Weber, Ext. H., 59.
	Wecker (de), D. C. P., 220.
	Weeck, Ext. H., 59.
	Wegbécher, Ext. H., 49.
	Weil, Ext. H., 63.
	Weil (André), Ext. H., 54.
	Weil, Int. p. H., 69.
	Weinberg, Ext. H., 63.
	Weiss, Ch. T. P., 13, 14.
	Wiart, Int. H., 46.
	Wibault, Ext. H., 62.
	Wickham, Ch. cl. F. M., 64.
	Widal, M. H., 47, 92.
	Wildenstein, Ext. H., 61.
	Wintrebert, Int. H., 57.
	Wurtz, M. H., 91, 140.
	Zacchiri, Ext. H., 50.
	Zadok, Int. p. H., 48.
	Zanfresco, Ext. H., 62.
	Zannellis, Ext. H., 41.
	Zemet, Int. H., 57.
	Zimmern, Ext. H., 53.

GRANDE LIBRAIRIE MÉDICALE

A. MALOINE

21, 23, 25, place et rue de l'École-de-Médecine, Paris

☎ Téléphone ☎

Grand assortiment de livres de médecine

NEUFS ET D'OCCASION

Commission — Exportation

RELIURE

IMPRESSION DE THÈSES

Maison spécialement organisée pour la Vente
au **comptant** avec **grande réduction**.

Le Catalogue complet sera envoyé franco sur demande.

La Librairie MALOINE se charge de l'édition et de la vente de tous les ouvrages de médecine à des conditions très avantageuses pour MM. les Auteurs. Une très grande publicité sera faite pour chacun des ouvrages qu'on voudra bien lui confier.

La maison se charge également de la vente des ouvrages de médecine publiés à l'étranger en langue française.

ATLAS MICROPHOTOGRAPHIQUE

DE

BACTÉRIES

Par MM. G. ITZEROTT et F. NIEMANN

(21 planches comprenant 126 figures)

TEXTE TRADUIT

Par le Docteur SAMUEL BERNHEIM

Un volume in-4° 1895, relié. Prix. 20 fr.

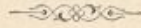
Il est bien rare de rencontrer deux bactériologues qui s'entendent sur leurs observations microscopiques. En effet, chacun a son rayon visuel particulier, et fait sur le champ du microscope des aperçus spéciaux et distincts. Leur arbitre impartial sera l'appareil photographique qui, lui, reproduit exactement les éléments figures tels qu'ils sont en réalité. Aussi l'ouvrage de MM. ITZEROTT et NIEMANN, que le D^r SAMUEL BERNHEIM présente au public savant français, sera bien accueilli et sera consulté utilement, non seulement par tous les bactériologistes compétents, mais encore par les praticiens qui désireront connaître exactement la forme, l'évolution et la biologie des micro-organismes dont on les entretient si fréquemment.

Cet *Atlas Microphotographique des Bactéries* est divisé en deux grandes parties :

Dans la première partie, tous les micro-organismes étudiés et connus jusqu'à ce jour sont décrits avec une grande clarté. Un chapitre intercalaire expose les idées récentes sur l'immunisation et la Serumthérapie. Les auteurs décrivent ensuite dans cette première partie les microbes saprophytes et les microbes pathogènes, leur isolement, leur meilleur terrain de culture la durée de leur existence, leur reproduction et leur puissance d'infection pour les différentes races animales.

La deuxième partie contient les documents les plus nouveaux et les plus importants. Sur 21 planches, qui se succèdent, sont reproduites 126 figures différentes des microbes de l'air et de l'eau, des micro-organismes cultivables, ou de bactéries contenues dans un produit pathogène. Ces illustrations qui sont tirées la plupart à un grossissement de 1000, sont un véritable chef-d'œuvre photographique. Chaque figure est numérotée et son explication se retrouve facilement dans le texte.

Cet atlas sera d'une grande utilité pour les praticiens qui voudront s'initier aux nouveautés médicales. Mais il pourra également rendre des services aux adroits bactériologues qui voudront étudier l'art de la microphotographie, dont les moindres détails sont décrits avec abondance et clarté.



NOUVEAUX ÉLÉMENTS
D'OPHTALMOLOGIE

Par H. TRUC

Professeur de Clinique ophtalmologique à la Faculté de Montpellier

et E. VALUDE

Médecin de la Clinique ophtalmologique des Quinze-Vingts

2 volumes in-8°, 1896, avec fig. et planches.. 20 fr.

L'enseignement de l'ophtalmologie, pour être complet, doit être à la fois théorique et pratique. Dans la plupart de nos écoles, faute de temps et de personnel, il est essentiellement clinique. Le professeur, sur un sujet quelconque, pour être compris de ses élèves, doit toujours exposer les notions préliminaires correspondantes. Cette solution est fâcheuse, car elle entrave l'enseignement élémentaire et paralyse l'enseignement élevé; les *Nouveaux éléments d'ophtalmologie* ont pour but de porter remède à cet état de choses. Ils représentent à côté de l'enseignement oral de la clinique, l'enseignement écrit de la pathologie, de la médecine opératoire, de l'hygiène, de la médecine légale, etc.; ils fournissent en outre tous les renseignements accessoires de l'oculistique.

L'ouvrage de MM. TRUC et VALUDE vient donc combler une lacune de l'enseignement actuel; il peut être consulté par les spécialistes ou les praticiens, mais il s'adresse aussi aux élèves, dans les diverses périodes de leur scolarité.

Les *Nouveaux éléments d'ophtalmologie* constituent donc bien, comme il est dit dans la préface, non seulement un traité élémentaire, mais encore un livre de premier enseignement et de renseignements.

Le plan en est conçu dans ce sens tout particulier.

L'anatomie, la physiologie, l'examen de l'œil, la réfraction, l'ophtalmoscopie, la pathologie générale et spéciale, la thérapeutique, forment nécessairement autant de parties, qui peuvent être étudiées progressivement ou consultées séparément. Mais, de plus les symptômes élémentaires et leur séméiologie, les rapports des affections oculaires avec les maladies générales, les ophtalmies tuberculeuses, lymphatiques, lépreuses, syphilitiques, rhumatismales, gouteuses, etc., occupent aussi une place distincte ; de même les éléments morbides similaires : tumeurs, blessures, hémorragies, états congénitaux, etc., qui sont groupés de manière à être appréciés dans leur ensemble, et à fournir de larges données générales ; la thérapeutique est divisée en médicale et chirurgicale ; enfin les applications à l'hygiène, à la médecine légale, aux écoles, aux professions, à l'armée et à la marine, sont indiquées en des chapitres spéciaux.

Bon nombre de sujets, généralement assez peu étudiés dans les classiques, ont été esquissés : histoire générale et spéciale de l'ophtalmologie, anthropologie, anatomie comparée, expression et esthétique oculaires, technique, histologique et bactériologique, blessures de guerre, pathologie vétérinaire, répartition géographique des maladies, hygiène des malades et des opérés, nomenclature des asiles d'aveugles, bibliographie générale, etc. Peut-être ces questions intéresseront-elles les élèves et les médecins.

Le but poursuivi a été de résumer en un seul ouvrage ce que l'on a écrit en des livres distincts, de fournir la plupart des renseignements nécessaires à l'étude de l'oculistique, de présenter une sorte d'introduction à la clinique et aux grands traités d'ophtalmologie, de répondre enfin, comme l'indique la collaboration, aux besoins actuels de l'enseignement libre et de l'enseignement officiel.

De nombreux schémas facilitent l'intelligence des questions difficiles et la description des instruments ou des procédés opératoires.

TECHNIQUE
DE
L'EXPLORATION OCULAIRE

Introduction à l'étude de l'Ophthalmologie

Par **L. VIGNES**

Président de la Société d'Ophthalmologie de Paris.

Un volume in-8°, 1896, avec 213 figures. . . . 8 fr.

Le livre que le Dr VIGNES offre aujourd'hui au public médical est un résumé clair et méthodique des connaissances nécessaires aux débutants en ophthalmologie.

Conformément à sa méthode d'enseignement, l'auteur va toujours du simple au composé, examine d'abord l'anatomie de l'œil, puis les diverses fonctions de cet organe, pour apprendre ensuite au débutant les troubles qui peuvent survenir et les moyens dont il dispose pour les déceler.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'anatomie de l'œil et des organes annexes, toutes les connaissances anatomiques nécessaires aux ophthalmologistes y sont exposées avec le plus grand soin.

La seconde partie comprend la physiologie générale et spéciale de l'organe.

Après la partie physiologique, après avoir rappelé que le clinicien ne doit pas se borner à un seul mode d'examen, mais qu'au contraire il doit user de tous les moyens mis à sa disposition pour arriver à un diagnostic précis, l'auteur termine en indiquant la marche à suivre dans l'exploration des yeux, donne un aperçu de la physionomie clinique que revêtent les anomalies de la réfraction et énumère les moyens thérapeutiques qu'on doit employer pour les corriger.

Le plan de cet ouvrage est, comme on peut le voir d'après cette analyse, aussi original que méthodique. Les débutants auront dans ce livre un guide qui, bien possédé, leur permettra d'aborder avec fruit l'étude de la pathologie oculaire.

Enfin, il sera consulté utilement par les praticiens, car la partie théorique est loin d'y être négligée; le Dr VIGNES, en effet, n'a pas voulu faire un simple manuel de technique de l'exploration oculaire, il a encore voulu faire comprendre au lecteur sur quelles données étaient basés les procédés d'exploration.

PRÉCIS ICONOGRAPHIQUE
DES
MALADIES DE LA PEAU

Par le D^r E. CHATELAIN (de Paris)

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE

50 PLANCHES HORS TEXTE, EN COULEURS

Représentant les principales maladies de la peau

REPRODUITES D'APRÈS NATURE

Par FÉLIX MÉHEUX

Dessinateur des Services de l'Hôpital Saint-Louis.

2^e ÉDITION, 1896

Fort vol. grand in-8°, relié toile, tête dorée. Prix. 25 fr.

Le Précis iconographique des maladies de la peau que nous publions aujourd'hui est une œuvre absolument nouvelle visant un but essentiellement pratique et destiné à rendre les plus grands services aux médecins dans la pratique courante.

Jusqu'à ce jour, en effet, il n'existait aucun ouvrage complet de dermatologie offrant au lecteur, en regard de la description classique des diverses maladies de la

peau, une reproduction exacte, en couleurs, des types les plus intéressants de ces affections.

Il était d'ailleurs malaisé de réaliser un semblable programme et les difficultés matérielles d'une bonne exécution avaient sans doute empêché jusqu'à présent la publication d'ouvrages de cette nature.

Grâce au talent d'un spécialiste distingué, M. le D^r E. CHATELAIN, de Paris, qui n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour mener à bien l'œuvre qu'il avait conçue, nous espérons combler aujourd'hui une véritable lacune dans l'enseignement des maladies de la peau.

Le *Précis iconographique des maladies de la peau* sera évidemment d'une très grande utilité à tous ceux qui de près ou de loin s'intéressent aux études dermatologiques; les étudiants et les médecins y trouveront rédigé dans un style clair et précis l'exposé actuel et complet de toutes les principales questions afférentes à cette branche de la médecine; les dermatologistes de profession, des chapitres à peine ébauchés dans les publications similaires, enfin, les uns comme les autres ne pourront manquer d'attacher un grand prix aux figures en couleurs qui accompagnent l'ouvrage et dont l'exécution a été confiée à M. FÉLIX MÉREUX, l'éminent dessinateur des services de l'hôpital Saint-Louis, c'est dire qu'elles sont irréprochables; toutes, en effet, ont été scrupuleusement exécutées d'après nature et le talent de l'artiste est un sûr garant de leur exactitude.

LE
MÉDECIN MILITAIRE

Recrutement, instruction et éducation
des médecins militaires ;
Le médecin militaire dans l'armée ;
Le médecin militaire en dehors de l'armée ;
La vie du médecin militaire ;
Le service de santé militaire.

PAR LE D^r F. GILS

Médecin-major de 1^{re} classe, chef de l'hôpital militaire de Briançon

Un volume in-18, broché. Prix 4 fr.

L'auteur décrit la vie du médecin militaire depuis sa première année d'études jusqu'à la fin de sa carrière.

La première partie de l'ouvrage comprend le recrutement, l'instruction et l'éducation des médecins militaires.

Dans la deuxième partie, le D^r Gils présente le jeune médecin militaire entrant dans l'armée et décrit ses rapports de camaraderie avec les autres officiers, ses devoirs moraux vis-à-vis des inférieurs.

La troisième partie est particulièrement intéressante et sera lue avec une vive curiosité par la plu-

part de nos confrères. Le médecin militaire a-t-il le droit de faire de la clientèle civile? Un certain syndicat a, paraît-il, porté une plainte au ministre de la guerre, qui du reste n'en a tenu aucun compte. Malgré cela, le médecin militaire ne doit pas, suivant M. GILS, ouvrir un cabinet de consultations, sa carrière militaire l'occupant déjà de trop. Dans certains cas, cependant, il ne peut se soustraire à son devoir et il lui est impossible de refuser son concours. Lisez les chapitres concernant ce point délicat; ils sont écrits avec tant de cœur, avec des sentiments si élevés qu'ils enlèveront les plus endurcis.

Non moins captivant est le chapitre où l'auteur décrit les nombreuses sollicitations auxquelles le médecin militaire est en butte. Comment les évitera-t-il? Quel compte tiendra-t-il des certificats délivrés par les médecins civils? Tous ces points sont traités avec la plus grande délicatesse.

Dans le quatrième chapitre on voit le médecin militaire en campagne, pendant les épidémies, en garnison, à l'hôpital, dans la tâche délicate des expertises.

Enfin l'auteur finit par faire une description résumée du service de santé militaire tout entier.

PRÉCIS CLINIQUE
DE
PATHOLOGIE GÉNÉRALE

Par le D^r **LUDOLF KREHL**
Professeur à Iéna

Traduit par le D^r S. BERNHEIM

Un volume in-8°. Prix 6 fr.

L'ouvrage du professeur KREHL, que le D^r Samuel BERNHEIM présente au monde savant français, a paru récemment en Allemagne; rempli des connaissances récentes de bactériologie et de biologie, il ne ressemble en rien aux traités de pathologie générale publiés jusqu'à ce jour. L'auteur y étudie particulièrement l'étiologie des affections, en interprète leurs vraies causes, expose les principaux symptômes et la thérapeutique qui leur convient. Ainsi le titre *Précis clinique de Pathologie générale* est justifié.

Cet ouvrage est divisé en huit grands chapitres. Le premier chapitre comprend l'étude des maladies de la circulation sanguine et lymphatique et les rapports qui existent entre les affections des voies respiratoires et circulatoires. A remarquer particulièrement le chapitre concernant les lésions valvulaires.

Dans le second chapitre sont exposées toutes les altérations de la masse sanguine elle-même et de la masse lymphatique, où, suivant l'auteur, la qualité joue un rôle supérieur à la quantité. A lire surtout l'étude bien originale des différentes variétés d'anémies.

Les troubles de l'organe respiratoire comprennent

le 3^e chapitre. La toux, la sténose des voies respiratoires, l'asthme, la déformation du thorax et des poumons, la diminution d'élasticité, l'emphysème pulmonaire, les modifications du centre respiratoire, le phénomène de chaque trouble respiratoire, la réduction de la surface des échanges, l'influence des différents gaz sur la respiration, l'asphyxie, etc., y sont successivement étudiés.

Tout le 4^e chapitre est consacré à l'organe de la digestion, où le rôle de chaque organe (la bouche, l'estomac, les intestins, le foie, le pancréas, etc., etc.) est exposé avec beaucoup de netteté. A remarquer surtout l'étude du chimisme stomacal et intestinal et son influence dans les affections de ces organes.

Le 5^e chapitre est intitulé : *Echanges organiques*, et comprend l'étude de l'albuminurie, de la goutte, de l'obésité, des glucosuries, du rachitisme et de l'ostéomalacie.

Les causes de la fièvre et ses différentes allures sont exposées dans le 6^e chapitre.

Les altérations des organes urinaires, l'influence du courant sanguin sur l'élimination des urines, les affections propres du rein et des voies urinaires sont étudiées dans le chapitre 7^e.

Enfin ce livre se termine par une étude complète des troubles du système nerveux central et périphérique (troubles de la motilité, de la parole, de la sensibilité, etc., etc.).

Précis dans sa forme, clair dans son expression, cet ouvrage, déjà classique en Allemagne et en Autriche, sera certes bientôt entre les mains de tous nos étudiants en médecine et de nos savants français qui voudront avoir une notion exacte de ces questions si intéressantes.

LIBRAIRIE MALOINE, 21, PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

NOUVEAU GUIDE PRATIQUE
DE
TECHNIQUE MICROSCOPIQUE
APPLIQUÉE A L'HISTOLOGIE ET A L'EMBRYOGÉNIE
*Suivi d'un formulaire indiquant la composition des réactifs employés
en anatomie microscopique.*

Par René BONEVAL

Un volume in-8°, 1890, avec 21 figures dans le texte . . . 4 fr.

PRÉCIS D'ASSISTANCE
AUX OPÉRATIONS

Préparation du malade et des instruments

Par le D^r Paul THIÉRY

Ancien interne des Hôpitaux
Prosecteur et lauréat de la Faculté de médecine de Paris
Membre de la Société anatomique

Avec une préface du professeur VERNEUIL

Un volume in-18, 1892, cartonné. 5 fr.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS
D'HISTOLOGIE NORMALE

A l'usage des étudiants en médecine

Par Henri BERDAL

QUATRIÈME ÉDITION

Entièrement revue et considérablement augmentée

Un volume in-8°, 1894, avec figures dans le texte . . . 7 fr.

TECHNIQUE

DU TRAITEMENT MANUEL SUÉDOIS

(Gymnastique médicale suédoise)

Par le D^r Arvid KELLGREN

Docteur de l'Université d'Édimbourg
Chevalier de l'Ordre Impérial Autrichien de la Couronne de fer de 3^e cl.

Traduit sur la deuxième édition augmentée

Par le D^r P. GARNAULT

Docteur en médecine, Docteur ès sciences naturelles
Médecin spécialiste pour les maladies de la gorge, des oreilles et du nez

Un volume in-8°, 1895, avec figures, 6 fr.

DYSPEPTIQUES ET OBÈSES DU VENTRE

Par le D^r ZABÉ

Avec une préface de M. DUJARDIN-BEAUMETZ

In-12 carré, 1894, avec 6 dessins d'après nature. 3 fr.

HYGIÈNE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE & PRIVÉE

Par le D^r A. AMBLARD

Ancien interne des hôpitaux, Membre de la Société de médecine
publique

Précédé d'une introduction par E. BERTIN-SANS

Professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Montpellier

Un volume in-18, avec figures, cartonné à l'anglaise 6 fr.

MANUEL PRATIQUE
DU
TRAITEMENT DES MALADIES DE L'OREILLE

Par le D^r **Antoine COURTADE**

Ancien interne des hôpitaux de Paris,
Membre de la Société d'Otologie, de la Société de thérapeutique,
de la Société de médecine et de chirurgie pratique.

Un volume in-12 de 338 pages. Prix 4 fr.

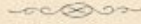
A côté des ouvrages didactiques d'otologie que le praticien n'a pas toujours le temps de consulter et dans lesquels le chapitre traitement est plus ou moins développé, il y avait place pour un ouvrage où la thérapeutique des maladies de l'oreille est l'objectif principal.

Laissant de côté les affections ou les complications rares, le docteur A. COURTADE s'est attaché à la pratique courante de la pathologie auriculaire. En dehors de la symptomatologie et du diagnostic de chaque affection, la technique des pansements par les injections, les instillations, etc., des petites opérations que le praticien peut être appelé à faire, comme le cathétérisme, la paracentèse, l'ablation des polypes, etc., est exposée avec tous les détails que comporte le sujet.

Le mode opératoire et les indications de la trépanation de l'apophyse, des opérations de Stacke, de Küster, l'ablation des osselets, y sont aussi exposées avec des détails suffisants.

Le praticien trouvera dans ce *Manuel pratique de traitement des maladies de l'oreille* tous les éléments pour le guider dans le choix du traitement à instituer dans chaque affection de l'organe auditif; un chapitre sur la prophylaxie des maladies de cet organe complète l'ouvrage.

Ce Manuel de thérapeutique fait suite à l'ouvrage sur l'anatomie, physiologie et séméiologie du même auteur, qui s'adonne spécialement au traitement des maladies du larynx, de la gorge, du nez et des oreilles. Le grand nombre de malades qui viennent se faire soigner à l'hôpital Lariboisière, dans le service de M. le D^r GOUGENHEIM, lequel a chargé le D^r COURTADE de la consultation particulière des affections de l'oreille, est un sûr garant de la forme pratique de ce manuel.



PRÉCIS THÉORIQUE ET PRATIQUE
DE
NEURO-HYPSNOLOGIE

ÉTUDES SUR L'HYPNOTISME

ET

LES DIFFÉRENTS PHÉNOMÈNES QUI S'Y RATTACHENT
Physiologie, Pathologie, Thérapeutique, Médecine légale

Par le D^r Paul JOIRE

Ancien interne des hôpitaux, ancien médecin-major.

1 vol. in-18. 1890. Prix 4 fr.

Depuis quelques années, les questions intéressantes et extrêmement curieuses qui se rattachent aux phénomènes hypnotiques ont été et sont journellement étudiées. Dans ce nombre considérable de travaux, tous de la plus grande valeur, on ne sait plus trop où l'on est et on reste désorienté. Le D^r JOIRE a été bien inspiré de présenter un résumé aussi exact que possible des nombreux travaux qui ont eu pour objet cette branche si importante de la physiologie pathologique du système nerveux.

Les principaux chapitres sont tirés des leçons et des publications des maîtres les plus autorisés qui se sont livrés à l'étude spéciale de cette matière et c'est ainsi que l'on y trouve les enseignements de MM. Luys, Richet, Dumontpallier, Jaccoud, Brouardel, Bernheim, Beaunis, Mesnet, Richer, Féré, Magnan, Legrand du Saule, Burq, Liébault, Bérillon, etc.

M. JOIRE a signalé des faits qui s'appuient sur les lois les plus certaines et les découvertes les plus récentes de la physiologie ; il cite des observations d'une authenticité incontestable ; mais il faut bien se garder d'aller au delà et de vouloir tirer des uns ou des autres des conclusions philosophiques auxquelles ils ne peuvent conduire. Il ne faut pas oublier qu'on est dans le domaine purement scientifique de la physiologie, et que l'auteur ne fait que constater des phénomènes de la nature dont il cherche l'explication physiologique. Ces faits ne peuvent porter atteinte à aucun système philosophique quel qu'il soit. Un fait authentique ne peut contredire une vérité sûrement prouvée ; et si on ne voit pas, tout d'abord, les traits qui les unissent, il ne faut s'en prendre qu'à l'insuffisance de nos connaissances actuelles. Il importe à beaucoup d'étudier ces faits dont le monde parle trop sans les connaître ; car s'ils présentent des inconvénients ou des dangers, ce n'est pas en fermant les yeux qu'on pourra les éviter.

C'est à la science qu'il appartient de faire connaître ces faits, réputés merveilleux, que le vulgaire aime à entourer de mystère ; non pas pour se complaire comme lui dans le vague et les ténèbres, mais pour soulever les voiles qui couvrent la vérité et l'éclairer de sa lumière.

Cet ouvrage rendra un service réel à tous ceux que ces questions intéressent. Présentés avec une grande clarté, les faits se dégagent de toutes les questions secondaires et acquièrent une précision scientifique d'une haute portée.

LIBRAIRIE MALOINE, 21, PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

D^r R. HAGEN, Professeur à l'Université de Leipzig

MANUEL PRATIQUE

DE

DIAGNOSTIC ET DE PROPÉDEUTIQUE

Édition française profondément modifiée et considérablement augmentée

Avec 78 figures et une planche hors texte

Par le D^r J. TOISON

Professeur suppléant à la Faculté libre de médecine de Lille
chargé du cours d'histologie.

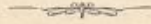
Médecin du dispensaire de Saint-Camille,
Membre de la Société des Sciences médicales
de la Société anatomo-clinique, etc.

Un vol. in-8° de 450 pages, avec 78 fig. et une planche. 1890. Prix. . 6 fr.

Voici un ouvrage destiné à rendre les plus grands services à l'étudiant qu'il doit initier à l'examen des malades et guider dès ses premiers pas dans la clinique, au praticien, qui veut trouver rapidement une notion oubliée ou nouvelle. Livre essentiellement pratique, ce manuel ne contient aucun détail inutile ni futile, et, tout en donnant comme il convenait une part assez large aux sciences exactes, c'est-à-dire à la physique, à la chimie, etc., les auteurs ont su éviter l'encombrement et se limiter aux faits solidement, acquis. Malgré des additions

qui ont plus que doublé l'ouvrage allemand original, ce Manuel est resté tout à fait homogène et un dans son développement. Ajoutons qu'il est extrêmement clair et très français d'allure, grâce à la refonte complète et aux modifications apportées à cette édition française.

L'ouvrage est divisé en trois parties. Après une introduction consacrée au diagnostic en général et quelques notions préliminaires, les auteurs dans la première partie traitent successivement de l'inspection, de la palpation, de la mensuration, de la percussion, de l'auscultation, de la ponction exploratrice, de la fièvre et du collapsus, de l'expectoration du sang, des hémorragies, de l'urine. La seconde partie est consacrée à l'exploration et à l'examen spécial des organes et des régions; dans la troisième nous trouvons un résumé des maladies. Deux tables très complètes terminent l'ouvrage et permettent de trouver immédiatement le renseignement cherché. De nombreuses figures intercalées, une planche hors texte, viennent encore ajouter à la netteté des descriptions et faire de cet ouvrage le *vade mecum* obligé de l'étudiant et du praticien.



FORMULAIRE
DE
GYNÉCOLOGIE
THÉRAPEUTIQUE

TRAITEMENT DES MALADIES DES FEMMES

Par le D^r R. VAUCAIRE

Un volume in-18, reliure souple. 4 fr.

Le *Formulaire de Gynécologie* du D^r VAUCAIRE est un ouvrage bien pratique et très utile; il sera consulté par tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la gynécologie médico-chirurgicale. — M. VAUCAIRE adopte l'ordre nosologique et alphabétique pour donner, à propos de chacune des maladies, une ou plusieurs médications. C'est un guide, une sorte de vade-mecum qu'on pourra consulter en présence des cas quelquefois si complexes, les affections utérines et les symptômes qui les accompagnent réclamant une thérapeutique toute spéciale.

Cet ouvrage résume tout ce que les gynécologues ont produit dans ces dernières années, tant en France qu'à l'étranger; c'est le formulaire des maladies de la femme, non seulement des *métrites, salpingites, déplacement de l'utérus, vaginites, vulvites, etc.*, mais de toutes les affections qui les accompagnent: *troubles digestifs, troubles cardiaques, aménorrhée, dysménorrhée, hystérie, épilepsie menstruelle, chloro-anémie, etc.* — C'est le guide médical de la femme; il rendra de grands services aux médecins désireux de se mettre au courant de la thérapeutique gynécologique.

PRÉCIS

DE

POSOLOGIE INFANTILE

Par le **D^r Raymond NOGUÉ**

Médecin des bureaux de bienfaisance
Médecin du dispensaire de Belleville pour enfants malades.
Médecin inspecteur St des enfants du premier âge
Médecin inspecteur des Ecoles de la Ville de Paris

Un volume in-18, reliure souple. Prix . . . 3 fr. 50

Ce qui embarrasse le plus le médecin à ses débuts dans la clientèle, c'est sans contredit la posologie infantile. L'absence totale d'un enseignement de cette nature à la Faculté de Médecine place le débutant dans cette position critique ou de ne faire thérapeutiquement rien du tout, ou de risquer, hélas ! de faire beaucoup trop.

Les divers formulaires de thérapeutique infantile donnent des formules adaptées à un âge moyen, mais sont muets sur ces questions posologiques.

C'est pour combler cette lacune que le D^r R. Nogué présente aujourd'hui au public médical ce précieux ouvrage, dans lequel, sans efforts et sans perte de temps, le praticien trouvera, à son rang alphabétique, le médicament qu'il veut prescrire à dose précise à un enfant d'un âge donné.

Ces doses il les trouvera indiquées pour les divers âges (zéro à quinze mois, de quinze mois à trois ans, de trois ans à cinq ans, de cinq à douze ans, sous l'autorité des auteurs classiques et des maîtres français et étrangers de la pédiatrie.

Pour tous ces médicaments, les détails pharmacologiques indispensables sont indiqués (solubilité, incompatibilités, contrepoisons), et pour beaucoup d'entre eux est donnée la formule qui permet le plus rationnellement leur administration.

LIBRAIRIE MALOINE, 21, PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

ANNALES
D'OCULISTIQUE

FONDÉES PAR FLORENT CUNIER
ET CONTINUÉES PAR WARLOMONT

Publiées à Paris

PAR LES

D^{ES} D.-E. SULZER & E. VALUDE

59^e Année, 1895

PRIX DE L'ABONNEMENT

20 fr. pour la France et l'Étranger

Les Annales d'oculistique paraissent régulièrement tous les mois en un fascicule de 64 à 80 pages et forment ensemble, par an, deux volumes de 1 000 pages environ.

EN VENTE

Les années 1891 (2^e semestre) à **1895**. Chaque année **20 fr.**

LIBRAIRIE MALOINE, 21, PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

ARCHIVES INTERNATIONALES
DE
LARYNGOLOGIE
DE RHINOLOGIE ET D'OTOLOGIE

FONDÉES PAR LES
D^r A. RUAULT et H. LUG
PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

DIRECTEUR

F. Helme.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

Georges Gellé.

ABONNEMENTS

France. 8 fr.
Étranger. 10 fr.

EN VENTE

Tomes I à VIII : 1888 à 1895

Chaque volume. 8 fr.

LIBRAIRIE MALOINE, 21, PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

REVUE OBSTÉTRICALE INTERNATIONALE

Gazette des Praticiens et des Sages-Femmes

DIRECTEUR

E. CROUZAT

Professeur de Clinique d'accouchement à la Faculté de médecine
de Toulouse,
Secrétaire général adjoint de la Société obstétricale de France.

RÉDACTEUR EN CHEF

L. DEMELIN

Chef de clinique d'accouchement à la Faculté de médecine
de Paris,
Secrétaire général adjoint de la Société obstétricale de France.

Avec le concours de MM. les Professeurs

Charles (Liège), **Gaulard** (Lille), **Moussous**
(Bordeaux), **Porro** (Milan), **Queirel** (Marseille),
Rouvier (Beyrouth), **Treub** (Leyde).

PREMIÈRE ANNÉE 1895

Paraît le 1^{er}, le 11 et le 21 de chaque mois.

ABONNEMENTS

France 6 fr.
Étranger 9 fr.

REVUE INTERNATIONALE
DE
THÉRAPEUTIQUE
ET PHARMACOLOGIE

Recueil mensuel

COMITÉ DE DIRECTION

Le Dentu, professeur à la Faculté, chirurgien de l'hôpital Necker. — **Chantemesse**, professeur agrégé à la Faculté, médecin des hôpitaux. — **Duguet**, professeur agrégé à la Faculté, médecin de l'hôpital Lariboisière. — **Raymond**, professeur à la Faculté, médecin de la Salpêtrière. — **Chauffard**, professeur agrégé à la Faculté, médecin de l'hôpital Cochin. — **Marfan**, professeur agrégé à la Faculté, médecin des hôpitaux. — **S. Pozzi**, professeur agrégé à la Faculté, chirurgien de l'hôpital Lourcine-Pascal. — **Labadie-Lagrave**, médecin de l'hôpital de la Charité. — **Quénu**, professeur agrégé à la Faculté, chirurgien de l'hôpital Cochin. — **Patein**, pharmacien en chef de l'hôpital Lariboisière. — **Jules Simon**, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades. — **Balzer**, médecin de l'hôpital du Midi. — **Barth**, médecin de l'hôpital Broussais. — **Guinard**, chirurgien des hôpitaux. — **Picqué**, chirurgien des hôpitaux.

RÉDACTEUR EN CHEF

E. RICKLIN

SECRÉTAIRES DE LA RÉDACTION

G. BOEHLER, et F. DÉLÉAGE (de Vichy).

ABONNEMENTS

France et colonies. Un an 6 fr.
Union postale. Un an 8 fr.

